

ÉCRIT À MATIGNON

Le livre qui accuse la cohabitation

LE DIRECTEUR du cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, dénonce, dans *Matignon Rive gauche, 1997-2001* (Le Seuil), le « péril pour la République » qu'entraîne, selon lui, la division de l'exécutif. Il appelle à la candidature du premier ministre à l'élection présidentielle.

Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 19

La stratégie américaine contestée

● Georges W. Bush refuse toute discussion avec les talibans ● Les raids aériens commencent à être critiqués ● Kaboul fait état de 200 morts civils dans un village ● La mobilisation antiaméricaine s'amplifie dans le monde musulman ● Fortes manifestations pacifistes en Italie et en Allemagne

SOMMAIRE

● **La guerre contre Al-Qaida** : Les Etats-Unis ont engagé, dimanche 14 octobre, une deuxième semaine de bombardements. Georges W. Bush refuse toute discussion avec les talibans. Ces derniers font état de nombreuses victimes civiles et ont fait visiter à des journalistes un village détruit où il y aurait eu 200 morts. Aux Etats-Unis, comme dans l'opposition armée afghane, certains appellent à un abandon des bombardements massifs et au passage rapide à des opérations armées au sol. Des manifestations antiaméricaines violentes ont marqué le week-end, notamment au Nigeria. p.2 à 4

● **La menace bioterroriste** : Cinq nouveaux cas d'anthrax en Floride et un à New York. Les autorités américaines appellent la population au calme, alors que se multiplient les fausses alertes à la maladie du charbon. p. 6



● **Manifestations pacifistes en Europe** : Près de 200 000 personnes ont défilé contre la guerre à Assise et à Pérouse, en Italie, et 25 000 en Allemagne. p. 7

● **Horizons-Reportage** : Comment New York affronte ses traumatismes, sans panique. Récit de notre envoyée spéciale, Annick Cojean. p. 16

● **Horizons-Débats-Analyses** : Le point de vue de Malika Zeghal, « Oulémas, islamistes et usages du savoir religieux ». Les analyses de Sylvain Cypel, « Les dilemmes américains face à l'Alliance du Nord », et de Nicole Vulser, « CNN perd son monopole de l'information mondiale ». p. 18 et 19

● **Horizons-Entretiens** : Le professeur Henri Mollaret, bactériologiste, détaille la menace bioterroriste et affirme qu'il faut reprendre la vaccination contre la variole. p. 20

► www.lemonde.fr/dossier-special



DOCUMENT

Un autre XXI^e siècle

Jacques Chirac combat, dans une allocution prononcée devant l'Unesco, lundi 15 octobre, l'un des discours dominants du moment, celui d'un « choc des civilisations » entre l'Islam et l'Occident. Il y oppose la recherche d'une mondialisation civilisée et le nécessaire dialogue entre toutes les cultures. Texte intégral. p. 17

L'UMTS moins cher

LAURENT FABIUS, ministre de l'économie et des finances, prépare un compromis avec les opérateurs de téléphonie mobile. Lors de la discussion sur le projet de loi de finances pour 2002, il devrait proposer le report du paiement des licences UMTS pour la fin de l'année. D'ici là, le gouvernement envisage de lancer un second tour d'appel d'offres pour trouver deux nouveaux candidats. Le prix des licences pourrait alors être révisé à la baisse. Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, maison-mère de SFR, fait toujours planer la menace d'un recours juridique contre le gouvernement.

Lire page 21

► www.lemonde.fr/umts

Pourquoi larguer du beurre de cacahuète dans la plaine de Khwaja Bahawudin ?

KHWAJA BAHAWUDIN (nord de l'Afghanistan) de notre envoyé spécial

« Pouah ! » Le soldat court quelques mètres en crachant, au bord de l'étouffement. Son visage exprime à la fois la stupéfaction, le dégoût, et une sorte d'ironie. « Jamais un homme d'ici ne mangera ça ! », décreète-t-il. Durant la nuit, un avion américain a largué une cargaison de rations alimentaires, aide humanitaire destinée aux paysans et aux réfugiés en détresse. Et l'Afghanistan, interloqué, découvre le beurre de cacahuète.

La livraison a eu lieu près de Khwaja Bahawudin, le quartier général militaire de l'Alliance du Nord. Lorsque le soleil se lève, des milliers de sacs jaunes scintillent dans la plaine, « cadeau du peuple des Etats-Unis d'Amérique », tel qu'il est inscrit sur chaque paquet. Les premiers Afghans arrivés sur les lieux sont perplexes, vu la proximité des bases des combattants. Que contiennent les sacs jaunes ? Aide militaire aux soldats ou nourriture pour la population ? Un bataillon se déploie vite autour de la zone de largage, n'hésitant pas à tirer en l'air pour empê-

cher les civils, essentiellement des femmes et des enfants, de se servir. « Restez à l'écart ! Cela est une aide de l'armée américaine pour les soldats de Massoud ! », hurlent-ils. « Nous avons faim ! », répondent les paysans. Plus tard, peut-être à cause de la présence de journalistes, les soldats autorisent finalement les villageois à ramasser des rations. Puis, une fois les premiers sacs ouverts, les premiers repas goûtés du bout des lèvres, tout le monde se retrouve d'accord : la nourriture américaine ne convient pas aux Afghans ! Seuls des biscuits secs et les allumettes trouvent la faveur des curieux. Soldats et civils collectent alors tranquillement les cadeaux de l'Amérique dans l'espoir d'en tirer, au marché, quelques afghans qui permettront d'acheter du riz, du thé ou des raisins secs.

A Khwaja Bahawudin, un humanitaire est perplexe. « Je ne doute pas que les Américains aient de bons sentiments, dit-il. Mais pourquoi envoyer du beurre de cacahuète plutôt que des sacs de riz ou de blé ? Et pourquoi larguer ces rations près du village où les chaînes de télévision sont stationnées, plutôt que là où la population a vraiment faim ? » Cyrille Dupré, le chef de mis-

sion d'Acted, est lui aussi dubitatif. Acted est l'ONG française pionnière en matière d'assistance humanitaire à l'Afghanistan, qui finance des écoles, alimente des camps de réfugiés, construit des routes et des systèmes d'irrigation. « L'avantage des largages aériens est de nourrir des populations inaccessibles par la route. Ce n'est pas le cas ici. Nul ne sait si la nourriture parviendra aux plus vulnérables. Les pouvoirs se partagent souvent le butin. » Acted prévoit, fort de ses années d'expérience, d'ouvrir un « couloir humanitaire » depuis le Tadjikistan afin de favoriser l'arrivée d'autres ONG étrangères.

Au milieu de la zone de largage, un vieillard, courbé, achève de ramasser des rations et les emporte dans son ballot, trop lourd pour lui. Des soldats rejoignent leur camion et partent vers la ligne de front. Peu à peu, la plaine de Khwaja Bahawudin retrouve sa sérénité. Un âne solitaire renfile un sac, éventré par sa chute vertigineuse, et, après quelque hésitation, décide de déguster une salade de pois.

Rémy Ourdan

Les finances du « Professeur »



ALAIN PROST

POUR la première fois depuis 1997, Alain Prost ne s'est pas rendu sur un grand prix. Absent à Suzuka, au Japon, le « Professeur » est resté en Europe pour boucler son budget 2002. Il confirme au Monde ses contacts « très concrets » avec le prince saoudien Al-Wahleed.

Lire page 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 PTA ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, CON, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1016 - 7,90 F - 1,20 €



POINT DE VUE

La terreur, menace mondiale par Shimon Pérès

L'ATTAQUE des Twin Towers et du Pentagone révèle une autre face de la mondialisation. Celle du terrorisme. Jusqu'à présent, nous étions conscients de la mondialisation économique. Lorsque l'économie a cessé

de dépendre de la terre, son rôle en tant qu'économie nationale a cessé. Lorsque l'économie s'est déplacée de la terre vers la science, la technologie et les télécommunications, les territoires, les frontières, la mer et la terre ont perdu de leur importance

et l'économie est devenue mondiale. Même quand les pays sont demeurés des Etats-nations, ils ont transféré des pans de leur économie vers le privé, car la privatisation, elle aussi, n'est pas un simple concept, mais le résultat de la mondialisation.

La modification substantielle de la nature de l'économie mondiale a diminué l'importance des armées, créées à l'origine pour protéger la terre. Aucune armée n'est en mesure de conquérir la science ou un cyberspace. La fonction des guerres traditionnelles en tant que moyen de défense est en train de s'affaiblir progressivement. En dépit de cela, les conflits n'ont pas cessé. Plus que jamais, le conflit est devenu celui d'un monde connecté (prospérant dans le domaine du high-tech), contre un monde déconnecté, retranché dans l'agriculture, la pauvreté et le nationalisme. La terreur semblait être, jusqu'à présent, l'arme du pauvre, du frustré, du fanatique, de celui qui vit encore dans le monde d'hier. Elle est devenue un instrument très dangereux. Les armes modernes, aussi bien que les avions civils, sont tombées entre les mains des anarchistes, et, au nom d'un Dieu qui pardonnerait tous les meurtres, ces derniers se sont transformés en assassins de masse qui exploitent tous les moyens de communication pour traverser les frontières.

Lire la suite page 18

Shimon Pérès est vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères d'Israël.

Quel Monde pour demain? ramses 2002 Le rapport annuel de l'ifri sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet



HISTOIRE

Mata Hari innocente ?

Une requête en révision du procès qui, en 1917, a condamné à mort Mata Hari, pour « espionnage » au profit de l'Allemagne, devait être déposée, lundi 15 octobre, auprès de la garde des sceaux. Selon ses auteurs, la belle Hollandaise aurait été victime d'un procès falsifié à des fins patriotiques. p. 13



COMMÉMORATION

Le massacre d'octobre 1961

Quarante ans après le massacre, à Paris, de dizaines de musulmans qui protestaient contre le couvre-feu qui leur était imposé, une forte activité éditoriale et de nombreuses manifestations permettent de mieux cerner la réalité de crimes décidés au sommet de l'Etat. p. 30 et 31

► www.lemonde.fr/algerie-torture

International.....	2	Aujourd'hui.....	27
France.....	10	Météorologie.....	29
Société.....	13	Jeux.....	29
Régions.....	15	Culture.....	30
Horizons.....	16	Guide culturel.....	32
Entreprises.....	21	Carnet.....	33
Emplois.....	22	Kiosque.....	34
Communication.....	23	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	35

TERRORISME Les raids aériens américains se sont poursuivis, lundi 15 octobre, sur l'Afghanistan. La veille, George W. Bush avait rejeté toute discussion avec les talibans.

L'un de leurs responsables avait proposé de négocier l'extradition d'Oussama Ben Laden vers un pays tiers. ● LE SECRÉTAIRE d'Etat américain, Colin Powell, s'est rendu, lundi, au

Pakistan pour discuter avec le président Moucharrarf d'alternatives politiques au régime des talibans. ● LES COMMANDANTS de l'Alliance du Nord redoutent d'être tenus à l'écart

du futur régime afghan. ● DE VIOLENTES manifestations antiaméricaines se sont tenues au Pakistan et au Nigeria. ● EN EUROPE, cent mille personnes ont défilé à Rome contre la « logi-

que de guerre ». ● DE NOUVEAUX cas de contamination par l'anthrax ont été découverts aux Etats-Unis, qui craignent de nouveaux attentats « bioterroristes ».

Washington mesure les limites d'une semaine d'opérations militaires

Alors que les raids aériens sur Kaboul se poursuivent, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, se rend au Pakistan pour discuter de l'après-taliban. Des manifestations antiaméricaines ont eu lieu dans plusieurs pays, tandis qu'Al-Qaïda réitère ses menaces

LES RAIDS américains sur Kaboul ont repris, lundi matin 15 octobre, en ouverture de la deuxième semaine de la riposte aux attentats du 11 septembre. Outre la poursuite des opérations militaires en Afghanistan et l'effort diplomatique dont elle doit s'accompagner en raison de ses effets déstabilisateurs dans plusieurs pays, Washington est aux prises, sur le plan intérieur, avec la menace de nouveaux attentats et la psychose de la maladie du charbon, qui risquent d'affecter les marchés financiers.

● **Poursuite des frappes, bavures.** Les Etats-Unis ont rejeté, dimanche, une offre des talibans d'extrader le chef islamiste Oussama Ben Laden vers un pays tiers.

L'aviation américaine poursuivait, lundi matin, ses raids sur Kaboul, après des attaques dans la nuit précédente sur Kandahar et sur Bagram. Le Pentagone a admis, samedi, qu'une bombe visant l'aéroport de Kaboul avait manqué sa cible, tuant au moins quatre civils. Les talibans ont affirmé de leur côté que les raids de la semaine dernière avaient tué au moins trois cents civils dans le pays (*lire pages 2 et 3*).

● **La peur du bioterrorisme.** Samedi soir, un porte-parole de l'organisation de Ben Laden, Al-Qaïda, avait brandi la menace d'autres attentats : « *La tempête des avions ne va pas se calmer* », avait-il déclaré sur la chaîne de télévision qata-

riote Al-Jazira. Mais plus que la crainte d'une nouvelle agression du même type que celles du 11 septembre, c'est la peur du bioterrorisme qui a gagné les Américains, après la découverte pendant le week-end de nouveaux cas de contamination par la bactérie de la maladie du charbon. Douze cas ont été répertoriés depuis le 5 octobre (*lire page 6*).

● **Tensions au Pakistan.** Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, était attendu lundi à Islamabad, où il devait s'entretenir avec le président Pervez Moucharrarf de la poursuite des opérations contre les talibans et des alternatives à leur régime. La colère des islamistes pakistanais ne s'apaise pas ; diman-

che, la police a tiré à balles réelles sur des milliers de manifestants qui tentaient de s'approcher de l'aéroport de Jacobabad, qu'Islamabad a accepté de mettre à la disposition des forces américaines. Une personne a été tuée et au moins vingt-quatre autres blessées.

● **Manifestations anti-américaines.** Les protestations contre l'intervention américaine ont aussi pris une tournure particulièrement violente au Nigeria, pays aux prises avec de fortes tensions entre communautés chrétiennes et musulmanes. La ville de Kano dans le nord, a été le théâtre d'émeutes au cours desquelles treize personnes selon la police, beaucoup plus selon les témoins, ont trouvé la mort (*lire*

page 4).

En Europe, les manifestations pacifistes organisées pendant le week-end n'ont guère fait recette. L'Italie cependant fait exception : 100 000 personnes étaient rassemblées dimanche à Assise (*lire page 7*).

● **Les Français pour plus d'engagement.** Une majorité de Français (55 %) est favorable à un engagement militaire plus important aux côtés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en Afghanistan, selon un sondage IFOP paru lundi dans *le Figaro*. Ils sont 65 % à estimer que « Jacques Chirac gère le mieux la crise » tandis que 22 % pensent que c'est Lionel Jospin.

● **Yasser Arafat à Londres.** Le

président de l'Autorité palestinienne était attendu à Londres lundi, à l'invitation du premier ministre Tony Blair. M. Arafat a bravé les sentiments anti-américains de la population palestinienne, en apportant son soutien à Washington et à Londres dans leur campagne. Ses entretiens à Londres doivent porter sur les moyens de relancer le processus de paix au Proche-Orient. La représentante de l'Autorité palestinienne en France, Leila Shahid, a déclaré samedi que « Ben Laden n'a jamais défendu la Palestine » et elle a qualifié de « supercherie » le fait qu'il se serve aujourd'hui de la Palestine « pour se donner une légitimité sur le plan international » (*lire page 8*).

Les négociations avec le Pakistan sur un futur gouvernement afghan s'intensifient

WASHINGTON de notre correspondant

Le Pakistan peut-il apporter à George Bush et à son équipe la solution du problème afghan ? Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain, devait arriver à Islamabad, lundi 15 octobre, pour discuter avec le gouvernement pakistanais de la suite des opérations militaires américaines en Afghanistan. La première semaine de bombardements n'a pas produit les effets politiques espérés. Non seulement les talibans ne se débandent pas, mais ils tiennent tête au président américain, au moins verbalement, en proposant une fois de plus d'examiner les preuves de la culpabilité d'Oussama Ben Laden et de son réseau dans les attentats du 11 septembre, et en invitant des journalistes à venir constater les dégâts provoqués par les frappes américaines dans ce qu'ils présentent comme un village pacifique (*lire ci-contre*).

SURENCHÈRE DE DEMANDES

Les dirigeants américains se trouvent devant une surenchère de demandes, qu'ils ne peuvent satisfaire toutes à la fois, alors que, dans le même temps, leur opinion publique attend des résultats. Les porte-parole de l'Alliance du Nord ont fait valoir encore, dimanche, en répondant aux questions des télévisions américaines, qu'ils sont prêts à marcher sur Kaboul. Mais le Pakistan, comme l'a rappelé le secrétaire d'Etat adjoint, Richard Armitage, sur la chaîne ABC, « ne veut pas d'un gouvernement afghan dominé par les Ouzbeks ou les Tadjiks ».

D'un côté, les Etats-Unis exigent des opposants du Nord qu'ils

acceptent un compromis avec d'autres forces, pachtones, voire avec des composants de la coalition talibane qui viendraient à s'en détacher. D'un autre côté, ils demandent aux dirigeants pakistanais, puisque ces derniers exigent une alliance large, de les aider à la mettre sur pied. M. Armitage a donné une indication de la direction dans laquelle M. Powell pourrait proposer de s'engager : il a expliqué qu'un pouvoir central

La CIA aurait laissé échapper le mollah Omar

Le Pentagone et la CIA ont refusé, dimanche 14 octobre, de commenter un article de l'hebdomadaire *The New Yorker*, selon lequel ils ont failli abattre le chef de talibans, le mollah Mohammed Omar, dès les premières frappes aériennes, le 7 octobre. Selon l'hebdomadaire new-yorkais, un avion sans pilote de la CIA, équipé de deux missiles antichars, avait en ligne de mire un convoi dans lequel se trouvait le mollah. L'Agence centrale de renseignement n'étant pas habilitée à décider un tir en pareille situation, elle en a référé au commandement central, en Floride. Celui-ci aurait estimé que la situation juridique n'était pas claire et a refusé d'accorder son autorisation.

Le *New Yorker* rapporte que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, s'est mis dans une colère mémorable lorsqu'il a appris cet épisode. Sa porte-parole, Victoria Clarke, s'est bornée à indiquer qu'une telle attitude « ne ressemble absolument pas à M. Rumsfeld ».

trop fort n'est pas dans le goût des Afghans et qu'un « régime de type fédéral, avec une large autonomie locale », pourrait convenir aux différents groupes en présence.

Les Etats-Unis sont décidés à se donner les moyens d'assurer la stabilité future de l'Afghanistan et de la région. M. Bush a admis qu'il ne peut se contenter de chercher et détruire le groupe formé par Ben Laden et le mollah Omar, chef des talibans, et que, de toute

façon, il n'y arrivera pas sans concours intérieurs. Aussi est-il disposé, non pas à confier aux soldats américains des tâches de « construction nationale » telles que la prise en charge de la police ou de la justice, mais à aider le futur gouvernement afghan, en particulier sur le plan humanitaire, puis à lui fournir une assistance économique.

Ces bonnes dispositions suscitent l'intérêt des diverses factions

des services pakistanais, et c'est un des sujets que devrait aborder le général Powell.

Interrogée sur la chaîne NBC, l'ancienne dirigeante du gouvernement pakistanais, Benazir Bhutto, en exil à Londres, a déclaré que le régime de Pervez Moucharrarf court un risque en prenant parti pour les Etats-Unis. Cependant, elle a ajouté que le général Moucharrarf « s'y est bien pris » et que les manifestations islamistes, pour importantes qu'elles soient, restent « contrôlables ». Selon un sondage commandé par *Newsweek*, 83 % des Pakistanais expriment de la sympathie pour les talibans, mais 51 % d'entre eux approuvent la politique pro-américaine du général Moucharrarf.

TROUPES DE CHOC

M. Powell, qui ira ensuite du Pakistan en Inde, a prévu de discuter aussi avec les dirigeants des deux pays d'une solution au problème du Cachemire. Il se rendra ensuite à Shanghai, pour la réunion des ministres de la Coopération économique Asie-Pacifique, précédant celle des chefs d'Etat et de gouvernement à laquelle M. Bush participera les 20 et 21 octobre.

D'ici là, les forces américaines auront-elles engagé une offensive terrestre ? Le *Washington Post* affirmait, dimanche, que le Pentagone se préparait à lancer ses troupes de choc contre la 55^e brigade des talibans, une unité de plus de mille hommes qui avait été en première ligne dans la conquête de la ville de Mazar e-Charif sur les troupes de l'Alliance du Nord en 1997. Selon le *Post*, cette brigade serait en fait « l'organisa-

tion de Ben Laden en Afghanistan ». Engager le combat contre ces troupes permettrait de livrer une guerre visible et lisible, tout en menant parallèlement des opérations de commandos plus discrètes.

Ce qui est sûr, c'est que les bombardements – qui ont repris avec une plus grande ampleur, samedi et dimanche, après la relative trêve de vendredi, jour de prière musulman – touchent à leur limite. Les frappes ont visé de nouveau, entre autres cibles, l'aéroport de Kaboul, qu'une bombe avait manqué vendredi. L'engin a frappé un quartier résidentiel voisin, tuant quatre personnes et en blessant plusieurs autres, selon le ministère de la défense.

Le ministère a exprimé samedi,

dans un communiqué, des regrets pour ces pertes civiles, dont il a souligné le caractère involontaire, mais inévitable. Les pilotes ont reçu des consignes très strictes sur l'identification des cibles et, de nouveau, plusieurs appareils ont regagné leurs porte-avions sans avoir largué leurs bombes.

Revenant dimanche après-midi de la résidence de Camp David, où il passe le week-end, M. Bush a rejeté l'offre des talibans d'expulser Ben Laden vers un pays neutre s'il est prouvé qu'il est coupable. « *Livrez-le, point final !* », a lancé à leur intention le président, interrogé par les journalistes devant la Maison Blanche, sans dissimuler son irritation.

Patrick Jarreau

Les talibans montrent un village anéanti par « le feu du ciel »

KHORUM (est de l'Afghanistan) de l'envoyé spécial de Reuters

Il y a peu de témoins pour raconter ce qui s'est passé, mercredi soir 10 octobre, à Khorum, petit village

REPORTAGE

« Nous sommes des pauvres gens. Nous n'avons rien à voir avec Ben Laden »

de l'est de l'Afghanistan frappé par « le feu du ciel ». Peu de témoins parce que peu de survivants. Une chose est sûre, cependant : le petit hameau parsemé de huttes de boue séchée et d'enclos à bétail, situé à une soixantaine de kilomètres de Jalalabad, a été touché par un feu dévastateur. Selon les responsables talibans, Khorum a été dévasté par les bombardements de l'aviation américaine et quelque deux cents personnes auraient été tuées.

« Je demande à l'Amérique de ne pas nous tuer », a dit un habitant du village, Hussain Khan, en indiquant avoir perdu quatre enfants dans le raid auquel il a échappé en fuyant sa maison dès l'arrivée du premier avion. Au moins cent soixante corps ont été dégagés des décombres, ont rapporté les autorités. Dimanche, les villageois des environs s'employaient à rechercher d'autres victimes à l'arrivée sur place d'un groupe de journalistes venus du Pakistan à l'invitation des talibans. Les visiteurs étrangers ont été accueillis par des habitants en colère. Plus d'une centaine d'élèves d'une école coranique voisine les ont assésés en criant « A bas l'Amérique ! », « Vive l'islam ! » et « Nous sommes prêts pour le djihad (guerre sainte) ».

Il était difficile de dire si la manifestation était spontanée ou organisée, mais les sentiments exprimés étaient à l'évidence empreints de sincérité. « A bas l'Amérique ! », scandaient au passage des étrangers les villageois occupés à

fouiller les décombres de leurs maisons pulvérisées. Un vieil homme a, de son côté, ôté son turban en signe de déférence. « Nous sommes des pauvres gens, ne nous frappez pas, a-t-il demandé. Nous n'avons rien à voir avec Ben Laden. Nous sommes innocents. »

Des villageois ont raconté qu'entre vingt et vingt-cinq bombes ou missiles s'étaient abattus sur le village en deux vagues successives. « J'ai perdu mes quatre filles, mon fils et ma femme dans cette attaque », a déclaré, désespéré, un paysan, Toray, qui était absent de sa maison au moment des bombardements. Il tenait dans sa main un éclat d'obus sur lequel était inscrit au pochoir « bombe à ailerons », l'un des seuls objets retrouvés dans les décombres de sa maison.

DES QUESTIONS SANS RÉPONSE

Le village semblait hanté par la mort. Sous les décombres d'une maison, les restes d'un bras dépassaient d'une pile de briques. Une jambe avait été retrouvée tout près. Il y avait aussi un oreiller ensanglanté. Des carcasses de bétail gisaient dans les champs, recouverts d'une nuée de mouches.

Beaucoup de questions restaient malgré tout sans réponse. Les journalistes n'ont vu en effet qu'une douzaine de tombes fraîchement creusées, que les autorités ont dit renfermer les enfants tués pendant le raid. Il était difficile de savoir ce qu'étaient devenus les corps des autres victimes du raid.

La région de Jalalabad, proche de la frontière pakistanaise, est connue pour avoir abrité de nombreux camps d'entraînement de militants d'Al-Qaïda, l'organisation de Ben Laden. Les habitants de Khorum ont affirmé que leur village n'en abritait plus aucun. « Il n'y a aucune base militaire dans ce village », a déclaré Gul Mohammad. « Où est Oussama ? Il n'est pas là, alors pourquoi nous bombarde-t-on ? »

Zeeshan Haider

La meilleure chose qui puisse vous arriver.





40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

● La New Beetle 1.6 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio 4 HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

300 €/mois
1 967,87 F/mois

All you need is New Beetle**



**Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 (l/100 km) : 180 - 185. poids à vide minimal - maximal - cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,3 - 10,5 / 5,9 - 6,0 / 7,5 - 7,7 / CO₂ (g/km) : 180 - 185.

Pour une New Beetle 1.6, au prix catalogue de 17 299,94 euros (116 300,78 F) incluant un Contrat de maintenance de 929,94 euros TTC (6 100 F TTC) pour 50 000 km et 36 mois, tarif au 02/09/2001. Versement comptant de 3 627,87 euros (23 787,25 F). Financement Abrégé. Crédit de 14 102,07 euros (92 503,53 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 300 euros (1 967,87 F) puis 1 mensualité de 7 224 euros (47 386,34 F), qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit de 3 921,92 euros (25 726,13 F) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/10/2001, à l'Espace Suffren, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Bourseon 02600 Villers-Cotterêts - RC SOISSONS B 642 032 148.

*Au premier des deux termes éché, voir conditions générales en concession.

Huitième jour des frappes aériennes



Les commandants de l'Alliance du Nord redoutent d'être marginalisés

DJABAL UL-SARAJ

de notre envoyée spéciale

Une semaine après le déclenchement des frappes américaines, un flottement est apparu dans les rangs de l'opposition armée. L'Alliance du Nord avait guetté le début de la campagne aérienne comme le signal d'une action conjointe - Américains dans les airs, moudjahidins au sol - pour venir à bout du régime des talibans. Or les nuits de bombardement se succèdent sans que la ligne de front, au nord de Kaboul, n'ait été entaillée. C'est l'immobilité, en dépit d'une concentration indéniable de forces. Des centaines de combattants sont sortis, ces derniers jours, de la vallée du Panjir pour se tenir « en état d'alerte » et attendre l'ordre de l'assaut. Mais rien ne se passe.

FORCES DISPERSÉES

La frustration de certains commandants prêts à en découdre a éclaté au grand jour. « Le problème », a déclaré le général Babadjan, l'un des chefs militaires les plus sollicités par les médias internationaux car ses troupes sont déployées à l'aéroport de Bagram, position stratégique au nord de la capitale afghane, « est que Bush et Moucharraf (président pakistanais) ont un plan secret. C'est une honte pour les Etats-Unis que l'autorisation de bombarder (la ligne de front) ne soit pas donnée ».

L'allié américain n'a, selon lui, pas répondu aux attentes. Pire, il a cédé aux pressions d'Islamabad. « Le Pakistan a demandé aux Etats-Unis de ne pas bombarder les lignes de front pour que nous ne puissions pas aller vers Kaboul », dit-il, ajoutant avec défi : « Mais nous sommes grands, nous pouvons agir seuls. »

L'Alliance du Nord apparaît tiraillée, hésitante. Ses dirigeants doivent gérer la contradiction entre

les velléités va-t-en-guerre d'une partie de la troupe et les impératifs de la recherche d'une solution politique pour l'après-taliban. Elle doit aussi tenir compte de ses faiblesses sur le terrain. L'Alliance ne contrôle que 10 % du territoire national, ses forces sont dispersées dans plusieurs maquis, ses lignes d'approvisionnement sont compliquées. Et chacun convient ici que, en face, les talibans se sont appliqués à concentrer des forces pour bloquer toute avancée vers Kaboul.

Regroupement disparate de fac-

et non de considérations politiques », le principal porte-parole de l'opposition, le docteur Abdoullah, a déclaré, dimanche, à la BBC que l'entrée dans Kaboul devrait être précédée d'un accord sur la composition d'un pouvoir post-taliban et que « cela pourrait prendre un mois ». Il tenait ces propos à l'issue d'une réunion dans le Panjir avec des généraux de l'Alliance, qui auraient été priés de modérer leur impatience.

Le scénario évoqué, désormais, est celui d'une prise de Kaboul « de façon pacifique » au moyen d'un

« Entrer dans Kaboul sans combats, mais... »

A Gulbahar, localité située entre les gorges du Panjir et la plaine de Shomali qui mène vers Kaboul, le bazar connaît une affluente accrue. De nombreux combattants, rarement vêtus de treillis mais portant la kalachnikov, déambulent entre les échoppes, désœuvrés. Ils sont arrivés des montagnes plus au nord, où la fin de la récolte de maïs et des travaux des champs les a rendus disponibles pour partir combattre. Assis dans une salle de la madrasa où une foule de jeunes garçons chahuteurs récite des versets du Coran, le mollah Obaid ul-Rahman, chef spirituel local, donne son avis sur la situation : « Il serait mieux d'entrer dans Kaboul sans combats, et que la ville soit démilitarisée. Mais pour cela une condition doit être remplie : il faut être à 100 % certain que pas un seul terroriste, pas un seul taliban, ne s'y trouve. S'il y a tromperie, cette opportunité sera perdue ».

tions armées et de groupes ethniques minoritaires (Tadjiks, Ouzbeks, chiites Hazaras), l'Alliance du Nord souffre aussi de « l'absence de Massoud », glisse l'un de ses dirigeants. Il ajoute que si le commandant charismatique, mort dans un attentat en septembre, avait été là, « nous serions parvenus plus rapidement à certaines décisions politiques et militaires ».

Après avoir laissé entendre la veille que l'assaut sur Kaboul n'était « peut-être qu'une question de jours » et que la « décision serait prise en fonction de la situation militaire

déploiement de « forces de sécurité » composées de « deux mille policiers ». « Il ne serait pas bon de rentrer dans Kaboul avec des armes lourdes », dit le docteur Abdoullah. Derrière cette explication se trouve la peur de voir se répéter les « erreurs » des années 1992-1996. Les divisions entre factions moudjahidins, après la chute du régime communiste de Najibulah, avait débouché sur des combats d'une violence inouïe. Environ 25 000 personnes avaient trouvé la mort dans Kaboul et la ville avait été à moitié rasée par les bombes.

« Il sera impossible d'en finir complètement avec les talibans »

Un dignitaire afghan soufi appelle au dialogue avec le mollah Omar

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale
Chef de la confrérie religieuse soufi Naqshbandi, qui rassemble des millions d'Afghans, Ahmad

PORTRAIT

Cette homme de foi,
de trente-sept ans,
a l'espoir
de sauver son pays

Amin Mojadeddi a l'assurance tranquille des hommes de foi. A trente-sept ans, il est un héritier bien né. Son arrière grand-père

prit la tête de la lutte victorieuse contre les Britanniques en 1919. Son oncle Sibghatullah Mojadeddi fut le premier président éphémère de la sanglante république islamique des Moudjahidins de 1992 à 1996. Ahmad Amin Mojadeddi a encore l'espoir de sauver l'Afghanistan, pour peu que la guerre s'interrompe.

« Nous espérons qu'une autre chance sera donnée aux oulémas, aux chefs tribaux, aux gens d'influence, aux anciens, de se rendre auprès de mollah Omar (chef suprême des talibans) et de lui demander de trouver une solution », dit-il.

Compte tenu de son influence spirituelle auprès de nombreux hauts responsables talibans, Ahmad Amin Mojadeddi, qui vit normalement à Kaboul, a été appelé à participer, fin septembre, au rassemblement des oulémas qui ont demandé au millionnaire saoudien accusé d'être le commanditaire des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, Oussama Ben Laden, de quitter l'Afghanistan. « Pour les oulémas, Ben Laden est certes un frère dans l'Islam, un hôte de l'Afghanistan, mais s'il est coupable, ils le puniront », dit-il. « Lors de leur réunion à Kaboul, les oulémas ont clairement dit, si les Américains nous donnent des preuves de sa culpabilité, nous le traduirons en justice. »

« S'APPROCHER » DE LA CAPITALE

Selon ce chef militaire positionné à 40 kilomètres de Kaboul, l'opposition a pour tactique de « s'approcher » de la capitale, mais de ne pas y pénétrer par les armes : « Le Conseil (assemblée politique qui devrait compter 60 représentants de l'Alliance du Nord et 60 membres désignés par le roi exilé Zahir Chah, dont la création a été décidée le 1^{er} octobre à Rome) se réunirait alors dans la ville, et déciderait de la suite des événements. » Les soldats moudjahidins n'entreraient pas l'arme au poing dans Kaboul « car nous voulons que soient protégées les familles des talibans qui changeraient de côté », prétend-il.

Propos conciliants destinés à apaiser les craintes américaines sur les intentions de l'Alliance du Nord ? Va-tout diplomatique, au moment où les discussions sur l'après-taliban se tiennent à Islamabad ? La crainte d'être marginalisé sur la scène afghane existe, et il n'est pas exclu que des éléments radicaux souhaitent placer les Occidentaux devant le fait accompli d'un assaut militaire. Il reste que depuis deux ans la ligne de front n'a pas bougé au nord de Kaboul. L'Alliance n'était pas en mesure de l'enfoncer, et il faudra sans doute des tirs ciblés américains sur les positions des talibans pour la tirer de cette mauvaise passe.

Natalie Nougayrède

Issus des tribus pashtounes du sud et de l'est de l'Afghanistan, les talibans font partie intégrante de la société pashtoune, majoritaire en Afghanistan et, comme le dit Amin Mojadeddi, « ils ont des frères, des fils, des cousins, des frères qui vont se battre si des forces terrestres rentrent en Afghanistan ». Ahmad Amin Mojadeddi affirme avoir soutenu les talibans car « ils ont instauré la charia, apporté la paix, ramassé les armes, éradiqué l'opium ». « Notre façon de vivre est l'Islam et personne ne changera cela », dit-il.

LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION

Pour lui, le temps n'est pas à la recherche d'un gouvernement, mais à la recherche d'une solution « pour sauver le peuple Afghan ». « Si le roi (Zahir Chah) revient, ce sera sur les cadavres des civils Afghans », affirme-t-il avant d'ajouter : « L'alliance du Nord (opposition aux talibans) s'est sabordée elle-même en demandant l'aide de la Russie et de l'Amérique. Comment un être humain peut-il implorer des étrangers de bombarder sa terre », interroge-t-il, à l'unisson de très nombreux Afghans.

Très critique de l'ancien roi Zahir Chah, qui réside actuellement à Rome. « Il veut maintenant reconstruire le pays mais n'a rien fait pendant son règne ». Ahmad Amin Mojadeddi veut croire que le dialogue est toujours possible et que cette assemblée d'Afghans que l'ex-roi compte réunir, pourra convaincre mollah Omar de trouver une solution.

Pour l'instant toutefois, le mollah Omar reste confiant. Dans une nouvelle déclaration distribué par AIP (Afghan Islamic Press), il affirme : « Notre seul péché est d'avoir imposé la loi islamique dans notre pays et d'avoir ramené la paix aux déshérités. L'Amérique a attaqué l'Afghanistan sans fournir de preuves et pour couvrir l'échec de ses services de renseignements ».

Huit jours après le début des bombardements américains, les interrogations sur les buts véritables de la campagne américaine « Liberté immuable » se multiplient chez les Afghans et les Pakistanais. Les talibans résistent toujours alors que l'augmentation du nombre des victimes civiles renforce le sentiment anti-américain.

Françoise Chipaux

Quand un appel au djihad est commenté en direct de Washington

« C'EST un coup de fil chaud. Le premier entre Washington et Kaboul depuis le début de la crise du 11 septembre », s'esclaffe l'animateur d'Al-Jazira en appelant du bureau de



VU SUR AL-JAZIRA

Washington, où il anime un débat sur le bilan d'une semaine de guerre, Teysir Allouni, le correspondant vedette d'Al-Jazira à Kaboul. Cet humour particulier reflète bien l'état d'esprit général de la rédaction - ravie et très fière de pouvoir être à la fois à Washington et à Kaboul. Une preuve du traitement « juste et équitable » de la guerre que s'efforce d'avoir la chaîne.

C'est dans cet esprit que la télévision qatarie Al-Jazira a décidé de donner la parole à un représentant du camp américain après la diffusion du dernier message d'Al-Qaïda, samedi 13 octobre. Souleiman Abou Ghaïth, le porte-parole de l'organisation d'Oussama Ben Laden, apparaît cette fois dans un cadre un peu moins serré probablement pour qu'on puisse voir sa kalachnikov posée à sa gauche. Le Koweïtien déchu de sa nationalité a réitéré son appel au djihad, mais, dans ses menaces de morts ciblées, aucune allusion à l'anthrax et à la hantise du bioterrorisme.

Soulagé, David Mike, un ancien

fonctionnaire du département d'Etat de l'administration Clinton, pouvait démonter en direct de Washington, la vidéo de « propagande enregistrée quelque part » en Afghanistan : « Il paraît évident qu'Al-Qaïda tente par ce discours de provoquer une cassure entre les Américains musulmans et leur Etat, constate M. Mike. C'est clairement raté. Nos compatriotes musulmans sont 7 millions d'Américains qui ont librement décidé de rester dans leurs pays. Certains sont même engagés dans l'armée aux côtés des juifs, chrétiens et autres religions (...). Le porte-parole de la Qaïda, ajoute M. Mike, veut aussi dresser les peuples des pays arabes contre leurs gouvernements qui ont unanimement condamné le terrorisme. Le but d'Al-Qaïda et des talibans n'étant pas de renverser l'Amérique (...) mais d'installer dans les pays musulmans un ordre politique qui honnit le progrès. »

EN « CELLULE » À GENÈVE

Al-Jazira vient-elle d'offrir aux Américains leur première bonne communication de guerre en direction d'un monde qui leur échappe ? Après le stoïque Américain, la parole revient à un professeur de la philosophie musulmane à Londres. Au téléphone, l'homme a l'air terrifié par le message d'Al-Qaïda. « Des extrémistes ! Et le propre des extrémistes quand ils jouent les redresseurs de torts, c'est qu'ils ne voient jamais leurs torts à eux. Les bébés qui meurent de

faim ou de bombes en Afghanistan, c'est de la faute de l'autre ! Les problèmes qui s'abattent actuellement sur toutes les communautés musulmanes en Europe ou en Amérique, ils n'en ont que faire... Les démons de l'Amérique ont rencontrés les démons de l'extrémisme », s'étouffe le professeur Amar Anafakh.

En écho aux angoisses de l'universitaire arabe exilé à Londres, les JT diffusaient ce dimanche 14 octobre des reportages tournés à Kano, au Nigeria, pendant les affrontements religieux, mais aussi en Indonésie et dans la communauté chrétienne du Pakistan. Tard dans la nuit, un flash s'ouvre par une nouvelle surprenante : le correspondant à Bruxelles d'Al-Jazira est retenu dans l'aéroport de Genève où il était venu, muni de son passeport belge, couvrir un congrès de l'Organisation mondiale pour la santé.

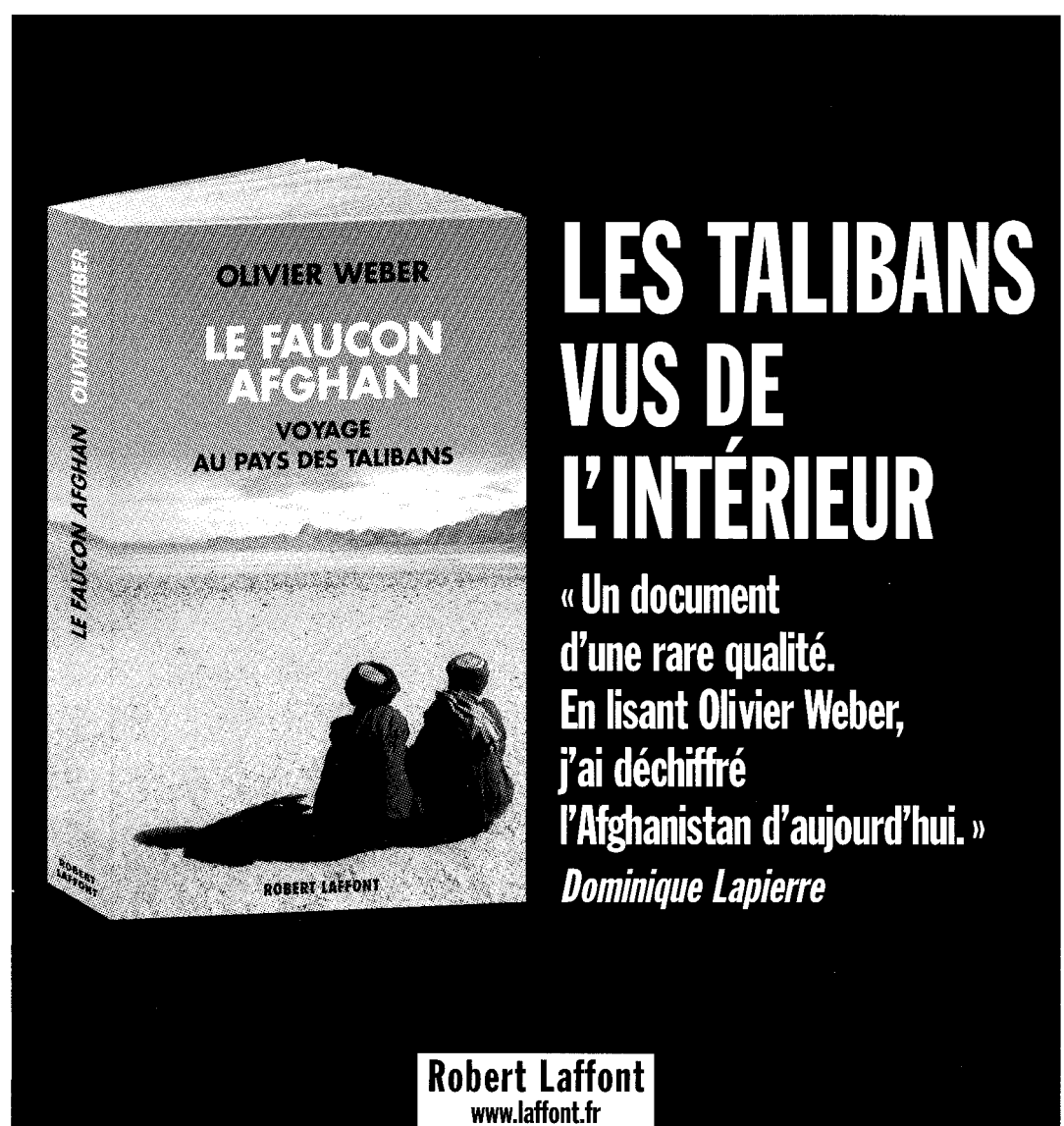
« Parce que vous êtes arabe ou parce que vous êtes d'Al-Jazira ? demande le journaliste de Doha.

- Je ne sais pas, les deux peut-être ; mais ils ne me disent rien. Je ne peux pas vous parler longtemps, je suis dans une cellule de l'aéroport...

- Une cellule ! Ils vous ont mis dans une cellule !

- Oui, et je n'ai même pas le droit de vous parler, je ne vais pas pouvoir abuser de la gentillesse du policier qui m'a autorisé à vous parler quelques instants... »

Tewfik Hakem



LES TALIBANS VUS DE L'INTÉRIEUR

« Un document
d'une rare qualité.
En lisant Olivier Weber,
j'ai déchiffré
l'Afghanistan d'aujourd'hui. »

Dominique Lapierre

Robert Laffont
www.laffont.fr

Dans le sud de l'Ouzbékistan, Termez tourne résolument le dos à la guerre

Les soldats américains sont invisibles et la frontière avec l'Afghanistan reste hermétiquement fermée

TERMEZ (sud de l'Ouzbékistan) de notre envoyée spéciale
Silhouettes de femmes courbées occupées à ramasser le coton dans les champs, embouteillages autour

REPORTAGE

« La guerre, vous la découvrez ; nous, cela fait des années qu'on sait qu'elle est là »

du marché, enfants en uniformes se rendant à l'école, vieillards en « tchapan » (pardessus) sirotant leur thé vert : Termez, ville paisible du sud de l'Ouzbékistan, située à moins de 10 kilomètres de l'Afghanistan, dont elle est séparée par les eaux boueuses de la rivière Amou-Daria, semble plus préoccupée par la récolte de l'or blanc ou par la prochaine célébration de sa fondation, il y a 2 500 ans, que par la guerre qui fait rage dans le pays voisin.

Le long des 137 kilomètres de frontière avec l'Afghanistan, fermée depuis l'avancée des talibans vers le nord en 1997, des barbelés ont été posés tandis que l'accès au « pont de l'amitié », symbole de la défaite de l'armée soviétique qui l'emprunta lors de son retrait en 1989, est, depuis peu, soumis à une autorisation du pouvoir local. Hormis la présence d'une multitude de correspondants étrangers, parqués dans l'unique hôtel de la ville qui affiche complet, rien n'indique à Termez que des combats ont lieu non loin de là entre les talibans et les troupes de Rachid Dostom – le chef de guerre d'origine ouzbèke – pour le contrôle de Mazar-e-Sha-

rif, dans le nord de l'Afghanistan. « Voyez-vous ici une situation de pré-guerre ? » ironise Ismail, qui tient une gargote non loin de l'aéroport. Ce soir, son restaurant affiche complet : le sous-chef du département régional de lutte contre la corruption fête la circoncision de son fils. Les invités dansent, la vodka coule à flot. « Il ne se passera rien en Ouzbékistan, notre frontière est bien gardée. La guerre, vous la découvrez ; nous, cela fait des années qu'on sait qu'elle est là », explique Niloufar, une impanteante mère de famille. Soudain, des tirs de mortiers se font entendre dans la nuit. « Ce sont nos militaires qui s'exercent sur un polygone de tir tout près, histoire de montrer qu'ils sont là », rassure Ismail. « Nous n'avons pas peur. Notre président a bien fait de donner nos bases aux Américains. S'il refusait, sur qui pouvions-nous compter pour notre défense ? », poursuit-il. L'assistance approuve d'un hochement de tête. Mais, ces militaires américains, personne à Termez ne les a vus. Des journalistes locaux affirment qu'une délégation étrangère est récemment venue inspecter le « pont de l'amitié », mais c'est tout. La dixième division de troupes de montagnes américaine, chargée d'éventuelles opérations de recherches et de secours, est, depuis son arrivée sur le sol ouzbèke, le 6 octobre, cantonnée à l'aéroport militaire de Khanabad, à plus de 200 kilomètres de là, un lieu qu'il est impossible d'approcher. Quant au passage en Ouzbékistan, les 4 et 5 octobre, du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, il a été mention-

né par les médias locaux comme une visite « en Asie centrale ». Une chose est sûre : personne ici ne souhaite rien voir passer par cette frontière : ni troupes, ni matériels, ni réfugiés. Le fait que de nombreux Afghans, d'origine ouzbèke, pourraient se trouver parmi ceux-ci n'émeut personne. Les autorités locales, qui, ces dernières années, ont eu fort à faire avec les extrémistes du Mouvement islamique d'Ouzbékistan, hébergé par les talibans, craignent trop les éventuelles infiltrations de combattants. Enfin, le pays ne s'est jamais laissé atten-

« Nous n'avons pas peur. Notre président a bien fait de donner nos bases aux Américains »

drir par le sort de sa minorité, présente dans les autres républiques d'Asie centrale. En avril 2001, une centaine de ressortissants tadjiks d'origine ouzbèke, qui s'étaient réfugiés en Ouzbékistan, ont été expulsés.

Tête de pont de l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979, Termez, ville de 100 000 habitants, tourne résolument le dos à la guerre. Cette ville de garnison était jadis, comme toutes les autres cités soviétiques, située aux frontières « fermées » à tous les non-résidents. Jouissant d'un statut spécial, la ville était prospère. « Du temps

de l'URSS, on avait tout ici : de la bière allemande, des marchandises importées que même notre capitale, Tachkent, ne voyait jamais. Après avoir transité par l'Afghanistan jusqu'ici, tout était envoyé à Moscou », explique un vieux paysan. « Ici, vous ne trouverez ni la division traditionnelle en "mahalle" [organisation de la société en quartiers propre à l'Asie centrale] qui existe à Tachkent, ni l'influence des confréries soufies, encore vivace à Boukhara par exemple », renchérit son fils.

Depuis la fermeture de la frontière en 1997, la ville, réputée pour ses fruits, ses légumes et son coton, végété. Son port fluvial pourrait toutefois connaître bientôt un semblant d'activité. En effet, c'est par là que les agences onusiennes et diverses ONG espèrent faire passer de l'aide en Afghanistan. Le relief très plat de la région et sa proximité immédiate de l'Afghanistan en font un accès facile pour l'acheminement de l'aide. Mais il faut pour cela que Mazar-e-Sharif, distante de 90 kilomètres seulement, passe aux mains du Front anti-talibans.

En attendant que les activités du port reprennent, le seul effet perceptible des frappes américaines, raconte un jeune rencontré dans une tchaikhana (maison de thé), est le « prix du gramme d'héroïne », passé, « de 500 som [3,5 francs soit le prix d'un paquet de cigarettes] à 1 000 som ». « La frontière a beau être fermée, la drogue nous arrive quand même par les montagnes tadjikes [qui bordent la frontière entre l'Ouzbékistan et le Tadjikistan] ».

Marie Jégo

Polémique entre Washington et Riyad sur la traque financière des terroristes

LA PUBLICATION, vendredi 12 octobre, par l'administration américaine, d'une nouvelle liste de 39 noms soupçonnés de commander ou de favoriser le financement d'activités terroristes a fait monter d'un cran la polémique qui empoisonne depuis quelques jours les relations entre Washington et Riyad. Les déclarations officielles américaines affirmant que la Maison Blanche « est très satisfaite » de la coopération saoudienne ne parviennent plus à dissimuler les doutes de Washington sur la réelle volonté du royaume de faire la chasse aux fonds d'Oussama Ben Laden et de son réseau Al-Qaïda.

Il y a quelques jours, certains conseillers de la Maison Blanche n'avaient pas caché leur agacement devant la réticence de Riyad à sévir contre les organisations caritatives islamiques et les institutions financières soupçonnées de fournir des fonds à Oussama Ben Laden et son réseau Al-Qaïda. Samedi, le prince Bandar ibn Sultan, ambassadeur du royaume aux Nations-unies, leur répondait indirectement en rappelant que « l'islam recommande l'aumône et la contribution des fidèles aux œuvres caritatives » et que Riyad n'avait « aucune preuve » que de l'argent destiné à Ben Laden ou Al-Qaïda provenait d'une des

organisations basées en Arabie saoudite. Samedi, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, s'insurgeait à son tour contre ce mauvais procès, réaffirmant que l'Arabie saoudite croyait fermement que « la lutte contre le terrorisme passe notamment par l'éradication de ses moyens de financement ». Il n'y a « aucune faiblesse » dans notre coopération « quel que soit le domaine dans lequel des demandes nous été formulées », ajoutait le prince.

NOUVEAU « COUAC »

La liste publiée par Washington a provoqué un nouveau « couac » entre les deux pays. Parmi les noms cités figure celui d'un homme d'affaires saoudien, Yassin Abdallah Al-Qadi, vice-président de l'entreprise commerciale Jamoum, basée

à Djeddah, dont le groupe comprend un hypermarché à Djeddah et des services bancaires islamiques. L'homme d'affaires a reconnu avoir dirigé une organisation caritative qui avait envoyé de l'aide et des fonds aux musulmans en Bosnie, au Kosovo et en Afghanistan. Et s'il a rencontré « à plusieurs reprises » dans le passé, à l'occasion de conférences religieuses, Oussama Ben Laden, il dément vigoureusement avoir un lien quelconque avec l'organisation Al-Qaïda.

Réunis pendant le week-end à Riyad, les ministres des finances des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) - Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite et Emirats arabes unis - ont réaffirmé leur détermination à lutter contre le blanchiment de l'argent et les fonds terroristes. Dimanche, le

Yémen a annoncé le gel les avoirs de quelques individus et parties dont les noms figurent sur la liste américaine bien que les investigations n'aient établi « jusqu'à présent aucune preuve sur des liens d'aucun de ces individus et sociétés avec des terroristes ». Parmi ces noms figurent ceux de négociants en miel, Al-Nur Honey Press Shops (alias Al-Nur Honey Center) et Al-Shifa Honey Press for Industry and Commerce. Citant des responsables américains, le *New York Times* avait affirmé, jeudi 11 octobre, que Ben Laden contrôlait un circuit de distribution de miel présent au Proche-Orient et au Pakistan, qui lui sert de couverture pour passer en fraude de la drogue et des armes.

Babette Stern

Le Yémen craint toujours d'être une cible de la riposte américaine

SANAA (Yémen)

de notre envoyée spéciale

La déclaration de l'ambassadeur américain à Sanaa assurant, le 3 octobre, que, « dans la guerre contre le terrorisme, le Yémen est un partenaire et non une cible », n'a pas calmé toutes les inquiétudes dans ce pays – le plus peuplé, et de loin le plus pauvre, de la Péninsule arabe – où des amis, des parents et des compagnons d'armes d'Oussama Ben Laden jouissent de sympathies à différents niveaux.

La « rue » yéménite, d'abord, vibre à l'unisson du monde arabe : les cassettes des paroles du chef d'Al-Qaïda sont vendues par des gamins aux carrefours de la capitale ; des imams appellent à soutenir les combattants de l'islam « victimes des juifs et des chrétiens » ; et le ministère des communications a dû ordonner aux opérateurs de téléphones portables d'interrompre leurs services de messagerie, piratés par des admirateurs d'Oussama Ben Laden dont le portrait apparaissait sur les écrans des appareils GSM. Mais les sympathies pour l'intégrisme, pour Ben Laden ou pour l'attitude de défi qu'il symbolise, existent aussi au sein même des trois grandes composantes d'un Etat jeune et faible. La première, l'armée du président Ali Abdallah Saleh a en effet intégré la plupart des « afghans » yéménites, revenus au pays à partir de 1989. Ils ont été suivis de milliers d'Arabes qui ont poursuivi au Yémen leur djihad afghan – toujours financés par Ben Laden – en

aidant le président à vaincre, en 1994, les socialistes de l'ex-Yémen du Sud. De même, dans les puissantes tribus du Nord, qui ont participé à ces combats, la fraternité d'armes et l'argent saoudien ont créé de fortes complications avec les islamistes. Lesquels se retrouvent au sein du parti d'opposition Islah, qui garde de fortes positions au sein du pouvoir yéménite auquel il a été, un temps, associé.

PRESSIONS ACCRUES

C'est pourquoi le président Saleh a dû jouer serré au lendemain du 11 septembre. Après avoir condamné les attentats commis aux Etats-Unis, il a ordonné la fermeture de l'université privée Al-Iman, vaste terrain clôturé à la sortie de Sanaa, avec quelques bâtiments flanqués de baraques où des milliers de Yéménites et d'étrangers s'adonnaient, officiellement, aux seules études islamiques. A mi-voix, des Yéménites précisent qu'ils pouvaient aussi s'entraîner dans les collines adjacentes où tiennent garnison les unités d'un demi-frère du président Saleh, le colonel Ali Mohsen Al-Ahmar – un des anciens bénéficiaires de l'aide de Ben Laden au djihad, béni par la CIA – contre les « marxistes » du Sud-Yémen. Un autre bénéficiaire fut Abdelmajid Al-Zindani, idéologue radical du parti Islah et recruteur de Yéménites pour l'Afghanistan, devenu recteur de l'université Al-Iman.

Dès l'annonce du renvoi dans leurs pays de 350 étudiants étran-

gers, le cheikh Al-Zindani a démenti la nouvelle, assurant qu'aucun n'avait été expulsé et que l'université n'avait pas été fermée par crainte de bombardements américains, mais que son ouverture avait seulement été « reportée d'un mois, pour envoyer les étudiants faire des exercices pratiques dans les villages ». De même, l'annonce que des dizaines,

Emeute islamiste à Kano, dans le nord du Nigeria

Des chrétiens ont été visés par les insurgés

UNE MANIFESTATION contre les bombardements américains en Afghanistan a déclenché, ce week-end, une vague de violences inter-religieuses, puis des combats de rue entre militants musulmans et l'armée, à Kano, la plus grande ville du nord du Nigeria.

Vendredi, après la grande prière, des centaines de jeunes se sont attroupés aux abords d'une mosquée du centre-ville, avant d'entamer une marche de protestation, aussitôt dispersée par la police à coups de grenades lacrymogènes.

Samedi, dès la matinée, des actes de pillage et des tueries ciblant des chrétiens, très minoritaires dans cette mégapole de plusieurs millions d'habitants, ont alors été perpétrés par des activistes se réclamant des « Musulmans révolutionnaires », un mouvement supposé obéir à un prédicateur islamiste longtemps incarcéré dans les années 1990, le cheikh Ibrahim El-Zak Zaki. Selon un expatrié résidant à Kano, joint par téléphone, « les islamistes, vite rejoints par une foule de pillards et de voleurs, s'en sont pris à tout ce qui leur paraissait chrétien », de la *Divine Librairie* aux sièges de deux journaux, *This Day* et *Vanguard*. Selon le même témoin, un millier d'insurgés, brandissant des portraits d'Oussama Ben Laden et scandant « Allah Akbar » ou « A bas les Américains mécréants » ont traversé la ville le long d'un axe central, Galadima Road, saccageant de nombreux magasins, mettant le feu à plusieurs bâtiments ainsi que de nombreux véhicules, dont des camions citernes. « C'était l'émeute, l'insurrection », a affirmé le témoin.

« Beaucoup de chrétiens, mais aussi des étrangers se sont réfugiés dans les casernes de l'armée. » L'ordre n'a été rétabli, progressivement, qu'après l'arrivée de renforts militaires, samedi soir. Les soldats avaient pour consigne de tirer à vue sur les manifestants. Dimanche, le calme revenu, un porte-parole de la police a fait état de treize morts, dont cinq parmi les émeutiers. Selon l'agence Reuters, il y en aurait près de deux cents. Trois églises, mais aussi une mosquée, auraient été détruites par le feu.

« Même si l'agitation a cessé pour l'instant, elle peut reprendre à la moindre occasion », a estimé l'expatrié joint par téléphone, dimanche soir. « Or, s'il y a encore des violences, tous les chrétiens originaires de l'est et du sud vont rentrer chez eux. Il y aura exode, puis des représailles contre les nordistes partout où ils sont minoritaires », affirme-t-il.

De plus en plus vive, la tension religieuse risque de plonger la République fédérale du Nigeria dans une nouvelle crise après la guerre sécessionniste du Biafra à la fin des années 1960.

Dans le pays le plus peuplé d'Afrique noire (120 millions d'habitants environ), le nord, islamisé depuis le début du XIX^e siècle, est en conflit ouvert avec les parties méridionales, où les chrétiens et les animistes sont plus nombreux que les musulmans. D'autant que plusieurs Etats du nord ont adopté, l'an passé, la loi coranique (charia).

En septembre, des affrontements interreligieux à Jos, dans le centre, s'étaient soldés par « au

Depuis un an, les heurts entre musulmans et non-musulmans ont fait plus d'un millier de morts

moins cent soixante-cinq morts », selon le bilan officiel. Des sources indépendantes avaient alors chiffré le nombre de victimes à plus de cinq cents.

Au total, depuis un an, les heurts violents entre musulmans et non-musulmans ont fait, sans conteste, plus d'un millier de morts. Et l'application de la charia exacerbe chaque jour un peu plus la polarisation religieuse du « géant de l'Afrique noire ». Ainsi, la condamnation à la mort par lapidation d'une jeune femme, enceinte à la suite d'un adultère, mardi 9 octobre à Gwadabawa, dans le nord, a-t-elle provoqué un sursaut des militants des droits de l'homme. Ceux-ci dénoncent la charia comme « une guerre menée à la constitution fédérale », qui consacre la laïcité de l'Etat.

La pression monte ainsi pour que le gouvernement central prenne des mesures coercitives afin de garantir sur toute l'étendue du territoire l'égalité devant la justice des citoyens, quelle que soit leur confession. Or, après un difficile retour à la légalité issue des urnes, en mai 1999, le président Olusegun Obasanjo, un Yoruba du sud mais musulman, n'a guère les moyens d'affronter le nord d'où sont originaires tous les dictateurs militaires l'ayant précédé au pouvoir depuis près de vingt ans.

Stephen Smith

Arrestation d'un beau-père d'Oussama Ben Laden

Ahmad Abdelfattah Al-Sada, soixante ans, ancien vice-gouverneur de la région de Ibb, à 120 kilomètres au sud de Sanaa, a été reconduit, début octobre, dans la cellule de la Sécurité politique où il avait été brièvement détenu, une première fois, au lendemain des attentats de New York, a rapporté, jeudi 11 octobre, le journal yéménite *Al-Ayyam*. Pour la simple raison qu'il a laissé, il y a plus d'un an, l'une de ses filles partir en Afghanistan pour devenir la troisième ou quatrième épouse d'Oussama Ben Laden. Celui-ci, dont le père est né au Yémen, avait déclaré en 1996 que, s'il devait un jour quitter l'Afghanistan, il irait trouver refuge dans les montagnes du Yémen – des régions échappant largement au pouvoir central –, que les autorités locales l'acceptent ou non. Aujourd'hui, les observateurs s'accordent cependant pour exclure toute possibilité de repli de Ben Laden au Yémen. Même avec une épouse yéménite.

voire des centaines, d'anciens « afghans » avaient été arrêtés après le 11 septembre, et expulsés s'ils étaient étrangers, a été mise en doute par des journalistes locaux.

Pourtant, aucun de ces « afghans » ou étudiants d'Al-Iman ne se risquaient à paraître au grand jour ou à parler à des journalistes. Et les arrestations se sont multipliées après l'annonce que les Etats-Unis pourraient attaquer d'autres

leurs pressions sur les autorités. Celles-ci auraient accepté de rouvrir l'enquête sur l'attentat-suicide commis il y a un an contre le destroyer *USS Cole* dans le port d'Aden, faisant 17 morts et 37 blessés. Les huit suspects détenus, dont sept seraient d'anciens « afghans », devaient être interrogés à la lumière des informations obtenues par les Américains liant l'attentat d'Aden à au moins un des suspects morts

dans les attaques du 11 septembre. Le Yémen a aussi accepté une « aide » américaine pour la sécurité de ses ports et aéroports, ainsi qu'une reprise du ravitaillement à Aden des navires de guerre américains. Mais les Etats-Unis en veulent plus, selon un diplomate américain au Yémen cité par l'agence AP. Notamment interroger directement des militaires et chefs religieux yéménites, obtenir les listes des « afghans » intégrés dans l'armée, de ceux qui ont été expulsés (plus de 4 000 ces dernières années) et des étudiants d'Al-Iman, ainsi que visiter les nombreux instituts islamiques du pays. Exigences qui fragilisent le président Saleh face à ses rivaux et alliés islamistes.

Ces derniers se sont abstenus, pour l'instant, d'organiser de grandes manifestations antiaméricaines. Ils partagent, selon des observateurs locaux, la crainte de subir des frappes au cas où des attentats seraient à nouveau commis au Yémen. Alors même, soulignent des diplomates européens à Sanaa, qu'il n'y a plus de cibles évidentes dans le pays (les camps d'« afghans » seraient aujourd'hui tous vides) et que le pouvoir semble faire tout ce qu'il peut contre d'éventuels terroristes. Y compris en annonçant, comme l'a fait vendredi un responsable à Aden, que « douze Arabes d'Afghanistan, entrés clandestinement au Yémen après le 11 septembre, sont activement recherchés »...

Sophie Shihab

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT
CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL SOCIAL

Nouvelles technologies de l'information et de la communication et travail social

APRÈS-VOIES 152 p., 21 € - 137,75 F

Rapport du Conseil supérieur du travail social

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

Éditions ENSP
École nationale de la santé publique
CS 74312 - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

L'Internet illimité pour tous grâce à vous

Paris, le 15 octobre 2001,

Monsieur CHIRAC
Président de la République

Monsieur JOSPIN
Premier Ministre

Monsieur FABIUS
Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur PIERRET
Secrétaire d'Etat à l'Industrie

Monsieur HUBERT
Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications,

Depuis des mois, vous affichez la volonté de réduire le fossé ou la fracture numérique. Depuis des mois, vous annoncez la démocratisation d'Internet en France. Depuis des mois, vous promettez aux Français, au travers de nombreuses déclarations, des forfaits d'accès illimité à Internet à moins de 200 francs par mois pour la rentrée 2001.

Pourtant, aujourd'hui, rien n'a changé et les centaines de milliers d'internautes qui ont signé notre pétition en mars dernier en faveur de l'Internet illimité ne comprennent pas pourquoi les promesses qui leur ont été faites sont restées lettre morte. Pendant ce temps, le retard de la France en matière d'accès à Internet s'accroît.

Est-ce une fatalité ? Heureusement non, mais cela pourrait le devenir si les prix de gros d'accès au réseau téléphonique de l'opérateur historique continuaient à être aussi élevés. En effet, une interconnexion forfaitaire pour Internet a certes été proposée, mais ses tarifs (plus de 50 % supérieurs en moyenne à ceux proposés en Grande-Bretagne) ne permettent pas aux fournisseurs d'accès de commercialiser des offres illimitées à moins de 300 francs par mois, ce qui est bien loin du tarif grand public attendu par tous.

Paradoxalement, France Télécom n'hésite pas à proposer avec succès aux internautes britanniques un forfait d'accès illimité à Internet à 130 francs par mois, en s'appuyant justement sur les tarifs d'interconnexion forfaitaire attractifs mis en place par l'opérateur historique britannique.

Des tarifs qui seront inscrits au catalogue d'interconnexion 2002 dépendront la démocratisation d'Internet en France et la fin du retard français. Ils devraient être approuvés dans les prochaines semaines. Pour que l'accès à Internet devienne enfin une réalité pour tous les Français, grâce à des tarifs abordables, nous avons besoin de votre soutien : votre intervention auprès de l'opérateur historique sera décisive.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications, à l'expression de notre haute considération.

Charles Beigbeder, PDG de Selftrade - François Benveniste, ancien PDG de Calvacom et ABCool - Jérémie Berrebi, PDG de Net2one.com - Patrick Bizot, Président de la Division Internationale de Clarins - Jean-David Blanc, Fondateur de AlloCiné - Yan-Philippe Blanc, PDG de Warner Music Group France - Isabelle Bordry, DG de Yahoo! France - Thierry Bouchard, Président de l'Association Promotion Internet Professions Libérales (API.PL) - Pierre Bouriez, PDG de Houra.fr - Jean-Luc Bravi, Président de Louis XIV-DDB - Michel Bré, DG de Nouvelles Frontières Online - Alexandrine Breton des Loÿs, DG de L'argus de l'automobile - Hubert Brin, Président de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) - Pierre Calmard, DGA de Carat Interactive - Guillaume de Charry, Président de l'Association Brokers On Line - Eric Clémenceau, PDG de Turner Broadcasting System France - Bernardo Gallitelli, PDG de Aniwa - Pierre Gaudet, DG France de Kelkoo - Florian Grill, PDG de Cospirit - Stéphane Guinet, Président d'Assurland Technology - Henri Lagarde, PDG de Royal Canin - Loïc Le Meur, PDG de Tekora - Thomas Le Thierry d'Ennequin, DG de Carat Prospective - Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières - Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal - Michel Meyer, PDG de Lycos France - Yves Naccache, PDG de Consors - Xavier Niel - Claude Palmieri, DG de Auchan Interactive - Didier Plasse, DG de ImmoStreet - Guillaume Poitrinal, DGA de Unibail - Louis Roncin, PDG de Direct Finance - Xavier Schallebaum, PDG de Contentis - Philippe Seignol, DGA de Carat Interactive - Stéphane Treppoz, PDG de AOL France.

Pour marquer votre soutien à l'IFI, rejoignez-nous sur le site www.ifi-France.net

Washington confirme être confronté à des actes de bioterrorisme

Le nombre de cas d'exposition à l'anthrax recensés sur le territoire américain atteignait douze lundi matin. Trois Etats sont concernés. Le ministre de la santé demande au Congrès de voter d'urgence des crédits spéciaux

WASHINGTON
de notre correspondant

Les informations diffusées, samedi 13 et dimanche 14 octobre, au sujet de la menace de contamination par l'anthrax ne permettent pas de se faire une idée précise de son ampleur ni de sa nature. Les tests pratiqués ont produit les résultats suivants : à Boca Raton, en Floride, cinq employés de la société American Media Inc. (AMI) ont été en contact avec l'agent infectieux, ces cinq cas s'ajoutant aux trois précédemment décelés ; à New York, un policier et deux laborantins ont été testés positivement, après qu'une employée de la chaîne de télévision NBC a présenté des symptômes d'anthrax cutané et qu'une de ses collègues a été mise en observation ; dans le Nevada, le produit contenu dans une enveloppe reçue par la société Microsoft Licensing a été identifié comme contaminant, au terme de tests contradictoires, mais les examens pratiqués sur six personnes ayant pu toucher cette enveloppe ont donné des résultats négatifs dans quatre cas.

Les méthodes de dépistage utilisées sont diverses. En Floride, après la mort, le 5 octobre, de la seule personne ayant développé la forme pulmonaire de la maladie, des biopsies des fosses nasales, pratiquées sur les quelque mille salariés de l'AMI,

ont révélé deux cas de personnes « colonisées », mais ne présentant aucun symptôme d'infection. Une deuxième série de tests a consisté à rechercher les anticorps dont la présence pouvait révéler une exposition à la bactérie : ce sont ces tests qui ont ajouté cinq personnes aux trois précédents cas d'anthrax apparus dans ce bâtiment. A New York, les trois cas révélés dimanche ont été décelés par des biopsies ; il s'agit, là encore, d'exposition à l'agent infectieux sans apparition d'aucun symptôme. A Reno, ce sont aussi des biopsies qui ont été pratiquées.

LE CHOIX DES CIBLES

Le premier élément de réponse à la question de l'ampleur du danger réside dans la technique employée par les agresseurs. L'envoi de poudre ou de granulés contaminés dans des enveloppes acheminées par la poste, crée un risque évidemment moindre que celui qui était redouté depuis les révélations sur les tentatives faites par les terroristes du 11 septembre pour se procurer des avions d'épandage de produits agricoles. Cependant, même limité, le risque est bien réel. Il est, en outre, imprévisible, aucune cohérence n'apparaissant clairement dans le choix des cibles. Enfin, l'agent infectieux employé peut être maîtrisé à

condition d'être décelé à temps, ce qui suppose que les services chargés de la détection et de l'analyse fonctionnent de façon satisfaisante sur l'ensemble du territoire.

L'origine de ces agressions reste du domaine de la conjecture. Les autorités n'ont pas avancé depuis

dit, à savoir que les complices des terroristes du 11 septembre n'ont pas été identifiés et peuvent donc être toujours présents sur le territoire américain. Le bâtiment du groupe de presse AMI, éditeur de journaux de caniveau, en Floride, est situé à quelques kilomètres d'une

venait de Malaisie, pays où des agents du groupe Ben Laden ont été repérés dans le passé. Le secrétaire à la santé, Thomas Thompson, interrogé dimanche par plusieurs chaînes de télévision, a dit : « C'est un agent biologique. C'est fait pour inspirer la terreur. C'est donc le premier cas de terrorisme biologique », mais il n'a exclu aucune hypothèse quant à l'origine de ces actes.

M. Thompson est critiqué pour ses premières déclarations, lénifiantes, sur l'anthrax mortel de Floride. Ses affirmations sur les stocks d'antibiotiques disponibles et sur les vaccins utilisables inspirent d'autant moins confiance qu'il a décidé de demander d'urgence au Congrès 1 milliard de dollars de crédits spéciaux pour lutter contre le terrorisme biologique.

La lenteur de réaction des services de police et de santé, en Floride et à New York, et leurs hésitations sur la conduite à adopter en matière de communication, suscitent aussi des inquiétudes. Dimanche soir, cependant, le docteur Jeffrey Koplan, directeur du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, assurait que la menace, telle qu'elle s'est présentée ces derniers jours, peut être parfaitement contrôlée par les autorités sanitaires.

Patrick Jarreau

Multiplication des alertes dans le monde

Comme aux Etats-Unis, les alertes aux attaques chimiques ou biologiques se sont multipliées dans le monde. En Australie, les consulats américain de Melbourne et britannique de Brisbane ont été évacués, lundi 15 octobre, après avoir reçu du courrier jugé suspect. Des alertes à la poudre blanche ont également été déclenchées au Mexique, au Brésil et en Autriche, avec l'évacuation d'un secteur de l'aéroport de Vienne. En Angleterre, la découverte d'une substance blanche sur le sol d'une crypte de la cathédrale de Canterbury a provoqué, dimanche, l'évacuation de l'édifice.

Plusieurs fausses alertes ont également mobilisé la police belge, et un avion de la Sabena assurant la liaison Helsinki-Bruxelles a fait, dimanche soir, l'objet d'une vérification approfondie. Toutes les analyses effectuées se sont révélées négatives. Aux Pays-Bas, l'inquiétude a provoqué une forte progression de la vente de masques à gaz.

que, le 12 octobre, le vice-président, Dick Cheney, a déclaré raisonnable de partir de l'hypothèse que ces actes sont liés aux attaques du 11 septembre et que leurs auteurs appartiennent au réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden. Dimanche, le ministre de la justice, John Ashcroft, a rappelé ce qu'il avait déjà

localité où certains auteurs des attaques sur New York et Washington avaient résidé et pris des leçons de pilotage. La lettre empoisonnée adressée à un présentateur de NBC News a été postée, le 18 septembre, du New Jersey, autre Etat fréquenté par les terroristes. Enfin, l'enveloppe reçue par Microsoft Licensing

En Floride, un lien a été établi entre deux des pirates de l'air et l'American Media Inc.

BOCA RATON (Floride)
de notre envoyé spécial

Vendredi, Hector Pesquera, l'agent du FBI spécialement détaché de Washington, se déclarait « heureux » de constater que les tests nasaux effectués sur 964 personnes, employés et visiteurs de l'American Media Inc. (AMI), ne révélaient aucune détection d'anthrax. Trois cas d'infection, dont un mortel, étaient jusqu'alors établis. Samedi, les tests sanguins ont révélé que cinq nouvelles personnes produisaient des anticorps réagissant à la bactérie, ce qui sous-entend qu'elles auraient pu être « exposées » à celle-ci. Cette découverte relance le mystère de la contamination au siège de la maison mère des tabloïds.

Jusqu'à présent, les enquêteurs n'ont trouvé aucune trace de la bactérie en dehors du clavier de l'éditeur photographique Robert

Stevens, décédé il y a dix jours, et de la salle du courrier. Or, selon une source de l'AMI citée par le *New York Times*, un employé de l'*Enquirer* dont le test sanguin a été positif aurait passé du temps dans la salle du courrier, le 19 septembre.

C'est à cette date, se souviennent plusieurs employés, qu'une lettre d'amour adressée à Jennifer Lopez et contenant de la poudre a été réceptionnée à l'intention du *Sun*, un des tabloïds de l'AMI. Selon un des dirigeants de l'entreprise, Robert Stevens aurait reniflé à l'intérieur de l'enveloppe, ce qui pourrait expliquer son infection par les poumons. Il semblerait que les enquêteurs fédéraux et les inspecteurs de la poste aient minimisé l'importance de cette lettre.

La présence, d'août à septembre, de sept pirates de l'air à Delray Beach, à quelques kilomètres du siège de l'American Media

Inc., nourrit les spéculations. Le FBI a confirmé dimanche soir que deux d'entre eux, Hamza Al-Ghamdi et Marwan Al-Shehhi ont loué un appartement par l'intermédiaire de l'agence immobilière Pelican Realty tenue par Gloria Irish, épouse du directeur du *Sun*. Il pourrait s'agir là d'une « simple coïncidence ».

QUESTIONS STUPIDES

Certains supermarchés de la région ont hésité à distribuer les tabloïds de l'AMI de peur que le papier ou l'encre ne soient infectés, avant que leurs directeurs ne comprennent qu'ils étaient imprimés à plus d'un millier de kilomètres de la Floride.

Habités à courir les mariages de célébrités, à colporter des rumeurs ou à imaginer des scénarios-catastrophes, les journalistes des tabloïds de l'American Media Inc.

essaient aujourd'hui de démêler le faux du vrai, de surmonter la peur, d'évaluer la menace et de faire preuve de rationalité : « On se contient. Je me rends compte que c'est assez difficile d'être infecté, il faut attraper dix mille spores, je crois », dit l'une d'elle. « Ça nous rend un peu nerveux, on a l'impression de vivre une loterie. Certains gagnent, d'autres perdent », explique un autre. Les rôles sont inversés : un journaliste a reçu un mail d'une rock star lui demandant des nouvelles de sa santé. D'autres se laissent interviewer et découvrent que certaines questions sont vraiment stupides.

The *Enquirer* annonce pour l'édition de la semaine prochaine la couverture complète de sa « propre expérience » avec photos et moments clés.

Dominique Le Guilledoux

Les médias en première ligne, à l'instar de Judith Miller, spécialiste de la guerre chimique

NEW YORK
de notre correspondant

Judith Miller, journaliste au *New York Times*, n'a pas la notoriété de Tom Brokaw, le présentateur vedette des informations du soir sur la chaîne de télévision NBC. Elle partage pourtant avec lui le douteux privilège d'avoir été la destinataire à New York d'une lettre soupçonnée contenir des souches de la maladie du charbon. Si M^{me} Miller est devenue une cible, elle le doit sans doute à la publication à la fin du mois d'août avec deux autres journalistes d'un livre très documenté sur la guerre bactériologique. *Germs : les armes biologiques et la guerre secrète de*

l'Amérique est devenu depuis les attaques du 11 septembre un best-seller. Le succès de l'ouvrage a propulsé Judith Miller sur tous les plateaux de télévision et l'a mise en danger.

« J'étais au téléphone, prenant au hasard le courrier fermé sur mon bureau à côté de l'ordinateur. Si je n'avais pas été distraite, je n'aurais sans doute pas ouvert une enveloppe sans adresse de retour et provenant de Saint Petersburg en Floride. (...) Cela ressemblait à du talc pour bébé. Un nuage blanc, de poudre qui sent bon, s'est échappé de la lettre, recouvrant mon visage, mon chemisier et mes mains. Les particules les plus lourdes sont tombées sur le sol, mon pantalon

et mes chaussures. Je pensais à un canular », raconte Judith Miller dans le *New York Times* du 14 octobre.

Testée à plusieurs reprises, la poudre reçue par M^{me} Miller ne semble pas contenir de spores, contrairement au courrier arrivé à NBC. Mais les études effectuées sur le contenu de l'enveloppe ouverte le 25 septembre par une assistante de Tom Brokaw s'étaient aussi révélées négatives.

« Peut-être c'était de l'anthrax, peut-être cela n'en était pas. Peu importe. C'est une façon très bon marché de répandre la terreur. Depuis 1998, je n'ai cessé de parcourir les usines qui appartiennent au complexe

soviétique de production d'armes bactériologiques. J'ai visité les laboratoires délabrés des villes autrefois secrètes et interrogé quelques-uns des dizaines de milliers de chercheurs soviétiques dont le travail consistait à perfectionner les armes de mort les plus vicieuses et les plus efficaces imaginées par le genre humain », ajoute Judith Miller. Son livre écrit avec Stephen Engelberg et William Broad, deux journalistes

« Par certains aspects, les Etats-Unis sont aujourd'hui moins bien armés pour protéger leur population qu'il y a un quart de siècle »

du *New York Times* spécialistes respectivement de la sécurité intérieure et des sciences, décrit un demi-siècle de recherche et de dissémination d'armes bactériologiques.

Tout commence vraiment avec le programme massif et secret de fabrication de souches lancé aux Etats-Unis dans les années 1950. A un moment même, les Américains envisagèrent d'utiliser de telles armes contre Cuba, mais décidèrent d'interrompre leurs développements en 1969 et signèrent le traité les bannissant en 1975. L'URSS, tout en ayant paraphé le même traité, poursuivit ses recherches et, en 1992, la CIA fut stupéfaite d'apprendre par un transfuge l'ampleur du programme soviétique qui ne fut interrompu qu'au début des années 1990. Avec le démantèlement des laboratoires, des centaines de scientifiques désœuvrés commencèrent

à être courtisés par l'Iran, l'Irak et la Libye, expliquent les auteurs.

Une nouvelle fois, le gouvernement américain fut surpris quand il découvrit après la guerre du Golfe l'ampleur et l'avancée des recherches et des productions existantes en Irak. Des dizaines de milliers de litres d'anthrax et de botulisme avaient été fabriqués et étaient pour partie prêts à être envoyés dans des missiles, des bombes et des obus. « Un sac de quelques kilogrammes d'anthrax peut tuer beaucoup de monde », écrivent les auteurs. Mais ils ajoutent que l'ingrédient majeur pour réussir une attaque biologique n'est pas d'avoir des laboratoires ou des microbes virulents, c'est le savoir-faire très particulier pour les utiliser – et il n'est pas très répandu.

Le chapitre le plus alarmant est sans aucun doute le dernier. Il détaille le manque de préparation des Etats-Unis face à une attaque bactériologique. Les auteurs révèlent que déjà, pendant la guerre du Golfe, le général américain Norman Schwarzkopf s'était retrouvé devant le choix impossible de protéger une partie seulement de ses troupes du fait du manque de doses de vaccin. Négligé par le gouvernement fédéral et par les autorités locales, le système de santé publique américain manque de moyens. Toutes les simulations d'attaques le montrent, il est rapidement débordé. « Par certains aspects, les Etats-Unis sont aujourd'hui moins bien armés pour protéger leur population qu'il y a un quart de siècle », écrivent les auteurs.

Eric Leser

★ *Germs : Biological Weapons and America's Secret War*, Judith Miller, Stephen Engelberg, William Broad. Simon & Schuster.

Un laboratoire de vaccins contre l'anthrax à Kaboul

LES RESPONSABLES du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont, dimanche 14 octobre à Genève, confirmé les informations publiées le même jour par *Le Journal du dimanche* concernant l'existence, à Kaboul, d'un laboratoire de production de vaccins contre la maladie du charbon (anthrax) financé par cette organisation humanitaire en liaison avec l'Organisation pour l'alimentation et la culture des Nations unies (FAO).

Fondée en 1997 pour un coût initial de 125 000 dollars, cette unité de production avait pour objectif la fabrication d'un million et demi de doses vaccinales destinées à protéger le bétail afghan contre cette affection bactérienne qui, dans ce pays, sévit sur un mode endémique. L'Afghanistan compte environ 15 millions d'agriculteurs ainsi qu'un cheptel de 30 millions de têtes, et la protection régulière des animaux d'élevage contre la maladie du charbon y est un élément important de l'aide au développement rural à laquelle, outre ses actions sanitaires, participe activement le CICR.

Le personnel de cette organisation humanitaire a été contraint de quitter l'Afghanistan le 16 septembre, cinq jours après les opérations terroristes de New York et de Washington. Le laboratoire se retrouve ainsi de facto aujourd'hui la propriété des talibans au pouvoir à Kaboul même si, à Genève, les responsables du CICR expliquent demeurer en contact quasi quotidien avec un vétérinaire afghan. Après avoir fait l'objet d'un cambriolage, l'unité de production serait aujourd'hui fermée. La matière première biologique nécessaire à produire un vaccin contre la maladie du charbon et le matériel nécessaire permettent-ils de fabriquer une arme bactériologique du type de celle qui semble depuis peu utilisée sur le territoire américain ?

Le CICR ne le pense pas, avançant deux types d'argument : la relative innocuité de la souche bactérienne utilisée et le caractère « rudimentaire » de ce laboratoire. Pour les experts de médecine vétérinaire et de bactériologie consultés par *Le Monde*, ces deux arguments sont très discutables. La souche utilisée, connue depuis plusieurs dizaines d'années sous le nom de code international 34F2 Sterne, se caractérise bien par une faible virulence, mais il est techniquement très facile de la « réactiver » et de lui conférer ainsi une nouvelle « agressivité » vis-à-vis de ses cibles naturelles que sont les mammifères. En dépit de son caractère « rudimentaire », l'unité de production vaccinale de Kaboul pourrait d'autre part servir à la mise en culture d'une forme sauvage, naturellement virulente, de *Bacillus anthracis*, ainsi qu'au conditionnement à des fins terroristes de quantités importantes de sa forme sporulée, hautement résistante.

« Une autre hypothèse, plus inquiétante encore, peut être raisonnablement envisagée », explique Bernard Vallat, directeur général de l'Office international des épizooties. Plus encore que les souches sauvages de la bactérie responsables de la maladie du charbon, on peut craindre l'usage qui pourrait être fait de souches manipulées et sélectionnées en laboratoire de manière à devenir résistantes aux différents antibiotiques actuellement efficaces dans le traitement de l'affection. » Or il est acquis que de telles souches ont été créées. La Grande-Bretagne a mené des recherches en ce sens et des chercheurs russes ont publiquement annoncé, en 1996, avoir réussi à créer une souche résistante à la fois à la pénicilline et aux antibiotiques de la famille des tétracyclines. Si l'on parvenait à ajouter une résistance aux antibiotiques du groupe des quinolones, la nouvelle souche poserait de considérables – et peut-être insurmontables – difficultés thérapeutiques.

M. Vallat précise d'autre part qu'à l'image de celle de Kaboul, de nombreuses petites unités de production de vaccin anti-charbon existent dans les pays en développement, sans que les organismes internationaux n'en connaissent de manière exhaustive ni le nombre ni les emplacements.

Jean-Yves Nau

NEUBAUER Peugeot 307. Actuellement chez Neubaauer.

Version 3 portes disponible immédiatement.

AGIT DIRECTEMENT SUR LA CONFIANCE.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Plus de deux cent mille personnes marchent pour la paix en Italie

Entre Pérouse et Assise, les manifestants se sont retrouvés sous des banderoles « non à la guerre, non au terrorisme », sans que le moindre incident ne vienne perturber le traditionnel défilé

ASSISE (Ombrie)
de notre envoyée spéciale
« 200 000 », « 300 000 », les quotidiens de lundi saluent avec leurs évaluations l'énorme succès de la veille, dimanche 14 octobre, de la « marche pour la Paix » entre Pérouse et Assise. Sur 24 kilomètres, plus de deux cent mille marcheurs ont dit « Stop à la guerre », exprimé qui ses doutes, qui son refus absolu face aux attaques menées depuis dix jours par les forces américaines et anglaises contre Ben Laden et ses supporters talibans. La route est celle qu'emprunta jadis Saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des Franciscains et prédicateur itinérant voué à la pauvreté. C'est depuis 1961, date de sa création par la gauche italienne, la route de cette marche pour la paix. Mais jamais, depuis la fin de la guerre froide, même pas lors des bombardements au Kosovo auxquels participait l'Italie, l'événement n'a connu une telle affluence.

Le rendez-vous national à Naples fin septembre avait réuni moins de dix mille manifestants, essentiellement des militants de Refondation communiste (extrême gauche) appuyés par quelques-uns de leurs alliés antiglobalisation du Genoa Social Forum (GSF). Dans la semaine qui a précédé la Marche d'Assise, se battre pour la paix est apparu encore plus problématique, la gauche parlementaire de la coalition de l'Olivier, au contraire des Verts et de Refondation, ayant voté aux côtés de la droite le soutien italien aux Américains dans leur chasse aux terroristes de Ben

Laden. Les divisions ont aussi déchiré les rangs catholiques, où se situe par tradition la seconde composante du mouvement pacifiste de la péninsule, le plus fort en Europe. Alors comment expliquer l'heureu-

tagone, et peu après devait rencontrer à la Maison Blanche George Bush Jr lui-même. « L'ami George », comme l'appelle volontiers Silvio Berlusconi, avait fait longuement attendre son accord pour cet-

tes alliés avec ses déclarations à Bruxelles sur la supériorité de l'Occident par rapport à l'Islam. Et son ministre de la défense Antonio Martino avait déclaré un peu vite qu'aucun soldat italien n'irait se battre en Afghanistan.

Contrairement aux commentaires de la presse de droite ce lundi, il n'y avait pas dans la marche une volonté massive d'afficher un anti-américanisme pur et dur : la prudence était de rigueur, au nom « des souffrances du peuple américain ».

« ENCORE UN MIRACLE... »

Des pacifistes du GSF, autour de Vittorio Agnoletto et Luca Casarini, fermement opposés à toute attaque, ont défilé au coude à coude aux côtés des pacifistes, nombreux, qui tout en exprimant leurs « doutes », ne rejetaient pas l'attaque américaine mais voulaient « qu'elle cesse maintenant ». Les « Non à la guerre, non au terrorisme » ont permis de ressouder les rangs. Personne n'a voulu taire son point de vue, la diversité était extrême puisque les divergences sont réelles et affichées.

Sans doute est-ce là le secret de

cette affluence record. Son message a fait mouche, en ces temps où, pour les gouvernants, il serait plus confortable de « parler d'une seule voix », comme l'avaient souhaité lors du débat parlementaire les dirigeants de l'Olivier.

A 5 kilomètres de Pérouse, au pont de bois de Ponte San Giovanni, des cris de « Honte ! Honte ! », « Assassins ! » ont d'ailleurs été lancés à l'adresse de Massimo D'Alema, ancien premier ministre de l'Olivier et actuel président des Démocrates de gauche. Mais contrairement aux Cassandre qui prédisaient une réédition des violences de Gênes, il n'y eut aucun incident : « Encore un miracle de Saint François d'Assise » plaisaient certains, qui n'ont pas apprécié le jugement porté la veille par le quotidien du Vatican, *l'Osservatore Romano*, qualifiant d'« indignes les divisions à propos de cette Marche ».

La diversité d'Assise a favorisé le débat pour la Paix : des rendez-vous ont été pris dans chacune des composantes de la « marche » pour dialoguer entre interventionnistes et pacifistes purs et durs.

Danielle Rouard

Cinq mille manifestants à Londres

Cinq mille personnes ont défilé, samedi 13 octobre, à Londres, de Hyde Park à Trafalgar Square, en chantant « Nous voulons la paix » et « Non à la guerre », afin de manifester leur opposition aux frappes en Afghanistan, a-t-on appris auprès de la police. « Travailleurs socialistes, combattez l'impérialisme américano-britannique, arrêtez cette guerre sanglante », pouvait-on lire sur une pancarte, tandis que d'autres manifestants se réclamaient de la Campagne pour le désarmement nucléaire (CND) avec des mots d'ordre comme « La CND dit non en mon nom » ou « La CND dit paix, justice pour tous ».

Des membres de la communauté musulmane participaient également à cette manifestation, notamment à l'appel du « Parlement musulman de Grande-Bretagne », l'une des associations modérées représentant la communauté. Sur le parcours du cortège, des policiers étaient postés devant les locaux d'American Airlines ou de McDonald's, mais aucun incident n'a été signalé. - (AFP)

se surprise des organisateurs qui avaient annoncé cent mille participants comme un plafond idéal ? Même le quotidien appartenant à la famille Berlusconi *Il Giornale* estime ce lundi à deux cent mille le nombre de marcheurs.

te visite, ce qui avait amené de nombreux commentateurs, à gauche comme à droite, à se demander si « L'Italie ne faisait pas figure d'allié de catégorie B ». Silvio Berlusconi avait refroidi plus d'un de

« L'AMI GEORGE »

Est-ce l'arrivée à Washington du chef du gouvernement italien, ce même dimanche au soir, pour une visite de « soutien total, voire de participation militaire, à l'effort de guerre américain » ? Vers 1 heure du matin, Silvio Berlusconi devait s'incliner devant les morts du Pen-

En Allemagne, les défilés n'ont rassemblé que 25 000 personnes

BERLIN
de notre correspondant
Ni la déroute ni le raz de marée qu'escomptaient, la veille, les organisateurs : la manifestation de Berlin contre l'intervention américaine au-dessus de l'Afghanistan a rassemblé, samedi 13 octobre, quelque 15 000 manifestants qui, avec poussettes, vélos, ballons décorés de la colombe blanche et banderoles, ont calmement défilé à travers la ville, convergeant de trois endroits différents vers la célèbre place de la Gendarmenmarkt, où a eu lieu un rassemblement.

Au même moment, d'autres manifestations moins importantes se tenaient à Stuttgart, dans le sud-ouest du pays, à Bonn, à Iéna, à Gera et à Munich. Dans toute l'Allemagne, estime la police, les défilés n'ont guère rassemblé plus de

dements américains et britanniques poussés par les pacifistes, de loin les manifestants les plus nombreux, répondaient ceux de l'extrême gauche, stigmatisant plutôt la « mondialisation », le « chômage », ou le « démantèlement des acquis sociaux ».

Un drapeau rouge à l'effigie désuète du président Mao voisinait avec des calicots dénonçant la guerre en général et l'OTAN en particulier, « à l'origine du terrorisme », assurait une pancarte. Seules quelques rares banderoles rejetaient dans le même opprobre les attentats du 11 septembre, qui paraissaient presque oubliés, et les bombardements américains qu'ils avaient provoqués.

Plusieurs des dix orateurs, qui, en fin de manifestation, se succédèrent longuement sur le podium drapé de noir, se cantonnèrent dans une veine antiaméricaine bien maîtrisée, l'un d'eux estimant même que le terrorisme n'était pour Washington qu'un prétexte pour intervenir en Afghanistan.

Les autres dénoncèrent les bombardements de civils, la « guerre barbare contre un peuple qui a déjà beaucoup souffert », les recours aux armes aux dépens de la négociation pour régler le problème du terrorisme et la décision du chancelier Schröder d'apporter l'appui, y compris militaire, de l'Allemagne à la coalition bâtie par Washington.

Les militants pacifistes, qui, en Allemagne, possèdent une authentique tradition, n'avaient pas à prouver qu'ils sont encore capables de se mobiliser. Mais, dans le climat actuel, où l'indignation provoquée par les attentats est forte, où la solidarité du gouvernement de Gerhard Schröder à l'égard des initiatives américaines suscite un large consensus, et où grandissent les incertitudes provoquées par une situation totalement nouvelle, la tâche était plus difficile qu'à l'ordinaire.

Les organisateurs de la manifestation de Berlin l'ont, malgré eux, bien exprimé qui, tout aussi dépassés que leurs concitoyens, n'ont réussi qu'à répéter les discours des manifestations précédentes. Ils étaient loin d'en avoir fini que la place était déjà largement clairessemée.

Georges Marion

Absence remarquée des Verts qui, non sans déchirements parfois, soutiennent la politique du gouvernement auquel ils participent

25 000 personnes, loin derrière les 100 000 qu'avaient cru pouvoir pronostiquer les organisateurs.

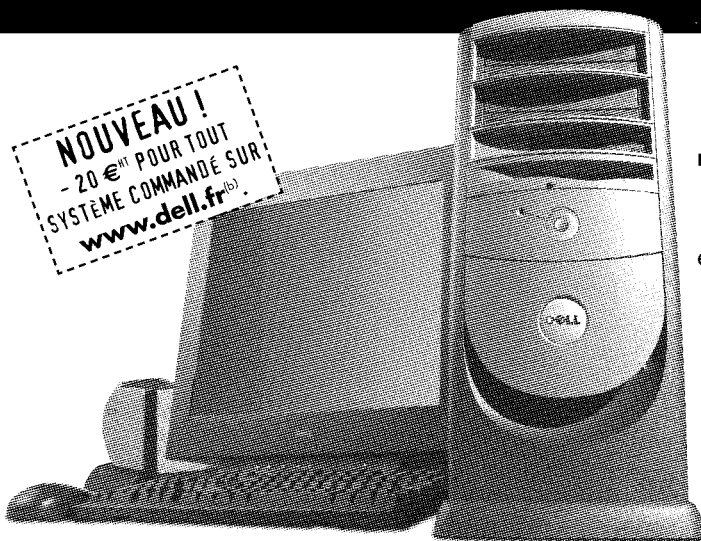
En début de semaine, plusieurs centaines de lycéens berlinois avaient déjà spontanément manifesté contre la guerre. Cette fois, cependant, le cortège avait été minutieusement préparé, précédé d'un appel de cent quarante organisations politiques, religieuses et associatives dans toute l'Allemagne.

En l'absence remarquée des Verts, qui, non sans déchirements parfois, soutiennent la politique du gouvernement auquel ils participent, le défilé a rassemblé toutes les sensibilités pacifistes et humanitaires du pays, auxquelles s'étaient jointes de nombreuses organisations politiques d'extrême gauche, dont les néocommunistes du PDS formaient les gros bataillons.

Aux slogans contre les bombar-



Chez Dell, le Dimension 4300 intégrant le processeur Intel® Pentium® 4 est à 7 240 FHT et ce 24h/24 et 7 jours sur 7. En direct.



NOUVEAU !
- 20 €* POUR TOUT
SYSTÈME COMMANDE SUR
www.dell.fr (b)

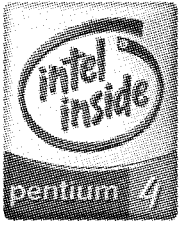
Grâce à la relation directe, bénéficiez au meilleur prix du nouveau Dell Dimension 4300 équipé du processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz et d'un lecteur-graveur CDRW.

7 240 FHT
1 103,73 € HT
8 659,04 FHT
Possibilité de financement : contactez-nous
Réf. 170-D1016B

- DELL™ DIMENSION™ 4300**
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz
- Châssis minitour
 - Chipset Intel® 845 à 400 MHz
 - 256 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
 - 128 Mo de mémoire SDRAM
 - Disque dur 20 Go
 - Carte vidéo NVIDIA GeForce 2MX AGP 4x avec 32 Mo de mémoire vidéo et sortie TV
 - Moniteur 17" Couleur
 - Lecteur - graveur CD RW 16x/10x/40x
 - Son intégré 64 Voix
 - Enceintes stéréo
 - Carte modem PCI 56 K V90
 - AOL pré-installé : totalement gratuit !
 - 20 Heures d'essai TOUT COMPRIS (Internet et téléphone inclus)
 - Intégrales Windows pré-installées (2 mois offerts)
 - Clavier, Lecteur de disquettes 1,44 Mo, souris Intellimouse
 - 4 ports USB dont 2 en façade, 4 connecteurs PCI, 1 connecteur AGP
 - Microsoft® Windows Millennium Edition
 - Microsoft® Works Suite 2001*
 - Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

KODAK EZ200
Webcam
+ appareil photo vidéo numérique
749 FHT 114,18 € HT

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



TOUS LES AVANTAGES DE LA RELATION DIRECTE	ASSISTANCE	MAINTENANCE	INTERNET
	Vous en bénéficiez avant, pendant et après votre achat. Votre conseiller Dell possède toutes les compétences pour vous guider.	Assurez la maintenance de vos équipements tout au long de leur durée de vie jusqu'à 24h/24, 7j/7 grâce à l'expertise de nos techniciens.	Découvrez toutes les semaines sur www.dell.fr nos offres exclusives et configurez sur mesure le produit de votre choix 24h/24, 7j/7.

Offre valable jusqu'au 31/10/01, dans la limite des stocks disponibles. Prix, logos et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offre soumise aux conditions générales de ventes et de services de Dell. Malgré notre vigilance des erreurs de prix et/ou de spécifications peuvent s'être glissées dans ce document. Dell vous prie de l'en excuser et vous en prévenir le plus tôt possible. (a) Accès Internet AOL : offre d'essai comprenant 20 heures gratuites (accès Internet + télécommunications) à utiliser dans les 30 jours suivant la première connexion. Offre réservée aux personnes majeures disposant d'une CB et d'un compte bancaire, réservée à une per foler en France métropolitaine. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle AOL. Valable jusqu'au 31/01/2002. (b) Cette réduction est applicable à chaque système Dell commandé sur le web. Dell se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans avis préalable.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h **0 825 387 196** (0,98 FHT/mn)
Fax : 0 825 004 701

Configurez et achetez directement sur le site : www.dell.fr
24h sur 24h, 7j sur 7



Retour en force des péronistes au Congrès argentin

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Dans le contexte d'une crise économique et sociale sans précédent, les élections législatives et sénatoriales qui ont eu lieu, dimanche 14 octobre, en Argentine, renforcent le climat d'incertitude politique avec une cuisante défaite de l'Alliance de centre-gauche au pouvoir depuis bientôt deux ans et un retour en force du Parti justicialiste (opposition péroniste). Les péronistes, qui l'ont emporté dans l'ensemble du pays et notamment dans la province de Buenos Aires, qui rassemble près d'un tiers de la population, devraient désormais contrôler les deux Chambres. Mais le fait le plus significatif, dans un pays où le vote est obligatoire, est le record historique du taux d'abstention ou de bulletins nuls, notamment dans la capitale (plus de 27 %), mais aussi dans la province de Buenos Aires (23 %), témoignant de la colère des citoyens à l'encontre de la classe politique et d'un profond découragement face à la récession et ses dramatiques conséquences sociales.

24,8 millions d'électeurs étaient appelés à renouveler la moitié de l'Assemblée fédérale (127 des 257 sièges) et la totalité du Sénat (72 sièges). Même si l'Alliance (regroupant le Parti radical et le Front pour un pays solidaire, Frepaso) continue officiellement d'exister, les divisions au sein du gouvernement et l'absence de leadership du président Fernando de la Rúa (radical) ne font qu'aggraver le scénario de crise.

DURE CAMPAGNE

Dans la capitale, le représentant de l'Alliance, Rodolfo Terragno (radical), ancien chef de cabinet (premier ministre), est arrivé en tête après avoir mené une dure campagne contre la politique du ministre de l'économie, Domingo Cavallo et la « dictature des usuriers ». Formé il y a un mois et demi par une députée dissidente de l'Alliance, Elisa Carrio, le parti Alternative pour une république d'égaux (ARI), dont le principal étendard est la lutte contre la corruption, apparaît comme la troisième force politique du pays.

Si des changements ministériels sont plausibles, on s'attend également à l'annonce de nouvelles mesures d'ajustement alors que depuis l'arrivée au pouvoir, fin 1999, de l'Alliance, sept plans d'austérité ont échoué pour sortir l'Argentine du marasme. Un Argentin sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté.

Christine Legrand

Tsahal a commencé à se retirer des quartiers réoccupés d'Hébron

La rencontre, lundi, à Londres, entre Yasser Arafat et Tony Blair pourrait précéder la première entrevue entre le chef de l'Autorité palestinienne et le président américain, signe d'une volonté de rééquilibrage de la politique de Washington au Proche-Orient

Des soldats et des blindés israéliens se sont retirés, lundi 15 octobre, de deux quartiers palestiniens de la ville d'Hébron, en Cisjordanie. Hébron, fréquent théâtre d'affrontements depuis le début de la deuxième Intifa-

da, il y a plus d'un an, compte quelque 120 000 Palestiniens et environ 400 colons juifs. Dimanche, des responsables de la sécurité des deux parties avaient tenu plusieurs réunions, quelques heures après qu'un mili-

tant du Hamas, Abdelrahmane Hamad, eut été « liquidé » par l'armée israélienne à Kalkilya, dans le nord de la Cisjordanie. « L'accord est très précis, à savoir que les forces [palestiniennes] vont remplacer nos forces.

Elles prendront l'entière responsabilité d'assurer le calme intégral », a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères. Le chef d'état-major israélien n'approuve pas ce retrait.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La politique des « petits pas » a permis, lundi matin 15 octobre, l'évacuation par les blindés de l'armée israélienne de deux quartiers situés en zone autonome palestinienne, à Hébron. Ces quartiers surplombant le centre-ville, où sont installés quelques centaines de colons extrémistes, au cœur de la plus grande agglomération de Cisjordanie, avaient été réoccupés le 5 octobre, après des tirs palestiniens sur des pèlerins juifs, à l'occasion de la fête de Succot, qui avaient fait deux blessés. Six Palestiniens avaient été tués au cours des affrontements qui s'étaient ensuivis.

Ce retrait, conditionné à l'engagement de l'Autorité palestinienne de faire cesser les tirs, ainsi que d'autres mesures d'allègement du blocus imposé aux zones palestiniennes, ont été arrachés de haute

lutte par le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, au premier ministre, Ariel Sharon, qui n'en voulait pas. M. Pérès, aidé par la réduction sensible des accrochages armés entre Palestiniens et Israéliens, a pu convaincre M. Sharon et présenter dans l'après-midi ces premières mesures aux négociateurs palestiniens Saëb Erekat et Ahmed Qoreï.

La décision de retrait des deux quartiers de Hébron n'a pas été sans provoquer une crise ouverte d'une rare violence entre le gouvernement israélien et l'armée. Dans la matinée, le chef d'état-major israélien, le général Shaul Mofaz, avait en effet exprimé publiquement son opposition à une telle perspective. Le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer, « faucon » travailliste, a vivement condamné une « intrusion dans le domaine politique, inadmissible dans une société démocratique », évoquant même le

limogeage du général Mofaz. Le ministre a enfin mis le militaire aux arrêts médiatiques, en lui interdisant jusqu'à nouvel ordre d'accorder des interviews. Il y a quinze jours, M. Pérès avait déjà mis ouvertement en cause le chef d'état-major adjoint de Tsahal, suspecté de vouloir compromettre la fragile cessez-le-feu proclamé le 18 septembre par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

ENTRAVES À LA PRESSE

Cette politique des « petits pas » a déjà produit, par le passé, des effets sur le terrain. Avant Hébron, ce type de médiation a permis une certaine neutralisation de deux « points chauds » de l'Intifada, celui de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza et la zone de combat entre le quartier israélien de Gilo, à Jérusalem, construit sur une zone annexée en 1967, et la ville palestinienne de Beit Jala, près de

Bethléem, en Cisjordanie. Pour autant, les opérations palestiniennes de harcèlement de l'armée israélienne n'ont pas totalement cessé. De même, Tsahal s'est à nouveau illustrée en assassinant, dimanche, un activiste du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Abdelrahmane Hamad, présenté par M. Sharon comme l'instigateur de l'attentat-suicide qui a fait 21 morts à l'entrée d'une discothèque, à Tel Aviv, le 1^{er} juin.

Au cours de sa rencontre avec les négociateurs palestiniens, M. Pérès a, une nouvelle fois, mis l'accent sur les arrestations d'activistes du Hamas et du Djihad islamique, assurant qu'il ne s'agissait pas d'une mesure de « punition », mais de « prévention » d'éventuels attentats. Les négociateurs lui ont répondu que l'Autorité palestinienne se montrerait plus coopérative en cas d'allègement des bouclages des zones autonomes. Les Palestiniens

ont par ailleurs multiplié les entraves à la presse dans la bande de Gaza, en empêchant notamment la couverture d'une manifestation du Djihad islamique et en interpellant brièvement trois journalistes étrangers. L'Autorité avait déjà interdit l'accès de Gaza à la presse étrangère pendant trois jours, du 8 au 10 octobre, à la suite d'affrontements sanglants entre des étudiants et des forces de l'ordre.

L'accord obtenu sur Hébron a précédé de quelques heures la rencontre prévue à Londres entre M. Arafat et le premier ministre britannique, Tony Blair. Elle pourrait précéder la première entrevue entre le chef de l'Autorité palestinienne et le président américain, signe d'une volonté d'un rééquilibrage, au moins symbolique, de la politique américaine au Proche-Orient.

Gilles Paris

L'annonce du prochain mariage de Mohammed VI lève une hypothèque au Maroc

C'ÉTAIT devenu une affaire d'Etat embarrassante. Depuis des mois, des responsables marocains évoquaient, à mots couverts, la « fragilité des institutions » du royaume en faisant allusion au célibat prolongé du roi Mohammed VI, le « commandeur des croyants », et à l'absence d'un héritier en ligne directe. A titre de comparaison, deux ans après être monté sur le trône alaouite, Hassan II avait déjà deux enfants. En rendant publics, vendredi 12 octobre, par un communiqué de la Maison royale, ses fiançailles, célébrées le même jour, et en annonçant son mariage en début d'année prochaine, le roi Mohammed VI, trente-huit ans, a soulagé les autorités et probablement conforté le trône. La nouvelle a été accueillie « dans la joie, le bonheur et la liesse », commentait, samedi, le quotidien officiel du Palais, *Le Matin du Sahara et du Maghreb*.

Rien n'a filtré concernant la future épouse, Salma Bennani. Après quelques phrases du Coran, le communiqué officiel se contente

d'indiquer le nom de son père – un banquier, selon des sources officieuses – et celui de sa mère, qui est décédée. Le changement est pourtant notable d'un souverain à l'autre. Le mariage de Hassan II n'a jamais fait l'objet d'une annonce officielle et, son épouse, Latefa, la « mère des princes » – c'était son titre officiel – est restée, tout au long du règne, une personne anonyme vivant au milieu des autres femmes du harem. Pratiquement aucun Marocain ne connaît son visage. L'existence de Latefa n'a été révélée – indirectement – qu'avec la naissance du premier enfant du couple royal, la princesse Lalla Meryem, au début des années 1960.

La fiancée de Mohammed VI – plus jeune que lui de quatorze ans – serait originaire de Fès, la ville d'où sont issues beaucoup de grandes familles marocaines, dont celle des Bennani. Informaticienne de formation, Salma Bennani aurait travaillé jusqu'à ces derniers mois à l'ONA, le plus important groupe privé du royaume, dont la famille royale est

le principal actionnaire. Elle était au côté de Mohammed VI l'été dernier au cours de la fête donnée par le monarque à l'occasion de son anniversaire.

Alors que le Palais venait d'annoncer les fiançailles de Mohammed VI, ce dernier présidait l'ouverture de la session parlementaire. Dans son discours, le monarque a annoncé la tenue d'élections législatives en septembre 2002. Elles doivent être « transparentes, crédibles et loyales », a tenu à indiquer le monarque. Le scrutin précédent, organisé en 1997, sous l'égide de Hassan II, avait vu l'arrivée d'un gouvernement d'alternance et la nomination d'un premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi.

Dans son discours, Mohammed VI a fait allusion à la situation internationale « délicate » et il a redit sa « solidarité absolue » avec la communauté internationale pour « combattre le terrorisme ». Cette prise de position intervient alors que, selon différentes sources, les responsables des services secrets de

plusieurs pays arabes se sont rencontrés ces derniers jours à Fès à la demande des Etats-Unis et avec une participation saoudienne. Aucune information n'a filtré sur le résultat de la rencontre.

Sur le campus de l'université de Rabat, une manifestation de « solidarité avec le peuple afghan » et contre « le terrorisme des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et d'Israël » a réuni, vendredi, selon l'agence espagnole Efe, près d'un millier d'étudiants. Il s'agit de la première réaction de ce type dans le royaume. La manifestation était organisée à l'appel du Conseil panarabe islamique (CPI). Ses responsables marocains auraient pris contact avec les formations politiques et les syndicats du royaume pour organiser une marche qui condamnerait aussi bien les attentats du 11 septembre que les attaques contre l'Afghanistan et la politique israélienne.

Jean-Pierre Tuquoi

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République

« Il serait souhaitable qu'un Français préside la Convention sur les institutions européennes »

BRUXELLES

de notre bureau européen

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, Valéry Giscard d'Estaing souhaite qu'un Français préside la Convention chargée de préparer une nouvelle réforme des institutions européennes, et manifeste son intérêt pour la présidence d'un tel organisme. Plutôt que la Commission de Bruxelles, il souhaite, en outre, que ce soit le Conseil

des ministres qui devienne le siège du futur exécutif européen.

« Il se dit de plus en plus que vous êtes candidat à la présidence de la Convention... »

– Je n'ai rien à dire à ce sujet, sauf deux choses. La première est qu'il y a eu un intérêt manifesté, avec des raisons tout à fait justifiées, pour le choix de Wim Kok, le premier ministre néerlandais. Mais il a décliné, pour des raisons politiques, car il est en fonction jusqu'au printemps 2002, et donc cette candidature, qui est apparue à un moment comme une bonne solution, n'est plus retenue. Je crois en tout cas qu'il est bon pour la France que le président soit une personnalité française. Or, il y a plusieurs personnalités françaises qui ont une grande expérience européenne.

– Vous et Jacques Delors, par exemple...

– Non, enfin oui, par exemple. Mais ce n'est pas limitatif : Raymond Barre a une grande expérience européenne. Pourquoi ce choix d'un Français ? Parce que le précédent président d'une convention [celle qui avait été chargée, avant le traité de Nice, de la Charte des droits fondamentaux], c'était M. Herzog, ancien président de la République fédérale d'Allemagne, et qu'il ne faudrait pas qu'on s'habitue à ce que la France soit trop absente de ces procédures. Personnellement, je n'ai pas dit un mot. Si la question a été évoquée, c'est par des parlementaires, non par moi. Et je n'ai pas répondu...

– Mais vous n'êtes pas hostile à cette éventualité ?

– Je ne fais pas acte de candidature, mais ma participation à ce débat montre que c'est un sujet dont je pense que c'est un sujet important et intéressant.

– Reste que si on place une personnalité trop en vue, trop politique, cette convention va acquérir un poids trop fort, ce qui n'est pas forcément le vœu de certaines capitales...

– C'est la raison pour laquelle un certain nombre de gens s'interrogent sur ce point. Parce que si la Convention fait des propositions importantes et que celles-ci sont bien accueillies par le Parlement européen, par les médias, et ainsi de suite, elle aura une force par elle-même. Je pense que c'est l'utilité de cette démarche, parce que sinon, pourquoi l'entreprendre ?

« Si la Commission devait devenir le gouvernement, il faudrait changer sa composition et son fonctionnement »

– Il ne semble pas que le gouvernement français soit très enclin à pousser une candidature française...

– Il ne semble pas, mais enfin, il faut lui poser la question.

– Pensez-vous qu'à l'avenir, ce soit le Conseil et non la Commission qui doive devenir l'exécutif européen ?

– Je le pense depuis la création du Conseil européen et, à l'épo-

que, Jean Monnet m'avait donné raison, alors qu'il pensait à l'origine que c'est la Commission qui deviendrait le gouvernement européen. J'aurais souhaité que le Conseil européen devienne une institution plus banalisée dans la vie de l'Union. Il y a une solennisation de ces conseils, qui rend l'exécutif très marqué par les apports nationaux. Si la Commission devait devenir le gouvernement, il faudrait changer de fond en comble sa composition et son fonctionnement.

» Aucun gouvernement ne peut être composé comme on a décidé à Nice que serait composée la Commission, c'est-à-dire avec un commissaire par Etat. S'il y a un gouvernement de l'Europe, ce sera un gouvernement politique. Il aura une majorité, une opposition. Il devra être choisi d'une façon semi-collégiale, comme le gouvernement britannique ou allemand, mais il ne peut pas être une simple addition de choix individuels.

– L'Europe doit-elle devenir une « Fédération d'Etats-nations » ?

– Cette formule ne sera acceptée ni par les uns ni par les autres. Fédération veut dire qu'il y aura un chapeau fédéral sur tout. Mais il n'y a pas de consensus sur ce point en Europe. Et utiliser la formule « Etats-nations » revient à décrire les Etats comme inaltérables.

» J'utiliserais donc plutôt le terme d'« Union d'Etats à compétences fédérales ». Il ne s'agit pas d'une fédération, mais d'une union d'Etats qui mettent en commun les compétences fédérales. Ils ont mis en commun la monnaie, le commerce international, la concurrence. S'y ajoutera un jour la politique extérieure. L'évolution logique serait que les personnalités exerçant la compétence fédérale deviennent membres de l'exécutif et donc du conseil. Le futur Javier Solana [Haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité commune] devra être

membre du conseil. Le futur président du conseil des ministres de la zone euro aussi.

– En privilégiant le Conseil au détriment de la Commission, vous allez l'encontre de ceux qui se réclament de la « méthode Monnet », ou méthode communautaire.

– C'est un grand problème. La première question à se poser est de savoir si l'on veut un système qui conserve une dynamique d'intégration ou si l'on veut bâtir un grand ensemble économique géré par des institutions communes, le reste étant du ressort d'une coopération intergouvernementale. Dans ce dernier cas, le rôle de la Commission n'est pas considérable. Elle garde son rôle et gère un certain nombre de politiques communes, comme la concurrence ou la politique agricole commune. Dans la première hypothèse, la Commission resterait moteur de l'intégration et aurait un rôle beaucoup plus important. La deuxième question est de savoir si, avec l'élargissement, il faut étirer les anciennes institutions pour tâcher de les plaquer sur une Europe élargie, ou s'il faut redéfinir les institutions. Là aussi, il faut voir. »

Propos recueillis par Arnaud Lepermentier et Laurent Zecchini

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu
Accredited Programs*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-40 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 18 séminaires mensuels à Paris

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

On Line programs : ieMBA - MBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu

ISM

DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Tailleur

Hommes et Femmes
Depuis 1894

Chemises sur mesures

2ème pantalon offert
DERNIERE SEMAINE

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

GAP

www.gap.fr



EMPORIO  ARMANI
OROLOGI

MATIGNON Directeur du cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck dresse, dans un livre à paraître le 18 octobre, un réquisitoire contre la cohabitation. ● INTITULÉ *Matignon Rive gauche, 1997-2001*, son

résumé détaille les « risques » que le partage du pouvoir exécutif fait courir, selon lui, à la France. ● IL ACCUSE notamment Jacques

Chirac d'avoir plusieurs fois cherché à piéger le premier ministre et d'avoir manqué à la « solidarité officielle » sur le terrain de la politique étrangère. ● CE LIVRE, qui établit

aussi le bilan de l'action du gouvernement, apparaît comme le premier acte public de la candidature présidentielle de M. Jospin. ● DANS L'ENTRETIEN qu'il a accordé au *Monde*

– et dont le texte a été relu par le premier ministre –, M. Schrameck espère « de tout cœur que M. Jospin sera candidat ». « Il est aujourd'hui le mieux placé », écrit-il dans son livre.

Le directeur du cabinet de M. Jospin ouvre le procès de la cohabitation

Dans un livre à paraître jeudi 18 octobre, Olivier Schrameck raconte, de l'intérieur, quatre ans et demi de gouvernement et de « guerre de tranchées » contre l'Elysée, déplorant la division de l'exécutif. Le principal collaborateur du premier ministre appelle à la candidature de celui-ci pour l'élection présidentielle

DOUZE JOURS. Il n'a fallu que douze jours à Olivier Schrameck pour écrire son livre, au mois d'août, dans sa maison de campagne en Bretagne. Publié jeudi 18 octobre, *Matignon Rive gauche, 1997-2001* (Seuil), constitue un double événement. C'est la première fois que le directeur du cabinet d'un premier ministre en fonctions raconte sa part de vérité. C'est aussi et surtout, venant de l'un des principaux acteurs de la cohabitation, un coup porté à un système dans lequel « l'exécutif divisé contre lui-même » met, selon lui, « la République en péril ».

qui l'ont opposé à l'Elysée. Écrit avec l'aval de M. Jospin – mais non à son initiative, assure-t-il –, le livre de M. Schrameck marque donc, de ce point de vue aussi, une rupture.

PAS DE PORTRAITS ACIDES

Il ne contient pas de portraits acides, peu d'anecdotes sur ces moments où « l'on montre les dents derrière le sourire », sur le temps et l'énergie consacrés par les deux maisons à « sans cesse anticiper, prévenir et combattre les démarches de l'autre bord dont le seul objet est de faire trébucher (...) l'équipe adverse ». Mais le directeur du

bataille de chaque instant sur les nominations délibérées en conseil des ministres et notamment celles des magistrats, pour lesquelles « l'Elysée a parfois manifesté un parti pris syndicalement et politiquement orienté », écrit-il. Au passage, il s'en prend explicitement au conseiller de M. Chirac pour la justice, Jean-Claude Antonetti. A chaque fois, un accord a finalement été trouvé, explique-t-il – sauf sur le cas, toujours en suspens, du directeur des renseignements généraux, Yves Bertrand, dont l'Elysée a imposé le maintien. M. Schrameck dénonce aussi l'attitude du président de la République après les incidents de Bir Zeit, en Cisjordanie, au mois de février 2000 : « Lionel Jospin, estime-t-il, est fondé à se souvenir qu'alors la solidarité officielle fut minimale. »

Il ne faut pourtant pas s'y tromper. Derrière le costume austère du grand commis de l'Etat, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, c'est bien un livre éminemment politique que M. Schrameck a pris le risque d'écrire. Celui d'un homme qui n'hésite pas à mettre en avant son rôle personnel auprès du premier ministre, de la composition du premier gouvernement au choix des nouveaux entrants, Laurent Fabius ou Jack Lang, en passant par les arbitrages sur la parité, le pacs, les raves et la décentralisation. A chaque fois, il se présente avantageusement comme le représentant de la modernité face à un premier ministre plus hésitant et comme son principal

interlocuteur dans les choix stratégiques, telle l'inversion du calendrier électoral. Les ministres et le premier secrétaire du PS, François Hollande, sont étrangement absents, eux, de son récit.

Une seule personnalité échappe à cette discrétion : Jean-Pierre Chevènement. L'ancien ministre

auraient dû « naturellement provenir d'abord du ministre de l'intérieur » ; sur le jeu ambigu et les mensonges de M. Chevènement, longtemps resté « témoin passif et grognon » du dialogue engagé avec les élus corses parce qu'« il était persuadé qu'un échec confirmerait la justesse de ses positions ». Le direc-

pro domo. Mais il dresse en même temps un réquisitoire, plus politique, contre le candidat à l'élection présidentielle qu'est désormais l'ancien ministre de l'intérieur. A propos de M. Chevènement, qui revendique les valeurs de la République, M. Schrameck écrit : « Je préfère les risques de l'innovation aux vertus de l'archaïsme. »

L'élection présidentielle est sans conteste la préoccupation majeure de M. Schrameck. C'est à elle qu'il pense encore lorsqu'il appelle explicitement les Français à ne pas renouveler la cohabitation en 2002. C'est aussi dans cette perspective qu'il rode l'argumentaire du futur candidat Lionel Jospin concernant les réformes institutionnelles. Il ne s'entend plus des précautions d'usage sur l'avenir du premier ministre. La « finale », écrit-il, « devrait opposer dans la vérité crue du combat politique les deux plus hauts responsables de notre vie publique et institutionnelle ». Pour « prendre le relais de ce siècle nouveau », il appelle les Français à voter pour M. Jospin et le « changement », contre M. Chirac, désigné comme « l'héritier recrue d'épreuves de Georges Pompidou ». L'homme du XXI^e siècle pour une République nouvelle : M. Schrameck fournit déjà le programme et le slogan.

Ar. Ch. et P. R.-D.

★ *Matignon Rive gauche, 1997-2001*, d'Olivier Schrameck, Le Seuil, 190 pages, 91,83 F (14 €).

« Il n'est pas de pire situation pour notre pays »

« J'avais cru de bonne foi que, par une tension génératrice de compromis nécessaires, la cohabitation pouvait, au moins à titre provisoire, constituer un ordre institutionnel approprié. J'étais d'ailleurs sur ce point à l'unisson de l'opinion publique dominante. Or, à partir des éléments de réflexion circonstanciés que je souhaite livrer au lecteur, en lui présentant aussi concrètement que possible les mécanismes et les procédures de la décision politique aujourd'hui, en m'efforçant par là même de démonter les ressorts de cette cohabitation, je voudrais le convaincre du contraire : il n'est pas de pire situation pour notre pays qu'un pouvoir exécutif divisé contre lui-même. »

(*Matignon Rive gauche, 1997-2001, page 23*)

Sous des titres explicites – « Le pouvoir écartelé », « La guerre de tranchées » – M. Schrameck décrit longuement le « périlleux attelage » qui se partage le pouvoir depuis 1997. Dans cet affrontement lancinant, Matignon s'est toujours prévalu, jusqu'à présent, de n'avoir été à l'origine d'aucune des crises

cabinet de Lionel Jospin revient en détail sur certains épisodes. Il raconte, par exemple, comment Jacques Chirac s'est servi des procès-verbaux de réunions ou de comités interministériels sur les farines animales pour « doubler » le premier ministre et annoncer leur interdiction. Il évoque aussi la

de l'intérieur est à l'origine de ce que le directeur du cabinet de M. Jospin reconnaît comme sa principale « épreuve » : l'affaire corse, avec l'implication du préfet Bernard Bonnet dans l'incendie des paillotes, puis la longue guerre qui l'a opposé à la Place Beauvau sur le processus de Matignon.

Olivier Schrameck accuse. Sur le choix initial du préfet de Corse : « Jean-Pierre Chevènement a avancé de manière pressante le nom du préfet Bonnet, qu'il présentait comme un homme à poigne capable de restaurer avec fermeté l'ordre républicain » ; sur les « angles morts » dans l'information relative au comportement de M. Bonnet, qui

teur de cabinet raconte sans fard que, lorsque le jeudi 27 juillet 2000 Lionel Jospin lui lut au téléphone la lettre de démission de M. Chevènement, il le pressa de lui trouver immédiatement un successeur. M. Jospin choisit d'attendre. M. Schrameck regrette aujourd'hui de ne pas avoir été écouté.

« LES RISQUES DE L'INNOVATION »

Alors que doit s'ouvrir, le 19 novembre à Ajaccio, le procès de M. Bonnet – qui l'a mis en cause dans un livre : *A vous de juger, contre-enquête sur une affaire d'Etat en Corse* (Flammarion) –, le long chapitre consacré à la Corse apparaît par avance comme un plaidoyer



350 FILMS INEDITS



LA D1 EN DIRECT



CANAL+

ET TELLEMENT + ENCORE

Olivier Schrameck, directeur du cabinet de Lionel Jospin

« L'impression que la France risquait toujours d'être divisée contre elle-même m'est apparue très pénible »



L'autre visage de « Matignon »

SUR la couverture du livre, ils sont deux. La personne et la fonction. Le nom de l'auteur - Olivier Schrameck - figure en lettres légèrement plus petites que celles du titre

PORTRAIT

Pendant quatre ans et demi, il ne s'était pas départi de sa retenue élégante

– *Matignon Rive gauche, 1997-2001.* Mais la photo, un portrait austère en noir et blanc, qui mange les deux tiers de la page, vient aussitôt corriger cette hiérarchie : la personne est bien décidée, cette fois, à passer devant sa fonction. A rompre cette nécessaire fiction qui veut que depuis quatre ans et demi, le directeur du cabinet de Lionel Jospin vit sous un nom d'emprunt. Du public, il n'est, en effet, connu que sous celui de « Matignon ». Dans la presse, « Matignon » qui pense, observe, ajoute, souligne, commente, dément ou affirme, c'est le plus souvent Olivier Schrameck qui parle.

Tout observateur de l'activité gouvernementale a donc, à intervalles réguliers, affaire à « Matignon ». Le rituel est immuable. Ne serait le parquet qui craque et alerte, on n'entendrait pas « Matignon » arriver lorsque l'on patiente, jamais longtemps, dans l'antichambre. Il s'avance, un léger sourire au bord des lèvres, toujours le même, comme s'il avait été arrêté là par un peintre. La main est tendue, la paume légèrement inclinée. « *Je vous précède* », s'excuse-t-il immanquablement en entrant dans son bureau. On scrute en vain sur son visage un signe d'émotion, d'inquiétude ou de fatigue, on cherche des yeux une pile de dossiers qui trahirait la fébrilité, le travail inachevé ou en retard, on guette la sonnerie intempestive du téléphone qui viendrait rappeler que l'on est ici au centre névralgique du pouvoir, dans ce lieu de toutes les tensions et de toutes les pressions.

« MYRTILLES ET FRAMBOISES »

« Matignon » le voit, et s'en amuse. Dehors, tout est bruit, fracas, tempêtes. Dedans, tout est calme. Dehors, on s'investit, on s'interpelle. Dedans, les ellipses, les antonomases, les prosopopées fleurissent à chaque phrase et l'imparfait du subjonctif vit là en familier. Sans son Grévisse, parfois on dévisse. On demande alors à « Matignon » de répéter. « *Eh bien, vous ne parlez plus de schrameckien ?* », s'étonne-t-il doucement.

Quatre ans et demi que ça dure. Quatre ans et demi que dans son bureau voisin de celui du premier ministre, le directeur de cabinet impose à ses interlocuteurs cette retenue élégante, qui n'est autre qu'une farouche interdiction d'entrer plus avant dans les secrets de sa fonction. On se prend à rêver d'une tâche sur sa cravate, d'une perle de sueur sur son front, d'un hoquet intempestif ou d'un irrépressible borborygme. On essaie de contourner l'obstacle, d'interroger ceux qui partagent au quotidien sa vie de « Matignon ». On se dit qu'on trouvera forcément une

de ces petites vacheries délicieuses qui font l'ordinaire des huis clos du pouvoir, à fortiori dans ses sommets. On nous répond « *disponibilité* », « *attention aux autres* », « *intelligence* », « *culture* ». On insiste, on veut des défauts, des travers, des petits péchés, de l'humanité en quelque sorte. Deux interlocuteurs tombent d'accord. « *Les myrtilles et les framboises* », dit l'un : « *Les groseilles* », ajoute l'autre. Et des gros mots ? Même rien qu'un ? Un jour, se souvient l'un de ses collaborateurs, au cours d'une réunion de directeurs de cabinet comme il s'en tient chaque semaine, Olivier Schrameck se lance : « *Et je voudrais dire, pardonnez-moi la vulgarité de l'expression* ». Tout le monde dresse l'oreille, interloqué. « *Il a bien fallu, euh ! écraser le coup* », poursuit le directeur de cabinet. Et l'assistance de soupirer en silence.

Pourtant, depuis quatre ans et demi, les épreuves n'ont pas manqué. Pour un sondage qui flanche, un arbitrage qui déplaît, une nomination contestée, on a senti juste au bord des lèvres les petites phrases assassines contre « le conseiller qui », contre « l'entourage que ». On a alors vu, dehors, ceux qui attendaient avec jubilation, chez le directeur de cabinet, le dérapage d'ego, l'excès de pouvoir, la faute. A chaque fois, on se disait que ça y était, que le cycle naturel des « Matignon » était respecté : observation, fascination, ambition, démolition. Mais rien. Le soutien indéfectible de Lionel Jospin pour le premier de ses collaborateurs a arrêté net les langues les plus bavardes. Pschitt, comme dirait Jacques Chirac. Ou plutôt ouste ! Comme pour le ministre et ami Claude Allègre, qui a douloureusement compris qu'Olivier Schrameck comptait davantage que lui aux yeux de Lionel Jospin. Comme bien sûr, Jean-Pierre Chevènement qui a tiré lui-même les conséquences politiques de son désaccord avec Matignon sur la Corse. La Corse, justement, qui aurait pu le faire trébucher.

Un jour, « Matignon » est apparu dans son petit imperméable mastic à la descente d'un avion sur l'aéroport d'Ajaccio, pour répondre à la convocation d'un juge d'instruction après l'incendie de la paillote et la mise en cause du préfet Bernard Bonnet. De la maison voisine, Place Beauvau, on a alors entendu siffler les balles. Mais Lionel Jospin en personne a fait bouclier. Dedans, Olivier Schrameck a retrouvé le calme de son bureau, tandis que dehors, les couteaux regagnaient leur fourreau. Même dans le camp d'en face, dont il est l'interlocuteur privilégié depuis 1997, on n'est pas parvenu à l'atteindre.

Et c'est de cet homme policé qui, quatre années durant a tant veillé au respect de son anonymat, que survient aujourd'hui l'ouverture des hostilités contre la cohabitation. L'horloger a décidé de bouger les aiguilles. On devine même, chez celui qui a tant incarné l'ordre, une jubilation pleine d'orgueil à semer le désordre. A revendiquer tout haut sa part de lumière, dans la course à l'Élysée, rive droite.

P. R.-D.

« **Votre livre s'ouvre sur la scène suivante : vous assistez, avec le premier ministre, à l'intervention du président de la République, le 14 juillet 2001. On sent, dans le paragraphe qui suit, votre colère contre le contenu de cette intervention. Ce livre est-il né de votre exaspération envers Jacques Chirac ?**

– Non. Je ne suis pas de tempérament coléreux et je ne me départis jamais du respect que je dois à la personne et à la fonction. J'envisageais depuis longtemps de consigner des réflexions et des souvenirs. Déjà quelques semaines auparavant, je m'étais convaincu de faire part de mon expérience à un moment où elle pouvait être utile au débat public, donc nécessairement avant d'avoir quitté l'Hôtel Matignon. Cette scène d'ouverture, entrée en matière concrète sur un moment fort de notre vie politique qui fait prévaloir ouvertement l'affrontement sur la conciliation, s'est ensuite imposée à moi comme un éclairage cru d'un des thèmes de réflexion essentiels du livre, le caractère artificiel d'une cohabitation vécue dans la contradiction : d'ordinaire tranquille dans sa version officielle comme elle doit l'être vis-à-vis de l'extérieur, tendue et à beaucoup d'égards perturbante comme elle est en réalité.

– **Pourquoi avoir choisi le « je », inhabituel chez un haut fonctionnaire, à fortiori dans la fonction que vous occupez ?**

– J'ai pensé qu'à partir du moment où je choisisais de mêler certains récits qui illustrent la méthode du gouvernement, sa pratique politique, et des considérations que j'avais ressenties personnellement, il me semblait juste de les revendiquer pour telles. J'ajoute qu'à la différence d'un livre de souvenirs conçu pour l'historien, j'ai vécu cet ouvrage comme un livre à l'intention du citoyen d'aujourd'hui, auquel, au-delà de mes fonctions, je propose mon témoignage.

– **C'est aussi, de votre part, une revendication d'autonomie à l'égard de Lionel Jospin ?**

– Je n'ai pas besoin de revendiquer mon autonomie intellectuelle vis-à-vis du premier ministre, car il sait qu'elle est entière. L'indépendance d'esprit est la condition d'une relation saine, authentique et confiante. Ce n'est pas par rapport à lui que j'ai écrit ce livre. Mais il est vrai que j'ai pensé à lui, dans la mesure où je pouvais exprimer certaines choses qu'il aurait pu lui paraître difficile ou inopportun d'exposer au même moment et dans les mêmes termes.

– **A-t-il été le premier confident et le premier lecteur de ce livre ?**

– Lorsque j'ai souhaité concrétiser cette idée, je lui en ai parlé. Bien entendu, s'il s'y était opposé, je n'aurais pas poursuivi. Je l'ai soumis à sa lecture, mais il n'a pas été le premier.

– **L'Élysée a-t-il été averti de votre décision et de la parution imminente de votre livre ?**

– Personne n'en a été informé, sinon le premier ministre.

– **Votre critique de la cohabitation doit-elle être interprétée comme le premier acte public de la candidature de M. Jospin ?**

– Par sa nature, ce livre ne peut être considéré comme tel. Il concrétise de ma part, et de ma part seulement, un état d'esprit. La fonction de directeur de cabinet du premier ministre a été occupée par des personnalités très différentes. Elle l'est aujourd'hui par quelqu'un qui se revendique d'abord comme un serviteur de l'État. Mais elle comporte des aspects très politiques, elle entremêle le politique et l'administratif ; elle ne peut se vivre que sur le mode des conseils et des appréciations de nature politique, même si elle porte aussi sur des réalités administratives. Personne ne saurait douter de l'engagement personnel du directeur du cabinet du premier ministre. C'est précisément ce rôle qui me permet de m'exprimer aujourd'hui avec une liberté de ton que ne m'autoriseraient pas d'autres fonctions.

– **Je me sens d'ailleurs en concordance avec une éthique de la fonction publique que j'ai notamment puisée dans un livre, qui a marqué ma formation, écrit en 1976 par François Bloch-Lainé, et dont le**

titre même est une affirmation d'identité et de responsabilité : *Profession fonctionnaire*. « *Si l'obligation de réserve des fonctionnaires, écrivait-il, était une obligation de mutisme, de non-réaction, alors la partie ne serait pas égale dans la République, parmi ceux qui la servent à des titres divers. Je ne parle pas de l'avantage des hommes politiques qui peuvent parler beaucoup. Cette inégalité-là est peu contestable. Je parle de l'avantage de certaines personnes non élues et qui se taisent. La partie, donc, serait trop belle pour les hommes, certes discrets, mais autrement abusifs, qui, nantis des moyens à eux confiés par la collectivité, ne discutent rien pour n'avoir pas d'ennuis...* »

– **« Il n'est pas de pire situation pour notre pays qu'un pouvoir exécutif divisé contre lui-même », écrivez-vous. Venant d'un acteur essentiel de la cohabitation depuis quatre ans, on pourra trouver ce jugement tardif...**

– Au départ de cette expérience politique particulière, j'avais espéré que la cohabitation que les circonstances avaient imposée pourrait être l'occasion de compromis utiles pour le pays ; et que certaines réformes, plus difficiles soit par la gau-

toyens ce que comporte de déséquilibres et de risques potentiels une situation qui a été gérée, somme toute, dans l'honneur et dans la dignité, lorsqu'il s'agissait des intérêts primordiaux du pays, mais qui, dans d'autres circonstances, avec d'autres personnalités, pourrait connaître des aléas autrement graves. Donc, si je l'ai écrit, en effet, avant les échéances politiques, c'est sans doute pour ne pas avoir à me reprocher de ne pas l'avoir dit à temps.

– **Vous n'exonérez pas votre propre camp : l'Élysée et Matignon, dites-vous, s'investissent parfois dans des rivalités et des détails accessoires...**

– Je ne crois pas que mon livre puisse être lu comme une critique de l'attitude d'esprit de Matignon puisque précisément il insiste sur la collégialité, la transparence, la simplicité et la rigueur avec lesquelles ont été gérées, sous l'égide du premier ministre, les affaires de l'État. Je souligne d'ailleurs que Matignon n'a jamais été à l'initiative des polémiques et des controverses. Je décris en action une équipe gouvernementale dont une des forces essentielles tient à la qualité d'ensemble remarquable de ses fem-

rent, sûr et continu dans sa démarche. Aussi, les contradictions dans le discours public, qui sont le lot de la cohabitation, rendent-elles l'œuvre de réforme plus incertaine. D'autant que le président et le Sénat peuvent user de verrous juridiques.

– **Vous évoquez plusieurs fois vos relations avec Jean-Pierre Chevènement. Elles semblent vous avoir laissés des blessures.**

– L'essentiel n'est pas ce qui relève des blessures personnelles, mais de l'attitude et de la responsabilité politiques qui, de fait, traduisent aussi une conception de la République. Certes, je m'exprime sans fard, comme je l'ai fait vis-à-vis de lui en tête à tête. Je pense que la vie politique est faite, pour beaucoup, de relations personnelles, de confiance accordée, de solidarité partagée malgré les épreuves, et que celles-ci ont achoppé à certains moments cruciaux.

– **La Corse restera-t-elle votre principale épreuve ?**

– D'autres, peut-être plus redoutables, nous attendent encore. Mais la Corse a en effet été, pour moi, la principale épreuve, parce que c'est la seule fois où la calomnie s'est exercée à mon détriment. Mais celle-ci ne m'a pas entamé pour deux raisons : la première, c'est que nous savions n'avoir commis aucun manquement, et que je n'avais donc ni interrogation, ni doute lancinant ; la seconde, c'est que j'avais observé, bien avant de prendre mes fonctions, à quel point ce genre de risque leur était inhérent ; au bout de quatre ans et demi, j'ai même l'impression d'avoir été relativement épargné par les mises en cause personnelles.

– **Votre portrait de Dominique de Villepin, le secrétaire général de l'Élysée, est sans acrimonie. Une complicité s'est-elle nouée entre vous ?**

– La cohabitation fonctionne sans heurt dans nos relations parce que nous les circonscrivons, d'un commun accord, à un cadre limité, tout d'exécution, et que nous faisons remonter les problèmes conflictuels aux niveaux où ils doivent être traités, c'est-à-dire ceux du président de la République et du premier ministre. Nous n'avons pas cédé à la tentation de personnaliser et de passionner les conflits qui nécessairement traversent l'exécutif. Mais je ne crois pas que l'on puisse parler de complicité.

– **Est-ce que les révélations sur le passé trotskiste de M. Jospin vous ont surpris, peiné ou blessé ? Vous ne les évoquez pas dans votre livre.**

– Je ne l'ai pas fait parce que le passé personnel de Lionel Jospin n'était pas au centre de mon propos. Je dirai que je n'ai pas été vraiment surpris, parce que je pouvais subodorer que ce passé avait une consistance. Je n'ai nullement été choqué ou blessé. D'abord, parce que je ne trouve rien d'indigne dans une expérience révolue d'extrême gauche telle que celle-ci s'est révélée ; ensuite, parce que je n'ai jamais senti dans la personnalité de Lionel Jospin de porte-à-faux, de déséquilibre. Il m'est apparu, à la lumière de son parcours – d'ailleurs essentiellement marqué par son engagement au sein du Parti socialiste – tel qu'il est aujourd'hui : construit, structuré, en fonction des échanges, des interrogations et des réflexions politiques auxquels il a pris part. Je trouve au contraire qu'il y a quelque chose de rassurant dans le fait qu'un homme politique de sa trempe soit arrivé en définitive à des positions que l'on sent profondément siennes, précisément après beaucoup d'années de recherche et d'engagement militant.

– **Vous dites que ce livre ne s'inscrit pas dans un cadre électoral, mais il se termine par un appel à la candidature de M. Jospin...**

– Je ne cacherai nullement que j'espère de tout cœur que Lionel Jospin sera candidat...

– **L'avez-vous convaincu ?**

– Si quoi que ce soit pouvait dépendre de mon pouvoir de conviction, ne doutez pas que je l'exercerais. »

Propos recueillis par Ariane Chemin, Edwy Plenel et Pascale Robert-Diard



OLIVIER SCHRAMECK

« Il est des réformes profondes de l'État qui sont rendues particulièrement difficiles par l'existence même de la cohabitation »

che, soit pour la droite, pourraient être acquises en raison, précisément, du pluralisme obligé de l'exécutif. Loin de moi d'ailleurs l'idée de sous-estimer l'ampleur de l'action réformatrice du gouvernement. Il a réussi à faire des réformes très profondes, institutionnelles et sociales, de la parité aux 35 heures, du quinquennat aux emplois-jeunes, du pacs à la couverture maladie universelle, qui auront fait progresser notre société malgré cette situation de cohabitation. Il a fait preuve de volontarisme comme d'une conception exigeante de l'État. Et l'équipe qui m'entoure à Matignon peut éprouver quelque fierté du travail accompli.

– Mais parce que je suis au centre de ce système, j'ai souffert personnellement de la concomitance factice d'une unité de façade sans cesse minée, taraudée, et d'oppositions qui ne me paraissaient pas toujours en conformité avec les intérêts généraux du pays. Parce que je me suis beaucoup consacré à ce que je considère comme le service de notre pays, de l'État, au-delà du gouvernement lui-même, l'impression que la France incarnée dans son exécutif risquait toujours d'être divisée contre elle-même m'est apparue très pénible.

– **Votre regard sur la cohabitation n'a-t-il pas changé simplement parce que celle-ci est aujourd'hui plus équilibrée qu'en 1997 ?**

– Non, je crois qu'il y a deux facteurs d'explication à l'acuité croissante de cette prise de conscience. L'un est objectif : personne ne pouvait être assuré que cette cohabitation durerait cinq ans ; et donc on ne se posait pas, d'emblée, la question d'une cohabitation au long cours. Notre propension était plutôt de réaliser, dans l'ordre, mais avec un rythme soutenu, les réformes les plus profondes, dans une période qui restait indéterminée. L'autre facteur d'explication est plus personnel : j'approche du terme de ce chemin extrêmement ardu et tendu, et il me semble que le rôle que j'ai été appelé à jouer ne serait pas complet s'il restait, dans son contenu, secret.

– **Néanmoins, en le publiant en octobre 2001 et pas en octobre 2002, vous appelez vos concitoyens à ne pas rééditer la cohabitation par leur vote.**

– Si ce livre se veut aussi – au risque de l'immodestie – un avertissement, c'est parce que je voudrais faire sentir, en effet, à mes conci-

LIGNE ÉLECTRIQUE À 225 KV BEZON – THEIX

Procédure d'indemnisation par la commission d'évaluation amiable des préjudices visuels.

Le président de la commission d'évaluation des préjudices visuels rappelle que la procédure d'indemnisation amiable régie par le protocole du 22 mai 1997 et mise en place par arrêté préfectoral du 9 juin 1997 en ce qui concerne les riverains de la ligne électrique BEZON – THEIX est close. Aucune nouvelle demande ne sera désormais prise en compte.

Alain Lipietz évincé, Noël Mamère se décide à devenir le candidat des Verts à la présidentielle

Le choix du « parlement » du parti devra cependant être avalisé par les militants dans les quinze jours

Le conseil national interrégional (CNIR) des Verts, réuni samedi 13 et dimanche 14 octobre, à Paris, a confirmé le choix de la direction en votant à

une large majorité pour la candidature de Noël Mamère à l'élection présidentielle. Samedi, le député de Gironde avait pourtant déclaré « irré-

vocable » sa décision de ne pas se présenter. Le même jour, les militants avaient rejeté la candidature d'Alain Lipietz par 64,4 % des voix.

« **ELECTROCHOC.** » Après « irrévocable », ce fut le mot du week-end chez les Verts, qui ont tenu, samedi 13 et dimanche 14 octobre, à Paris, dans une annexe du Palais-Bourbon, un conseil national à rebondissements spectaculaires. Dimanche après-midi, le CNIR a désigné, par 70 voix pour, 29 contre et 6 abstentions, Noël Mamère comme candidat à l'élection présidentielle, chargeant « le collège exécutif d'organiser une nouvelle consultation des militants ». Retour sur deux journées de folie.

● **Le choc :** samedi vers midi, les Verts découvrent avec stupéfaction dans *Le Monde* (daté 14-15 octobre), une interview de Noël Mamère qui déclare « irrévocable » sa décision de ne pas être candidat. Il cogne fort, contre un parti « balkanisé » et contre Dominique Voynet, dont la légitimité lui paraît « entamée ». Atterrés, les propres amis de « Nano » ont du mal à faire bonne figure. M^{me} Voynet encaisse le choc, se bornant à déclarer qu'elle a besoin de réfléchir. Jamais avare d'une formule, le porte-parole Stéphane Pocrain lâche : « Quand je disais qu'elle risquait d'être la femme la plus riche du cimetière, je ne pensais pas qu'il y aurait autant de tombes. » Déçu et furieux, Guy Hascoët assure que si M. Mamère « ne veut pas y aller, la question revient à Dominique Voynet ». Alain Lipietz ironise : « Il a compris qu'une présidentielle, ce n'est pas vraiment un cadeau dans la vie d'un homme. » La députée européenne Hélène Flautre soupire : « Ce parti est une énigme, y compris pour lui-même. »

● **L'attente :** à l'heure du déjeuner, les clans profitent de la pause pour tenir conseil dans les restaurants du quartier. Noël Mamère,

qui n'avait pas l'intention, vendredi, de venir à Paris, a sauté dans un TGV. Arrivée prévue, 14 h 30. Le CNIR reprend, dans l'attente du résultat de la consultation sur le sort d'Alain Lipietz. Après une minute de silence observée à la mémoire des victimes de l'explosion de l'usine chimique de Toulouse, le débat sur la prévention des risques est nourri. Le ministre de l'environnement, Yves Cochet, insiste, sans tenir compte des consignes de Lionel Jospin : « Je défie quiconque de savoir ce qui s'est vraiment passé à Toulouse. Toutes les hypothèses

« C'est un mauvais résultat de candidat, mais un bon résultat de courant »

Alain Lipietz

sont valides. » A 17 heures, Dominique Voynet sort de la salle en se tenant la tête et va téléphoner dans les couloirs. Des résultats officiels de la consultation ont commencé à courir, donnant avec certitude M. Lipietz battu. « On recompte », fait savoir le comité de dépouillement, qui officie au siège du parti. Une manière de gagner du temps.

● **Au revoir Alain :** c'est dans un silence de mort que le CNIR accueille, vers 18 h 45, les résultats officiels : Alain Lipietz est évincé, par 64,4 % de voix contre et 35,2 % pour et 0,4 % de votes blancs. Pas un bravo, pas un sifflet, pas un mur-

mure. Le taux de participation - 71,1 % - supérieur à celui des primaires, ne laisse pas place au doute. Joint au téléphone, l'ex-candidat analyse aussitôt : « C'est un mauvais résultat de candidat, mais un bon résultat de courant » pour défendre ses propres orientations au sein des Verts. Un militant, qui a perdu son ticket de vestiaire, erre dans le couloir : « Je n'ai plus de candidat à la présidentielle et je n'ai plus d'affaires. »

L'heure est grave. « Capitaine en prise avec la tempête », Dominique Voynet file la métaphore marine devant la presse : « Il est de tradition de ne pas quitter le navire. J'ai l'intention de piloter par gros temps et de faire ce qu'il faut pour que nous nous mettions en campagne », dit la secrétaire nationale, laissant une porte ouverte à sa candidature : « C'est une question qui se posera demain, après avoir vu Noël Mamère, Alain Lipietz et mes amis. » Le seul qui reste optimiste, c'est Jean-Luc Bennahmias. « Ça se termine proprement pour Alain. Il n'y a pas de discrédit. La sortie logique, c'est Noël », assure l'ancien secrétaire national des Verts. Il reste une nuit et quelques heures pour le convaincre de revenir sur sa décision « irrévocable ».

● **Bonjour Noël :** ses amis, et quelques proches de l'ancienne ministre, se sont mis à la besogne depuis plusieurs heures. Mais l'entretien décisif a lieu en tête à tête, dimanche matin, dans une brasserie proche du Palais-Bourbon, entre Dominique Voynet et Noël Mamère. Quarante-cinq minutes d'un dialogue difficile, comme d'habitude. Pourtant, quand la franco-toulois lance au girondin « si tu n'y vas pas, il n'y pas de candidat »,

ce dernier sait qu'il ne peut plus reculer : « Si j'avais dit "tant pis", j'arrêtais la politique », confie-t-il. Quelques instants plus tôt, le candidat déchu, Alain Lipietz, a prononcé, devant le CNIR réuni à huis clos, son « éloge funèbre », une affaire « trop sérieuse pour être laissée à un successeur ».

Dimanche, en début d'après-midi, il se montre beau joueur. « Je n'ai aucune amertume. Je soutiendrai Noël Mamère », articule-t-il. A 15 h 50, Dominique Voynet parle à la presse, avant de filer à Dole, sans attendre le résultat du vote du CNIR : « Je crois pouvoir affirmer que l'appel à la responsabilité que j'ai lancé a été entendu (...). Noël sera le candidat des Verts et il bénéficiera de notre soutien. Il a présenté ce que l'on peut appeler des excuses pour les propos qu'il a tenus dans la presse. » Elle reprend l'expression du maire de Bègles qui a gagné « son brevet de vertu ». Quant à son revirement, « il devra s'en expliquer lui-même ». C'est ce qu'il fait en fin d'après-midi, devant les caméras, expliquant ses « doutes » et jugeant de sa « responsabilité de ne pas laisser ce parti tomber dans la ruine ». Au journal de 20 heures sur France 2, il reconnaît : « On a frisé la catastrophe, et moi le ridicule. » Le mot de la fin revient à Jean-Félix Bernard, paraphrasant Coluche : « Les Verts sont capables du meilleur et du pire, mais dans le pire, ils sont les meilleurs », ironise le conseiller régional d'Ile-de-France. Résultat de la consultation des militants sur la candidature de Noël Mamère dans quinze jours.

Beatrice Gurrey

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Jacques Chirac demande le « déplacement du site chimique de Toulouse »

Il laisse à Lionel Jospin le soin de l'organiser

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Le maire de Toulouse en rêvait. Jacques Chirac a spectaculairement appuyé ceux qui souhaitent que toute activité industrielle chimique soit désormais bannie de la Ville rose. « Le déplacement du site chimique de Toulouse est une mesure qui me paraît évidente, allant de soi », a-t-il annoncé aux responsables de la majorité et de l'opposition du conseil municipal, réunis avec lui, samedi 13 octobre au Capitole. « Des raisons d'ordre technique et d'ordre psychologique justifient et imposent ce choix, avec naturellement toutes les mesures d'accompagnement social », a ajouté le président. « C'était ce que je pouvais rêver de mieux », s'est immédiatement félicité Philippe Douste-Blazy, qui milite en faveur de cette solution radicale depuis le lendemain de l'explosion.

Les trois représentants de l'opposition, François Simon pour le PS, Claudie Fontes pour le PCF et Salah Amokrane pour les Motivés-e-s, se sont eux aussi réjouis de cette prise de position « extrêmement claire ». N'avaient-ils pas, avec la majorité municipale, voté cette demande de départ lors du conseil du lundi 8 octobre ?

« PLUS JAMAIS ÇA »

En signant l'arrêt de mort des usines chimiques de Toulouse - AZF, la Société nationale des poudres et des explosifs (SNPE) et Tolochimie, soit un millier d'emplois -, M. Chirac s'est mis à l'unisson de l'opinion qui, après l'explosion du 21 septembre et le drame qu'elle a provoqué, affirme « Plus jamais ça ». Après un tel traumatisme, personne ne

pouvait imaginer que le site reparte comme avant. « Même si les experts disent que c'est possible [de redémarrer le site, NDLR], personne ne comprendrait qu'on ne fasse pas de démantèlement », a expliqué M. Chirac aux élus.

En se prononçant sans ambiguïté, le chef de l'Etat donne le sentiment d'avoir compris les Toulousains, d'entendre leur émotion et de parler le langage du cœur. A la différence d'un premier ministre qui s'est contenté de suspendre les activités des trois usines chimiques et qui a seulement laissé entendre qu'il pourrait prendre une décision de déménagement. Le premier ministre avait pris la décision de l'éloignement du site, mais, par prudence, pour ne pas « jeter l'industrie chimique française avec l'eau du bain toulousain », pour, justement, ne pas donner l'impression de céder à l'émotion immédiate, il avait retardé son annonce. M. Chirac n'a pas eu de tels scrupules. Dans la course à l'Elysée qui l'oppose au premier ministre, il a pris M. Jospin de vitesse. Comme l'a fait cruellement remarquer M. Douste-Blazy : « Le premier ministre ne l'a pas dit, le président l'a dit. »

C'est à M. Jospin qu'il appartient désormais de décider - « très rapidement », selon le souhait du président de la République - l'opération de déménagement avec toutes les difficultés que cela suppose : problème social pour un millier d'emplois concernés, grogne du patronat, relocalisation des usines, transfert des produits dangereux.

A lui les arêtes de la gestion, au président le bénéfice de l'effet d'annonce.

Jean-Paul Besset

Découvrez le Vietnam de Hanoi à Ho Chi Minh-Ville

du 2 au 10 décembre 2001

Le Monde vous invite à rencontrer des personnalités politiques, économiques et culturelles dans les différentes villes visitées.

Prix par personne : 22 000 F TTC (3 353,88€) comprenant : le transport aérien sur vol régulier • l'hébergement 6 nuits • tous les repas (hors boissons alcoolisées) • les transferts 6 taxis d'aéroports • l'assistance rapatriement • le visa d'entrée au Vietnam.

Extension possible aux temples d'Angkor.

Renseignements et inscriptions : Danielle Van Hooren
ITI 12, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt LI 092 95 0028
Tél : 01 46 05 44 33 - Fax : 01 46 05 57 88
E-mail : dvh@it-international.com

COORDINATION : JFD SYSTEM

Mobilisation syndicale pour les salaires, l'emploi et les retraites

C'EST la première initiative syndicale d'ampleur après les attentats du 11 septembre. Et c'est un vrai test. Quatre confédérations, la CGT, FO, la CGC, la CFTC - auxquelles se sont associées la FSU (éducation) et l'union syndicale Groupe des Dix-Solidaires (qui regroupe notamment les SUD) - appellent, mardi 16 octobre, à une journée unitaire de grèves et de manifestations sur les salaires, les retraites, la protection sociale et contre les licenciements. La CFDT et l'UNSA ont refusé de se joindre à cette initiative, dénonçant le caractère « fourre-tout » des mots d'ordre retenus.

Pour les organisateurs, il s'agit avant tout d'éviter que « les exigences sociales ne soient étouffées sous le fracas des bombes », comme le soulignent plusieurs fédérations CGT. « Les problèmes sociaux demeurent », insistent les quatre confédérations syndicales dans un texte commun rédigé le 1^{er} octobre. Dans *La Nouvelle Vie ouvrière*, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, insiste : « Nous n'avons surtout pas à faire le dos rond », explique-t-il, en citant les plans de licenciements qui « ont continué durant l'été », la précarité « qui ne cesse de s'étendre », le patronat « qui commence à spéculer sur la situation internationale pour justifier son refus d'entendre les revendications » et les choix budgétaires du gouvernement, qui « ne sont pas de nature à modifier la donne ». Cette journée d'action a « justement sa place », a-t-il répété, lundi matin, au micro de RTL.

De son côté, Marc Blondel, le numéro un de FO, estime dans un entretien publié, lundi 15 octobre, par *Les Echos*, que « c'est le moment

de se faire entendre. [Dès janvier], tout ce que nous dirons sera pollué par le débat politique ». Se déclarant « très, très inquiet », il réclame « une politique de relance keynésienne par les salaires ».

Dans la fonction publique, le front commun est moins large que prévu. La CFDT a rallié à sa cause les autres participants du « groupe des quatre », à savoir l'UNSA, la CFTC et la CGC. Réuni le 17 septembre, ce groupe avait écarté toute action inter-fonction publique, arguant de la situation internationale « préoccupante et imprévisible ». Cet argument masque en fait une incertitude sur le degré de mobilisation possible des fonctionnaires aujourd'hui. Bernard Lhubert de la

CGT ne s'attend pas lui-même à une mobilisation massive de tous les fonctionnaires. « Cela variera selon les secteurs. Mais il n'y a pas de raison de baisser des bras aujourd'hui », objecte-t-il.

A l'UNSA, comme à la CGC, on reconnaît qu'il existe un mécontentement réel dans la fonction publique, même s'il est encore larvé. Les fédérations de fonctionnaires CGC et CFTC ont d'ailleurs précisé qu'elles laisseraient néanmoins libres leurs différentes structures de s'associer localement à la journée d'action. Dans certains secteurs, il est fort possible que la CFDT, elle-même, se joigne à la mobilisation. A la culture notamment, où l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD et UNSA), très soudée, a appelé « à former des cortèges unitaires » ce jour-là.

L'aspect le plus spectaculaire de cette journée d'action devrait concerner les transports publics. A la SNCF, toutes les fédérations de cheminots sauf la CGC ont appelé à une journée de grève massive (lire ci-contre). Des grèves ont également été déposés à la RATP, à La Poste, à France Télécom et dans les services des Impôts. Par ailleurs, des rassemblements et défilés sont prévus, un peu partout en France, où des délégations importantes issues d'entreprises touchées par des plans sociaux sont attendues. A Paris, une manifestation régionale quittera à midi la place Vauban, aux abords du ministère de l'emploi, pour gagner la place d'Iéna, non loin du siège du Medef.

Caroline Monnot et Laetitia Van Eeckhout

ESPRIT Octobre 2001

Face à l'événement

Renseignements : 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

Technicien Supérieur devenez **INGENIEUR** Diplômé en Organisation des Sites Industriels

Cycle de Formation Continue en Alternance

Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience Démarrage en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

HISTOIRE Une demande de révision du procès qui a condamné à mort Mata Hari pour espionnage au profit de l'Allemagne, en juillet 1917, devait être déposée, lun-

di 15 octobre auprès de la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. ● LA REQUÊTE s'appuie sur quatre éléments nouveaux tirés de documents d'archives, pour estimer que le

procès de Mata Hari a été falsifié à des fins uniquement « patriotiques ». ● UTILISÉE par les services secrets allemands, elle a aussi été employée par les Français. ● LÉON SCHIRMANN,

l'auteur de la requête, est un vieux monsieur de quatre-vingt-deux ans, ancien résistant, passionné des affaires juridiques falsifiées. ● FILLE d'un marchand de chapeaux hollandais,

Mata Hari est devenue danseuse à Paris au début du siècle. Son « corps élancé et svelte » et sa manière de « se dévêtir progressivement » lui ont valu un succès foudroyant.

La justice est saisie d'une demande de révision du procès de Mata Hari

Exécutée en 1917 à Vincennes pour « espionnage » au profit de l'Allemagne, la belle Hollandaise aurait été victime d'un procès falsifié pour des raisons patriotiques, selon la requête déposée, lundi 15 octobre, auprès de la ministre de la justice. Avant la guerre de 1914, elle avait mené avec succès une carrière de danseuse de charme

C'ÉTAIT il y a quatre-vingt-quatre ans, jour pour jour. Mata Hari a été fusillée le 15 octobre 1917 au fort de Vincennes, par un peloton de zouaves ; « L'espionne Mata Hari a payé hier pour les crimes qu'elle avait avoués », a annoncé sentencieusement l'Excelsior. Mata Hari n'avait rien avoué du tout et ses crimes semblent aujourd'hui douteux : la Fondation Mata Hari et sa ville natale, Leeuwarden, aux Pays-Bas, devaient ainsi déposer, lundi 15 octobre, une demande de révision du procès de la belle espionne auprès de Marylise Lebranchu, la ministre de la justice. En s'appuyant sur l'enquête têtue d'un vieux monsieur, Léon Schirmann, convaincu que Mata Hari a été condamnée dans un procès falsifié à des fins uniquement « patriotiques ».

Pour réviser un procès, il faut un « élément nouveau ». La requête en propose quatre, en s'appuyant sur les archives françaises, allemandes, hollandaises. « Nous démontrons que tous les éléments sur lesquels Mata Hari a été condamnée ne tiennent pas, explique M^e Thibault de Montbrial, qui a rédigé la requête. La France se grandirait à réexaminer sérieusement son histoire judiciaire. Ici, elle a trébuché. » Quand arrive la guerre de 14, Mata Hari s'ennuie ferme. La danseuse a triomphé dans toute l'Europe et s'est repliée à La Haye, où elle est entretenue par un riche colo-

nel et rêve de repartir à Paris. Or, à l'automne 1915, un consul allemand lui demande de devenir espionne et paye d'avance. Mata Hari, toujours à court d'argent, reçoit le matricule H21 et file à Paris, où elle ne fait rien. Un an plus tard, les services allemands la forment et la renvoient espionner en France. Mais H21 est déjà grillée, les Anglais s'en méfient, les Français la suivent pas à pas et elle rentre bredouille à La Haye, après un agréable séjour à Paris payé par les Allemands.

« AGENT SECRET H21 »

C'est alors que le chef du contre-espionnage français lui propose de changer de camp : Mata Hari est justement amoureuse d'un beau capitaine russe et, comme la France et la Russie sont alliées, la cause lui semble juste. En outre, elle a quarante ans et il est temps de mettre de l'argent de côté. Elle s'en va ainsi séduire l'attaché militaire allemand à Madrid, le très fin major Kalle. Mais le major envoie en décembre 1916 à Berlin une série de télégrammes dans lesquels elle est désignée comme une espionne allemande, infiltrée chez les Français, et non le contraire. Las, les télégrammes sont traîtreusement déchiffrés par Paris, l'agent double soupçonnée d'être triple est interpellée le 13 février 1917, et condamnée à mort, à huis clos, le 25 juillet.



FRIES MUSEUM / FONDATION MATA HARI, LEEUWARDEN

Or, le premier fait nouveau, selon la requête en révision, tient dans « la preuve de la non-sincérité du major allemand Kalle ». Le major savait en fait très bien que les Français avaient déchiffré son code et il a tout fait pour que Paris se débarrasse à sa place de Mata Hari. Le major a bien insisté pour que « l'agent secret H21 » puisse être identifié : il a donné dans ses télégrammes le prénom de la domestique de Mata Hari, le nom de sa banque, son adresse en Hollande... Il s'est félicité des « rapports très complets » de l'espionne, alors que les sources allemandes soulignent toute l'insignifiance des rapports de la belle dame.

Kalle savait en tout cas que son code était éventé. « J'ai souvent discuté à Amsterdam avec le consul général Dr H.C. Kremmer du cas de H21, écrit un capitaine des services allemands. Il avait reçu les télégrammes chiffrés de Madrid [dont le code] était naturellement déchiffré par l'ennemi depuis longtemps. Lorsque Kremmer reçut ce télégramme, il s'indigna, persuadé que l'affaire finirait mal. »

« Mata Hari n'était pas faite pour être une espionne, soutient Léon Schirmann. Ce n'était qu'une femme qui aimait profiter de la vie. »

Le deuxième fait nouveau, c'est « la preuve de la machination du 2^e bureau ». La requête estime que plusieurs membres du 2^e bureau (le contre-espionnage français) n'étaient pas dupes, mais « ont sciemment menti sous serment ». Mata Hari a ainsi dit aux Français qu'un certain baron von Rolland était le patron de l'espionnage allemand. Le chef du 2^e bureau, le colonel Goubet, a ricané devant le juge, le 24 mai 1917 : « C'est un certain Rüggebert qui tient tous les fils de l'espionnage allemand à Barcelone ; elle désire que nous croyions que le véritable chef de ce service est le baron de Rolland » – preuve que Mata Hari était bien « de mèche » avec les Allemands. Von Rolland était pourtant bien le chef de l'espionnage et le 2^e bureau le savait fort bien : neuf jours plus tôt, ce service l'avait écrit dans une note à la Sûreté générale.

Les deux derniers faits nouveaux sont plus secondaires et la requête insiste enfin sur les droits de la défense, piétinés par la justice militaire. « Mata Hari n'était pas faite pour être une espionne, sourit Léon Schirmann. On s'est servie d'elle pour une campagne antiboche : ce n'était qu'une femme qui aimait profiter de la vie. Et qui ne s'est pas rendu compte qu'avec la guerre plus rien ne serait comme avant. »

Franck Johannès

PROFIL

UN VIEUX MONSIEUR

AVIDE DE PROCÈS FALSIFIÉS

L'auteur de l'enquête sur Mata Hari, Léon Schirmann, âgé de quatre-vingt-deux ans, a une histoire à peine moins agitée que son héroïne. Il est né le 14 juillet 1919 à Odesa, de riches parents russes qui fuyaient les bolcheviks. Ils sont arrivés à Paris en 1926, et le petit Léon, dès qu'il a eu l'âge, est devenu communiste. Entré en 1942 dans un maquis des Cévennes, il en a pris la tête, et ne s'étend pas aujourd'hui sur ses lauriers et ses décorations. Après la guerre, il a repris ses études de physique, passé l'agrégation de sciences, une licence d'allemand et enseigné pendant trente-huit ans. « C'est alors que j'ai voulu changer de spécialité », sourit le vieux monsieur, qui, à la retraite, s'est jeté dans l'histoire allemande, et notamment dans les affaires judiciaires falsifiées. L'une d'entre elles lui tient particulièrement à cœur : « l'affaire du dimanche sanglant d'Altona, autopsie d'un crime judiciaire organisé par des magistrats » (L'Harmattan, 1997), l'histoire de quatre jeunes gens exécutés à tort en 1933, qui le scandalise toujours.

Léon Schirmann a découvert l'affaire Mata Hari en 1992, dans un journal allemand, et cette histoire de procès militaire à huis clos lui a semblé louche. « Je me suis alors rendu compte que ce qui avait été écrit sur Mata Hari était inexact dans 90 % des cas. Il a fallu repartir de zéro. »

Le vieux monsieur est têtue et s'avoue distrait, mais a encore bon pied bon œil, même s'il se tient courbé par les ans et commence à avoir du mal à entendre. Il a son rond de serviette dans la plupart des bibliothèques et toujours de plaisantes anecdotes sur de faux documents fabriqués avec des télégrammes du Quai d'Orsay, dont il a évidemment copie sur lui.

L'aspect romantique de l'affaire Mata Hari l'ennuie : lui, ce qui le passionne, c'est recouper les sources, et il sacrifie assez peu au plaisir de l'écriture. Il en ressort un ouvrage copieux, Mata Hari, autopsie d'une machination, publié fin octobre dans un coffret avec un second livre, Le Dossier secret du conseil de guerre, le dossier d'instruction publié pour la première fois, aux Editions italiennes et avec France-Inter, 896 pages, 249 francs (38 €).

F. J.

L'ascension, puis la chute d'une danseuse hollandaise qui avait envoûté Paris

QUAND le commissaire est arrivé à l'hôtel, Mata Hari était assise sur son lit, en train de prendre son petit-déjeuner. Le bon commissaire Priolet et ses cinq inspecteurs

PORTRAIT

Margaretha Mac Leod s'appelle désormais Mata Hari, « œil du jour » en malais, c'est-à-dire soleil

ont tousoté et lui ont expliqué, en ce mardi 13 février 1917, qu'ils avaient là un mandat d'amener pour « espionnage, tentative, complicité, intelligence avec l'ennemi ». La dame s'est gracieusement retirée dans la salle de bains pendant que les policiers reprenaient à grand-peine leur sang-froid pour la perquisition. Elle en est sortie entièrement nue et leur a gentiment offert des chocolats : on peut être espionne et avoir un minimum de savoir-vivre. Huit mois plus tard, Mata Hari était fusillée dans un fossé de Vincennes.

Elle était née le 7 août 1876 sous un nom plus discret, Margaretha Geertruida Zelle, dans la ville de Leeuwarden, capitale de la Frise, au nord des Pays-Bas. Le papa

était un prospère marchand de chapeaux (casquettes, uniformes, articles fantaisie) et la petite a appris le piano, le français, l'anglais, l'allemand et les bonnes manières. Elle a treize ans lorsque son père fait faillite dans une obscure crise du chapeau ; on l'envoie chez un oncle à La Haye, où elle s'ennuie ferme. C'est alors qu'elle répond à la petite annonce matrimoniale d'un officier de l'armée des Indes (néerlandaises), provisoirement revenu en métropole après dix-sept ans de loyaux services.

Le capitaine Rudolph Mac Leod, qui porte avec aisance ses racines écossaises et une forte moustache, n'en croit pas ses yeux : « L'ovale de la figure était éclairé par des yeux superbes, étrangement fascinants, en forme d'amande, veloutés, brun foncé aux reflets d'or, ombragés de longs cils soyeux et surmontés de sourcils d'un dessin net et ferme », déglutit le militaire, qui s'attarde sur « les ondulations souples et fermes » de « son corps élancé et svelte ». Six jours après leur première rencontre, ils sont fiancés, trois mois plus tard, mariés. Elle n'a pas dix-neuf ans, il en a trente-neuf, ils se séparent sept ans plus tard, après la naissance d'une petite fille qu'elle ne verra plus guère.

Margaretha Mac Leod part chercher fortune à Paris. Elle a vingt-huit ans, habite dans une modeste pension de famille et pose comme modèle ; mais la bohème tourne court et elle rentre piteusement aux Pays-Bas. En 1904, elle a compris : elle retourne à Paris, mais descend dans un hôtel somptueux, vit sur un grand pied et soigne sa légende. Elle s'appelle désormais Mata Hari, « œil du jour » en malais, c'est-à-dire soleil ; et raconte aux journalistes qu'elle est née aux Indes et a été initiée aux danses sacrées dans les temples bouddhistes. Paris tombe sous le charme. « Elle ne dansait guère mais elle savait se dévêtir progressivement et mouvoir un long corps bistre, mince et fier, écrit Colette dans Le Figaro. Elle arrivait presque nue à ses réceptions, dansant "vaguement" avec des yeux baissés et disparaissait, enveloppée dans ses voiles. » Les messieurs suffoquent. « Comme on se sent loin de nos conventionnels entrecats de nos rois classiques de la danse », note pudiquement Le Gaulois, qui l'était finalement assez peu.

Le succès est foudroyant. Elle danse à l'Olympia, à Madrid, à Berlin, triomphe à la Scala de Milan,

on fabrique des paquets de cigarettes à son image... Danseuse, il s'agit de l'entretenir : elle gagne des fortunes, mais dépense des millions, sautillant d'un colonel à un banquier pour continuer à monter ses chevaux au bois de Boulogne.

SANS BAISSER LES YEUX

La guerre arrive au plus mauvais moment. En 1914, elle est à Berlin et apprend que son contrat avec le Metropol-Theater est résilié, et que le costumier a fait saisir ses somptueuses fourrures. Mata Hari tempête, mais la banque refuse même de lui rembourser son argent en dépôt. Elle rentre aux Pays-Bas, sans un sou. Quand le consul d'Allemagne à Amsterdam lui propose en 1915 de devenir espionne, il lui offre aussi 20 000 francs. C'est beaucoup pour l'époque, peu pour Mata Hari. Mais « j'ai songé qu'à la suite de mon affaire de théâtre les Allemands m'avaient gardé des fourrures de prix, a expliqué la dame, et j'ai considéré qu'il serait de bonne guerre de leur prendre ce que je pourrais. » Elle empoche l'argent et jette les trois flacons d'encre sympathique que le consul lui

F. J.

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DERNIERS JOURS LES PR'OMOTÉ ECONOMISEZ JUSQU'À 2400 F*

* OMOTÉ vous offre une réduction de : 2 400 F à partir de 8000 F d'achat, 1 000 F à partir de 5000 F d'achat et 300 F à partir de 3000 F d'achat.

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

IFG
INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION

John Molson
School of Business
Concordia University

Executive MBA Concordia-IFG
Achieve your potential, create your future*

Investissez sur l'avenir et donnez une nouvelle dimension à votre carrière en environnement international

- > Un diplôme reconnu au niveau international dont la qualité est garantie par l'accréditation américaine AACSB
- > Un MBA "part-time" sur 14 mois, compatible avec votre activité professionnelle, complété d'une session d'été de 3 semaines intensives à l'Université Concordia de Montréal (Canada)
- > Un programme dispensé en anglais, à Paris, par un corps professoral nord-américain et par les experts de l'IFG et de KPMG

Prochaine promotion en avril 2002

Contact : Françoise TCHANG
Tel. 01 40 59 30 48
f.tchang@ifg-france.com

IFG - EMBA - 37, quai de Grenelle
75738 Paris Cedex 15
http://www.ifg-mba.com

* Libérez votre potentiel, créez votre avenir

De violents affrontements ont opposé forces de l'ordre et jeunes à Thonon-les-Bains

La mort de quatre personnes à l'origine des incidents

ANNÉCY
correspondance

La mort de quatre jeunes originaires des cités populaires de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), qui tentaient d'échapper à un contrôle de police, a enflammé ce week-end la sous-préfecture haut-savoiarde. Tout a commencé dans la nuit de vendredi 12 octobre lorsque les fonctionnaires de la brigade anticriminalité ont tenté d'intercepter une Peugeot 205 pour effectuer un contrôle d'identité, sur les hauts d'Evian, commune distante d'une dizaine de kilomètres de Thonon-les-Bains. Une course-poursuite s'est engagée et, quelques minutes plus tard, la voiture des fuyards, qui roulait selon les forces de l'ordre à plus de 150 km/h, s'est écrasée contre un mur. Les quatre personnes à son bord, âgées de vingt et un à trente ans, toutes connues des services de police pour des faits de petite délinquance, sont mortes sur le coup.

« TOLÉRANCE ZÉRO »

Dès samedi matin, les premiers incidents ont éclaté au funérarium de Thonon-les-Bains où reposent les dépouilles des victimes de cet « accident de la route », ainsi que le commissaire Olivier Damien a qualifié les faits. Dans le même temps, l'enquête sur les événements de la nuit était confiée à la police judiciaire d'Annecy.

Dans l'après-midi, alors que les familles des victimes étaient invitées au commissariat pour prendre connaissance des circonstances du drame, une centaine de jeunes, issus des quartiers populaires des Harpes, de Collonges, de

Champagne et des Quatre-Cités, ont attaqué à coup de pierres et de cocktails Molotov le commissariat du Léman, au cœur de la ville. Des véhicules de police ont également été dégradés. Deux policiers, le procureur de la République de Thonon-les-Bains, Hervé Robin, ainsi que le directeur départemental de la sécurité publique, ont été légèrement blessés. Une unité de CRS et des renforts départementaux ont alors pris position en début de soirée et la rue où se situe le commissariat a été transformée en camp retranché, alors qu'une trentaine de jeunes sont restés sur place jusque tard dans la soirée.

Durant la nuit de samedi à dimanche, les incidents se sont poursuivis dans la ville : dix véhicules ont été incendiés. Une de ces voitures contenant quatre à cinq bouteilles de gaz a explosé devant un petit immeuble, occasionnant de sérieux dégâts matériels. La municipalité a dû reloger dans l'urgence six familles. Sur ces faits, le procureur a annoncé, dimanche, qu'il allait ouvrir « une procédure judiciaire de nature criminelle ». De nouveaux incidents ont éclaté dans la soirée dans le centre-ville, aux abords du commissariat.

Pour le maire de Thonon-les-Bains, Jean Denais (DL), ces événements sont « le fruit d'un laxisme inacceptable » auquel on doit « opposer désormais la tolérance zéro ». Le commissaire Damien a déploré pour sa part ces événements, qui constituent la trame d'un « scénario aujourd'hui classique de certains qui cherchent à faire monter la pression et provoquer les institutions ». - (Intérim)

Le Conseil de sécurité sanitaire renforce le contrôle des pesticides

La surveillance de la qualité des eaux devrait être améliorée

Le Conseil national de sécurité sanitaire devait se réunir, lundi 15 octobre, sous la présidence de Bernard Kouchner, afin d'améliorer le dispositif de contrôle des

pesticides. Une attention particulière sera portée au suivi de ces substances dans la nature et à la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine.

LE CONSEIL national de sécurité sanitaire (CNSS) consacré aux pesticides devait se tenir lundi 15 octobre. Les ministres concernés (agriculture et pêche, PME, commerce et artisanat, aménagement du territoire et environnement, emploi et solidarité), ainsi que les responsables des agences de sécurité sanitaire devaient se réunir sous la présidence du ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, pour renforcer le dispositif de contrôle de ces substances. La France constitue le deuxième marché mondial, derrière les Etats-Unis, avec plus de 100 000 tonnes de pesticides agricoles consommées en moyenne chaque année. Il faut ajouter à cela les pesticides utilisés par les jardiniers amateurs et par la filière des espaces verts, soit 1 500 tonnes en 2000.

Le taux de non-conformité des produits végétaux contrôlés par les agents de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes était de 11,7 % en 1999. Le dispositif de surveillance comprend cependant un défaut : « On ne connaît pas, à l'heure actuelle, les niveaux d'exposition atteints par les consommateurs qui consomment systématiquement des aliments comprenant davantage de résidus que la moyenne », indique le dossier remis aux participants au CNSS. Des études sont annoncées pour combler cette lacune.

La surveillance de l'eau constitue un autre volet du dispositif. Selon une étude conduite en août par la direction générale de la santé, des pesticides excédaient la limite réglementaire de 0,1 microgramme par litre dans 1,6 % des analyses. Dans 85 % des cas, il s'agit d'un excès d'atrazine (un pesticide utilisé depuis les années 1960, de ses

métabolites et de la simazine. Une autre étude, rendue publique en juillet, rapportait « une contamination généralisée des eaux de surface et littorales par certaines substances » mais, faute d'outil adéquat, « aucune évolution n'a pu être mise en évidence », concède le dossier remis aux ministres.

UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE

Le CNSS devait également être l'occasion d'améliorer le dispositif de contrôle des pesticides, à commencer par la surveillance de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Un projet de décret, transposant la directive européenne 98/83, qui prévoit des mesures correctives et des restrictions d'utilisation d'eau en cas de dépassement de la limite de 0,1 microgramme de pesticides par litre, est en cours d'élaboration. Il renforcera la fréquence du suivi de la qualité des eaux brutes et définira de nouvelles limites de qualité pour les eaux brutes superficielles.

Par ailleurs, l'atrazine et certains de ses dérivés ne sont plus censés être commercialisés depuis le 30 septembre et leur usage sera interdit à compter du 30 juin 2003. L'utilisation de l'arsénite de sodium, produit hautement cancérigène, fait l'objet d'une réévaluation par le ministère de l'agriculture, afin de protéger les opérateurs qui seraient en contact avec lui dans un cadre professionnel.

Une nouvelle procédure de suivi des pesticides dans la nature a été décidée par la direction générale de

l'alimentation. Les industriels auront à leur charge d'effectuer des analyses dans un laboratoire agréé et d'« informer en temps réel les Ddass des cas de dépassement des normes en vigueur ». Les critères d'attribution du label « emploi autorisé dans les jardins » seront durcis en 2002, et « une action particulière sera conduite envers la grande distribution en vue de la sensibiliser davantage aux risques et aux caractéristiques des pesticides de la gamme jardin », afin de tenir compte de la fréquente absence dans les grandes surfaces de personnel formé et capable de conseiller l'utilisateur.

Enfin, des modifications sont introduites au nom de la transparence. La composition de la commission de la toxicité a ainsi été modifiée en juin afin de renforcer son indépendance. « La représentation de la société civile (industriels, distributeurs) a ainsi été supprimée et les représentants des différentes administrations n'ont désormais qu'un rôle consultatif », peut-on lire dans les documents préparatoires à la réunion. Les associations de consommateurs seront mieux représentées dans la commission des produits antiparasitaires, au statut consultatif. Le catalogue E-phy des produits autorisés va être mis en ligne sur le site du ministère de l'agriculture (www.agriculture.gouv.fr). Vers la fin de l'année 2002, le site accueillera une base de consultation relative aux résidus de pesticides.

Paul Benkimoun

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bernard Lugan

A la suite de notre article intitulé « Des africanistes dénoncent la promotion d'un historien de Lyon-III proche de l'extrême droite » (Le Monde daté 7-8 octobre), nous avons reçu de Bernard Lugan la mise au point suivante :

1. Je n'ai jamais défendu l'apartheid. J'ai en revanche toujours dit que les colons hollandais avaient l'antériorité de la présence sur environ un quart du pays et que la création d'une province ou d'un Etat national sur un espace réduit de l'ancienne Afrique du Sud était le seul moyen d'éviter à la tribu africaine le sort peu enviable qui est aujourd'hui celui des Blancs du Zimbabwe.

2. Je n'ai jamais défendu les « fondements racialisés de l'histoire africaine », ce qui ne veut rien dire mais, pour avoir sillonné le continent dans tous les sens, je persiste à penser que le fait ethnique est la grande réalité de l'Afrique noire. L'actualité me donne d'ailleurs quotidiennement raison.

Je ne fais pas « l'apologie de la colonisation », même si je persiste à dire qu'elle fut pour les Africains une brève parenthèse de paix. Sur la colonisation, ma pensée a évolué depuis mes premières publications car je ne suis pas un dogmatique. J'ai expliqué cette évolution dans un de mes livres, hélas épuisé, intitulé *De la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire* (Bartillat). J'y défends la thèse selon laquelle les peuples moteurs de l'histoire africaine ont été les victimes de la colonisation qui a cassé les empires précoloniaux, tandis

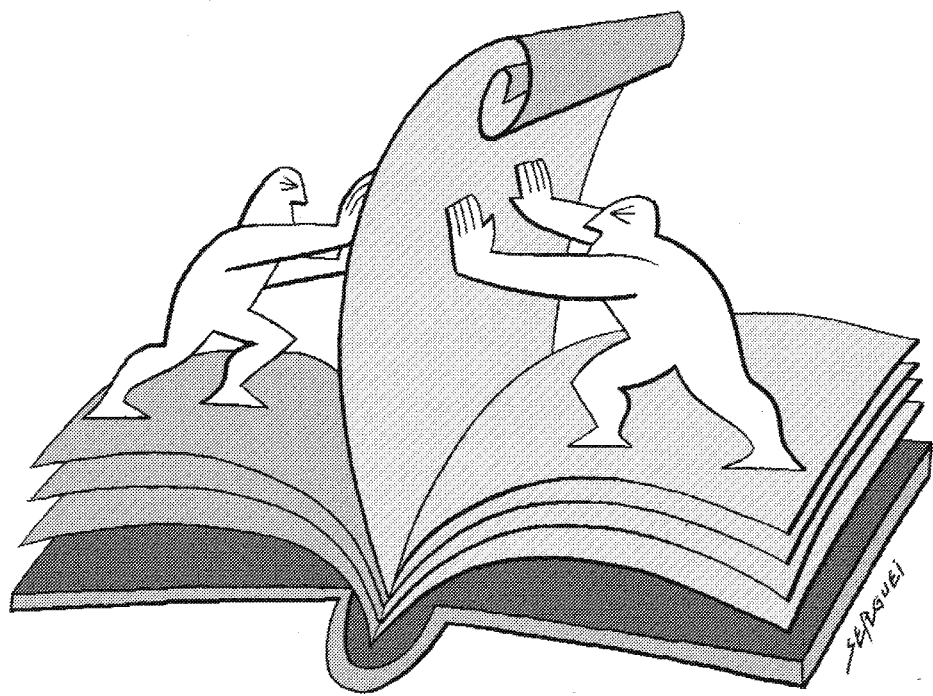
que les peuples qui leur étaient soumis ont au contraire bénéficié de la présence coloniale qui les a débarrassés de leurs oppresseurs.

Pour illustrer l'aspect « non scientifique » de mes travaux aux yeux des auteurs de la pétition qui me met en cause, votre journaliste cite quelques-unes de mes phrases sorties de leur contexte : « L'Afrique noire a toujours été un continent récepteur et non concepteur... » ; « L'Afrique noire précoloniale ignorait l'écriture, l'usage de la roue, de la poulie ou de la traction animale » ; « Partout dans le monde, sauf en Afrique noire, l'homme chercha et réussit à agir sur la nature », etc.

Je n'ai rien à retirer de ces phrases car, dans l'état actuel des connaissances, et que cela plaise ou non, elles traduisent la stricte réalité historique. Je ne suis d'ailleurs pas le premier à le dire et je mets au défi quiconque de démontrer le contraire.

Vous écrivez plus loin que je suis en procès avec le Conseil national des universités (CNU). Cette information est inexacte. J'étais en procès devant le Conseil d'Etat contre le ministre de l'éducation nationale duquel dépend le CNU. J'ai d'ailleurs gagné mon procès et le ministre a été condamné à faire reprendre la procédure de nomination des professeurs de laquelle j'avais été écarté à la suite d'une manœuvre identique à celle qui est aujourd'hui utilisée contre moi et à laquelle votre journal fait un large écho. La France étant un Etat de droit, le ministre a refusé de suivre l'arrêt du Conseil d'Etat.

13^e FORUM Le Monde LE MANS



DEVOIR DE MÉMOIRE, DROIT À L'OUBLI ?

VENDREDI 26, SAMEDI 27 et
DIMANCHE 28 OCTOBRE 2001

Le Monde



PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Christian BOLTANSKI - Peter BROOKS - Jean-Louis BRUGUÈS - François FEJTŐ - Valérie HAAS - Alexandra LAIGNEL-LAVASTINE
Claude LANZMANN - Nicole LAPIERRE - Bernard-Henri LÉVY - Françoise LUCBERT - Isabelle NEUSCHWANDER - Claire PAULHAN
René RÉMOND - Paul RICOEUR - Régine ROBIN - Jean-Michel RODES - Henry ROUSSO - Benjamin STORA
Yves TERNON - Stéphane TISON - Claude TORRACINTA - Nathan WACHTEL - Nicolas WEILL - Annette WIEVIORKA

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE
Service CULTURE

Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



LES LIBRAIRIES
DU MANS

E.M.LYON Formation Dirigeants

Regardez

de nouvelles opportunités s'offrent à vous.

0 810 777 582* ou www.em-lyon.com/dua

E.M.LYON - M.C. - Septembre 2001 - Prix de la communication régionale.

EMLYON Executive Education Centre

Deux mesures en faveur de l'accession sociale à la propriété

LE GOUVERNEMENT devait annoncer, lundi 15 octobre, deux mesures pour permettre à des familles modestes d'acquiescer un logement en centre-ville et pour encourager des ménages un peu plus aisés à devenir propriétaires dans des quartiers populaires. Une prime de 70 000 francs leur sera accordée dans le cadre d'une « expérimentation » qui devrait concerner deux mille familles. Dans les deux cas, l'octroi de cette subvention sera soumis à des conditions de ressources : seules les personnes qui sont éligibles au prêt à taux zéro pourront bénéficier de ce dispositif que Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, avait dévoilé lors du dernier congrès de l'Union des HLM (Le Monde du 26 juin). L'objectif du gouvernement est d'instiller un peu de mixité sociale dans les zones urbaines attractives et dans les cités dites « sensibles ».

DÉPÊCHES

■ **CORSE : une bombe a été lancée, dimanche 14 octobre au soir**, dans la cour de la gendarmerie de Petreto-Bicchisano (Corse-du-Sud), provoquant peu de dégâts. Par ailleurs, le hangar d'une villa appartenant à un continental a été endommagé par une explosion à Bastelicaccia, près d'Ajaccio. A Porto-Vecchio, les gendarmes, prévenus par le propriétaire, ont désamorcé samedi une charge sous une voiture.

■ **GYNÉCOLOGIE : plusieurs milliers de personnes ont manifesté, samedi 13 octobre, à Paris**, pour réclamer la restauration de la gynécologie médicale. Les manifestants, forts des deux millions de signatures recueillies en trois ans, souhaitent la création d'un diplôme autonome et refusent que la gynécologie soit une discipline chirurgicale confiée aux obstétriciens.

■ **BANLIEUES : trois cents à trois cent cinquante personnes ont participé, samedi 13 octobre, à Paris, à la première réunion du « Parlement des banlieues »**, convoquée par l'association Agir pour la citoyenneté (APC), dont l'un des objectifs est d'inciter les habitants des quartiers populaires à s'inscrire sur les listes électorales. APC compte également rédiger un « Livre blanc pour la banlieue », qui sera adressé en mars 2002 aux candidats à l'élection présidentielle. L'association organisera un nouveau « Parlement » le 10 novembre, à Vaulx-en-Velin (Rhône).

■ **TERRORISME : une lettre suspecte a provoqué la fermeture du bureau de poste de Sarcelles (Val-d'Oise), samedi 13 octobre au matin**. Adressée à : « Oussama Ben Laden, GIA Afghan, 95200 Sarcelles », portant la mention « piégée », la missive a provoqué l'évacuation du bureau de Poste et sa fermeture, la majorité des agents réclamant « des mesures de sécurité ». La préfecture a effectué des tests bactériologiques pour « calmer les esprits ».

ANYWAY.cM
Comparez. Voyagez.

VOLS AR*

Rome	1315F
Valence	1499F
Vienne	1525F
Athènes	1645F
Stockholm	1709F
Montréal	2500F
Caracas	2982F
La Havane	3200F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY**

*Prix à partir de, taxes incluses ; sous réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter.
Coid. S.A. RCS Paris 8391482452. Lic 07596011
0,99€/min *2,23€/min

Nouveaux Nantais, et plutôt heureux de l'être

Entre 1990 et 1999, la capitale des Pays de la Loire a enregistré 25 000 arrivants, dont la moitié venait de la région parisienne. Ces mouvements démographiques dessinent un territoire moins centralisé

NANTES

de notre correspondant

Un jour, tous les trois ont été portés, séparément, par le même mouvement : quitter Paris pour vivre à Nantes, qu'ils connaissaient vaguement ou pas du tout. Isabelle Escolin, trente-sept ans, Ghislain de la Grandière, quarante-quatre ans, et Christian Digoïn, quarante ans, font partie des 25 000 néo-Nantais. Selon l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise, l'immigration parisienne a ainsi contribué pour moitié à la croissance démographique de 10 % enregistrée par cette ville de 550 000 habitants entre les deux derniers recensements, 1990 et 1999.

Si certains de ces arrivants retournent dans la région d'origine de leurs grands-parents, ces trois-là étaient d'abord guidés par le refus de rester à Paris : le choix de Nantes est arrivé après. Enseignante en banlieue après une agrégation de lettres passée à Jussieu, Isabelle Escolin et son mari Bertrand, journaliste à *La Gazette des communes*, habitaient un appartement de 70 mètres carrés dans le quartier de Belleville : « C'était branché, cosmopolite, un peu chaud, et cela nous plaisait », dit-elle. Les années passant, « les copains se sont mis à retirer leurs enfants des écoles du quartier parce qu'il y avait trop d'élèves non francophones, trop de misère sociale ».

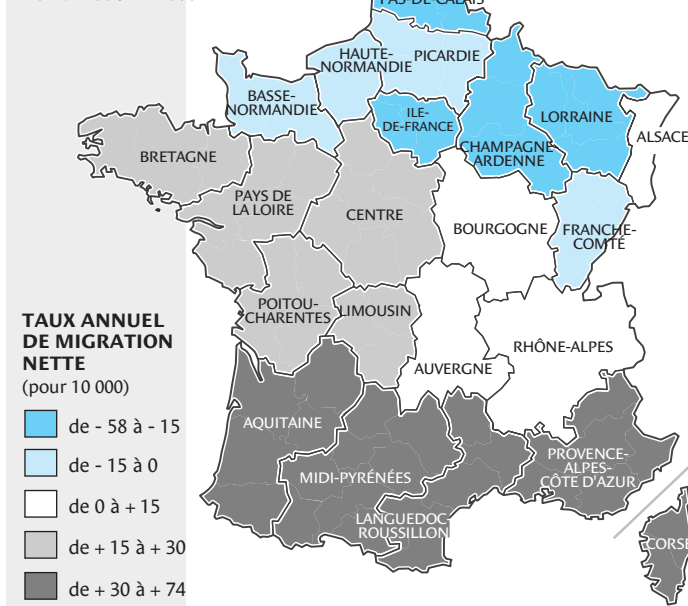
« J'AI DÉCROCHÉ »

Après la naissance des deux premiers enfants, tout est devenu « compliqué et stressant » : trouver une crèche, tenter d'aller voir un spectacle, craindre les pics de pollution, soigner l'énigme bronchiale du bébé et, surtout, se déplacer pour aller travailler : « Au mieux, trois quarts d'heure de voiture, au pis une heure et demie, matin et soir, sur des autoroutes dangereuses », se souvient-elle, en éclatant de rire, comme pour évacuer un mauvais rêve.

Christian Digoïn menait une vie plus confortable, près du bois de Vincennes, mais tout aussi stressante. « Un jour, on se demande ce qui est vraiment fondamental »,

Le Grand Sud a toujours les faveurs des migrations

SOLDE MIGRATOIRE DES RÉGIONS ENTRE 1990 ET 1999



Source : Insee

raconte celui qui, à 38 ans, dirigeait Ford France. Tenu de partir à l'étranger comme tout manager de ce niveau, il a dit « non » : « Avec ma femme, nous pensions que donner un ancrage à nos trois enfants était plus important. »

Directeur commercial de la société de Bourse Leven, Ghislain de la Grandière arrivait tous les matins à 7 heures à son bureau, déjeunait avec des clients, et rentrait chez lui souvent vers 21 h 30 : « C'était bien payé, il fallait être au top, toujours le premier informé, se tenir à l'affût. C'était passionnant mais épuisant. Le week-end, j'étais crevé. Au bout d'un moment, j'ai décroché. L'envie de voir ma femme et mes quatre enfants l'a emporté. »

A Nantes, où elle vit depuis 1996, Isabelle Escolin enseigne la communication à l'IUT de génie mécanique, et son mari travaille comme journaliste au sein du groupe Moniteur : « Nous avons tous les deux trouvé des postes plus intéressants qu'à Paris. Nous vivons une vie de quartier, à cinq minutes

de petits chemins de campagne. A Paris, le soir, il y avait dix messages sur le répondeur de gens que l'on voyait en fait une ou deux fois par an. Ici, il n'y a plus cette frénésie de contacts, mais finalement plus de rencontres. »

Passés les moments de déprime, le sentiment d'une vie au ralenti, de « retour en arrière dans le temps face à des boutiques fermées entre midi et deux », passée la surprise causée par des « discussions sérieuses de gens sur l'appartenance ou non de Nantes à la Bretagne », ou l'agacement d'être prise « pour une Parisienne snob », Isabelle pense avoir trouvé l'équilibre dans cette ville « assez grande mais pas trop, comme le sont Lyon ou Toulouse à mon goût, et proche de la mer ». Elle regrette quand même le manque de librairies et l'étroitesse de la programmation théâtrale.

Arrivé en 1999, Ghislain de la Grandière a trouvé un appartement sur le prestigieux cours Cambronne, à deux minutes de son bureau, cinquante de la campa-

gne angevine qu'il affectionne, et quinze de la gare qui le met à deux heures de Paris en TGV : « C'est déterminant, même si, devant mon écran d'ordinateur, je suis aussi bien informé que mes collègues parisiens lorsque je conseille un client à Genève. » Lui aussi a été troublé par le rythme de vie plus lent. Comme Christian Digoïn : « J'ai d'abord eu le sentiment de manquer d'adrénaline, j'étais frustré du zapping permanent auquel j'étais soumis à Paris. Quand on a du temps, il y a des moments où l'on se croit inutile. » Puis il a découvert que « les choses peuvent se faire autrement, plus en profondeur ». Mais il ressent un manque, plus significatif : « La grande diversité d'âges, de milieux et de nationalités des personnes rencontrées à Paris. Ici, on voit surtout des gens qui nous ressemblent. »

« DÉJEUNER CHEZ MOI »

Mis en balance avec les deux heures quotidiennes de vie familiale gagnées, le charme de la maison avec jardin dénichée au fond d'une impasse, la facilité de l'aller et retour à Paris en TGV « qui permet à [sa] femme d'aller voir ses parents dans la journée » et, suprême plaisir, la possibilité de « déjeuner chez [lui] une ou deux fois par semaine », ce sentiment de ne plus être au cœur du réacteur parisien s'est toutefois évaporé. Christian Digoïn reconnaît qu'il ne serait pas venu à Nantes sans une opportunité professionnelle solide : l'entrée au capital et la direction générale de la concession Mustière Automobiles, qui exploite les marques du groupe Ford dans l'Ouest et qui emploie 230 personnes.

Mais cela ne suffisait pas : « Il nous fallait une ville suffisamment grande pour y rencontrer des gens intéressants, que nos enfants y trouvent l'ancrage recherché, un environnement et un climat agréables. Sur ce point, la quantité de pluie tombée sur Nantes depuis deux ans me paraît terrifiante, mais cela ne suffira pas à me faire repartir. »

Dominique Luneau

Les trentenaires, principaux acteurs de la mobilité interrégionale

C'EST UN MOUVEMENT engagé depuis 1975 et que confirme le recensement de 1999 : quand les Français changent de région, ils privilégient l'Ouest (lire ci-dessus) et le Sud-Ouest. Autre tendance lourde : deux régions (Ile-de-France et Haute-Normandie) affichent un déficit migratoire qui s'est aggravé entre 1990 et 1999. Entre ces deux recensements, 5,4 millions de Français ont choisi de s'installer sous d'autres cieux régionaux. Mais cette mobilité résidentielle marque le pas, observe Brigitte Baccaïni, auteur de l'étude que publie la revue mensuelle de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), *Economie et Statistique* (n° 344), sur *Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest*.

L'étude rappelle les évolutions depuis un quart de siècle. Jusque dans les années 1960, la France présentait un visage démographique nettement contrasté. D'un côté, les régions attractives en termes de migration (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Alsace), de l'autre toutes les autres, en particulier celles de l'Ouest avec un solde migratoire déficitaire. Depuis, explique M^{me} Baccaïni, « tout se passe comme si l'immigration entre régions avait pour principal effet de redistribuer les populations du quart nord-est et de l'Ile-de-France vers celles du Sud et de l'Ouest ».

On assiste ainsi à une redistribution des cartes.

Cet appel vers l'Ouest s'est encore renforcé durant les années 1990 prenant même le relais de celui du Midi méditerranéen : les plus fortes hausses du taux d'entrée concernent la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes. Nantes apparaît comme le point d'ancrage du Grand Ouest, comme Lyon, celui du Sud-Est. Ces villes attirent car elles proposent emplois, forma-

« Les régions les plus attractives ont tendance à le rester, de même que les régions les moins attractives »

tion, et activités culturelles. Elles deviennent des alternatives crédibles à la mégapole parisienne d'autant qu'elles offrent une meilleure qualité de vie. L'hyperconcentration de la population française autour du pôle économique de la capitale est sensiblement contrebalancée par le développement de métropoles régionales d'équilibre.

Ce mouvement migratoire, même modéré, garde ses lignes de force : « Les régions les plus attrac-

tives ont tendance à le rester, de même que les régions les moins attractives », souligne l'étude. Cependant, quelques inflexions ont été observées sur les causes de la mobilité entre 1990 et 1999. Ce sont surtout les trentenaires qui en sont essentiellement les éléments moteurs. Leur changement de région est le plus souvent motivé par « des événements professionnels ou liés aux études », explique M^{me} Baccaïni. Conséquence directe, ces jeunes influent sur l'excédent des naissances dans les régions choisies, et leur déficit dans les régions quittées. Avant trente ans et après cinquante-neuf ans, la mobilité est plus réduite, constate l'étude.

Dans ce paysage en mouvement, l'Ile-de-France continue d'affirmer sa singularité. La première région de France (11 millions d'habitants), loin devant Rhône-Alpes (5,4 millions d'habitants), continue certes à attirer massivement les jeunes de vingt à vingt-neuf ans, qui viennent suivre des études. Mais elle le fait moins qu'auparavant, l'offre universitaire dans les autres régions étant désormais de qualité. Son déficit migratoire, qui se confirme de recensement en recensement, concerne surtout les 35-39 ans, et leurs enfants âgés de moins de dix ans, ainsi que les retraités. M^{me} Baccaïni qualifie ce phénomène de « pompe aspirante-refoulante ».

Dominique Buffier

En 2030, 33,6 % de la population devrait vivre au sud d'une ligne Bordeaux-Lyon

PREMIÈRE région démographique en 1999, avec 11 millions d'habitants, l'Ile-de-France va bien sûr garder sa place. En 2030, selon une étude prospective de l'Insee, on devrait compter 12 millions de Français, soit une progression de 10 %. Elle continuera donc à accueillir près d'un Français sur cinq (63,9 millions habitants) et gardera donc un poids prépondérant sur le territoire. Dans le même temps, Rhône-Alpes, le second pôle économique de l'Hexagone devrait enregistrer une augmentation de 16 % (6,5 millions d'habitants).

Selon cette projection, en 2030, 33,6 % de la population

française devrait se concentrer au sud d'une ligne Bordeaux-Lyon, contre 30,7 % en 2000. Laure Omalek, auteur de l'étude publiée en septembre par *Insee Première* (« Projections régionales de population »), souligne que la plus forte progression démographique sera celle de la région Languedoc-Roussillon (+ 34 %), suivie par Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 21 %), devant Midi-Pyrénées (+ 16 %). La Lorraine devrait subir une évolution négative (- 10 %). Elle fermerait la liste des vingt-deux régions, devant l'Auvergne, la Champagne-Ardenne et le Limousin (- 8 %).

Pour Jean-François Royer, de

l'Insee, cette évolution ne sera effective que « dans la mesure du maintien du mouvement de migration entre l'Ile-de-France et les régions ». Cette projection s'appuie sur l'évolution des quarante dernières années.

LE SOLDE SE RENVERSE

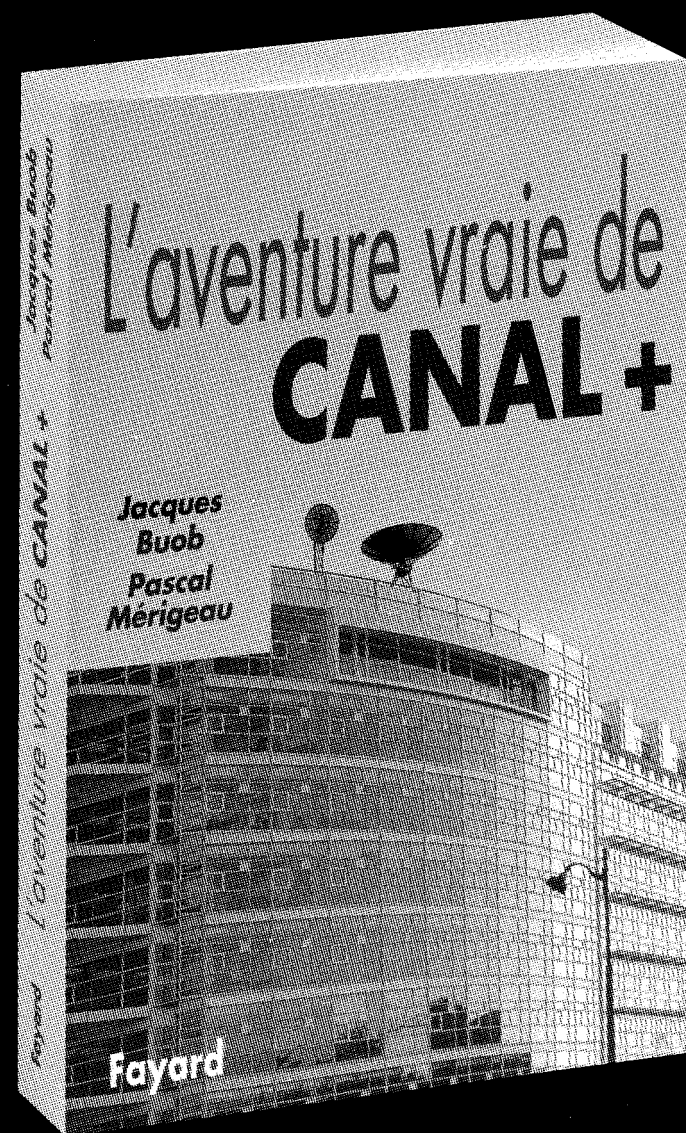
Jusqu'à la fin des années 1960, la population de l'Ile-de-France progresse autant par son accroissement naturel que par son solde migratoire positif. C'était l'époque où 95 % de la population francilienne grossissait en intégrant les populations venues des différentes régions de France. Sa population passant de 6,4 mil-

lions en 1945 à 11 millions en 1999.

Cette domination démographique va se maintenir pour de nombreuses décennies. Mais, depuis le milieu des années 1970, le solde migratoire entre l'Ile-de-France et la province se renverse : l'Ile-de-France perd plus d'habitants qu'elle n'en gagne. Ainsi, près de 1,3 million de personnes ont rejoint l'Ile-de-France entre 1990 et 1999. Mais ils ont été 1,8 million à la quitter. Malgré ce solde migratoire négatif, l'Ile-de-France a gagné près de 800 000 habitants, par accroissement naturel.

D. B.

Jacques BUOB, Pascal MÉRIGEAU



De la bande de copains à la World Company : la télé d'une génération.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Une autre vision du XXI^e siècle

A-T-ON retenu toutes les leçons du XX^e siècle ? Telle est la question que beaucoup se posent aujourd'hui.

Avec la tragédie du 11 septembre dernier, c'est en effet une vision utopique du nouveau millénaire, comme temps de paix et de fin de l'histoire, qui a été touchée au cœur. D'aucuns avaient le sentiment que nous avions laissé derrière nous le siècle des deux guerres mondiales et de ses millions de morts, de la Shoah, du Goulag et de tant d'autres massacres. Malgré les conflits qui continuaient d'ensanglanter notre planète, le siècle naissant était accueilli avec espoir et confiance. Espoir d'un monde libre et pacifié, avec la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide. Espoir d'un monde meilleur où les progrès de la science, les vertus de l'éducation, la rapidité des communications apporteraient davantage de prospérité, de justice, de bonheur. Confiance dans les avancées de la démocratie et l'affirmation des solidarités.

La tragédie de New York, dont nous n'avons pas fini de mesurer les effets, est venue ébranler cet espoir et cette confiance. De plus en plus, nous entendons évoquer un choc des civilisations, qui marquerait le XXI^e siècle, de même que le XIX^e siècle a vu s'affronter les nationalités, et le XX^e les idéologies. Un choc de civilisations, présent et à venir, qui serait plus radical, plus violent, plus passionnel, parce qu'il verrait s'affronter des cultures et des religions.

Ce discours qui se nourrit de toutes les peurs, il s'agit d'abord de le réfuter. Car l'adopter, c'est tomber dans le piège que nous tendent les terroristes, qui veulent soulever les hommes, culture contre culture, religion contre religion. Et si, devant l'horreur, les pays se rassemblent pour châtier les coupables, pour endiguer le terrorisme, c'est un combat pour l'homme, pour l'homme contre la barbarie. A ce discours il s'agit surtout d'opposer une autre réalité, politique, morale, culturelle, une autre volonté : celle du respect, celle de l'échange, celle du dialogue de toutes les cultures, inséparable de l'affirmation claire et sans concession des valeurs qui nous font ce que nous sommes.

Votre conférence générale, qui s'inscrit dans un moment de doutes et d'interrogations, est l'occasion de repenser certaines questions, d'apporter des réponses, d'exprimer des idéaux. Je suis heureux d'y faire entendre la voix de la France.

Sans céder à la tentation d'un quelconque vertige, nous devons tous nous interroger, chacun pour notre part. Et aussitôt les questions fusent. Sommes-nous restés fidèles à nos propres cultures et aux valeurs qui les sous-tendent ? L'Occident a-t-il donné le sentiment d'imposer une culture dominante, essentiellement matérialiste, vécue comme agressive puis que la plus grande partie de l'humanité l'observe, la côtoie, sans y avoir accès ?

L'Occident a-t-il donné le sentiment d'imposer une culture dominante, essentiellement matérialiste, vécue comme agressive ?

Est-ce que certains de nos grands débats culturels ne sont pas parfois apparus comme des débats de nantis, ethnocentrés, qui laissaient de côté les réalités sociales et spirituelles de ce qui n'était pas l'Occident ? Jusqu'où une civilisation peut-elle vouloir exporter ses valeurs ?

La réponse à cela, nous la vivons dans nos traditions, nous la sentons dans nos cœurs et dans notre raison, c'est le dialogue des cultures, gage de paix, alors que le destin des peuples se mêle comme jamais. Un dialogue revivifié, renouvelé, réinventé, en prise sur le monde tel qu'il est.

Sur quels principes se fondera ce dialogue ?

Le premier, qui pourrait être inscrit au frontispice de l'Unesco, c'est l'égalité de dignité de toutes les cultures, et leur vocation à s'interpénétrer et à s'enrichir les unes des autres. C'est tout à la fois une évidence, portée par toute l'histoire de l'humanité, histoire littéraire, artistique, architecturale. C'est aussi et surtout une grille de lecture du monde.

Que seraient l'architecture, la poésie ou les mathématiques sans la culture arabe, qui recueillit aussi les savoirs antiques, qui s'aventura bien loin de ses frontières quand l'Europe s'enfermait sur elle-même ?

Que serait la philosophie, sans l'obsession hindoue de la nature de l'être, sans son sens du rythme et des respirations ? Que serait l'art du XX^e siècle, s'il n'avait été fécondé par l'Afrique et les peuples premiers ?

Que dire de l'Extrême-Orient, de sa recherche passionnée de l'harmonie, du geste juste, de son intuition de la tension des contraires comme source de l'élan vital ?

Que seraient le rêve de liberté et le respect dû à chaque homme sans la philosophie des Lumières qui essaïma de France au XVIII^e siècle à travers toute l'Europe, pour finalement traverser les océans ?

Que dire de l'apport essentiel des religions à la vie des hommes, lorsqu'elles les élèvent au-dessus de leur simple condition pour accéder à l'absolu ? Lorsqu'elles les éloignent de la haine et des egoïsmes, les rassemblent dans une communauté ouverte et généreuse ?

Certes, toutes les cultures ne se développent pas au même rythme. Elles connaissent des apogées et des déclin, des périodes de rayonnement et d'expansion comme des temps de silence et de repli. Pour autant, toutes continuent à vivre au présent dans notre mémoire collective. Elles construisent nos identités, nos raisons d'être. Elles apportent à nos vies la lumière et le plaisir, le chatolement de la poésie et des beaux-arts, l'accès à la connaissance et à la transcendance. Elles s'attellent aussi à l'obscur, questionnent le mystère et l'énigme. Elles constituent ensemble, à égalité, la part de lumière, de progrès, d'exigence éthique de l'humanité.

Le deuxième de ces principes, inséparable de l'égalité de dignité des cultures, c'est la nécessité de la diversité culturelle. Il ne peut y avoir de dialogue entre l'un et son double au mépris de l'autre.

Cette diversité est menacée. Je pense aux différentes langues du monde qui sont aujourd'hui près de cinq mille. Nous savons qu'il en disparaîtra la moitié au cours de ce siècle si rien n'est fait pour leur sauvegarde. Je pense aux peuples premiers, ces minorités isolées aux cultures fragiles, souvent anéanties par le contact de nos civilisations modernes. Je pense bien sûr à l'habitat, aux modes de vie, aux coutumes, aux productions artisanales, culturelles, exposés à la standardisation, qui est l'un des avatars de la mondialisation.

Qu'on ne s'y trompe pas. Je ne suis pas de ceux qui magnifient le passé et qui voient dans la mondialisation la source de tous nos maux. Il n'y avait pas, hier, un admirable respect des cultures, et il



PATRICK KOVARIC / AFP

« Le Monde » publie l'allocution prononcée par Jacques Chirac à l'ouverture de la 31^e conférence générale de l'Unesco, lundi 15 octobre. Le président de la République y combat le discours sur le « choc des civilisations », appelle à une mondialisation civilisée et au dialogue de toutes les cultures

n'y a pas, de nos jours, une affreuse volonté d'hégémonisme. Qu'on se souvienne seulement des conquêtes et des colonisations qui, trop souvent, cherchaient à imposer par la force, force des armes ou pressions de toutes natures, et en parfaite bonne conscience, des croyances et des systèmes de pensée étrangers aux peuples colonisés.

Aujourd'hui, la mondialisation est souvent présentée comme une nouvelle forme de colonisation, visant à installer partout le même rapport, ou la même absence de rapport, à l'histoire, aux hommes et aux dieux.

La réalité est plus complexe. Si tant est que l'on puisse qualifier la mondialisation de « bonne » ou de « mauvaise », car cela lui confère une dimension morale, des intentions, des projets, alors qu'elle n'a que des objets, il n'en demeure pas moins qu'il y a un bon et un mauvais usage de la mondialisation. Bon, si ce qui est mis en commun, ce qui circule, ce qui modèle les consciences, c'est l'information, la connaissance, le progrès, la compréhension de l'autre, le partage de valeurs comme de richesses. Mauvais, au contraire, si elle est synonyme d'uniformisation, de formatage, de réduction au plus petit commun dénominateur, ou encore de primauté de la seule loi du marché, oublieuse de cette culture humaniste, dont l'essence même est de rassembler autour de principes éthiques.

La réponse à la mondialisation-laminoir des cultures, c'est la diversité culturelle. Une diversité fondée sur la conviction que chaque peuple a un message singulier à délivrer au monde, que chaque peuple peut enrichir l'humanité en apportant sa part de beauté et de vérité.

L'Unesco s'honore de préparer une déclaration universelle, premier pas vers une convention établissant en droit la particularité du fait culturel. La France, depuis longtemps engagée dans ce combat, appelle à l'adoption rapide de ce texte, main tendue à tous ceux qui veulent défendre leur identité. Contre l'assimilation des œuvres de l'esprit à des biens commerciaux, elle affirmera qu'il est légitime de les protéger. (...)

Ce dialogue, comment l'instaurer ?

Comment le rendre possible ?

La première urgence, parce que rien n'est plus contraire au dialogue que le sentiment d'injustice, c'est d'introduire plus de justice, plus de solidarité, plus d'attention aux hommes et à leurs questions dans le mouvement du monde.

Si j'évoquais la réalité contrastée de la mondialisation, il n'en demeure pas moins qu'elle suscite bien des inquiétudes. Nombreux sont les peuples qui craignent d'être les laissés-pour-compte de ce grand mouvement mondial. Nombreux sont ceux qui redoutent d'y perdre leur âme et la maîtrise de leur destinée, comme en témoignent les manifestations qui ponctuent les réunions internationales.

Ces craintes ne naissent pas du néant. Elles sont le signe qu'un monde nouveau se fait jour. Multiplication des échanges, qui bouleversent la notion de pays, de frontière. Primat de l'économie, avec l'accroissement des richesses et des inégalités. Pression sur les ressources naturelles, si forte que la nature ne parvient plus à en assurer la reconstitution. Révolution culturelle liée à la nouvelle société de l'information. Progrès des biotechnologies, qui nous donnent accès aux secrets de la vie. Devant ces perspectives, les uns enthousiasmés, les autres troublants, des réponses fortes sont attendues. Si chacun comprend que cette réponse ne saurait être le repli frileux sur soi-même, chacun a également conscience qu'il ne saurait être question de livrer le monde aux seules forces du marché. Le devoir des politiques et de tous les responsables est donc de civiliser la mondialisation, de faire prévaloir l'intérêt des hommes, de tous les hommes.

D'où l'importance de ne pas laisser se développer le non-droit et ses dérivés. Je pense à l'Internet, cet extraordinaire instrument de connaissance mutuelle et de dialogue. Il a besoin d'une régulation éthique autant que de règles techniques. Nulle enceinte universelle n'est aujourd'hui organisée pour réfléchir sur la liberté d'expression et ses limites, sur l'équilibre entre le droit à la diffusion des œuvres et le respect des auteurs, sur la protection de la vie privée et surtout sur la protection de l'enfance. Il serait conforme à sa vocation que l'Unesco soit cet espace de réflexion.

Je pense également aux avancées scientifiques. Alors que se profile la menace du clonage humain reproductif, alors que monte le débat sur l'euthanasie, alors que se pose avec acuité la question des expérimentations médicales dans les pays du Sud, alors que s'amorce un autre débat sur la propriété des ressources génétiques, c'est vers l'ONU que doit se tourner la communauté internationale. C'est dans cet esprit que j'ai appelé à la mise en chantier d'une convention mondiale sur la bioéthique et à la création, autour du secrétaire général de l'ONU, d'un Comité mondial d'éthique. Forte de son expérience, l'Unesco doit rester au cœur de cet effort.

Faire prévaloir l'intérêt des hommes, c'est aussi, c'est surtout, s'attaquer vraiment à certaines fractures, de plus en plus insupportables. Fracture entre le Nord et le Sud. Aujourd'hui, plus du tiers de l'humanité vit dans la pauvreté, une pauvreté qui ira s'aggravant si les pays riches continuent à ne pas assumer leurs responsabilités en matière d'aide au développement. Une aide qui doit être accompagnée afin de ne pas être détournée de ses objectifs. Une aide qui doit être adaptée au terrain, aux attentes, aux identités des hommes et des femmes qui la reçoivent. Fracture face à l'éducation. Force est de reconnaître que, dans ce domaine crucial pour le progrès et l'émancipation des peuples, beaucoup reste à faire. L'alphabétisation progresse trop lentement. Dans certains pays, elle recule même, sous l'effet des conflits, de la misère et du sida. (...)

Dans des régions entières, les filles sont interdites d'école, déni au droit le plus élémentaire, celui d'apprendre, désastre pour le développement. Dans le drame afghan, le sort réservé aux femmes, enfermées, privées de tous les droits et notamment de tout accès au savoir, occupe une place centrale. Il témoigne de l'obscurantisme des talibans, mais il assure aussi leur emprise sur le peuple : éduquer les femmes, c'est permettre à toute la société de se libérer et de progresser.

Il faut donc nous mobiliser pour combattre la pauvreté et promouvoir l'éducation dans le monde, l'éducation qui permet de comprendre l'autre. Il faut le faire au nom de la solidarité, au nom de la justice, mais aussi au nom de la raison. S'il est faux et dangereux d'établir un lien direct entre le terrorisme et la misère, chacun voit bien qu'il y a un enchaînement entre le terrorisme et le

fanatisme, un fanatisme qui prospère sur le terreau de l'ignorance, des humiliations, des frustrations, de la misère. A l'heure où les images, partout diffusées, donnent à voir sans toujours donner à comprendre, suscitant colère, rejet ou convoitise, c'est à une profonde prise de conscience que nous sommes conviés. (...)

Mais le dialogue des peuples et des cultures porte en lui-même d'autres exigences, d'autres ambitions, d'autres générosités. Il suppose tout à la fois le respect de l'autre. La lucidité sur soi. Le respect de soi.

Respecter l'autre c'est d'abord le connaître, afin justement de ne pas le percevoir comme radicalement autre, sans aucune identification possible, trait commun de toutes les démarches totalitaires. Dans cette découverte mutuelle, les nouveaux moyens de communication qui nous font spectateurs, témoins, interlocuteurs directs de l'autre, sont appelés à jouer un grand rôle, de même que les échanges de toutes natures, notamment universitaires.

Respecter l'autre, c'est ensuite l'écouter, travailler avec lui et ne pas décider à sa place. En 1952 déjà, dans cette même enceinte, Claude Lévi-Strauss exprimait de façon magistrale la nécessaire collaboration des cultures et des civilisations. Il s'agit d'organiser la concertation avec la société civile internationale que l'on voit émerger. Il s'agit de consolider des coalitions naturelles, unions régionales, ou encore unions linguistiques qui transcendent les frontières, telle la francophonie née d'une langue en partage. (...)

Respecter l'autre, c'est le considérer comme le contraire de l'autre, ce qui est à la fois le plus évident et le plus difficile. Nous vivons dans des sociétés ouvertes et multiples, où l'autre est notre voisin, notre double, prenant tantôt le visage de la différence, tantôt celui de la ressemblance. Avec cet autre-là, il faut inventer les règles de la vie ensemble. Nulle réponse toute faite ne conviendra. C'est à un immense défi que sont confrontées toutes nos sociétés.

Il requiert ouverture d'esprit, confiance, imagination, mais aussi esprit de responsabilité, force d'âme et fermeté, afin de résister à tout ce qui peut mettre en cause la liberté et les droits de la personne. Il requiert amour, mais aussi que chacun ait conscience de ses devoirs à l'égard de tous. Pour que toutes les convictions, toutes les opinions, toutes les religions puissent coexister. Pour que jamais ne soit porté atteinte à la cohésion de nos sociétés.

Lucidité sur soi. Le dialogue des cultures doit être conduit avec clairvoyance et humilité, car son pire ennemi est l'arrogance. Chaque civilisation et chaque peuple peut et doit être fier de ce qu'il a accompli et donné au monde. Chacune et chacun doit aussi mesurer ses parts d'ombre. Que dire en effet des crimes dont les civilisations sont capables et dont aucune n'a fait l'économie ? Toutes, à un moment ou à un autre de leur histoire, ont laissé parler l'intolérance, le mépris, la haine. Toutes, à un moment de leur histoire, ont cherché à rabaisser, voire à nier l'humanité de l'autre.

C'est pourquoi chaque culture, chaque religion doit mener sur elle-même un travail critique. Le courage de la mémoire, les actes de repentance sont un pas dans cette voie : devoir de toute civilisation, de toute société, de toute religion. Dans ce domaine essentiel qui est celui du regard que l'on porte sur soi, beaucoup reste à accomplir. Quelques jours à peine avant les attentats de Manhattan, la conférence de Durban démontrait que ce travail lucide sur soi-même était encore balbutiant, et qu'il était parfois rejeté au profit de la désignation d'un coupable unique. Sortir de la logique du bouc émissaire est bien l'une des conditions du dialogue des cultures.

Respect de soi, enfin. Il faut s'aimer soi-même pour parler avec l'autre. Il faut se sentir sûr de ses propres valeurs, de ses propres idéaux, pour fonder un dialogue riche, constructif.

Veillons à ce que nos sociétés développées soient capables de proposer autre chose que des biens matériels. Veillons à ce qu'elles ne donnent pas le sentiment que tout se vaut, que tout est égal à tout, que rien ne vaut la peine d'être défendu.

Ainsi, en France, ne craignons pas d'affirmer avec force ce que nous sommes : un peuple épris de liberté, de fraternité et d'égalité. Un peuple laïque mais respectueux des religions, et marqué par son histoire religieuse. Un peuple porteur d'un message. Message fondé sur une certaine idée de la femme, de l'homme, de leurs droits, de leur dignité, de leur liberté. Message fondé sur la défense du modèle et des principes démocratiques.

Ne craignons pas d'affirmer l'existence d'une éthique universelle, celle qui inspire la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Contrairement à ce que prétendent les ennemis de la liberté et les fanatiques de tous horizons, cette éthique n'est pas un modèle occidental, cheval de Troie de civilisations honnies. Elle est un humanisme. Elle est de tous les peuples, de toutes les nations, de toutes les religions, car aucune religion ne s'est construite sur l'anéantissement des hommes, leur indifférenciation, le refus de les voir accéder au beau et au bien. Plus que jamais, nous devons la défendre, la faire vivre, assumer sa valeur universelle. Affirmer cette universalité, c'est souligner la solidarité qui unit tous les

Le dialogue des cultures doit être conduit avec clairvoyance et humilité, car son pire ennemi est l'arrogance

hommes. C'est proclamer que chaque femme, chaque homme, chaque enfant a des droits imprescriptibles. C'est chercher dans chaque civilisation l'expression d'un idéal commun. C'est reconnaître que la vérité s'exprime en une infinité de langues. Il n'y a aucune contradiction entre une éthique universelle et la diversité des cultures, parce que le respect des cultures participe de cet humanisme que nous appelons de nos vœux.

Telles sont les valeurs sur, desquelles nous ne saurions transiger. Le dialogue n'est pas renoncement à soi mais explication de soi, proposition de soi à l'autre. C'est ainsi qu'il est enrichissement mutuel.

Quelque part en Afrique de l'Est, voici plusieurs millions d'années, notre ancêtre commun s'est levé et a décidé de partir à la conquête de l'inconnu. Au gré de ses errances, les peuples et les cultures sont nés. La même aventure s'est jouée aux quatre coins du monde : celle de l'invention d'une identité et de la reconnaissance de valeurs choisies. Souvent, chaque groupe s'est cru détenteur à lui seul de l'expérience ultime de l'humanité. Et pourtant, il s'est toujours trouvé des hommes pour passer de l'un à l'autre, écouter les uns et les autres, organiser la rencontre des valeurs et des idées.

L'homme était un au début. Aujourd'hui, il est tout à la fois un et multiple, riche des cultures des cinq continents, obligé d'inventer les règles de leur coexistence, de leur harmonie.

J'ai confiance, parce que l'homme porte en lui-même la capacité à relever les grands défis de son histoire.

Dans un passé encore proche, contre les forces de haine, de rejet, d'incompréhension, s'est élevée la voix de l'humanisme, la puissance de la démocratie. Pour faire triompher cette voix une fois encore, apprenons à nous comprendre, apprenons à nous parler, apprenons à travailler ensemble, dans le respect, la lucidité et la fierté de ce que nous sommes. Tel est le sens, tel est l'enjeu du dialogue des cultures, du partage des cultures. Votre mission. Notre mission.

Oulémas, islamistes et usages du savoir religieux

par Malika Zeghal

L'ISLAMISME se déploie aujourd'hui sous plusieurs formes qui coexistent au sein d'un ensemble de relations complexes. Certaines de ces formes se font écho les unes aux autres, d'autres cohabitent – souvent sur un mode ambigu et changeant –, d'autres encore restent exclusives les unes des autres. Mouvements plétistiques, de charité, islamisme politique modéré et légaliste, qui peuvent s'entrecroiser, se soutenir les uns les autres, et parfois se faire concurrence pour capter leur clientèle. Mais aussi mouvements plus violents, réprimés par les Etats, qui peuvent s'essayer à l'assassinat politique, à la révolution ou au terrorisme.

Un des traits distinctifs de tous ces mouvements est, au moment où ils commencent à se développer – c'est-à-dire entre la fin des années 1960 et les années 1970 –, leur distance par rapport aux institutions religieuses établies que représentent les oulémas, les docteurs de la loi islamique, théologiens et spécialistes du *fiqh*, de la jurisprudence islamique, qui prend ses sources dans les textes du Coran et de la sunna.

Ces institutions, issues à l'origine

d'une sphère traditionnelle du savoir, sont, dans la plupart des cas, aux mains des Etats dirigés par les élites nationalistes, qui les ont mises sous leur coupe après les indépendances. Que l'on se trouve dans le cas de républiques ou de monarchies, de systèmes économiques libéraux ou socialistes, les institutions religieuses et leurs oulémas sont instrumentalisés par les régimes en place et répondent aux demandes des élites politiques : dans certains pays, il leur faut justifier le socialisme, dans d'autres légitimer la généralité religieuse de leur monarchie.

Dans tous les cas, les porteurs du savoir traditionnel sont, à l'époque, pour la majorité des courants islamistes, les porte-parole des régimes auxquels ils s'opposent, des « *perroquets des chaires* », comme les islamistes qualifiaient les oulémas d'Al-Azhar dans les années 1970.

Le cas le plus exemplaire de l'instrumentalisation des oulémas – qui forme une sorte de « modèle » arabe à partir duquel on trouve nombre de variantes au Moyen-Orient et au Maghreb – fut précisément celui d'Al-Azhar, l'université religieuse égyptienne, un lieu central dans le monde

du savoir islamique, que Nasser remodela pour tenter de le contrôler. En revanche, au Pakistan, en l'absence de grande institution centrale semblable à Al-Azhar, les oulémas, partagés entre des écoles de pensée différentes (déobandis ou brelwis, par exemple) gardèrent une indépendance plus grande, et l'Etat pakista-

nais, bien que fondé sur l'adhésion à l'islam, ne parvint jamais à les contrôler aisément. A partir des années 1980, les institutions religieuses et le monde de la transmission du savoir religieux se transforment sur des modes très diversifiés, mais notables dans une grande partie du monde musulman. Les oulémas sortent, dans certains

Un ensemble de réseaux, au centre desquels l'Arabie saoudite a joué un rôle très important, ont permis aux oulémas de se retrouver autour des grandes universités saoudiennes et de l'interprétation wahhabite de l'islam

nais, bien que fondé sur l'adhésion à l'islam, ne parvint jamais à les contrôler aisément.

A partir des années 1980, les institutions religieuses et le monde de la transmission du savoir religieux se transforment sur des modes très diversifiés, mais notables dans une grande partie du monde musulman. Les oulémas sortent, dans certains

aucun ordre. Ce sont des corps disciplinés. Il est encore évident que les démocraties ne peuvent survivre sans la défense militaire qui semble contredire leur toute première idéologie. Naturellement, une armée dans un pays démocratique doit être soumise à l'autorité des institutions élues et ne fonctionne pas en tant qu'entité indépendante. Les mesures applicables à une armée disciplinée doivent à présent être appliquées à la lutte contre le terrorisme, utilisant la même formule et dans les limites des mêmes restrictions. La lutte contre la terreur doit être efficace pour protéger la vie humaine et sauvegarder la liberté.

Aucun de nous ne cherche à transformer le terrorisme en guerre, ou en prétexte pour faire la guerre contre des religions, des peuples ou des groupes spécifiques. La guerre contre le terrorisme doit se concentrer sur le terrorisme uniquement. Pour cette raison, des hommes de religion ou des dirigeants spirituels devraient ouvertement appeler le dévot à se joindre à la guerre contre la terreur. Ils devraient prohiber les actes de suicide que certains utilisent pour tuer. Le Tout-Puissant nous enjoint de maintenir la sanctification de la vie et nous interdit de justifier les meurtres.

Le nouveau danger est énorme et terrible. On ne pourra le vaincre avec de vaines paroles ou la menace d'une seule épée. Il doit toutefois être défait. Et nous vaincrons.

Shimon Pérès

savoir traditionnel, aux marges des grandes institutions du savoir religieux, pour pouvoir perdurer.

Considérés pendant longtemps comme incapables de s'adapter à la modernité, que ce soit celle des élites occidentalisées ou celle des islamistes qui relisent les textes sacrés de manière individualisée, suivant leurs propres bricolages, les oulémas ont cependant réinterprété leur relation avec l'Etat au moment même où le discours islamiste est venu mettre en question leur légitimité. En Egypte, le régime de Moubarak a utilisé les oulémas d'Al-Azhar pour contrer le discours des islamistes coupables de violence politique et leur a offert en échange une tribune, de laquelle ils ont eu une grande latitude pour définir ce que doit être la norme islamique.

Au Pakistan, la politique d'islamisation de Zia Ul-Haq et la redistribution des revenus de la *zakat* offrirent aux oulémas la possibilité d'obtenir un espace plus large comme médiateurs idéologiques. Les oulémas déobandis, ne voulant pas perdre leur indépendance financière, ont refusé de recevoir les fonds liés à la *zakat*, et ont profité en revanche de l'aide américano-saoudienne redistribuée par l'InterServices Intelligence pakistanais. Ils ont éduqué une partie des jeunes Pakistanais dans leurs écoles, mais aussi les Afghans qui, repartis mener le djihad en Afghanistan contre les Soviétiques, ont pris le pouvoir sous le nom de talibans – les étudiants, ou « ceux qui recherchent le savoir ».

De plus, dès les années 1970, les institutions qui interprètent et transmettent le savoir religieux de l'islam se mettent en rapport les unes avec les autres dans l'ensemble du monde musulman. Les oulémas voyagent, entre l'Egypte, l'Arabie saoudite, le Pakistan ou le Maghreb. Ainsi, les oulémas égyptiens, mais aussi maghrébins, se sont ouverts sur l'ensemble du monde islamique, et surtout sur l'islam saoudien, qui a pu attirer les hommes de religion à travers les ressources matérielles et institutionnelles qu'il leur offrait. Un ensemble de réseaux, au centre desquels l'Arabie saoudite a joué un rôle

très important : missions, enseignement, grandes conférences, ont permis aux oulémas du monde musulman de se retrouver autour des grandes universités saoudiennes et de l'interprétation wahhabite de l'islam.

Cela ne signifie pas pour autant que le monde des porteurs du savoir traditionnel est aujourd'hui monolithique : bien au contraire, on y repère diverses lignes de fracture importantes qui opposent les tenants de positions mystiques aux littéralistes, par exemple. Malgré cette diversité réelle, le discours qui reste le plus visible dans l'espace public reste celui d'une frange d'oulémas qui, par leur approche littéraliste des textes, a contribué à rigidifier le discours sur l'islam. L'émergence des islamistes sur la scène politique et sociale a aussi représenté pour les oulémas un défi de taille : de jeunes musulmans, qui n'étaient pas diplômés des écoles religieuses mais des universités modernes, se permettaient de s'approprier le droit d'interpréter les textes révélés. Face à cette concurrence nouvelle, les oulémas ont eu des stratégies très différenciées : certains ont condamné entièrement les prises de position de leurs concurrents, d'autres les ont reprises sous diverses formes, qui vont du salafisme tel que défini par les Frères musulmans jusque, de manière bien plus minoritaire, à l'appel au djihad.

Le corps des oulémas s'étant ainsi amplement diversifié idéologiquement, il est devenu possible aux islamistes (modérés ou non) non seulement d'aller y puiser les interprétations des oulémas qui peuvent légitimer leur idéologie, mais de s'approprier aujourd'hui le nom d'« oulémas » pour institutionnaliser leurs propres groupes à travers la référence au savoir et à la compétence en matière religieuse. Autrefois méprisée par les islamistes, la fonction de « *savant* » de l'islam et le droit d'interpréter les textes sont ainsi réappropriés par tous ceux qui veulent perdurer dans le champ religieux.

Malika Zeghal est chercheuse au Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux (CNRS).

La terreur, menace mondiale

Suite de la première page

En conséquence, le monde est en train de se déplacer d'une position de stratégie nationale vers une stratégie mondiale. Nous passons des batailles entre armées à une lutte contre des dangers. D'un monde d'ennemis (nationalistes) vers un monde de dangers (mondiaux). Le danger mondial n'a pas de frontières. Il peut frapper n'importe où et à tout moment. Comme il est dépourvu de valeurs humaines, les atrocités qu'il pousse à commettre sont aveugles, illimitées. Assassinant des civils et des innocents, il diffuse l'horreur. Il est la personnification du diable contemporain. Il n'y a pas de compromis possible entre les actions immorales et le comportement humain.

Si le terrorisme inspiré par le diable arrivait à prévaloir, toutes les sources seraient empoisonnées et tous les enfants assassinés. Cela mettrait en danger la liberté et la sécurité du monde entier, de chaque pays, de chaque individu. Le terrorisme a la faculté de créer le pandémonium dans le trafic aérien local et international, assénant un coup fatal au tourisme, ruinant le commerce mondial, entraînant la peur et sapant la sécurité. Comment peut-on y faire face ?

Pour commencer, l'envergure du danger devra être connue et sa véritable nature identifiée. Il est nécessaire de comprendre que le terrorisme ne pourra cesser tant que le dernier terroriste dans le monde ne sera pas sous les verrous. La situation actuelle doit être clairement perçue : nous avons des armées dénuées d'ennemis ; et nous avons des dangers dépourvus d'armées. Il n'y a pas d'autre choix que d'adapter l'ensemble du système mondial de défense pour faire face au nouveau danger mondial auquel nous sommes confrontés.

Prenons pour exemple l'OTAN, une organisation qui a été fondée pour contenir la menace que représentait l'Union soviétique. Depuis cette dernière s'est effondrée, l'OTAN n'affronte pas de réel ennemi. D'un autre côté, l'OTAN dispose de vastes forces armées, d'importants budgets et d'experts qualifiés qui peuvent être utilisés non pas pour lutter contre les ennemis d'hier mais contre les dangers de ce jour.

Naturellement, la coalition de l'OTAN doit être modifiée pour y inclure la Russie, l'Inde, la Chine et le Japon, qui se sont positionnés du côté des Etats-Unis et de l'Europe dans la nouvelle alliance contre le terrorisme. L'OTAN doit adopter une nouvelle stratégie et créer une coalition adaptée pour lutter contre le terrorisme mondial.

A l'opposé des guerres conventionnelles entre armées en uniforme et pays se battant sur un ou des fronts, la campagne contre le terro-

risme devra être dirigée contre des ennemis sans carte d'identité et à des endroits ne constituant pas un « front ».

Il s'agit d'une bataille qui devra plutôt être menée dans des sombres coins que sur des lignes de front. C'est un conflit qui aura affaire avec les mensonges, les distorsions, l'hypocrisie des meurtriers faisant la promotion de la terreur, parfois même sous l'apparence d'hommes de religion. Une campagne qui punira les pays parrainant le terrorisme et soutiendra les nations qui s'y opposent.

Ce combat doit être planifié de façon systématique. Il devra, pour déjouer les menaces terroristes, utiliser tous les instruments disponibles : des informations précises et mises à jour ; une pleine coopération ; la répression de l'incitation manifeste ou voilée ; la recherche minutieuse des sources de financement ; le contrôle de l'exploitation médiatique. Et tout cela devra être effectué dans des conditions difficiles, puisque les démocraties ne peuvent, et ne doivent pas, se libérer de leurs valeurs morales, même dans le cas d'une guerre aussi amère.

On ne doit pas oublier que les démocraties ont été contraintes de concevoir des mécanismes antidémocratiques (les armées, les services de renseignement et les forces de police) pour protéger la vie humaine. Les armées ne disposent pas de liberté d'expression ou des droits qui sont d'habitude ceux des travailleurs ; on ne peut désobéir à

Avec Wanadoo, vous aurez toujours plus qu'un simple accès à Internet.



LA GARANTIE WANADOO

- Un réseau disponible et rapide
- Une assistance efficace
- Une information personnalisée
- Une offre souple et évolutive
- Une navigation en toute sérénité
- Ma fidélité récompensée

Autant de raisons de profiter des 20 heures d'Internet offertes*

Pour vous informer et vous abonner, appelez le :

N°Azur 0 810 04 9000

PRIS APPEL LOCAL

ou tapez : wanadoo.fr

Agences France Télécom.

France Telecom

Wanadoo

Le Nobel de chimie volé à Henri Kagan

par Didier Astruc

GRAND était le désarroi, le 10 octobre dans la communauté des chimistes français, après l'annonce du prix Nobel. En effet, le prix 2001, décerné pour la découverte de la catalyse asymétrique à deux chimistes américains, William Knowles et Barry Sharpless, et au chimiste japonais Ryoji Noyori, lèse considérablement le célèbre chimiste français Henri Kagan, professeur à l'université Paris-Sud d'Orsay.

Ce dernier a démontré pour la première fois avec une publication bien connue parue en 1971 dans un journal anglais qu'il était possible de catalyser l'hydrogénation asymétrique des oléfines en produit optiquement actif avec efficacité,

La dérive hégémonique américaine est grave et regrettable

c'est-à-dire avec un large excès de formation d'un énantiomère par rapport à l'autre énantiomère, son image dans un miroir. Cette découverte d'Henri Kagan était d'autant plus impressionnante qu'elle reposait sur la mise au point par ce chimiste d'un produit très efficace, le fameux DIOP, facilement accessible à partir de l'acide tartrique, un composé commun. L'utilisation de ce « levier » pour catalyser la formation de dérivés optiquement actifs était très astucieuse car elle reposait sur plusieurs idées novatrices.

Toutes les tentatives qui avaient précédé celle d'Henri Kagan en utilisant les idées classiques s'étaient heurtées à un effet beaucoup trop faible pour pouvoir prétendre à un développement. La découverte de la catalyse asymétrique est d'une portée considérable tant sur le plan fondamental qu'appliqué, car elle

permet la synthèse facile d'une foule de médicaments nouveaux.

La France attendait donc depuis longtemps ce prix Nobel pour Henri Kagan, déjà récipiendaire de nombreuses distinctions. Même si les trois lauréats du prix Nobel de chimie 2001 sont des chimistes de grande valeur, s'ils ont beaucoup contribué à la recherche dans ce domaine et possèdent aussi une grande réputation, le prix Nobel est censé récompenser le premier découvreur plutôt que ceux qui appliquent abondamment les idées et les découvertes réalisées par le pionnier. On peut maintenant véritablement s'interroger sur le bien-fondé du processus d'attribution du prix Nobel. Celui-ci repose en partie sur une consultation internationale, mais surtout sur les propositions des lauréats des prix Nobel antérieurs. Or, en chimie, ceux-ci sont à 80 % américains, et l'on sait bien qu'il existe une grande solidarité outre-Atlantique pour proposer des chimistes américains.

L'attribution du prix Nobel de cette année revêt une importance particulière, car elle consacre un domaine vraiment central de la chimie et l'un des concepts les plus puissants du XX^e siècle de par sa portée et ses applications. La dérive hégémonique américaine, que l'on pouvait d'ailleurs craindre à la lecture des manuels de chimie organométallique d'outre-Atlantique, est d'autant plus grave et regrettable. Elle est dommageable non seulement pour Henri Kagan, mais aussi pour la chimie française dans son ensemble, et même pour la réputation du prix Nobel d'une façon générale.

Didier Astruc est membre senior de l'Institut universitaire de France, professeur de chimie organique à l'université Bordeaux-I (laboratoire de chimie organique et organométallique, CNRS) et récipiendaire du grand prix (Le Bel) de la Société chimiste de France en 2000.

Les dilemmes américains face à l'Alliance du Nord

L'AMÉRIQUE a-t-elle engagé l'offensive militaire contre Ben Laden et les talibans sans avoir, au départ, une solution politique de rechange pour l'Afghanistan ? Oui, répond Stratfor. Et, ajoute ce *think tank* « stratégique », c'est bien mieux ainsi ! Sa crainte : « *Que les Etats-Unis* », au-delà de l'éradication des réseaux terroristes, « *soient entraînés* » dans les enjeux régionaux, « *un marécage* » où ils s'enliseraient. Cette attitude rappelle celle adoptée par Washington une fois les Soviétiques expulsés d'Afghanistan, en 1992. Elle ne pourrait, rétorque le Pakistanais Ahmed Rashid, l'un des meilleurs analystes de la région (auteur du livre *L'Ombre des talibans*, éd. Autrement, 2001), qu'aboutir à un nouveau fiasco. Lui prône, à l'inverse, un « *engagement* » américain total en Afghanistan. « *Les Etats-Unis ne doivent pas seulement construire une alliance globale pour faire la guerre aux terroristes, mais aussi pour faire la paix après que les réseaux terroristes seront détruits* », écrit-il.

De fait, la suite des opérations militaires dépend beaucoup des réponses qu'apportera l'Amérique à cette question : s'engager politiquement sur la durée ou non ? Et à une série d'autres, qui tournent autour du même axe : qui doit faire tomber les talibans, comment, et pour quoi faire ?

Qui doit prendre Kaboul ? Commentateurs régionaux et adversaires des talibans déconseillent vivement aux Américains de se risquer à une intervention au sol prolongée, allant au-delà d'opérations *ad hoc*. Ceux-ci semblent d'ailleurs laisser la future marche sur Kaboul aux forces afghanes. Mais quelles forces ? L'Alliance du Nord, bras armé du Front uni de l'opposition ? Elle seule existe militairement, mais elle est essentiellement composée de troupes tadjikes (et ouzbèkes) de feu Ahmed Chah Massoud, assassiné le 9 septembre, vraisemblablement avec le concours des Pakistanais. Or Islamabad, « partenaire » des Américains, ne veut surtout pas voir son seul adversaire depuis cinq ans s'emparer de la capitale afghane.

Qu'ont promis les Américains au Pakistan ? Réfugié en France, Latif Pedram, qui fut proche de Massoud, est convaincu que l'ISI (les services spéciaux pakistanais) « *joue son propre jeu* » pour préserver son hégémonie en Afghanistan. Il constate que « *l'ambassade talibane continue d'agir à Islamabad* ». En contrepartie de son soutien à l'offensive américaine, dit-il, le Pakistan a dû obtenir de Washington l'assurance que l'Alliance du Nord sera sinon exclue du jeu politique, du moins marginalisée. Le président pakistanais Moucharrarf répète à l'envi qu'une victoire de l'Al-

liance signifierait « *le retour au chaos et aux atrocités du passé* ». Venant d'un homme qui a armé le régime le plus rétrograde de la planète, la mise en garde ne manque pas d'humour noir. Mais, au retour d'Islamabad, Tony Blair a semblé accepter ce point de vue, admettant qu'aucun futur gouvernement afghan ne saurait être « *inamical* » envers le Pakistan. Problème : Islamabad tient absolument à ce que l'ossature du futur gouvernement de transition soit pachtoune, mais, contrairement à l'Alliance du Nord, les « *opposants pachtoune* » au sud du pays sont très loin d'être militairement et politiquement organisés.

Quel régime installer à Kaboul ? De la réponse à cette question dépend le soutien qu'entendent apporter les Américains aux forces locales. Ahmed Rashid assure que seule l'« *option royale* » évitera demain de nouveaux affrontements entre seigneurs de la guerre afghans. Pachtoune, le vieux roi déchu en 1973 propose de réunir le *Loya jirga*, le Grand Conseil des tribus. Les Pachtoune retrouveraient là leur prédominance naturelle, rassurant ainsi Islamabad. En effet, comme le rappelle Ahmed Walid Massoud, frère du leader assassiné et ambassadeur à Londres du gouvernement afghan internationalement reconnu, « *il faut réunir un conseil national ; si on veut l'appeler Loya jirga, peu importe, pourvu qu'il soit réellement représentatif de toutes les composantes politiques et ethniques du pays, hormis les talibans. Or l'ancien Loya jirga était constitué à 70 % de Pachtoune* »,

alors qu'ils sont moins de 40 % de la population. Ce *Loya jirga-là est inacceptable* ». Une telle perspective fait également frémir un laïque comme Latif Pedram. « *Quelle ironie si l'aboutissement de cette guerre consistait à rétablir la prééminence de l'ancien système tribal* », dit-il.

Cependant, les deux opposants craignent que l'option privilégiée pakistano-américaine ne soit bien celle que décrit Ahmed Rashid : un Grand Conseil tribal autour du vieux monarque. Elle aurait pour conséquence immédiate de chercher à freiner l'action militaire de l'Alliance du Nord – ce qui semble actuellement se passer. Latif Pedram entrevoit deux difficultés dans cette volonté de brider les forces antitalibans. D'abord, pourquoi l'Alliance et ses soutiens (russes, iraniens et ouzbeks) accepteraient-ils de se voir lésés des fruits de leur résistance et marginalisés au profit, comme on l'entend de plus en plus, de « *talibans modérés* » ? « *Les talibans modérés, ça n'existe pas, assène Ahmed Walid Massoud. Une union nationale doit intégrer toutes les composantes afghanes, mais pas ceux qui ont dirigé ou collaboré avec le régime fasciste taliban* ». Mais, surtout, la réunion d'un Grand Conseil tribal reste lointaine. En attendant, le militaire ayant encore plus horreur du vide que le politique, le terrain devrait imposer sa loi aux intervenants. Or, sur le terrain, seule est présente l'Alliance du Nord.

Quelles relations entretenir avec l'Alliance du Nord ? Donald Rumsfeld a lancé depuis une se-

maine des appels à l'Alliance pour l'inciter à passer à l'offensive. Mais Ahmed Rashid constate, lui, que jusqu'ici les Américains ont évité « *de frapper les blindés et l'artillerie talibans autour de Kaboul* » (même s'ils ont commencé de le faire ailleurs). La raison, selon lui, réside dans la volonté américaine de maintenir un relatif équilibre de forces, pour empêcher une attaque victorieuse de l'Alliance sur Kaboul dans l'immédiat. Mais l'Alliance campant à portée de Kaboul, Mazar-e-Charif, Bamyan, Taloqan et Hérat, les Américains ne peuvent attendre indéfiniment que les Pachtoune du Sud s'organisent pour enclencher le processus de renversement des talibans.

Les Etats-Unis savent, écrit Ahmed Rashid dans le dernier numéro de la *Far Eastern Economic Review*, que, « *s'ils attaquent les blindés talibans, les unités talibanes se fragmenteront certainement, pavant la voie au Front uni de l'opposition pour s'emparer des principales villes, Kaboul incluse* ». Le 9 octobre, une « *source britannique impliquée dans ce débat* » expliquait, dans l'*International Herald Tribune* : « *Le test, pour l'équipe Bush, est là : si l'Alliance du Nord prend Kaboul, cela signifiera que Washington perd le contrôle de sa politique* » afghane.

Pour éviter un tel aboutissement, en l'absence de « *forces d'opposition pachtoune* », les Etats-Unis devraient s'engager « *au sol* ». Ce qu'ils doivent éviter de faire. Retour à la case départ.

Sylvain Cypel

Les saynètes de Glen Baxter



CNN perd son monopole de l'information mondiale

L'ONDE DE CHOC des attentats du 11 septembre qui ont frappé les Etats-Unis s'étend aux médias. Là encore, les Américains ont perdu de leur superbe et sont bien obligés de constater qu'ils n'ont plus la maîtrise de l'information mondiale. La chaîne d'information CNN, filiale du groupe AOL Time Warner, ne donne plus, comme elle l'avait fait pendant la guerre du Golfe, le « *la* » de l'information planétaire. C'est la chaîne d'information qatarie Al-Jazira qui a rapidement détrôné, dès la mi-septembre, la télévision tout-info créée par Ted Turner. Au moment où ce dernier a décidé de tirer sa révérence et d'abandonner ses fonctions au sein du groupe américain.

Tous les téléspectateurs se souviennent des trois reporters de CNN, Peter Arnett, Bernard Shaw et John Holliman, qui s'étaient relayés, sur le neuvième étage de l'Hôtel Al-Rashid à Bagdad, le 16 janvier 1991, pour couvrir en direct le début de la guerre en Irak. La chaîne américaine avait réalisé un scoop historique et était alors rapidement devenue un véritable enjeu diplomatique, aussi bien d'ailleurs pour Washington que pour Bagdad.

Manifestement intéressé par l'audience internationale de CNN, Saddam Hussein avait paradoxalement permis à la chaîne d'obtenir des moyens techniques exceptionnels, notamment des liaisons téléphoniques et électriques. Peter Arnett avait été le seul reporter autorisé à rester pour couvrir le

conflit, même si, en contrepartie, ses reportages avaient dû être visés par la censure irakienne.

Par la suite, CNN s'est souvent trouvée en position de seul témoin pour diffuser des images, que ce soit en Corée du Nord, en 1994, ou plus récemment en Serbie, où des reportages avaient été transmis de Belgrade, alors que toutes les autres télévisions mondiales étaient bannies. Même si CNN devait passer sous la censure d'une dictature ou s'en accommoder – c'est la seule par exemple à avoir un bureau à Cuba –, le simple fait de continuer d'émettre et de devenir par là même une source d'information incontournable lui a forgé un statut très à part. CNN est devenue, au fil des années, comme les films de Hollywood ou Coca-Cola, un véritable symbole de l'exportation d'une forme de culture américaine.

AL-JAZIRA, SEULE À KABOUL

Les événements du 11 septembre ont radicalement modifié cette donne et détruit ce bel ordonnance. Les Etats-Unis ont non seulement été atteints en plein cœur par les attaques aériennes des talibans qui ont visé l'emblème même du capitalisme – les tours du World Trade Center –, mais ils doivent de plus constater qu'ils perdent la main dans leur domaine de prédilection : l'information. Les Etats-Unis et CNN ne sont plus les maîtres du monde et n'imposent plus, depuis un mois, leur vision à la planète. C'est Tessyir Allouni, le correspondant de la chaîne Al-Jazira, seu-

le présente à Kaboul, qui filme le ciel en feu des premières frappes américano-britanniques, dimanche 7 octobre. Vers 23 heures, il est installé sur la terrasse de son bureau, mais doit se résigner face à la violence des frappes et conclure à l'antenne : « *Ecoutez, on va éteindre les projecteurs, c'est trop risqué. Je vais juste diriger la caméra vers le ciel afghan, vous aurez la lune à la place de mon visage, ça va ?* »

Aujourd'hui, Al-Jazira est la seule chaîne autorisée à filmer en Afghanistan, sur le terrain contrôlé par les talibans. Accusée d'être le porte-parole des intégristes, la chaîne internationale à capitaux qataris – qui a diffusé depuis des années et à plusieurs reprises les déclarations d'Oussama Ben Laden – redouble d'efforts, comme CNN l'avait fait en Irak, pour prouver qu'elle n'est pas instrumentalisée par les talibans mais qu'elle s'applique à être seulement au centre de l'événement. La chaîne a ainsi donné la parole à Tony Blair – l'un des ennemis les plus farouches du chef d'Al-Qaida – ainsi qu'à Alain Genestier, le directeur de la rédaction de *Paris-Match*, qui a exhorté les autorités de Kaboul à libérer Michel Peyrard, arrêté mardi 9 octobre par les talibans. Même la Maison Blanche est obligée de composer avec ce média et a récemment indiqué que « *le président Bush était disposé à accorder une interview à cette station* ».

N'étant pas présente en Afghanistan, CNN a d'ailleurs dû négocier des accords avec Al-Jazira pour reprendre ses images, et a pris le

parti, comme les quatre autres principaux réseaux américains de télévision d'information, de filtrer, sous la pression de l'administration américaine, les déclarations d'Oussama Ben Laden diffusées sur cette chaîne arabo-musulmane. Le FBI avait indiqué la semaine dernière que les propos pouvaient contenir des messages secrets destinés à de nouvelles attaques terroristes...

Cette défaite américaine dans la guerre des images est particulièrement humiliante pour les Etats-Unis : c'est en effet une caméra automatique de CNN qui a filmé en direct, dans un ciel d'un bleu absolu, l'impact du deuxième avion lancé dans les tours de Manhattan, puis l'effondrement des deux buildings. Cette mise en scène incroyablement photogénique a, sans doute, été préméditée par les terroristes pour être filmée par la chaîne la plus représentative du pays afin qu'elle montre au monde, dans son ampleur, le début du djihad.

Nicole Vulser

RECTIFICATIF

MAROC

C'est le conseiller du roi Mohammed VI pour les affaires religieuses, Abbes Jirari, qui a lu le message du souverain marocain à la cérémonie octombrisque du 16 septembre à la cathédrale de Rabat, et non André Azoulay, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* daté dimanche 7 - lundi 8 octobre.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Penser librement

DANS les moments de trouble et d'inquiétude, à quoi peut servir un journal quotidien ? Certainement pas à offrir au lecteur le confort illusoire de pensées toutes faites. Plutôt à l'inviter à réfléchir par soi-même, à l'informer et à le cultiver pour qu'il se fasse son opinion en connaissance de cause, à donner du sens et de l'intelligibilité à ce qui paraît obscur et menaçant, enfin, à mettre en évidence les fragiles lumières qui éclairent un chemin incertain. Cette mission, à laquelle *Le Monde* s'efforce d'être fidèle dans son traitement de l'ébranlement universel provoqué par les attentats du 11 septembre, se trouve illustrée, dans ce numéro-ci, par deux choix éditoriaux qui relèvent de la même démarche intellectuelle alors qu'ils sont issus de bords politiquement opposés. L'un est la place consacrée au discours de Jacques Chirac, prononcé en ouverture de la conférence générale de l'Unesco, qui nous semble un document de référence (*lire page 17*). L'autre est l'importance accordée au livre que publie, aux Éditions du Seuil, Olivier Schrameck, directeur du cabinet de Lionel Jospin, *Matignon Rive gauche, 1997-2001* (*lire pages 10 et 11*).

Dans les deux cas, ceux qui rabaissent la politique en pur cynisme prêteront aux auteurs des intentions tactiques, des arrière-pensées électorales, des convictions tardives. Ici, on s'étonnera de la conversion du président de la République à un discours qui pourrait aussi bien être celui d'une gauche huma-

niste, soucieuse de la fracture Nord-Sud, presque tiers-mondiste d'inspiration. Ailleurs, on s'étonnera de ce procès soudainement public de la cohabitation par un de ses principaux artisans, qui, paradoxalement, aura contribué à la rendre viable. Bref, chaque camp suspectera l'autre d'être en campagne. Mais, la démocratie étant d'abord affaire de vote, le proche est de courte vue. Surtout, il fait aisément litière de l'essentiel : le fond de la réflexion.

Le président de la République refuse le « *choc des civilisations* », défend le « *dialogue de toutes les cultures* », évoque des « *fractures de plus en plus insupportables* » et nous appelle à une « *profonde prise de conscience* » au nom du « *partage des cultures* » et du « *combat pour l'homme* ». Il a raison, diablement raison. Olivier Schrameck proclame sa liberté de grand serviteur de la République, s'expose pour nous dire combien la cohabitation est « *le pire des régimes* », s'inquiète du mauvais exemple pour un Etat en mal de réforme que constitue cet exécutif « *divisé contre lui-même* ». Il a raison, diablement raison.

Rien ne serait pire, dans la période que nous vivons, que des pensées habituées et des vulgates rassurantes. Il faut savoir se remettre en cause, bousculer nos confort économiques, politiques et idéologiques pour être au rendez-vous du monde et de l'humanité. Pour cela, il importe que ceux qui nous conduisent s'efforcent de penser librement, hors des automatismes et des conservatismes de leurs camps.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romani

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Défaite de la gauche aux élections cantonales

APRÈS LES SCRUTINS des dimanches 7 et 14 octobre, les conseils généraux élus il y a six ans se trouvent complètement renouvelés. De 1937, date du dernier renouvellement avant les hostilités, à 1951, les conseils généraux ont connu en 1945 un mouvement vers la gauche. Puis le pendule est revenu plus au centre et même à droite. On s'en était déjà aperçu lors du renouvellement de la première moitié des conseillers, en 1948. On le voit mieux encore cette année avec celui de la seconde.

Numériquement, cet aller et retour de six ans se traduit ainsi : les socialistes perdent le tiers de leurs sièges et les communistes une proportion plus importante encore ; les radicaux (RGR) n'ont pas repris entièrement aux socialistes les positions que ceux-ci leur avaient enlevées au lende-

main de la Libération, et les républicains populaires (MRP), qui avaient alors peu cultivé ces élections, conservent à peu près le même nombre de sièges.

Le RGR et le MRP constituent ainsi le pivot entre la gauche et la droite. Leur corps électoral participe d'ailleurs de l'une et de l'autre. Le RPF n'aime pas qu'on le classe à droite – et il est vrai que, dans les villes, une part de sa clientèle vient de la gauche. Mais si l'on ajoute l'effectif de ses conseillers – le second en importance – à celui des indépendants on arrive à plus de mille trois cents, c'est-à-dire au nombre de conseillers modérés d'avant-guerre. Ainsi le centre droit a-t-il retrouvé sa représentation traditionnelle.

Jacques Fauvet
(16 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Professeur Henri Mollaret, bactériologiste

« Les menaces bioterroristes imposent de reprendre la vaccination contre la variole »

Les maladies infectieuses que l'Occident a réussi à vaincre n'ont pas disparu. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'organiser la poursuite de l'enseignement dans ce domaine, de veiller à leur résurgence quelle qu'en soit la raison, d'informer et d'organiser la lutte préventive et curative

« Vous avez dirigé durant plus de vingt ans le laboratoire de l'Institut Pasteur spécialisé dans l'étude de la peste, collaboré à partir de 1955 avec l'Organisation mondiale de la santé et participé, avec les autorités civiles et militaires françaises, à la lutte contre l'usage qui pourrait être fait des agents biologiques pathogènes pour l'espèce humaine. Avec cette expérience, quelle analyse faites-vous aujourd'hui de l'émergence de nouvelles menaces bioterroristes ?

– Il faut tout d'abord rappeler que l'on ne peut lutter efficacement contre une maladie infectieuse quelle qu'elle soit, d'origine naturelle ou terroriste, sans en connaître parfaitement – outre la physiopathologie – l'histoire, la symbolique ainsi que les conditions environnementales de son développement. C'est tout particulièrement vrai pour la peste, qui depuis l'aube de l'ère chrétienne a, via trois pandémies, sans doute tué plus de 200 millions de personnes et qui a été une grande source d'inspiration artistique. A la différence du choléra, maladie épouvantable mais dont l'iconographie souvent caricaturale porte à rire du fait des diarrhées qui la caractérisent, à la différence aussi de la lèpre qui, aussi effroyable, tue lentement, la peste pulmonaire, bubonique, a toujours été perçue comme un mal plus horrible encore, du fait notamment qu'elle peut tuer extrêmement rapidement. Il faut rappeler que, quand la peste est arrivée en 1348, elle a tué en deux ans le tiers, si ce n'est la moitié, de la population européenne.

– A-t-on perçu d'emblée le caractère contagieux de la maladie ?

– Non. Paradoxalement ce sont les médecins qui pendant des siècles ont été réticents à accepter cette notion de contagiosité. En revanche, les autorités administratives ont rapidement saisi de quoi il retournait en matière de contagion, et les mesures qui ont été prises contre la peste à partir de 1380 ont été efficaces, car elles étaient précisément fondées sur l'évidence de la contagion. A partir de ce moment, on a fermé les villes, enfermé les personnes atteintes dans leurs maisons, qui étaient claire-

ment identifiées aux yeux de tous, on a pris des mesures de quarantaine tant sur terre que sur mer. Tout cela a contribué à freiner l'extension de la maladie, et la peste a disparu à la fin du XVIII^e là où ces mesures ont été prises. Nous avons hérité, même dans notre période pourtant largement déchristianisée, du souvenir de la peste parmi des populations croyantes pour lesquelles cette affection était inacceptable. Il faut aussi rappeler que des soldats des armées de Napoléon se sont suicidés quand ils ont craint, à Jaffa ou ailleurs, d'être atteints par la peste. Tout cela est inscrit dans notre inconscient collectif. Evoquez la peste, et c'est immédiatement la peur, le traumatisme, les plaies, la souffrance, la mort qui reviennent.

– Aussi la réapparition de cette maladie du fait d'actions terroristes, tout comme la réapparition de la variole, de la lèpre, aurait, dans l'opinion, un formidable écho et un énorme effet de démoralisation psychologique. Cela constituerait en parallèle une formidable victoire pour les criminels qui auraient œuvré de la sorte.

– Quand a-t-on commencé à imaginer que des agents pathogènes comme ceux de la variole, de la peste ou du charbon pourraient être utilisés à des fins guerrières ou terroristes ?

– L'histoire militaire comporte, et depuis longtemps, des épisodes de ce type comme l'usage du virus de la variole par les troupes anglaises contre les Indiens d'Amérique du Nord, ou le virus de la morve pour tuer les chevaux lors de la première guerre mondiale. Il faut distinguer deux usages possibles : le microbe – virus ou bactérie – utilisé comme arme du pauvre et le microbe utilisé sur une très large échelle. Pour ce qui est de l'armée, j'ai été amené, en France, à siéger dans un certain nombre de commissions, et je dois bien observer que cela a toujours été pour moi une source constante de désolation.

– Ainsi, en 1980, le secrétariat général de la défense nationale a constitué une cellule de crise dans l'hypothèse où une attaque bioterroriste surviendrait sur le sol français. Une fois par mois, nous nous retrouvions, entre experts et responsables, aux Invalides pour sa-



DESSIN MAJA

voir si tel ou tel agent devait ou non figurer sur telle ou telle liste. Tout le monde était d'accord sur la variole, la peste, le charbon ou la toxine botulique, mais il nous fallait impérativement avoir une vision exhaustive de l'ensemble des agents, et, sorti de là, rien. Ou plus exactement un désolant corsetage administratif, totalement inadapté au type d'actions dont nous pourrions être bientôt victimes ; comme les notes à diffusion restreinte de la direction centrale du service de santé des armées sur la conduite à tenir en cas d'agressions biologiques. C'était, croyez-moi, la plus grande misère opérationnelle, les responsables ayant généralement la conviction qu'aucun usage ne serait fait d'armes bactériologiques. Les mesures indispensables n'ont, selon moi, jamais été prises. Or rien n'est plus facile pour des terroristes de se procurer et de faire pousser les souches pathogènes les plus meurtrières. Je connais aussi des biologistes qui, récemment encore, commercialisaient toutes sortes de souches, y compris celles de la peste.

– Fort d'un tel constat et après l'annonce faite il y a quelques jours par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, des grandes lignes du plan Biotox (Le Monde du 6 octobre), quel type d'action préconisez-vous ?

– Les menaces bioterroristes nous imposent de reprendre la vaccination contre la variole, maladie qui fut éradiquée grâce à une remarquable campagne vaccinale qui a coûté 300 millions de dollars. Cette mesure, que ne prévoit pas ce plan, est selon moi essentielle. Je connais les arguments avancés par ceux qui sont contre cette mesure et qui, pour l'essentiel, tiennent aux effets secondaires, aux réactions parfois graves, observées avec le vaccin utilisé jusqu'au début des années 1980. Quand, à la fin des années 1970, on a commencé à plaider, au sein de l'Organisation mondiale de la santé, pour l'arrêt de la vaccination antivariolique, deux types d'arguments étaient avancés. Le premier était que ce vaccin était coûteux, et le second évoquait, précisément, ces accidents vaccinaux. Il y a effectivement des personnes qui, dans les jours suivant une vaccination antivariolique, ont fait des accidents, certains graves. Il y a eu aussi des cas de mort. J'ai relu toutes les publications sur ce thème, j'ai interrogé des spécialistes de neurologie. Il n'y a jamais eu, à ma connaissance, de mise en évidence du virus vaccinal chez les personnes ayant trouvé la mort dans les jours ou les semaines qui suivaient la vaccination. Rien ne permet de faire la part entre un lien de causalité et une simple coïncidence.

– Voulez-vous dire qu'après 1980 il n'aurait pas fallu abandonner la vaccination systématique contre la variole ?

– Oui. J'ai écrit à cette époque dans vos colonnes qu'il était désolant, désastreux, catastrophique que face à une maladie comme la variole – pour laquelle il n'existe aucun traitement, qui tue à hauteur de 40 % et provoque des cécités qui frappent entre 10 % et 15 % des survivants – il faille rappeler l'extrême contagiosité de cette maladie, ce qui en fait, précisément, tout l'intérêt militaire et terroriste. La stratégie ici consiste à ne toucher initialement qu'un petit nombre de personnes

« Nous disposons d'éléments sérieux pour penser que des souches non officielles de virus varioliques existent notamment en Israël, en Iran et Irak »

qui assureront ensuite elles-mêmes la diffusion du virus et les contaminations ultérieures. Ajoutons à cela une période d'incubation qui est au minimum d'une semaine et que ceux qui répandront le virus pourront être protégés par un vaccin que nous n'utilisons plus. Vous imaginez sans mal les difficultés auxquelles seraient confrontés les services de police pour identifier la ou les sources initiales de contamination.

– Un tel usage du virus de la variole conduirait immanquablement – diverses études le prouvent – à une épidémisation de la

maladie, et je suis obligé d'observer que nos responsables sanitaires ne raisonnent pas, ici, en épidémiologistes. Or nous disposons d'éléments sérieux pour penser que des souches non officielles de virus varioliques existent notamment en Israël, en Iran et Irak.

– Mais vous savez aussi que, depuis vingt ans, aucun nouveau vaccin n'a été rendu obligatoire pour l'ensemble de la population. On a seulement recommandé à ceux qui le souhaitent de se protéger. Pensez-vous que l'on puisse revenir à la situation antérieure et à une obligation vaccinale ?

– J'observe aussi que les responsables sanitaires craignent de plus en plus les actions en justice qui peuvent être intentées par ceux qui estiment être victimes de tel ou tel vaccin. Imaginez ce que pourrait être, en cas de résurgence du virus de la variole, la responsabilité de ceux qui auraient délibérément choisi de faire en sorte que la population soit non protégée et directement exposée à un risque qui pouvait être prévenu... Où est donc passé ici le principe de précaution ? J'ajoute que, quels que soient les stocks présents et à venir de vaccins antivarioliques, nous n'aurions matériellement pas le temps d'agir assez vite pour protéger la population. Je mesure la complexité du problème et je ne sais pas si cette protection doit être imposée ou proposée, mais j'estime qu'il faut agir maintenant. Cette mesure est essentielle et doit être prise, même si, en parallèle, on doit travailler à une amélioration de l'innocuité du vaccin.

– Outre la reprise de la vaccination antivariolique, quelles autres mesures vous semblent essentielles ?

– Plus généralement, nous ne devons pas faire comme si les affections que nous avons vaincues avaient disparu. Il faut impérativement continuer à les enseigner, à veiller à leur résurgence quelle qu'en soit la raison, à se prémunir contre elles. Sans méconnaître les travaux remarquables des nouvelles structures souches en charge de la veille sanitaire, il reste à créer au plus vite une unité mobile d'épidémiologie et d'intervention immédiate capable en permanence de se déplacer en urgence dès lors qu'un événement suspect est identifié. Car en cas d'action bioterroriste rien, au départ, ne permettra de dire si le phénomène est naturel ou provoqué. Ce sont aux responsables de ces équipes que reviendrait la mission de prendre les mesures initiales, d'orienter, de faire les prélèvements biologiques. Elles devraient aussi avoir autorité sur les préfectures pour ce qui est des mouvements de population, voire, le cas échéant, d'enfouissement des cadavres dans des conditions compatibles avec la dignité humaine. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Spécialiste mondial de la peste

NÉ LE 23 JUILLET 1923 à Paris, Henri Mollaret a mené, après ses études de médecine, une double carrière d'enseignant (à la faculté Paris-Ouest) et de chercheur en microbiologie, à l'Institut Pasteur de Paris, où il a dirigé durant plus de vingt ans le laboratoire spécialisé dans l'étude de la peste.

Spécialiste de renommée internationale de la lutte contre cette maladie, il a, parallèlement, effectué à partir de 1955 de nombreuses missions pour l'Organisation mondiale de la santé



HENRI MOLLARET

(OMS) en Iran, ainsi que dans différents pays d'Amérique latine et d'Afrique. Auteur de multiples publications médicales et scientifiques, le professeur Henri Mollaret a également écrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels en 1988, en collaboration avec Jacqueline Brossolet, *Alexandre Yersin, ou le Vainqueur de la peste* (éditions Fayard).

Il s'est également intéressé, en tant qu'expert scientifique, à différents aspects de la guerre bactériologique et du bioterrorisme.

Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, au « Grand jury RTL- "Le Monde"-LCI »

« La grande alliée du terrorisme, c'est le doute, la peur, la panique »

« Après la révélation d'une dizaine de cas de contamination à la maladie du charbon, la psychose gagne les Etats-Unis. Quelle est la réaction du médecin, autant que du ministre ?

– D'abord, la dizaine de cas recensés aux Etats-Unis ne sont pas, pour l'instant, reliés les uns aux autres. Ce sont des cas à la fois concentrés et très isolés par rapport à la population. Il y a une enquête à ce propos et les résultats n'en sont pas connus. Psychose, dites-vous. Faut-il avoir peur ? Malheureusement, la peur ne se décrète pas, on peut avoir peur sans raison, on peut avoir peur à tort. Ce que nous, les Français, devrions faire, c'est ne pas avoir peur. Car la grande alliée du terrorisme, c'est le doute, la peur, la panique.

– La France vous paraît-elle l'abri du bioterrorisme ?

– Nous n'avons pas de raison d'avoir peur. Il n'y a pas de cas de maladie du charbon en France, ni d'autres cas de maladies dont on pourrait penser que le terrorisme se servirait. Il ne faut pas penser

que la maladie du charbon, dès lors qu'on est averti, ne peut pas être traitée : nous avons les médicaments qu'il faut et nous en reconstituons les stocks dans le cas très improbable où notre pays serait visé. Et nous avons un dispositif d'urgence qui est excellent et qui est en alerte maximum : il ne date pas d'hier et tout est prêt pour dépister, diagnostiquer et éventuellement traiter des cas différents sur le territoire français. Plus nous sommes calmes, plus nous avons gagné d'avance.

– Vous avez annoncé un budget de 400 millions de francs pour la réactivation de ce plan « biotox ». N'est-ce pas insuffisant ?

– Ces crédits constituent un premier budget, une première approche. Il faut y ajouter 1 milliard de francs pour des achats d'antibiotiques. Nous avons, en outre, décidé de fabriquer 3 millions de doses de vaccin contre la variole...

– Parce que les stocks existants sont périmés ?

– Nous disposons d'un stock de 5 millions de vaccins antivarioli-

ques qui ne sont pas périmés, qui sont surveillés depuis longtemps et qui sont en lieu sûr. Tout cela n'est pas un problème de prix, mais d'efficacité. Il faut penser à tout. Mais cela ne veut pas dire que ça va arriver. Au contraire, plus nous serons prêts, moins ça arrivera.

– L'obsession de la sécurité sanitaire, constatée par exemple dans la crise de la vache folle, ne rend-elle pas l'inquiétude inévitable face au bioterrorisme ?

– Il faut, au contraire, établir une pédagogie du risque. Tout dépend du pays qu'on veut : si on veut faire plaisir à Monsieur Ben Laden et au groupe fasciste qui le protège, alors paniquons-nous. Si on veut s'en débarrasser très vite et redonner à l'Islam, qui le mérite infiniment, son visage de tolérance que nous connaissons tous, alors ne paniquons pas.

– Les frappes aériennes déclenchées par les Américains depuis huit jours vous paraissent-elles la bonne méthode pour renverser le régime des talibans et désorganiser les réseaux Ben Laden ?

– L'histoire nous le dira. Envahir l'Afghanistan est très difficile, quasi impossible. Depuis Alexandre le Grand, personne n'y est parvenu. Est-ce la bonne méthode que de bombarder des cibles très précises, apparemment ? Peut-être. Mais il faudrait très vite passer à une autre action. Je suis sûr que non seulement les Américains y pensent, mais qu'ils vont le faire.

– Quelle autre action ?

– Les bombardements ne suffiront pas. C'est la guerre moderne, que voulez-vous ! Est-ce que, pour manifester sa virilité, on doit s'engager sur le sol et faire encore plus de morts ? Je n'en suis pas sûr. Mais il faudra passer très vite à une seconde phase de cette guerre : une attaque sur Kaboul et la mise en place d'un gouvernement.

– Je crois que seuls les Afghans sont capables de se débarrasser vraiment des talibans. Ils l'ont bien mérité, depuis vingt ans qu'ils se battent. Tout le monde s'assassine sur cette terre, au nom souvent de dieux adverses. La seule façon de contre-battre cela,

c'est une culture de la démocratie. Ce sera très long pour l'Afghanistan. Mais c'est la solution.

– Le plan de paix au Kosovo, que vous avez mis en œuvre, peut-il servir de modèle ?

– Je pense nécessaire, politiquement, que les Nations unies participent de ce mouvement de retour à un fonctionnement démocratique, avec un mandat bien défini pour que s'organise une consultation électorale. Ça prendra un certain temps mais c'est possible. Il faut un vote pour le retour à la démocratie.

– Il y a ce fond de culture afghane auquel je fais confiance : il y a des gens qui étaient des démocrates et qui ne sont pas tous morts et des gens, dans la diaspora afghane qui reviendraient pour prendre des postes administratifs. Les Afghans, ces musulmans non extrémistes qui sont l'immense majorité, ceux-là sont nos alliés et devraient très vite être confortés.

– Partagez-vous le sentiment que, dans cette crise, la France fait de la figuration ?

– Non. La France est prête si on lui demande autre chose que ce qu'on lui a déjà demandé.

– Prête sur le plan militaire ?

– J'en suis persuadé. Sur le plan militaire comme sur les autres. Le président de la République, le premier ministre et celui de la défense ont été très clairs. Simple, la France demande à considérer les buts de guerre et les décisions qui impliqueraient les armées françaises doivent être prises ensemble, avec les Américains.

– Si elle est capable de se projeter en Europe centrale, l'armée française paraît beaucoup moins à même de le faire en Asie centrale...

– Oui, elle a les pattes un peu courtes. Si vous voulez me poser la question de savoir s'il fallait deux porte-avions atomiques, je vous réponds très clairement oui. Mais il faut que les Français sachent que ça coûte cher. »

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le gouvernement devrait profiter du démarrage des discussions sur le projet de loi de finances pour 2002 à l'Assemblée nationale, mardi

16 octobre, pour annoncer le gel des échéances de paiement des licences UMTS en 2002. ● LE GOUVERNEMENT proposera un paiement en une seule fois à la fin de l'année, ce

qui laisserait le temps de lancer un second tour et de fixer, éventuellement, un nouveau prix pour les licences. ● M. MESSIER, PDG de Vivendi Universal, a déjà prévenu qu'un

« simple réajustement des versements ne répondrait en aucune manière à l'ampleur des difficultés rencontrées ». Son précédent coup de force, consistant à refuser de

signer un premier chèque de 619 millions d'euros, avait tourné court. ● LES SALARIÉS des équipementiers sont les victimes de la crise que traverse l'industrie.

Bercy prépare un compromis avec les opérateurs de téléphonie mobile UMTS

Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, devrait proposer un gel du paiement des licences jusqu'à fin 2002 lors de la discussion du projet de loi de finances. Vivendi Universal fait planer la menace d'un contentieux juridique si le montant total de 32,5 milliards de francs n'est pas modifié

APRÈS quelques rebondissements, Vivendi Universal et France Télécom ont finalement honoré, le 1^{er} octobre, la première échéance de paiement de leur licence de téléphonie mobile UMTS, en signant chacun un chèque de 619 millions d'euros au Trésor. Que va-t-il désormais se passer ? Dans l'entourage de Jean-Marie Messier, on assure avoir reçu des engagements de Bercy sur la suite des événements. Au ministère, on dément catégoriquement cette version des faits : « Les discussions sont ouvertes depuis longtemps. Elles se poursuivent ».

Alors que débutent, mardi 16 octobre, les discussions sur le projet de loi de finances pour 2002 à l'Assemblée nationale, le gouvernement devrait cependant s'exprimer sur le sujet. Il profitera de l'examen de l'article 17, qui prévoit l'affectation de la totalité des recettes UMTS au fonds de réserve des retraites, pour le faire. Rien ne devrait être modifié pour 2001 - Vivendi et France Télécom devront encore verser 619 millions d'euros au 31 décembre - mais il y a de fortes chances que Laurent Fabius annonce, en revanche, le

report des quatre échéances 2002 au 31 décembre 2002. Au lieu de payer 1,2 milliard d'euros en quatre fois comme prévu dans l'échéancier de la licence, Vivendi comme France Télécom paieraient en une seule fois, à la fin de l'année.

RIEN D'IRRÉMÉDIABLE

Cette décision de geler les trois premiers versements des opérateurs donnerait une nouvelle marge de manœuvre au gouvernement. Premier avantage : elle ne remettrait pas en cause le projet de loi de finances 2002. Les 8 milliards de francs attendus, équivalent à la somme engrangée en 2001, restent inscrits au chapitre des recettes. Deuxième intérêt : elle laisserait le temps au gouvernement de lancer la procédure d'attribution des deux licences vacantes, à l'été, et de poursuivre sereinement ses discussions avec les opérateurs pour en redéfinir les modalités. Un délai qui correspond tout à la fois à la volonté de repousser le second tour après l'élection présidentielle mais également au fait que les futurs candidats ne sont guère pressés de concourir. Enfin, cette décision ne crée rien d'irrémé-

diabie. France Télécom et Vivendi Universal auront versé chacun 1,2 milliard d'euros au Trésor en 2001, un montant qu'ils estiment correspondre à la valeur actuelle de leur licence UMTS, et attendront de connaître les conditions du second appel d'offres avant de payer de nouvelles échéances.

Les discussions vont donc se poursuivre. Pour l'heure, rien n'est exclu, dit-on à Bercy. Mais la révision du prix n'a pas les faveurs des conseillers de M. Fabius. « Les marchés boursiers sont tellement déprimés qu'il faut attendre la fin de la purge pour y voir plus clair », estime l'un d'entre eux. Qui plus est, le bras de fer qu'a engagé M. Messier en refusant de payer sa première échéance de 2001 n'a pas donné envie au ministre de l'économie de faire preuve de souplesse. Pour l'instant, on privilégie donc à Bercy les pistes sur lesquelles on travaille depuis le départ. A savoir l'allongement de la durée des licences de quinze à vingt ans et la mutualisation des réseaux, qui permettraient d'accroître la rentabilité des opérateurs. « Un allongement de la durée des licences de cinq ans l'augmente de 10 %. Et la mutualisa-

tion des réseaux de 25 % », dit-on à Bercy. Des aménagements qui seraient loin de satisfaire les opérateurs. Dans sa lettre adressée à M. Fabius, où il réclamait « un maintien des paiements prévus en 2001, puis une annulation de tout paiement pendant plusieurs années », M. Messier précisait qu'un « simple réajustement des versements à l'intérieur de l'année 2002 ne répondrait en aucune manière à l'ampleur des difficultés rencontrées ».

EXEMPTÉS DE PAIEMENT FUTUR

C'est pourquoi des voix, au sein même de la majorité, se prononcent dès à présent pour un abaissement du prix des licences. Jacques Guyard, député PS de l'Essonne, et président de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (CSPTT) affirme, dans un rapport publié le 10 octobre : « D'autres opérateurs doivent pouvoir prendre la décision d'investir, ce qui suppose, dès le début 2002, une modification des coûts des licences et un étalement des paiements. » M. Guyard suggère au gouvernement de fixer le montant de la licence à 1,2 milliard

d'euros (contre 4,95 milliards initialement), soit très exactement le montant payé en 2001 par France Télécom et Vivendi, qui seraient donc exemptés de tout paiement futur. Pour 2002, cette même somme serait payée par les deux nouveaux opérateurs sélectionnés lors d'un second tour, ce qui permettrait au gouvernement de collecter les recettes fiscales prévues.

Il n'est pas sûr que Bercy ait envie d'aller aussi vite. Les opérateurs pourraient-ils alors engager des actions juridiques contre le choix du gouvernement ? Guy Carcassonne, constitutionnaliste qui a été consulté par SFR sur le sujet, répond par l'affirmative. Le juriste estime en effet que le maintien de la redevance à son niveau actuel de 32,5 milliards de francs n'est pas légal. Il considère que ce prix, qui n'a pas selon lui une nature législative mais réglementaire, « doit, avant tout, strictement respecter le principe de proportionnalité », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. « Ainsi est-il parfaitement légitime, voire indispensable, de prendre en compte le chiffre d'affaires et les bénéfices dont l'occupation du domaine public permet la réalisa-

tion » pour définir le montant de la licence UMTS, estime M. Carcassonne. « On peut attaquer toute mesure d'exécution », poursuit-il. Le paiement du 30 septembre pourrait ainsi être contesté devant un juge administratif. A Bercy, on balaise d'un geste cette possibilité : « personne ne pourra jamais dire quelle est la juste proportionnalité du prix de la licence ».

De leur côté, les opérateurs qui n'ont pas été candidats au premier tour, en particulier Bouygues Télécom, sont également très sourcilieux. Ils se disent prêts à engager des actions contentieuses si une modification des règles du jeu favorise les premiers attributaires. A contrario, ils sont favorables au délai accordé avant le lancement du second appel à candidature. Les opérateurs se donnent en effet l'année 2002 pour tester enfin sur le terrain la technologie UMTS, et évaluer l'appétit des consommateurs pour les services multimédias du futur. Un à un, les acteurs européens reportent les premiers pas commerciaux de l'UMTS en 2003.

Laurence Girard et Virginie Malingre

Les acteurs du dossier

● **Le gouvernement.** Après avoir succombé à la folie Internet, le gouvernement cherche désormais à reconstruire le dossier UMTS. Certains voudraient lui voir abandonner le principe d'une redevance fixe élevée pour lui substituer une redevance calculée sur le pourcentage du chiffre d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation ou de la marge nette. Ce nouveau mode de calcul, institué lors du deuxième appel à candidature, serait appliqué rétroactivement aux premiers détenteurs de licence. D'autres lui suggèrent de conserver le principe du forfait, mais de le réviser fortement à la baisse.

Le gouvernement devra dans tous les cas renoncer à une partie des 130 milliards de francs de recettes, dont une partie était inscrite dans les lois de finances 2001 et 2002 et

devait abonder un fonds pour les retraites.

● **L'ART :** hostile à la procédure choisie par le gouvernement, l'Autorité de régulation des télécommunications le regarde s'enliser. Elle a refusé d'encaisser le chèque des licences pour les laisser à Bercy. Elle est favorable à un prix proportionnel à l'activité UMTS.

● **Cegetel.** S'assurer d'avoir une licence puis renégocier : la filiale téléphone de Vivendi Universal n'a parlé des problèmes de l'UMTS qu'en septembre, reprenant alors les arguments de ses concurrents. Parallèlement à l'UMTS, Cegetel renonce aussi à ses projets de téléphonie mobile et de boucle locale radio en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique, jugeant les marchés « trop petits et trop concurrentiels ».

● **France Télécom.** Muselé par

son statut d'entreprise publique, le groupe soutient en sous-main tout aménagement des licences UMTS : toute tentative pour alléger le poids de son endettement est bienvenue.

● **Bouygues.** Satisfait d'avoir souligné les dérives de la procédure UMTS dès 2000, le groupe se dit intéressé par une licence mais n'est pas pressé de faire acte de candidature. « Les équipements n'existent pas », insiste-t-il.

● **Les autres.** Suez, depuis février, a définitivement renoncé aux télécommunications. Vodafone ne veut intervenir en France que par le biais de Cegetel, dont il détient 15 %. Les autres comme Deutsche Telekom regardent d'un oeil favorable l'abaissement du prix de la licence UMTS, mais veulent attendre la sortie des premiers équipements pour s'engager plus avant.

Le jour où, de New York, Jean-Marie Messier a lancé une offensive malencontreuse contre le gouvernement

UMTS : Utopie Mythique se Terminant en Suicide. La blague circule dans le milieu des télécommunications. Ce que ne dit pas l'histoire, c'est qui, de l'Etat ou des deux

RÉCIT

Le scénario est écrit : il appellera Laurent Fabius. Et Michel Bon prendra la relève

industriels qui se sont lancés dans cette aventure - Vivendi et France Télécom -, risque d'y laisser sa peau. Les événements récents font plutôt pencher pour la seconde option. Une chose est certaine, aujourd'hui, dans le dernier épisode de la bataille qui oppose les opérateurs à l'Etat : Jean-Marie Messier a perdu.

Quand il présente sa candidature à une licence de cette fameuse troisième génération de téléphonie mobile, en janvier 2001, le patron de Vivendi pense que les mois à venir lui permettront d'en renégocier le prix. L'Etat est sans conteste en situation de faiblesse. Alors qu'il comptait attribuer quatre licences et empocher ainsi 130 milliards de francs (19,8 milliards d'euros) sur quinze ans, dont la moitié en 2001 et en 2002, il doit revoir ses ambitions à la baisse : devant les retards de la technologie UMTS, la chute des marchés boursiers et les sommes en jeu, Bouygues et Suez-Lyonnaises se sont retirés de la course. Restent France Télécom et Vivendi, seuls candidats. Et deux licences sans exploitant, qui devront être attribuées ultérieurement.

REPORT DES ÉCHÉANCES EXCLU

Dans une lettre adressée à Jean-Marie Messier et à Michel Bon (PDG de France Télécom), le 22 février, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, et Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, assurent aux opérateurs que « les modalités d'appel à candidatures complémentaires qui seront proposées par l'ART et le gouvernement garantiront un traitement équitable des opérateurs qui se verront finalement attribuer une licence ».

L'espoir de M. Messier et de M. Bon, dont la fonction de patron d'une entreprise publique l'oblige à une certaine discrétion, c'est que M. Fabius renégociera rapidement les conditions d'attribution des licences. Ils ont

d'ailleurs l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) dans leur camp. Bercy est d'accord pour discuter. Mais pas dans l'urgence. Et surtout, M. Fabius exclut le report des échéances 2001, dont la première est fixée au 30 septembre à minuit.

De New York, où il vit, M. Messier décide pourtant de passer à l'offensive. Vendredi 21 septembre, un banquier prévient Bercy que MM. Messier et Bon ne respectent pas leur engagement. Le scénario est écrit : M. Messier appellera M. Fabius le mardi suivant pour l'informer de ses intentions. M. Bon prendra la relève.

SOUTIEN DE L'ART

Le lundi 24 septembre, le patron de Vivendi déjeune avec les membres du collège de l'ART, auxquels il annonce son intention de ne pas payer. Michel Bon est d'accord avec lui, leur signale-t-il. A cette occasion, il distribue à ses hôtes une analyse juridique du constitutionnaliste Guy Carcassonne, mis à contribution par Vivendi. L'ART le soutient dans sa démarche et ne prévient pas Bercy. Le mardi matin, M. Messier appelle, comme prévu, le ministre de l'économie, mais ne lui dit rien de ses intentions. M. Fabius refuse une nouvelle fois de négocier sur les échéances 2001, mais se dit d'accord pour discuter de certains aménagements dès 2002. L'allongement de la durée des licences et la mutualisation des réseaux sont évoqués.

Côté France Télécom, les velléités de résistance ont fait long feu. Le vendredi, l'entreprise publique informe un conseiller de M. Pierret que le versement des 619 millions d'euros prévu sera fait le 1^{er} octobre à 10 heures.

Qu'importe, M. Messier poursuit sur sa lancée. Dimanche 30 septembre, à 13 h 30, Philippe Germond, PDG de Cegetel, lance l'offensive : il appelle Mathieu Pigasse, directeur de cabinet adjoint de M. Fabius, pour l'informer - enfin - que Vivendi ne paiera pas. Mais que les 619 millions d'euros seront mis sur un compte sous séquestre à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) le temps de parvenir à un accord. Le bras de fer s'engage. De l'aéroport, où il s'apprête à prendre un avion pour la Guadeloupe, M. Fabius est extrêmement ferme : « Je refuse de discuter sous la menace ou sous la contrainte », dit-il à ses conseillers.

Loin de la France, extrêmement occupé par ses fonctions, M. Messier a-t-il bien mesuré les conséquences de son geste ? Toujours est-il qu'il n'a pas pris le soin de prévenir ses administrateurs. Trois d'entre eux s'en plaindront à Bercy. D'autres, comme Serge Tchuruk, sans aller jusque-là, feront connaître leur désaccord.

L'ACTION CHUTE

Le lundi, la presse est mauvaise, le cours de l'action chute. A la pression des administrateurs, des actionnaires et du milieu des affaires s'ajoute vite celle de Bercy. M. Messier a un délai de vingt-quatre heures, jusqu'au 1^{er} octobre à minuit, pour revenir sur sa décision. Les conseillers de M. Fabius multiplient les menaces, de l'injonction de payer au retrait de la licence UMTS. Ils vont même jusqu'à brandir celle du retrait de la licence GSM, sans être d'ailleurs certains que ce serait juridiquement possible. En fait, Bercy a une arme ultime qu'il ne dévoile pas à Vivendi : l'avis à tiers détenteur, qui l'aurait autorisé, si besoin en avait été, à saisir l'argent que Vivendi aurait déposé à la Caisse des dépôts.

Le coup de bluff fonctionne. D'autant que Vivendi n'a toujours pas contacté la Caisse des dépôts et consignations pour y verser les 619 millions d'euros en cause. Le groupe de M. Messier aurait alors découvert qu'il lui était impossible d'ouvrir un compte sous séquestre, une telle opération n'étant possible qu'en cas de contentieux juridique.

A 15 heures, lundi 1^{er} octobre, M. Germond revient en arrière et demande à Bercy de lui envoyer un commandement de payer, pour se prémunir contre d'éventuels contentieux ultérieurs. Pour la petite histoire, Bercy mettra près de deux heures à le lui faire parvenir. A cause d'une alerte à la bombe, l'ensemble des personnels du ministère ont en effet dû évacuer les lieux. Le commandement de payer, qui arrive chez Vivendi vers 18 heures, réserve encore une mauvaise surprise à M. Germond : une majoration de 10 %, que le groupe ne paiera finalement pas. Lundi soir, à 22 heures, l'agence comptable centrale du Trésor, dans le 7^e arrondissement de Paris, qui est restée ouverte pour l'occasion, voit arriver le chèque tant attendu.

V. Ma.

La « Trégor Valley » mobilise contre ses emplois perdus

LANNION

de notre envoyé spécial
L'euphorie aura été de courte durée. En l'espace de six mois, le doute et le désenchantement ont

REPORTAGE

Highwave, Alcatel
Optronics, Lucent...
un total de
1 000 postes menacés

saisi la « Trégor Valley », ce « pays » des Côtes-d'Armor qui compte 80 % de ses 8 000 emplois industriels dans les télécommunications et plus spécifiquement dans les technologies de l'optique. A l'appel de l'ensemble des syndicats, au coude-à-coude avec des partis politiques et des mouvements bretons, plus de 5 000 personnes ont manifesté dans les rues de Lannion, samedi 13 octobre, pour défendre l'emploi dans ce secteur où 1 000 postes sont menacés.

Durant l'été, un plan social de 500 suppressions d'emplois a été engagé chez Highwave Optical. Alcatel Optronics a mis fin à 200 contrats d'intérim. Conséquence de la restructuration mondiale, Lucent a licencié 104 salariés sur 160, essentiellement des ingénieurs et techniciens. A Perros-Guirec, PCEI, une PME prometteuse (38 salariés) est en dépôt de bilan, et Kheopsys, un bureau d'études de 100 personnes spécialisé en amplificateurs optiques, a arrêté net son projet de création d'une unité de production et supprimé 18 emplois.

Pour les syndicats, cette crise, contrairement aux précédentes, n'est pas liée aux transformations technologiques. « L'avenir du Trégor ne se joue pas à la corbeille », proclame Françoise Le Loarer, secrétaire de l'union locale CGT, tandis que Christian Le Bouhart, porte-parole de la CFDT dénonce « les origines purement spéculatives » d'une tempête qui s'est abattue sur cette région « tributaire des fluctuations du marché ».

PLAN SOCIAL MINIMAL

Tous se retrouvent pour mettre en cause l'effondrement de la bulle financière qui prive de fonds les entreprises innovantes, « la gigantesque escroquerie de la vente des licences UMTS » qui freine les investissements des opérateurs et, par voie de conséquence, des équipementiers et leurs sous-traitants...

« Highwave, le mauvais rêve » : en tête du cortège, portée par des salariés en blouse blanche, la banderole résume l'ascension vertigineuse et la chute tout aussi brutale

Michel Delberghe

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

- Enquête sur la solvabilité
- Gère les contentieux
- Recouvre les créances

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Crossair envisage de reprendre les deux tiers de la flotte de Swissair

La décision pourrait être prise dans la semaine

Y AURA-T-IL à l'avenir une compagnie nationale en Suisse et un « hub » intercontinental au départ de Zurich ? La question restait encore sans réponse, lundi 15 octobre, au terme d'un week-end de négociations sans relâche impliquant toutes les parties intéressées par ce dossier en Suisse, à savoir les banques, Crossair, Swissair, les cantons concernés, l'aéroport de Kloten et la Confédération. Au moins, des chiffres sont-ils désormais sur la table. Une décision sur l'étendue de la future Crossair devrait ainsi pouvoir être prise dans le courant de cette semaine.

Directeur de Crossair, André Dosé n'a pas caché dimanche que sa préférence allait à la réalisation du concept « Phoenix » dans sa version intégrale. Celui-ci prévoit d'élargir le champ d'activité de Crossair, la plus grande compagnie régionale d'Europe, au trafic intercontinental avec 36 destinations. A cette fin, elle reprendrait deux tiers de la flotte Swissair, soit 26 appareils long-courrier et 26 Airbus à rayon d'action européen, qui s'ajouteraient à ses 82 appareils. « Ce concept, non seulement est viable, mais le meilleur à moyen terme. Nous pensons pouvoir atteindre par ce biais la rentabilité usuelle dans la branche à l'horizon 2004 », a indiqué M. Dosé. Le patron de Crossair a précisé que ces calculs partent de l'hypothèse « conservatrice » d'un taux de remplissage, dans un premier temps, d'environ 30 %, grimant progressivement à 82 %, soit la moyenne internationale sur les vols intercontinentaux.

RECAPITALISATION MASSIVE

Cette solution nécessite une recapitalisation massive de Crossair. Comme le total du bilan devrait atteindre 6,5 milliards de francs suisses (4,39 milliards d'euros), il faudrait des capitaux propres de 2,2 milliards (contre 350 millions aujourd'hui) pour garantir une base de départ saine. Les grandes banques ayant promis de prendre en charge 350 millions, environ 1,5 milliard de francs suisses (6 milliards de francs français) resteraient à trouver auprès des milieux économiques, des marchés financiers et des collectivités publiques. « Une participation de 30 % au maximum avait été offerte aux pouvoirs publics dès le départ. L'offre tient toujours », rappelle André Dosé.

Pour des raisons réglementaires, le transfert des créneaux de décollage de Swissair ne pourra intervenir que fin mars 2002, du moins pour la flotte intercontinentale. A la fin du

mois, seuls les 26 court-courriers de Swissair seraient donc intégrés dans Crossair. Ce retard de cinq mois entraînera des coûts considérables, de 1 à 1,7 milliard de francs suisses.

M. Dosé a présenté une variante, qui prévoit la reprise de 15 long-courriers seulement. Elle coûterait moins cher mais reste à ses yeux plutôt « théorique ». On se situerait au-dessous de la taille critique nécessaire pour garantir la pérennité de toute une série d'activités annexes (Swissport, SR Technics, Gate Gourmet etc.).

Reste la variante par défaut. Si les financements nécessaires devaient ne pas être trouvés et donc les coûts du maintien d'un « hub » jugés trop importants, Crossair resterait ce qu'elle est, une compagnie régionale, et ne reprendrait aucun avion de Swissair. Les coûts sociaux seraient toutefois étourdissants, sans parler des dégâts pour l'ensemble de l'économie suisse « Reconstruire une compagnie intercontinentale en partant de zéro n'est en tous cas pas une option réelle. Cela prendrait très longtemps et serait très coûteux », a souligné Peter Siegenthaler, chef de l'administration fédérale des finances.

Stéphane Zindel (Le Temps)

Le gouvernement britannique met en chantier un plan de restructuration pour Railtrack

Même si Tony Blair ne veut pas d'une renationalisation du rail, la City juge ses projets avec scepticisme

Le ministre britannique des transports devait dévoiler, lundi 15 octobre, le plan de restructuration envisagé pour Railtrack, la société privée

chargée de l'infrastructure ferroviaire qui a été placée sous tutelle administrative. Les milieux des affaires jugent avec scepticisme les projets

du gouvernement mais ne sont pas pessimistes quant à l'avenir de la société, dont certains actifs suscitent beaucoup de convoitises.

LONDRES

de notre correspondant à la City

Le ministre britannique des transports, Stephen Byers, devait annoncer lundi 15 octobre son plan de restructuration de Railtrack, la société privée chargée de l'infrastructure ferroviaire, mise sous tutelle administrative, le 7 octobre. Pour tenter de rassurer la City, le projet de relance de la société incapable de trouver le financement nécessaire à la poursuite de ses activités prévoit la fusion des deux organismes de tutelle, la confirmation de la construction de la ligne rapide entre Londres et le tunnel sous la Manche et l'octroi aux opérateurs ferroviaires exploitant les lignes d'une partie de la gestion du réseau.

Décidément, le gouvernement Blair n'en finit pas de payer la facture de la folle privatisation du chemin de fer britannique effectuée en 1996 par les conservateurs. La mise sous tutelle par l'administration de Railtrack le 14 octobre peut être qualifiée d'historique à plusieurs titres. Tout d'abord, en refusant, dans un premier temps, d'indemniser les actionnaires, l'équipe travailliste n'a pas hésité à défier une City avec laquelle elle avait établi depuis quatre ans des

liens solides. Les grands investisseurs institutionnels (Fidelity, Templeton, Legal & General, etc.), qui détiennent 82 % des titres, entendent saisir les tribunaux pour obtenir une amélioration substantielle de l'offre gouvernementale du 10 octobre, qui est de 370 millions de livres, soit 589 millions d'euros.

Ensuite, le monde des affaires juge avec suspicion le projet de création d'une nouvelle société à but non lucratif devant remplacer Railtrack. Aux yeux des analystes, il s'agit d'une société hybride, attrape-tout, appartenant à la sphère privée mais dépourvue d'actionnaires, dont le conseil d'administration associera les différents acteurs du secteur, opérateurs ferroviaires, syndicats et passagers. « Un drôle d'animal adapté à un office d'HLM mais pas à une compagnie de la taille et de la complexité de Railtrack. Cette société aura le plus grand mal à attirer les meilleurs éléments de la profession dont le chemin de fer a besoin pour sortir de l'ornière », estime un expert londonien.

La comparaison est tentante et, à bien des égards, justifiée, avec la désastreuse renationalisation de l'acier par Harold Wilson en 1966 ! Car on retrouve dans la débâcle de

Railtrack les mêmes ingrédients : médiocrité des dirigeants, lacunes du régulateur, carences du gouvernement et activisme de syndicats corporatistes.

Paradoxalement, la City est loin d'être unanime dans son pessimisme quant à l'avenir d'une entreprise qui a usé tous les qualificatifs réservés aux canards boiteux. Certes, la compagnie en cessation de paiements croule sous les dettes, qui dépassent 3 milliards de livres. Le Trésor lui refuse toute nouvelle aide. Sa culture bureaucratique, son faible savoir-faire technique et de maintenance et les problèmes de sécurité sont autant de faiblesses, aux yeux des marchés.

PRIORITÉ AUX AUTRES SERVICES

La marge de manœuvre de Tony Blair est également limitée par les difficultés de la mise en place de la « private finance initiative », l'association entre l'Etat et le secteur privé pour moderniser les services publics, confrontée à un tir de barrage conjugué des syndicats et du patronat.

Malgré les dysfonctionnements du réseau ferroviaire, l'un des secteurs les plus critiqués de l'action gouvernementale, les investissements publics dans le chemin de fer souffrent de la priorité donnée

à l'amélioration de la santé et de l'enseignement. Mais comme l'atteste l'intérêt exprimé par le groupe financier WestLB pour la reprise de certains actifs de l'ancienne Railtrack, certains atouts subsistent : sa situation de monopole, la hausse inexorable du trafic voyageurs, l'impressionnant portefeuille immobilier, le flux garanti de liquidités.

Soutenu par bon nombre d'analystes, le projet de la banque allemande se fonde sur l'émission d'obligations garanties par l'Etat financée par les futurs revenus de la nouvelle Railtrack (les redevances payées par les opérateurs pour l'accès aux réseaux, la location d'emplacements commerciaux et... l'aide gouvernementale).

La fusion entre la Strategic Rail Authority et le Rail Regulator devrait mettre fin aux problèmes créés par la présence de deux autorités de tutelle concurrentes. Enfin, en octroyant aux opérateurs une partie des responsabilités de maintenance de l'ex-Railtrack, le gouvernement espère aussi remédier au principal élément de la crise du rail : la dissociation des gestionnaires de l'infrastructure des transporteurs qui en ont l'usage exclusif.

Marc Roche

Au Mans, les salariés de Philips multiplient les actions

LE MANS

de notre correspondant

« On bloque la circulation de la rotade devant l'usine ! » Avant le dernier comité central d'entreprise

REPORTAGE

En attendant le comité d'entreprise de vendredi, l'angoisse va crescendo

qui doit fixer, vendredi 19 octobre, les modalités du plan social, les syndicats de l'usine Philips du Mans, CGT en tête, multiplient les manifestations avec l'espoir de parvenir à gonfler l'enveloppe qui pourrait être allouée aux quelque 860 salariés en passe d'être licenciés. En juin, la maison mère décidait de supprimer 1 142 des 2 536 postes de l'usine sarthoise.

Celle-ci, il y a encore un an, faisait la fierté du groupe en matière de téléphonie mobile ; mais la crise des portables est passée par là. Depuis, les annonces de reclasse-

ment dans toutes les catégories s'accompagnent de la venue de nouveaux partenaires, telle la société étatique chinoise CEC (China Electronic Corp.).

« Le vendredi, nous fêtons jusqu'à dix pots de départ, confie un ingénieur, la quarantaine, en poste depuis six ans dans la conception des portables. Au service développement, c'est l'exode. Il y a ceux qui sont reclassés, plus de 300 personnes. Ceux qui sont mutés - une centaine. Ou encore les prestataires dont le contrat n'est subitement pas renouvelé. Et pour ceux qui restent, l'ambiance est morose. » Avec l'échéance du plan social, l'angoisse va crescendo. « Pour l'instant, j'ai du travail. Mais je ne sais pas ce que je ferai dans un an », remarque ce technicien en développement des téléphones fixes. La direction annonce d'autres repreneurs potentiels, notamment dans le service après-vente, « des emplois que Philips avait autrefois démenagés en Hongrie », affirment les syndicats.

« PAS UN CENTIME POUR LE SOCIAL »

Les salariés du Mans se disent déphasés. « Nous ne savons rien de ce qui se trame, glisse un autre ingénieur. Il devient difficile de faire confiance à une direction qui nous a manipulés pendant des mois. Nous avons le sentiment qu'elle a tout calculé, qu'elle a compartimenté les services de manière à entretenir l'espoir d'un avenir dans chaque groupe. Du coup chacun veut croire, dans son coin, qu'il va continuer à travailler. » Les ingénieurs qui n'ont pas d'attaches familiales en Sarthe cherchent à prendre la tangente. Mais il n'y a pas que cela : « Je suis venu travailler chez Philips, souligne cet ingénieur, pas pour développer des produits pour une société chinoise dont je ne sais rien. »

Mardi 9 octobre, la direction de l'usine du Mans a rencontré les syndicats pour évoquer le plan social en cours. « Mise à part l'annonce d'une augmentation des primes versées aux entreprises qui embauchent des salariés Philips, la direction ne lâche pas un centime sur le social »,

rapporte Renée Kaziewicz, déléguée syndicale CGT. Son syndicat réclame 270 000 francs pour chaque licencié, une somme qui correspond, par salarié, aux bénéfices du groupe en 2000. Une sorte de baroud d'honneur au moment où les Philips apprennent que leur entreprise a ouvert une usine de 3 500 salariés dans le secteur des semi-conducteurs en Chine et qu'un projet de site de recherche et développement pour les portables et les DVD est à l'étude au Portugal, avec 2 600 emplois.

« Nous avons le sentiment d'être bradés n'importe comment. » Un sentiment d'abandon qui s'est renforcé dans les rangs des chaînes de production quand le PDG du groupe Philips International a annoncé qu'il versait un million de dollars aux victimes des attentats de New York, mettant en exergue le slogan de la maison, « Faisons mieux ensemble ». « On n'arrive même pas à obtenir 10 000 F par salarié licencié », se fâche René Kaziewicz, pour qui la direction est allée « trop loin ». Mardi 9 octobre, les ingénieurs, cadres et techniciens ont rejoint les « blouses bleues », les ouvriers de production (en majorité des femmes) dans les rues pour bloquer la circulation pendant trois heures devant l'usine du Mans.

Thierry Maillard

► www.lemonde.fr/restructurations

Le Monde

Nord Sud EXPORT

MARCHÉS A HAUTS RISQUES

COMMENT SECURISER SES ACTIVITÉS DANS LES PAYS LES PLUS DIFFICILES ?

JEUDI 25 OCTOBRE 2001

Pavillon Dauphine

(Place du Maréchal de Lattre-de-Tassigny, 75016 PARIS)

Nord Sud Export en association avec Le Monde convie les hommes d'affaires à une journée de travail (9 h-17 h 30) consacrée à une vingtaine de pays considérés comme des marchés à risques et difficiles d'accès :

CUBA	BULGARIE	ANGOLA	ALGÉRIE
INDONÉSIE	OUZBEKISTAN	CONGO (RDC)	IRAK
MYANMAR	ROUMANIE	GUINÉE	IRAN
PAKISTAN	RUSSIE	MADAGASCAR	LIBYE
VIETNAM	SERBIE	NIGERIA	SYRIE
	UKRAINE		YEMEN

Pour chaque pays, un témoin privilégié donnera son avis sur l'approche du marché, ses écueils, les montages financiers et les filières à privilégier. Un panel de banques (BNP Paribas, Société Générale, Natexis-Banques Populaires) et de courtiers d'assurance complètera l'information par des conseils et des cotations indicatives...

Le choix des pays, la qualité et la diversité des intervenants venus des cinq continents, le caractère opérationnel de ce séminaire en font un événement rare, à ne pas manquer à l'occasion du vingtième anniversaire de Nord Sud Export.

Les participants bénéficieront en avant-première du Classement Pays 2001-2002 de Nord Sud Export

Ce séminaire « Entreprises » est une réunion payante Programme, renseignements et inscription auprès de : Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36

E-mail : nse@lemonde.fr



GAP
www.gap.fr

Cap Gemini Ernst & Young va durcir son plan social

LE NUMÉRO UN européen des services informatiques, Cap Gemini Ernst and Young (CGEY), a annoncé vendredi 12 octobre qu'il se refusait à publier une prévision d'activité pour 2001 et 2002, en raison de l'impact des attentats aux Etats-Unis. Cap Gemini, qui apparaît comme l'un des groupes les plus touchés par le ralentissement du marché, avait lancé un avertissement sur résultats en juin, en même temps qu'un plan de restructuration. Quelque 2 900 postes avaient été supprimés dans ce cadre. Afin de redresser ses marges au lendemain des attaques terroristes, la société n'exclut pas de procéder à « des ajustements de capacité supplémentaires », 600 emplois étant susceptibles de disparaître aux Etats-Unis et en Allemagne. Alors que la plupart des groupes informatiques français (Unilog, Sopra, Transiciel etc.) promettent des résultats en hausse pour 2002, les déclarations de Cap Gemini inquiètent les marchés, qui ont sanctionné le titre vendredi.

Olivetti va faire appel au marché pour réduire son endettement

OLIVETTI a obtenu le feu vert de ses actionnaires, samedi 13 octobre, pour lever jusqu'à 17 milliards d'euros au cours des cinq prochaines années. Le groupe précise toutefois qu'il n'utilisera cette autorisation qu'à hauteur de 4 milliards d'euros, dans le cadre d'une émission d'actions et d'obligations d'ici au début du mois décembre. Cette opération permettra à Olivetti de réduire son endettement à 13,5 milliards d'euros au mieux, contre 17,4 milliards d'euros à la mi-2001. Parmi les banques qui se sont portées garantes figurent Mediobanca, Banca Intesa, Unicredit, Banca di Roma, San Paolo Imi ou encore Montepaschi. Olimpia, la société holding par laquelle Pirelli et son allié, la famille Benetton, détiennent une participation de contrôle de 27 %, participera à l'opération pour un montant de 1,1 milliard d'euros. Pirelli avait créé la surprise, cet été, en prenant le contrôle d'Olivetti pour 7 milliards d'euros, ce qui lui avait permis de prendre également le contrôle de Telecom Italia, le cinquième opérateur de télécommunications européen.

EMPLOI

OFFRES

Recherche prof. de lettres sup. Postes dans le Sud 08-25-87-43-52.

Ch. prof. FLE, anglais couramm., exp. indispens., poste permanent, 9 h-17 h. Ecrire : CV + photo :

INSTITUT DE FRANCAIS

06230 Villefranche-sur-Mer.

ARDECO

Recherche formateur peinture décorative. 4, rue des Escaliers-Ste-Anne, 84000 Avignon.

école nationale supérieure LOUIS LUMIERE

VACANCE DU POSTE DE DIRECTEUR

Fondée en 1936, l'école dite de Vaugirard est un établissement public administratif d'enseignement supérieur depuis 1991. Elle dispense une formation en 3 ans à partir de bac+2, dans 3 filières : cinéma, son et photographie. Elle délivre le diplôme de l'école de niveau I (bac +5). Le candidat à cette fonction (mandat de 5 ans renouvelable une fois), doit avoir vocation à enseigner à l'école et une activité propre de recherche.

Missions détaillées dans l'avis paru au Journal Officiel du 20 septembre 2001

disponible en format pdf sur le site <http://www.ens-louis-lumiere.fr>

Les dossiers de candidature sont à renvoyer au plus tard le 18 octobre 2001 à : ministère de l'Éducation nationale (bureau DPE D1) 61-65 rue Dutot - 75732 Paris Cedex 15.

DEMANDES

INGÉNIEUR, DIRECTEUR, CHEFS DE PROJETS, INFORMATIQUES TÉLÉCOMS. 01-53-10-81-15 06-71-20-28-87.

Dame, 61 ans, exp., réf., bonne santé, active, bonne édu., cherche emploi gouvernante, près pers. âgée valide, préf. Corrèze. Tél. : 05-55-17-68-51.

Cadre français, société de services et loisirs, séjours dans de très nombreux pays, actuellement installé aux Etats-Unis, anglais et japonais courants, propose à multinationale compétences dans les domaines de la communication, l'animation ou l'interprétation. Réponses à l'adresse e-mail : daniel.dewitte@wanadoo.fr

Polémique autour du huitième Prix des correspondants de guerre de Bayeux

Le palmarès annuel, qui récompense les meilleurs reportages rendant compte de conflits, a divisé les professionnels samedi 13 octobre. La lauréate dans la catégorie presse écrite s'est vu reprocher une part de responsabilité dans l'enlèvement de Brice Fleutiaux en Tchétchénie

BAYEUX (Calvados)
de notre envoyé spécial

On attendait l'Afghanistan, au centre de l'actualité internationale depuis plusieurs semaines. On attendait Michel Peyrard, le photographe grand-reporter de *Paris-Match* qui concourait dans la catégorie presse écrite, prisonnier des talibans depuis le 9 octobre. Finalement, la huitième édition du Prix des correspondants de guerre de Bayeux, samedi 13 octobre, a fait la part belle à une série de reportages sur le conflit israélo-palestinien, auxquels le jury a attribué les trophées télévision (« Le soulèvement de Jérusalem », de Ben Brown pour la BBC), radio (« En sortant de l'école, nous avons rencontré... » de Gilles Perez pour Radio France Internationale) et photo (« Révolte en Palestine » de Enric Martí, Associated Press).

Dans la catégorie presse écrite, la palme est revenue à Françoise Spiekermeier pour un long article publié par *Paris-Match* en octobre 2000. Le reportage intitulé « Les camps de l'horreur » racontait les tortures et autres mutilations actuellement subies par les civils tchétchènes. La journaliste a recueilli les témoignages de femmes, enfants, jeunes filles actuellement arrêtées et placées dans des camps de filtration russes.

Peu connue du grand public, la

journaliste indépendante (trente-sept ans), qui collabore régulièrement avec l'agence Sipa, fut, à Bayeux au centre d'une polémique. L'affaire éclate samedi midi. Après avoir terminé leurs votes

Parmi les journalistes présents, c'est la stupeur. Et la division. Certains réclament la suspension du prix, à tout le moins l'organisation d'un nouveau scrutin

dans la matinée, les membres du jury et quelques personnalités du milieu sont réunis à Arromanches-Bains (Calvados) pour déjeuner. Au cours du repas, un bruit se répand de table en table : le vainqueur du trophée presse écrite serait « la Française » grâce à laquelle le photographe Brice Fleutiaux se serait introduit en Tchétchénie en octobre 1999. Cette

jeune femme serait la dernière à l'avoir vu avant que le journaliste soit kidnappé puis retenu en otage pendant huit mois dans le Caucase (*Le Monde* du 14 juin 2000). Libéré en juin, le photographe s'est ensuite donné la mort le 24 avril 2001 (*Le Monde* du 28 avril). Parmi les journalistes présents, c'est la stupeur. Et la division.

Certains réclament immédiatement la suspension du prix, à tout le moins l'organisation d'un nouveau scrutin. « Accorder le prix à cette femme après ce qu'elle a fait serait dégueulasse. Surtout que les membres du jury sont censés représenter une certaine déontologie. Si on lui donne, je n'assisterai pas à la remise des prix », s'empare Jean-François Leroy, photo-reporter et directeur du festival Visa pour l'image de Perpignan, qui déclare que « tout est dans le livre de Brice Fleutiaux », *Otage en Tchétchénie* (Robert Laffont). Selon lui et quelques autres, la journaliste aurait manqué de prudence et oublié, dans un contexte de journalisme de guerre, l'essentielle assistance confraternelle. Lors de la couverture

de conflits armés, la prise de risque est d'autant plus importante que les reporters en quête d'informations sont isolés.

A Bayeux, la plupart des journalistes sont prudents. « Nous ne pouvons pas nous préoccuper de rumeurs. Nous n'avons aucune preuve que la femme en question est en cause », martèle François-René Cristiani, chef du service politique de France Culture. D'autres mettent en avant le fait que la liste des treize présélectionnés pour obtenir le prix de presse écrite est connue « depuis dix jours et que, s'il y avait quelque chose à dire sur la candidature de cette femme, il fallait le dire avant ».

A Bayeux, il faut juger du travail d'un correspondant de guerre. Qu'est-ce qu'un bon correspondant de guerre ? « Nous ne sommes pas un tribunal. Le jury a jugé le travail de cette journaliste, c'était mérité, voilà », estime Christian Hoche, rédacteur en chef de *Marianne*. Une attitude qui n'exclut pas les interrogations : « C'est tout de même un prix qui consacre des correspondants de guerre. Pour le symbole, on ne peut pas porter au pina-

cle quelqu'un qui a fait quelque chose de déontologiquement répréhensible », répond Mireille Lemaire, chef du service monde à France Info.

Pendant ce temps, l'organisation est dépassée. Après avoir reçu les doléances des uns et des autres, le président du jury, le journaliste de la BBC Adrian Van Klaveren, décide de convoquer les membres du jury : faut-il maintenir le trophée à la journaliste en question ? Quelques mètres plus loin, un responsable de la Ville de Bayeux, qui organise la compétition, est affolé. Les résultats du palmarès ont déjà été envoyés à plusieurs rédactions, et l'hypothèse d'un changement de dernière minute porterait un coup à l'image du concours. Après une heure de réunion à huis clos, le jury entérine finalement le palmarès.

Les dernières réticences déontologiques auront été gommées par l'intervention, devant les membres du jury, de Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières. Après avoir appelé Alexandre Lévy, l'un de ses collaborateurs par ailleurs coauteur du

livre de Brice Fleutiaux, afin de vérifier ce que contient l'ouvrage au sujet de la journaliste en question, il explique : « même s'il y avait toujours un doute, Brice a formellement dit à Alexandre que cette journaliste n'était pas responsable de son enlèvement et qu'il ne souhaitait pas qu'il y ait de polémique sur cette histoire », rapporte M. Ménard.

La polémique éthique qui a eu lieu témoigne du besoin de débat autour de la profession des reporters de guerre et de leurs méthodes de travail qui ont considérablement évolué ces dernières années. Le système de « pools », qui prévoit un accès à la même information pour des journalistes encadrés par des autorités locales qui les brident pour ne leur montrer que ce qu'ils doivent voir, accroît le besoin de scoops et la prise de risque individuelle. Au détriment, parfois, de l'éthique et de la confraternité professionnelle. « Le meilleur ennemi du journaliste, c'est le journaliste », regrette François-René Cristiani.

J. B.

TROIS QUESTIONS A...

FRANÇOISE SPIEKERMEIER

1 Vous venez d'emporter le trophée presse écrite du Prix Bayeux 2001. Des journalistes vous accusent d'avoir une part de responsabilité dans l'arrestation du photographe français Brice Fleutiaux, enlevé par les Tchétchènes pendant huit mois en 1999-2000. Que vous inspire cette controverse ?

Le jury a jugé mon travail. Il semblerait que les rumeurs aient été lancées par une seule personne, qui ne fait même pas partie du jury [Jean-François Leroy, directeur du festival Visa pour l'image]. Cet homme a voulu me discréditer auprès de la profession. Il faisait partie du comité de soutien de Brice Fleutiaux et lui était très attaché, mais je ne comprends pas son acharnement. Ce n'est pas la première fois.

2 Dans les premières pages de son livre *Otage en Tchétchénie* (Laffont), Brice Fleutiaux raconte qu'il est entré en Tchétchénie en sautant dans votre voiture, puis que les Tchétchènes qui vous accompagnaient l'ont enlevé après vous avoir déposée à Grozny. Qu'en est-il ?

Je suis passée en Tchétchénie avec un interprète géorgien, et des Tchétchènes que je ne connais-

sais pas. Quand Brice Fleutiaux est monté dans la voiture pour passer la frontière, je ne m'y suis pas opposée, alors que j'aurais pu le faire si j'avais voulu jouer la course au scoop. Une fois arrivés à Grozny, Brice voulait aller à la maison de la présidence, moi j'avais un autre rendez-vous, on s'est donc séparés. Il m'a demandé où il pouvait dormir. Je lui ai donné une adresse sûre où j'avais rencontré des journalistes quinze jours plus tôt, l'orphelinat de Grozny. Je lui ai fait un plan. Il m'a demandé de l'embrasser et je lui ai souhaité bonne chance. A aucun moment je n'ai agi pour qu'il soit arrêté et j'ignorais que les Tchétchènes qui nous ont conduits allaient en fait le kidnapper.

3 Selon Alexandre Lévy, qui a coécrit le livre de Brice Fleutiaux, vous n'avez rien fait pour qu'il soit enlevé mais vous n'avez rien fait non plus pour qu'il ne le soit pas...

Ces paroles sont accusatrices et graves. Alexandre Lévy sait que ma version des faits n'est pas celle qu'il a écrite. Mon interprète et moi avons attendu le commandant que je devais rencontrer. Il s'avère que celui-ci avait été impliqué dans des kidnappings auparavant. Comment aurais-je pu le savoir ? J'ai essayé d'aider Brice autant que j'ai pu. J'ai ma conscience pour moi.

Propos recueillis par José Barroso

La rédaction de « France-Soir » a repris le travail

FRANCE-SOIR était à nouveau dans les kiosques, lundi 15 octobre. Le quotidien n'avait pas paru depuis jeudi 11 octobre en raison d'une grève de la rédaction. Les journalistes protestaient contre le licenciement de son directeur de la rédaction, Bernard Morrot, qui était en désaccord avec le nouveau projet éditorial de Giovanni Serafini, directeur du quotidien (*Le Monde* du 13 septembre). La reprise du travail a été votée « dans un esprit de responsabilité et dans la volonté de préserver l'avenir du titre », a précisé un communiqué. Vendu par la Socpresse - filiale du groupe Hersant - à Georges Ghosn en 1999, acquis, en décembre 2000, par le groupe milanais Poligrafici Editoriale, *France-Soir* a perdu plus de deux tiers de son lectorat avec une diffusion à 120 000 exemplaires en 2000.

DÉPÊCHES

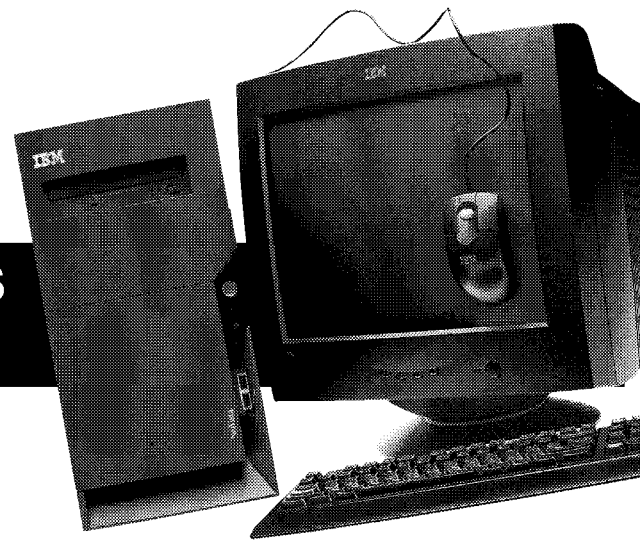
■ **PRESSE** : le Syndicat national des journalistes (SNJ) a lancé une campagne pour le respect du statut des journalistes et la protection de leurs sources. Lors de son congrès, à Métabief (Doubs) dimanche 14 octobre, le SNJ a annoncé qu'il allait interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur la question. Il a aussi réclamé des engagements en faveur d'un véritable statut pour l'entreprise de presse en ligne, ainsi que du respect des droits d'auteurs et moraux des journalistes.

■ **PRODUCTION** : la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (Ficam) va entreprendre une action en référé auprès des instances nationales et européennes contre la reprise de la Société française de production (SFP) par Euromédia (*Le Monde* du 9 octobre).

IBM

HAUTES PERFORMANCES ELEGANCE DE SERIE

ET JUSQU'A 100 €^{HT} D'ECONOMIE SUR L'ACCESSOIRE DE VOTRE CHOIX*



Jusqu'au 22 octobre 2001, achetez un IBM NetVista et économisez jusqu'à 100 €^{HT} sur le prix de l'accessoire de votre choix !

Un rapport qualité-prix exceptionnel. La réputation des postes de travail IBM NetVista tient à leur conception. Celle-ci allie les fonctions essentielles d'un PC à des performances et une sécurité sans défaut. Le modèle A22p, avec son processeur Intel® Pentium® 4, ses fonctions audio et sa carte vidéo intégrée saura satisfaire les utilisateurs les plus exigeants.

Conçu pour vous faciliter la vie. Emplacements PCI "sans outil", logements pivotants et composants coulissants, cette conception simplifiée considérablement la personnalisation et la mise à niveau de votre NetVista.

Service et support IBM hors pair. Par téléphone, Internet ou en cliquant simplement sur la touche Access IBM - le plus court chemin vers les conseils, l'aide et les mises à jour.

Pour commander, rien de plus facile ! Il suffit d'un coup de fil ou d'un simple clic. Faites vite, cette offre n'est valable que jusqu'au 22 octobre 2001.

IBM NetVista A21

Un PC simple à mettre en oeuvre et économique
Boîtier microtour anthracite et bleu
Processeur Intel® Celeron™ 900 MHz
Mémoire 128 Mo
Disque dur 20 Go
Ecran 17" anthracite
CD-ROM 48X et lecteur de disquettes 3.5"
Ethernet 10/100
Clavier et souris IBM, 4 ports USB
Microsoft® Windows® 98
Microsoft® Office XP Edition PME
Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 3 ans retour atelier*

Réf. MFN0015

981 €^{HT} - 6 435 F^{HT}

1 173,28 €^{TTC} - 7 696,26 F^{TTC}

38,86 €^{HT} - 254,90 F^{HT}/mois**

IBM NetVista A22p

Le poste de travail Hi-Tech, rapide et complet
Boîtier microtour anthracite
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1,60 GHz
Mémoire 128 Mo
Disque dur 20 Go
Ecran 17" anthracite
CD-ROM 48X et lecteur de disquettes 3.5"
Ethernet 10/100
Clavier et souris IBM, 4 ports USB
Vidéo nVidia Vanta 16 Mo AGP 4X
Audio intégré (AC97)
Microsoft® Windows® 2000
Licences Lotus SmartSuite Millennium et Notes Client 5.0
Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 3 ans retour atelier*

Réf. MFN0023

1 063 €^{HT} - 6 973 F^{HT}

1 271,35 €^{TTC} - 8 339,70 F^{TTC}

41,43 €^{HT} - 271,76 F^{HT}/mois**



NavCode:

Pour accéder directement aux dernières informations et prix, entrez le NavCode correspondant à ces offres : **2AA15LN10**

CHOISISSEZ L'ACCESSOIRE DONT VOUS AVEZ BESOIN ET ECONOMISEZ JUSQU'A 100 €^{HT}*

Kit Clavier/souris sans fil (liaison radio)

Réf. MFO0008
90,55 F^{TTC}

12€^{HT}*

Lecteur Zip Iomega externe USB 250 Mo

Réf. MFO0003
674,65 F^{TTC}

86€^{HT}*

Imprimante HP multifonction V40 scanner, fax, copieur

Réf. MFO0005
1 443,50 F^{TTC}

184€^{HT}*

Graveur de CD-RW Iomega externe

Réf. MFO0004
1 247,37 F^{TTC}

159€^{HT}*

Webcam caméra IBM Ultraport II

Réf. MHO0006
7,85 F^{TTC}

1€^{HT}*



IBM EN DIRECT

sur **ibm.com/fr**

ou au **0 810 185 810¹**

pour acheter en direct ou connaître votre revendeur le plus proche**

Les PC IBM utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

Prix IBM.com hors frais de livraison (voir conditions sur le site ibm.com/fr). L'acceptation de ces offres implique l'adhésion aux conditions générales de vente d'IBM. *100 €^{HT} = 119,60 €^{TTC}, soit 784,52 F^{TTC}. Offres non cumulables avec toute autre offre pour les commandes reçues par IBM jusqu'au 22 octobre 2001 inclus, dans la limite des stocks disponibles. L'achat d'un NetVista donne droit à l'acquisition d'une seule option aux conditions mentionnées. Maximum : 5 produits achetés / personne ou professionnel. Valeur des options (prix IBM.com au prix moyen constaté, chaque revendeur restant libre de fixer ses propres prix) : Kit Clavier/souris sans fil (Réf. MFO0008) 152,92 €^{TTC} ; Lecteur Zip Iomega externe 250 Mo (Réf. MFO0003) 222,46 €^{TTC} ; Imprimante multifonction HP V40 (Réf. MFO0005) 339,96 €^{TTC} ; Graveur de CD-RW Iomega externe (Réf. MFO0004) 309,76 €^{TTC} ; Webcam (Réf. MHO0006) 120,74 €^{TTC}. **Loyer mensuel, donné à titre indicatif et modifiable sans préavis. Offre de location SuccessLease sur 36 mois, réservée au marché professionnel sous réserve de l'acceptation du dossier par Factobail. Factobail est une filiale de Factofrance Heller, opérateur agréé par IBM France. ***Ces offres sont disponibles pour les revendeurs à travers le programme PartnerChoice. Pour toute information sur ce programme appeler le 0 810 083 810. IBM se réserve le droit de modifier les prix et caractéristiques de ses produits à tout moment et sans préavis. TVA en vigueur : 19,6% - Numéro Azur, prix d'une communication locale. 2- Conditions de garantie sur le site ibm.com/fr. Intel, le logo Intel Inside, Pentium et Celeron sont des marques ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans les autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques appartiennent à leurs entreprises respectives. Photos non contractuelles. Copyright IBM 2001. Certains produits logiciels Microsoft fournis avec cet ordinateur peuvent inclure des technologies de protection contre la copie. VOUS NE SEREZ PAS ALORS EN MESURE D'UTILISER LE PRODUIT SI VOUS N'EN RESPECTEZ PAS LES PROCEDURES D'ACTIVATION. Ces procédures d'activation du produit et la politique de Microsoft en matière de confidentialité seront détaillées lors du lancement initial du produit ou de certaines réinstallations des produits logiciels ou reconfigurations de l'ordinateur, et peuvent être réalisées par Internet ou par téléphone (coûts de communication éventuellement applicables).

VALEURS EUROPÉENNES

● Le groupe financier néerlandais ING accusait, à l'ouverture du lundi 15 octobre, une baisse de 8,6 % s'affichant à 28,55 euros, après avoir annoncé une révision de ses profits en 2001. Ceux-ci devraient progresser seulement de 5 % contre 17 % espérés auparavant.

● L'équipementier de téléphonie mobile Nokia perdait 0,39 %, à 20,8 euros, lors des premiers échanges lundi. La valeur pourrait être affectée par la chute de confiance des consommateurs américains.

● L'équipementier britannique de télécommunications Marconi a gagné 20 % à 30 pence, lundi 15 octobre à Londres, après avoir annoncé un résultat au deuxième

trimestre conforme à sa prévision. Le groupe avait lancé deux avertissements sur ses résultats et supprimé des milliers d'emplois.

● Le titre Volkswagen gagnait 0,39 % à 41,04 euros lundi à la Bourse de Francfort, alors que le constructeur a démenti avoir modifié ses projets en matière de lancement de nouveaux modèles.

● Le groupe allemand de roulements à billes FAG Kugelfischer, faute d'avoir trouvé un allié, a accepté, lundi, l'offre publique d'achat de son concurrent INA-Holding, en échange d'une amélioration d'environ 10 % de l'offre. L'action gagnait 90 centimes à 11,9 euros.

15/10 10h06

Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 18,07
BASF AG	DE* 40,50	-0,74
BMW	DE* 32,80	-0,30
CONTINENTAL AG	DE* 12,20	+0,41
DAIMLERCHRYSLER	DE* 38,35	+0,66
FIAT	IT* 17,42	-2,13
FIAT PRIV.	IT* 11,80	-1,09
MICHELIN	FR* 31,60	-1,86
PEUGEOT	FR* 45,11	-0,02
PIRELLI SPA	IT* 1,61	-1,23
DR ING PORSCHE	DE* 304,50	-0,16
RENAULT	FR* 35,10	-1,38
VALEO	FR* 38,54	-1,15
VOLKSWAGEN	DE* 27,70	-0,36
▶ DJ E STOXX AUTO P	176,57	-0,70

15/10 10h06

Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
BANQUES		
BANK OF IRELAND	GB 15,20	-0,52
ABBAY NATIONAL	GB 16,76	-2,33
ABN AMRO HOLDING	NL* 16,77	-2,22
ALL & LEICS	GB 11,75	-2
ALLIED IRISH BA	GB 17,69
ALMANJ	BE* 34	-1,28
ALPHA BANK	GR 18,44
B.P.EMILIA ROMA	IT* 30,25
B.P.LODI	IT* 7,80	-1,27
B.P.NOVARA	IT* 5,70	-3,06
B.P.SONDRIO	IT* 9,40
B.P.VERONA E.S.	IT* 9,33	-1,06
BANCA ROMA	IT* 2,51	-1,95
BANK OF PIRAEUS	GR 7,96
BANKINTER R	ES* 31,15	-2,35
BARCLAYS PLC	GB 32,52	-1,36
BAYR.HYPO-UVJER	DE* 31,40	+0,64
BVBA R	ES* 12,32	-0,08
BCA AG.MANTOVAN	IT* 8,30	-2,01
BCA FIDELURAR	IT* 7,03	-0,29
BCA LOMBARDA	IT* 8,92	-1
BCA P.BERG.-CV	IT* 17,85	+1,13
BCA P.MILANO	IT* 3,90	-1,02
B.P.CINDUSTRIA	IT* 8,56
BCO POPULAR ESP	ES* 39,90	-1,48
BCP R	PT* 4,14
BIPOP CARRIE	IT* 1,77	-5,35
BK OF SCOTLAND	GB 13,24
BNL	IT* 2,35	-1,67
BNP PARIBAS	FR* 93,90	-0,63
BSCH R	ES* 8,69	+0,35
COMM.BANK OF GR	GR 27,74
COMMERZBANK	DE* 17,50	+0,57
CREDIT LYONNAIS	FR* 37	-0,94
CS GROUP N	CH 36,56	-2,25
DANSKE BANK	DK 17,48	+0,39
DEUTSCHE BANK N	DE* 63,60	+0,16
DEXIA	BE* 17,17	-1,72
DNB HOLDING	NO 4,58
DRESDNER BANK N	DE* 40,30
EFG EUROBK ERGA	GR 12,32
ERSTE BANK	AT* 52	-0,76
ESPIRITO SANTO	PT* 13,25
FOERENINGSB A	SE 12,18
HALIFAX GROUP	GB 13,32
IKB	DE* 12,58	+0,16
INTESABCI	IT* 2,59	-1,89
JULIUS BAER HLD	CH 338,62	-1,38
KBC BANCASSURAN	BE* 31,41
LLOYDS TSB	GB 11,03	-2,13
MONTI PASCHI SI	IT* 2,77	-1,42
NAT BANK GREECE	GR 25,46
NATEXIS BP POP.	FR* 93,60	-0,32
NORDEA	SE 5,62
ROLO BANCA 1473	IT* 15,19	+0,26
ROYAL BK SCOTL	GB 25,69	-1,53
S-BANKEN -A-	SE 8,14
SAN PAOLO IMI	IT* 11,29	-1,31
STANDARD CHARTE	GB 11,72	+0,27
STE GENERAL-A-	FR* 58,60	-1,18
SVENSKA HANDELS	SE 15,28
SWEDISH MATCH	SE 5,67
UBS N	CH 48,63	-1,23
UNICREDITO ITAL	IT* 3,98	-0,25
BANCO SABADELL	ES* 15,50
▶ DJ E STOXX BANK P	247,37	-0,72

15/10 10h06

Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES* 10,79	+0,37
ACERINOX R	ES* 30,08	-0,07
ALUMINIUM GREEK	GR 28,82
ANGLO AMERICAN	GB 14,48	-0,44
ASSIDOMAN AB	SE 27,62
BEKAERT	BE* 36	-0,85
BHP BILLITON	GB 4,99	-0,32
BOEHLER-UDDEHOL	AT* 45,69
BUNZL PLC	GB 6,79
CORUS GROUP	GB 0,74
ELVAL	GR 3,10
HOLMEN -B-	SE 23
ISPAT INTERNATI	NL* 1,65
JOHNSON MATTHEY	GB 13,80	-4,75
M-REAL -B-	FI* 5,90
MAYR-MELNHOF KA	AT* 55	-0,95
OUTOKUMPU	FI* 9,70	-0,51
PECHINEY-A-	FR* 46,33	-0,43
RAUTARUKKI K	FI* 3,91	+0,51
RIO TINTO	GB 18,66
SIDENOR	GR 3,18
SILVER & BARYTE	GR 6,42
SMURFIT JEFFERS	GB 2
STORA ENSO -A-	FI* 12,70	-2,31
STORA ENSO -R-	FI* 13,10	-0,68
SVENSKA CELLULO	SE 25,31
THYSSENKRUPP	DE* 12,95	-0,38
UMICORE	BE* 41,40	-0,24
UPM-KYMMENE COR	FI* 35,50
USINOR	FR* 9,97	-0,50
VIOHALCO	GR 8,26
VOEST-ALPINE AG	AT* 31,20	-0,06
WORMS N	FR* 16,15	+0,31
▶ DJ E STOXX BASI P	168,24	-0,25

15/10 10h06

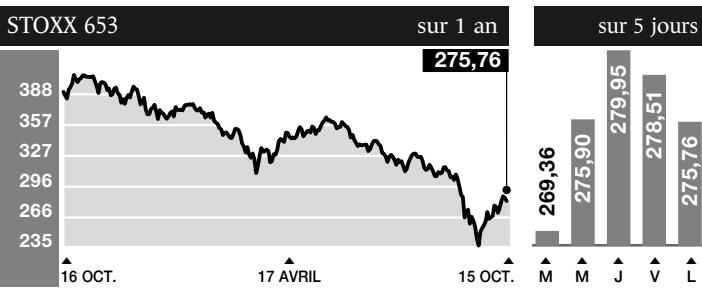
Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 39	-0,64
ACESA R	ES* 10,56	-0,38
ACS	ES* 25,72	-1,08
AGGREGATE IND	GB 1,42
AKTOR SA	GR 6,32
AMEY	GB 5,09	-0,63
AUREA R	ES* 21,50	-3,59
BOUYGUES	FR* 30,65	-0,68
BPB	GB 4,43
BRISA AUTO-ESTR	PT* 10,50
BUZZI UNICEM	IT* 7,70	-1,16
CIMPOR R	PT* 18,50
COLAS	FR* 66	+1,38
CRH PLC	GB 28,65	+0,39
FCC	ES* 22,75	-1,52
GRUPO DRAGADOS	ES* 14,02	+0,14
GRUPO FERROVIAL	ES* 19,95	-1,72
HANSON PLC	GB 7,97	+0,40
HEIDELBERGER ZE	DE* 46	-0,22
HELL-TECHNOLOG	GR 5,96
HERACLES GENL R	GR 11,80
Hochtief Essen	DE* 13,20	+0,38
HOLCIM	CH 217,20	-1,08
IMERY S	FR* 103,90	-0,19
ITALCEMENTI	IT* 7,87	+0,90
LAFARGE	FR* 97
MICHANIKI REG.	GR 1,63
NOVAR	GB 1,97
PILKINGTON PLC	GB 1,70	-2,75
RMC GROUP	GB 10,28	-0,47
SAINT GOBAIN	FR* 161,20	-0,25
SKANSKA -B-	SE 8,14
TAYLOR WOODROW	GB 2,67
TECHNIP	FR* 144	-0,21
TITAN CEMENT RE	GR 33,30
UPONOR -A-	FI* 16
CIMENTOS VICAT / VINCI	FR* 64,85	-0,23
WIENERBERGER AG	AT* 15,92	+0,13
▶ DJ E STOXX CNST P	214,28	-0,39

15/10 10h06

Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
CONSUMOMATRIQUE		
ACCOR	FR* 32,60	-1,18
ADIDAS-SALOMON	DE* 64,40	+0,55
AGFA-GEVAERT	BE* 13,99	-0,21
AIR FRANCE	FR* 12,50	-2,34
AIRTRUOS PLC	GB 2,85	-1,66
ALITALIA	IT* 0,79	-2,47
AUSTRIAN AIRLIN	AT* 7,40	+1,51
AUTOGRIFF	IT* 8,15	-1,81
BANC & OLUFSEN	DK 17,48
BENETTON	IT* 11,07	-2,04
BERKELEY GROUP	GB 10	+1,13
BRITISH AIRWAYS	GB 2,74	-1,16
BULGAR	IT* 8,55	-2,29
CHRISTIAN DIOR	FR* 29,25	+2,50
CLUB MED	FR* 32,90	+1,23
COMPASS GROUP	GB 8,19	-0,78
DT-LUFTHANS N	DE* 11,70	-0,43
ELECTROLUX -B-	SE 13,08
EMI-TV & MERCHAN	DE* 1,37	-2,14
EMI GROUP	GB 4,53	+1,80
EURO DISNEY	FR* 0,80	-2,44
HDP	IT* 3,88	-1,77
HERMES INTL	FR* 199,50	-1,76
HILTON GROUP	GB 3,10	-2,51
HUGO BOSS AG VZ	DE* 23	+4,07
HUNTER DOUGLAS	NL* 24,85	-4,42
INDITEX R	ES* 18,35	-1,34
J D WETHERSPOON	GB 5,97	-1,84
KLM	NL* 9,45	-4,06
LVMH	FR* 37,30	-3,94
MEDION	DE* 37,20	+0,13
MOUJINEUX	FR* 0,56	+1,66
NH HOTELES	ES* 9,69	+0,41

15/10 10h06

Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR* 159,90	-0,37
AKZO NOBEL NV	NL* 46,48	+0,35
BASF AG	DE* 40,50	-0,74
BAYER AG	DE* 36,28	-2,08
BOC GROUP PLC	GB 15,85
CELANESE N	DE* 15,60	+1,30
CIBA SPECI CHIMI	CH 67,79
CLARIANT	CH 16,19	-2,44
COLOPLAST -B-	DK 72,61	-0,92
DEGUSSA (NEU)	DE* 26,65	+0,19
DSM	NL* 33,70	-0,27
EMIS-CHEM HOLD A	CH 4283,31	+0,32
ICI	GB 5,25	+1,80
KEMIRA	FI* 8,20	-0,73



Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
ALIMENTATION ET BOISSON		
NXT	GB 1,63	-3,77
P & O PRINCESS	GB 3,55	-1,33
PERSIMMON PLC	GB 4,90	-0,33
PREUSSAG AG	DE* 26,10	+0,38
RANK GROUP	GB 3,38	+1,93
RICHMONT UNITS	CH 2188,87	-1,93
RYANAIR HLDGS	IR* 10	-2,44
SAIRGROUP N	CH 4,26	-5,11
SAS DANMARK A/S	DK 9,82
SEB	FR* 47,40	+2,38
SIX CONTINENTS	GB 10,05	-0,63
SODEXHO ALLIANCE	FR* 51,50	-1,72
THE SWATCH GRP	CH 87,86	-0,57
THE SWATCH GRP	CH 18,21	-0,92
TELE PIZZA	ES* 1,63	+0,62
THOMSON MULTIME	PA 24,34	-4,17
WILSON BOWDEN	GB 12,16
WM-DATA -B-	SE 2
WOLFORD AG	AT* 12,50
WWW UK UNITS	IR* 0,59
▶ DJ E STOXX CYC GO P	101,54	-1,61

Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 33,66	+6,17
ALTANA AG	DE* 52	+0,78
AMERSHAM	GB 9,76	-3,02
ASTRAZENECA	GB 50,90	-0,75
AVENTIS	FR* 84,50	-0,35
BB BIOTECH	CH 67,45	-0,99
CELTECH GROUP	GB 14,34	+0,67
ELAN CORP	IR* 52,87
ESSILOR INTL	FR* 30,30	+1
FRESENIUS MED C	DE* 84	-0,71
H. LUNDBECK	DK 25,14	-2,60
GALEN HOLDINGS	GB 12,08	-2,58
GAMBRO -A-	SE 6,77
GLAXOSMITHKLINE	GB 30,78	-0,88
H. LUNDBECK	DK 25,14	-2,60
NOVN	CH 43,04	+0,16
NOVO-NORDISK -B-	DK 45,45	-1,17
NOVOZYMES -B-	DK 23,80
ORION B	FI* 18,85
OXFORD GLYCOSCI	GB 9,17	+1,06
PHONAK HLDG N	CH 26,31	-2,50
QIAGEN NV	NL* 18,50	+1,93
ROG	CH 81,62	-0,41
SANOFI SYNTHELA	FR* 74,45	-1,39
SCHERING AG	DE* 61,25	+1,41
SERONO -B-	CH 947,72	-2,77
SHIRE PHARMA GR	GB 17,13	-0,47
SMITH & NEPHEW	GB 5,60	+0,57
SSL INTL	CH 8,47
SULZER AG 100N	CH 148,06	+0,23
SYNTHES-STRATEC	CH 724,45	+0,09
UCB	BE* 43,60	-0,34
WILLIAM DEMANT	DK 31,33	+2,64

Code pays	Cours en euros	% Var. 12/10
BIENS D'ÉQUIPEMENT		
ABB N	CH 7,66	-3,40
ADECCO N	CH 43,24	-2,44
AGGREGO	FR* 6,72	-0,71
ALSTOM	FR* 15,	

SPORTS Le Paris - Saint-Germain, qui a été tenu en échec par l'Olympique lyonnais (2-2), dimanche 14 octobre, au Parc des Princes, à l'issue de la 10^e journée du championnat de

France de division 1, a connu quelques soucis avec son attaquant vedette Nicolas Anelka. ● **CE MATCH NUL** est le septième concédé par le PSG lors de la saison 2000-2001, il

compromet sérieusement les chances du club de gagner le titre de champion de France. ● **« CETTE NOUVELLE ABSENCE de victoire est inquiétante »**, a reconnu le gardien de but,

Lionel Letizi. ● **L'ALTERCATION**, qui a opposé l'entraîneur Luis Fernandez à l'avant-centre Nicolas Anelka, jeudi 11 et vendredi 12 octobre, a révélé un malaise, que les deux hommes

ont tenté d'apaiser en apparaissant ensemble dans les tribunes parisiennes, dimanche. ● **NICOLAS ANELKA** a mis en cause un système de jeu, qui ne lui permettrait pas de s'exprimer.

Le PSG est confronté à une nouvelle poussée de tension automnale

Privé de Nicolas Anelka – écarté du groupe par son entraîneur, Luis Fernandez –, le Paris - Saint-Germain a obtenu son septième match nul (2-2) de la saison 2000-2001 face à l'Olympique lyonnais et s'installe dans le ventre mou du championnat de France de division 1

C'EST UN PEU comme un mal chronique. Avec l'automne viennent d'abord des signes de forte tension. Puis une vraie crise au seuil de l'hiver. Ces dernières années, l'équipe de football du Paris - Saint-Germain a rarement échappé à ce diagnostic. Il n'est pas sûr que la formation de la capitale soit plus immunisée cette saison que les précédentes.

Un certain nombre d'ingrédients semblent à nouveau réunis pour offrir un terrain propice au développement de ce délétement hivernal endémique. La pression commence à se faire sentir à propos des résultats : coincés dans le ventre mou du

championnat de France de première division, les Parisiens voient petit à petit la réalité de leurs prestations sur les terrains les éloigner de l'ambition officiellement affichée de glaner le titre, ou, au pis, de finir parmi les trois premiers. Le doute s'installe sur leur capacité à gagner des matches.

A cela s'ajoutent aussi les signes d'un début manifeste de tension interne au groupe : Nicolas Anelka a eu des mots, à deux reprises, avec le manager général et entraîneur, Luis Fernandez, lors de séances d'entraînement, jeudi 11 et vendredi 12 octobre. Bilan de cette algarrade : Luis Fernandez n'a pas aligné son jeune avant-centre (vingt-deux ans) face à l'Olympique lyonnais, dimanche 14 octobre.

C'est depuis les tribunes, installé au côté de son entraîneur, que celui

qui est supposé incarner la nouvelle image du PSG a suivi cette rencontre, qui s'est soldée par un match nul (2-2), les Parisiens étant revenus à deux reprises au score. « On a limité la casse », a relevé Jean-Louis Gasset, l'entraîneur adjoint du PSG, Luis Fernandez n'ayant pas souhaité s'exprimer après ce match, qui représente le septième partage des points pour la formation en l'espace de dix rencontres depuis le début de la saison.

« CA FAIT DE L'ÉCART »

L'équipe de la capitale était sous pression, car elle restait sur une défaite (1-0) – sa première –, le 30 septembre, à Bordeaux. « S'il y avait eu une deuxième défaite, c'est sûr, la tension aurait été encore plus grande », est convenu Jean-Louis Gasset, qui veut bien admettre que

les neuf points de retard désormais affichés sur le leader du classement, Lille, « ça fait de l'écart ». « L'écart se creuse, on en est conscient, c'est le plus embêtant », admet Lionel Letizi, le gardien de but. « C'est vrai que l'on est loin du premier, mais on est à la dixième journée et l'on a encore de la marge », veut néanmoins croire Frédéric Déhu, le capitaine parisien. « Avec les victoires à 3 points et en jouant comme ce soir, on sait que l'on fera bientôt une série, et alors... », prévient Jean-Louis Gasset.

Si tel devait être le cas, le propriétaire du PSG pousserait sans doute un soupir de soulagement. Car, au-delà des simples résultats sportifs de son équipe maison, il est aussi question de retour sur investissements pour Canal Plus, dont la patience pourrait avoir des limites. Avec 450 millions de francs

de budget, la formation parisienne est l'une des plus riches du championnat de France, tout juste devancée par Lyon et ses 540 millions de francs. Rentabiliser ces sommes implique de finir aux tout premiers rangs de la compétition nationale afin de s'assurer d'une participation en Ligue des champions, synonyme de manne financière conséquente.

Cette saison, le PSG doit se contenter d'une participation à la

moins prestigieuse et moins généreuse Coupe de l'UEFA. Dans ce cadre, les Parisiens seront opposés, jeudi 18 octobre, au Rapid de Vienne. Nicolas Anelka devrait être de la partie. Dès lundi 15 octobre, il devait « se réentraîner avec nous », a indiqué Jean-Louis Gasset. Le conflit avec l'avant-centre, qui s'est plaint de la teneur des entraînements et des systèmes tactiques, aura-t-il été réglé ? Luis Fernandez assure, en tout cas, qu'il sait « lui parler ».

Les tensions entre Nicolas Anelka et le PSG ne sont pas nouvelles. Recruté à prix d'or (218 millions de francs) auprès du Real Madrid, l'avant-centre a été considéré comme l'un de ceux qui, à l'automne 2000, ont contribué à obtenir le départ de l'entraîneur alors en poste, Philippe Bergeroo. Après l'arrivée de Luis Fernandez, en décembre 2000, dont il était proche au début de sa carrière, il se montre critique dès la fin de la saison passée : il pointe le contenu des entraînements et ce qu'il qualifie d'absence de plans de jeu.

Tenté de quitter le PSG à l'été 2001, il se retrouve placé en situation de concurrence avec les Brésiliens Alex et Aloïso. « Il n'y a pas d'affaire Anelka », a tenu à affirmer Laurent Perpère, le président délégué du PSG, selon qui « il n'est pas question » que l'intéressé quitte le club : « Il n'a exprimé aucune volonté en ce sens, et le club souhaite le garder. »

Il n'y a pas d'« affaire Anelka », mais...

L'ART de la dédramatisation n'est pas une vaine chose au Paris - Saint-Germain. Dimanche 14 octobre, c'est assis l'un à côté de l'autre, dans les tribunes du Parc des Princes, que Luis Fernandez et Nicolas Anelka ont assisté à la première mi-temps du match PSG-Olympique lyonnais (2-2). L'incident ayant opposé les deux hommes – une double altercation, jeudi 11 et vendredi 12 octobre – est donc officiellement clos. Luis n'en veut plus à Nicolas. Et Nicolas n'en veut plus à Luis. La nouvelle « affaire Anelka » n'aura pas lieu.

ENFANT TERRIBLE

Reste que cet épisode a glacé les dirigeants du club de la capitale en même temps qu'il a réveillé la nature d'un footballeur difficilement contrôlable. Enfant terrible ou star incomprise, pur produit de marketing ou prototype de footballeur moderne, Nicolas Anelka est-il condamné à défrayer la chronique ? Ce que lui reproche Luis Fernandez, en l'occurrence, est simple : ne pas assez travailler à l'entraînement. L'impétrant, lui, estime que le système de jeu mis en place ne lui correspond pas. Lui qui n'aime rien tant que les ballons en profondeur s'ennuie au sein de ce PSG construit de joueurs adeptes du jeu court.

La chanson est connue. A Arsenal, en 1998, n'avait-il pas pris en grippe l'un de ses coéquipiers, le Néerlandais Marc Overmars, accusé de « jouer pour sa gueule » et d'« envoyer des missiles devant » ?

A Madrid, en 1999, n'avait-il pas déclaré que le Real devait « s'adapter à (son) jeu », et pas le contraire ? A Paris, en 2000, n'avait-il pas mené campagne contre l'entraîneur Philippe Bergeroo, simulant, un jour, une blessure, indiquant, un autre jour, sur son site Internet (www.nicolasanelka.net) que « c'est le moment de faire jouer les Abriel, Kelba, Cissé », autrement dit ses anciens condisciples du centre de formation ?

Peu apprécié des supporters en raison de son caractère introverti, loin de faire l'unanimité dans un milieu professionnel où certains le considèrent comme surfait, Nicolas Anelka n'aura été un joueur exceptionnel qu'un seul jour, le 10 février 1999, quand le public de Wembley le vit marquer les deux buts de l'équipe de France contre l'Angleterre (0-2). Cet exploit mis à part, Nicolas Anelka aura surtout vu son nom associé à des affaires et pas des moindres.

En 1997, son départ pour Arsenal, alors qu'il n'a que dix-sept ans, conduira les autorités du football français à renforcer le système de contrats pour les jeunes joueurs. Plus tard, les sommes dépensées par le Real pour le recruter (220 millions de francs en 1999), puis par le PSG (218 millions de francs en 2000), provoqueront une vive émotion au sein de la Commission européenne, alors en passe de réformer le système des transferts du football professionnel.

Frédéric Potet

TROIS QUESTIONS À...

LIONEL LETIZI

1 Lionel Letizi, en tant que gardien du Paris-SG, comment analysez-vous ce nouveau match nul concédé devant Lyon ?

Nous avons fait un bon match car nous nous sommes créés beaucoup d'occasions. Malheureusement, nous avons encore manqué de réussite. Ce soir, nous sommes revenus deux fois au score et nous n'avons donc rien à nous reprocher. Ce résultat est même positif malgré le fait que nous ayons encaissé deux buts sur deux coups de pied arrêtés.

Durant les quinze jours de trêve que nous avons eu grâce au match amical France-Algérie, nous avions bien préparés ce match. Les spectateurs du Parc des Princes ont du apprécié le spectacle. Depuis le début de la saison, nos efforts n'ont pas été payés et c'est ce qui est un peu frustrant. On n'est pas malchanceux mais on n'est pas verni non plus.

2 Le PSG ne participe pas à la lutte pour la tête du championnat. Votre septième place au classement vous inquiète-t-elle ?

C'est vrai qu'au classement, ce manque de victoire est embêtant. Lyon et Lille sont maintenant loin devant nous. Il ne faut pas se décourager, car il reste encore une bonne vingtaine de matches. Rien n'est donc encore joué. Pour l'heure, nous devons récupérer et préparer notre rencontre de Coupe d'Europe, jeudi 18 octobre, face aux autrichiens du Rapid Vienne.

3 Nicolas Anelka a suivi le match dans les tribunes. Que vous inspire son absence ?

Je remarque d'abord que les onze joueurs qui ont joué contre Lyon ont tous fait leur match. La décision de Luis Fernandez, qui était de ne pas titulariser Nicolas Anelka pour cette rencontre doit être acceptée par tous. Tout va rentrer dans l'ordre dès demain, si ce n'est pas déjà fait. Cela fait partie des aléas du football. Je vous assure que l'ambiance est bonne au Paris-SG

Propos recueillis par Pierre Lepidi

La fiche technique

PARIS SG - LYON : 2-2

Championnat de France D1

10^e journée

Parc des Princes, à Paris ; Temps beau ; Terrain bon ; 41 945 spectateurs ; arbitre : S. Bré

BUTS

PARIS SG : Okocha (19^e) ; Ronaldinho (81^e sur penalty)

LYON : Née (14^e) ; Govou (27^e)

AVERTISSEMENTS

PARIS SG : Pochettino (71^e, tacle irrégulier) ; Llacer (83^e, jeu dangereux) ; Aloïso (90^e, antijeu)

LYON : Foé (83^e, antijeu)

LES ÉQUIPES

PARIS SG

(entraîneur : L. Fernandez) :

Letizi • Cristobal (Ronaldinho, 71^e) ; Déhu, Pochettino ; Heinze ; Potillon (Llacer, 56^e)

• Arteta ; Okocha ; E. Cissé • Alex (Ogbeche, 78^e) ; Aloïso.

LYON

(entraîneur : J. Santini) :

Coupet • Chanelet ; Caçapa ; Edmilson ; Bréchet • Juninho Pernambucano ; Violeau ; Foé ; Carrière (Laigle, 76^e) • Govou (Luyindula, 71^e), Née.

Philippe Le Cœur

Championnat de France de football de D1 (10^e journée)

LES RÉSULTATS

METZ	0 - 2	MARSEILLE
		Nouma (10 ^e) Fernando (82 ^e)
* spectateurs..... 25 609		
AUXERRE	1 - 3	TROYES
		Goussé (5 ^e) Saïfi (62 ^e) O.Thomas (78 ^e)
* spectateurs..... 15 000		
LILLE	1 - 0	NANTES
		Bakari (93 ^e)
* spectateurs..... 18 919		
LORIENT	2 - 3	LENS
		Feinduno (12 ^e) Darcheville (76 ^e)
* spectateurs..... 12 157		
SOCHAUX	4 - 1	BASTIA
		Frau (25 ^e s.p., 51 ^e) Crucet (45 ^e) Trapasso (94 ^e)
* spectateurs..... 16 090		
MONACO	2 - 0	SEDAN
		Nonda (67 ^e) Bierhoff (94 ^e)
* spectateurs..... 5 000		
MONTPELLIER	0 - 0	BORDEAUX
* spectateurs..... 13 781		
RENNES	2 - 1	GUINGAMP
		Le Roux (23 ^e) Lucas (69 ^e) Fiorèse (79 ^e)
* spectateurs..... 17 821		
PARIS SG	2 - 2	LYON
		Okocha (19 ^e) Ronaldinho (81 ^e s.p.) Née (14 ^e) Govou (27 ^e)
* spectateurs..... 41 945		

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons
									Jaunes Rouges
1 Lille	22	10	6	4	0	12	5	+7	25 1
2 Lens	21	10	6	3	1	17	10	+7	20 1
3 Lyon	20	10	6	2	2	19	8	+11	10 1
4 Auxerre	19	10	5	4	1	16	9	+7	15 1
5 Sochaux	18	10	5	3	2	18	12	+6	18 0
6 Bordeaux	14	10	3	5	2	6	4	+2	20 1
7 Troyes	14	10	4	2	4	11	10	+1	16 2
8 Paris-SG	13	10	2	7	1	12	9	+3	21 1
9 Bastia	13	10	4	1	5	9	12	-3	17 3
10 Monaco	12	10	3	3	4	9	9	0	24 2
11 Lorient	12	10	3	3	4	13	14	-1	14 0
12 Guingamp	11	10	3	2	5	7	14	-7	21 1
13 Rennes	11	10	3	2	5	10	19	-9	22 1
14 Marseille	10	10	2	4	4	6	7	-1	23 3
15 Metz	10	10	3	1	6	6	11	-5	23 2
16 Montpellier	9	10	1	6	3	6	7	-1	21 2
17 Sedan	8	10	1	5	4	8	14	-6	23 2
18 Nantes	3	10	0	3	7	4	15	-11	16 1

LE CHIFFRE

19 minutes, seulement, ont été nécessaires à l'attaquant lennois Daniel Moreira pour inscrire trois buts face à Lorient, samedi soir, au stade du Moustoir.

LA PHRASE « Tout le monde va vouloir mettre fin à notre invincibilité. Si certains nous prenaient encore à la légère, maintenant c'est terminé. » Vahid Halilhodzic (entraîneur de Lille)

LES BUTEURS 1. D. Cissé (Auxerre), Frau (Sochaux) + 2 7 buts ; 3. Moreira (Lens) + 3 6 buts ; 4. Br.Cheyrou (Lille), Monterrubio (Rennes) 5 buts.

LES PASSEURS 1. Pédrón (Lens) + 1 6 passes ; 2. Frau (Sochaux) 5 passes ; 3. Kapo (Auxerre), Le Pen (Lorient) 4 passes.

11^e JOURNÉE : Samedi 20 octobre : Lyon-Sochaux ; Marseille-Lille ; Nantes-Auxerre ; Guingamp-Monaco ; Bastia-Rennes ; Lens-Montpellier. Dimanche 21 octobre : Bordeaux-Metz ; Troyes-Lorient ; Sedan-Paris SG.

PREAVIS DE GREVE DU MARDI 16 OCTOBRE

Voici un numéro de téléphone qui vous sera plus utile que nos excuses :

Pour savoir dès aujourd'hui 17h00
quels trains circuleront
en Ile-de-France, composez le

0800 15 24 24
(appel gratuit)

ou connectez-vous à <http://idf.sncf.fr>



Alain Prost peine à boucler son budget pour la prochaine saison de formule 1

L'écurie française a pris la neuvième place du championnat du monde des constructeurs

Le championnat du monde de formule 1 s'est achevé sur la 53^e victoire de l'Allemand Michael Schumacher, vainqueur du Grand Prix du Japon,

dimanche 14 octobre, à Suzuka. Pour la première fois depuis qu'il a pris les commandes de l'écurie Prost Grand Prix, Alain Prost n'a pas assisté à la

course. Le quadruple champion du monde de F1 était resté en Europe pour essayer de boucler son budget pour la prochaine saison.

ALAIN PROST n'était pas à Suzuka pour assister à la 53^e victoire de l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari) lors du Grand Prix du Japon, dernière épreuve de la saison 2001. Dimanche 14 octobre, pour la première fois depuis 1997, lorsqu'il est devenu patron d'écurie, le Français ne s'est pas déplacé sur un Grand Prix. « J'ai estimé plus important de rester en Europe pour des questions de rendez-vous. Aller au Japon, c'était perdre quatre ou cinq jours », explique le quadruple champion du monde, qui court dorénavant après l'argent.

Malgré les quatre points glanés en 2001 – le tableau avait été vierge en 2000 –, la saison fut souvent douloureuse : départ de Jean Alesi chez Jordan, terrible accident du Brésilien Luciano Burti sur le circuit de Spa-Francorchamps, puis, début septembre, l'équipe française perd un élément essentiel en la personne de Jean-Luc Gripond, son directeur financier.

« Il avait une offre très intéressante du Football Club de Nantes », se rassure Alain Prost. Jean-Luc Gripond, qui fut au cœur de toutes les négociations d'importance a décidé de quitter l'écurie après qu'Alain Prost fut parti, seul, négociant en vain la vente de l'écurie auprès des Diniz : Abilio, le riche père et Pedro, le fils, ancien pilote de F1. La famille brésilienne, qui dispose de 40 % du capital de l'écurie n'a jamais caché son intention d'en prendre le contrôle.

« On n'a pas beaucoup de temps à perdre », dit euphémiquement l'ancien champion du monde, pour qui l'urgence est de trouver les moyens nécessaires au paiement du moteur, « forcément » Ferrari, qui doit équiper les futures AP05 et dont les premiers travaux auraient déjà débuté dans l'usine de Guyancourt (Yvelines). « On discute avec Prost, avait indiqué, le 11 octobre à Suzuka, Jean Todt, directeur de la gestion sportive de la Scuderia. On va arriver très vite à une décision en fonction de la situation dans laquelle il est ».

Le champion français affirme de son côté disposer de 40 % à 70 % de la garantie de paiement du moteur dont la facture totale s'élèverait

pour une année aux environs de 35 millions de dollars : « Les événements du 11 septembre ont compliqué les choses. 80 % de nos ressources viennent du sponsoring, de la pub. » Or les chiffres de cette dernière ne laissent pas d'alarmer avec une baisse des budgets comprise entre 30 % et 50 %. Alain Prost ne veut plus être dépendant des humeurs conjoncturelles des annonceurs. Il veut fidéliser des partenaires autour de son projet. « Le montage viable : faire entrer un groupe d'investisseurs qui apporterait aussi du sponsoring. »

LA CRISE ÉCONOMIQUE DE LA F1

« On ne considère pas un contrat de sponsoring en F1 pour l'instant », ont fait savoir les frères Delaey, patrons des brasserie Interbrew, pressentis pour entrer dans le capital de Prost Grand Prix. En revanche, Alain Prost confirme qu'il est « en contact très concret » avec le prince Al Waleed, qui pourrait être le futur actionnaire attendu.

Dans son édition de mai 2001, le magazine américain *Forbes* place ce Saoudien à la sixième place des plus grosses fortunes de la planète avec quelque 20 milliards de dollars. Par

l'importance des sommes engagées, Al Waleed Ben Talal a été le plus gros investisseur privé à avoir profité de la chute des valeurs boursières lors de la crise asiatique de 1997. Sa société, la Kingdom Holding company, apparaît dans de nombreux et prestigieux tours de table et il possède notamment quelque trois cents voitures personnelles... L'arrivée de ce neveu du roi Fahd aurait, selon Alain Prost, de fortes chances d'impliquer une augmentation de capital de Prost Grand Prix.

Jusqu'à présent, le scénario qui prévalait était une cession de 10 % par an dans l'écurie pendant trois ans. A terme, cette formule n'aurait pas modifié les équilibres au sein de la société : 30 % pour le prince Al Waleed, 30 % pour Alain Prost et toujours 40 % pour la famille Diniz dont l'arrivée sonnante et trébuchante, juste avant la saison 2001, avait permis d'exploiter un V10 Ferrari. Une augmentation de capital devrait mathématiquement diminuer la part des Diniz et ainsi amoindrir leur poids relatif dans l'entreprise.

Prost Grand Prix n'est pas la seule écurie à souffrir d'une difficile conjoncture. D'autres patrons (Ron

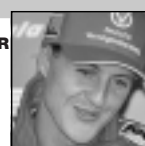
Grand Prix du Japon

17^e MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Dimanche 14 octobre • Circuit de Suzuka • 53 tours de 5,860 km (310,580 km) • Temps couvert • Température piste : 23 °C • 22 qualifiés, 16 classés

VAINQUEUR

Michael SCHUMACHER (Ferrari)
Les 56 tours en 1 h 27 min 33 s 298 à 228,065 km/h de moy.
Age : 32 ans
Nationalité : allemande
Début en F1 : 1991
160 courses, 53 victoires (record)
Palmarès : champion du monde 1994, 1995 (Benetton), 2000 et 2001 (Ferrari)



CLASSEMENT DE LA COURSE

1	M. Schumacher	(Ita, Ferrari)	1 h 27'33"298
2	J.P. Montoya	(Col, Williams) à 3 s 154
3	D. Coulthard	(GB, McLaren) à 23 s 282
4	M. Hakkinen	(Fin, McLaren) à 35 s 539
5	R. Barrichello	(Esp, Jaguar) à 36 s 544
6	R. Schumacher	(Can, BAR) à 37 s 122

7 J. Button (GB, Benetton) à 1 min 37 s 102 • 8 J. Trulli (Ita, Jordan) à 1 tour • 9 N. Heidfeld (All, Sauber) à 1 tour • 10 J. Villeneuve (Can, BAR) à 1 tour • 11 F. Alonso (Esp, Minardi) à 1 tour • 12 H.-H. Frentzen (All, Prost) à 1 tour • 13 O. Panis (Fra, BAR) à 2 tours • 14 E. Bernoldi (Fra, BAR) à 2 tours • 15 A. Yoong (Mal, Minardi) à 3 tours, etc.

POLE POSITION

M. Schumacher (Ferrari)
en 1 min 32 s 484 (moy. 228,065 km/h)

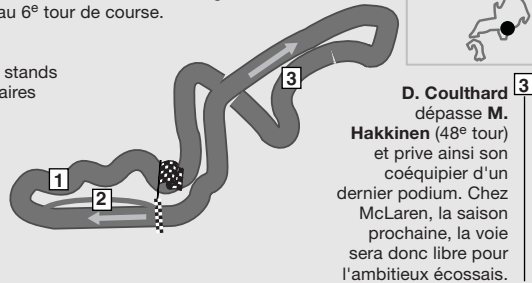
MEILLEUR TOUR en course

R. Schumacher (Williams)
en 1 min 36 s 944 (217,573 km/h), 46^e tour

Les faits marquants

1 K. Raikkonen roule en dehors de la piste et perd le contrôle de sa monoplace. Derrière lui, J. Alesi le percute violemment. La carrière de l'Avignonnais s'achève ainsi, au 6^e tour de course.

2 En s'arrêtant aux stands avant ses adversaires (36^e tour), M. Schumacher sait qu'il ne lui reste plus qu'à "assurer" pour gagner et battre le record de points gagnés en courses (801).



Suzuka

3 D. Coulthard dépasse M. Hakkinen (48^e tour) et prive ainsi son coéquipier d'un dernier podium. Chez McLaren, la saison prochaine, la voie sera donc libre pour l'ambitieux écossais.

CLASSEMENT FINAL DES CHAMPIONNATS

PILOTES : 1. M. Schumacher (+10), 123 pts (champion) ; 2. D. Coulthard (+4), 65 ; 3. R. Barrichello (+2), 56 ; 4. R. Schumacher (+1), 49 ; 5. M. Hakkinen (+3), 25, etc.
CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari (+12), 179 (champ.) ; 2. McLaren (+7), 102 ; 3. Williams, 83, etc.
Infographie : Le Monde avec Pierre Lepetit

Dennis de chez McLaren, Craig Pollock de chez BAR et Eddie Jordan) se sont émus de ce qu'ils nomment déjà la crise économique de la F1. « Ça fait quatre ans que je milite contre les sommes investies, s'élève Alain Prost. Les budgets sont démesurés et

nous sommes soumis à une inflation très importante. Même les grand constructeurs finissent par en ressentir les effets. » Que dire alors des petites écuries ?

Jean-Jacques Larrochelle

L'Espagnol Oscar Freire redevient champion du monde par surprise

LISBONNE (Portugal)
de notre envoyé spécial

Depuis quelque temps, le cycliste défie la logique avec une agaçante constance. Il y a au moins de trois mois, le Français Laurent Jalabert (CSC-Tiscali), modeste grimpeur s'il en est, s'adjugeait le maillot à pois,

dévolu chaque année sur les Champs-Élysées au coureur qui s'illustre le mieux dans l'ascension des cols du Tour de France. Voilà tout juste une semaine, Richard Virenque (Domo-Farm Frites), rouleur de petite réputation mais montagnard avéré par le gain de cinq de ce fameux maillot à pois, s'imposait dans la classique Paris-Tours, la plus plate des épreuves de Coupe du monde. Dimanche 14 octobre, à Lisbonne (Portugal), l'Espagnol Oscar Freire Gomez (Mapei), sprinter de 25 ans, champion du monde 1999, à Vérone (Italie), a reconquis le titre au terme d'une course de 251,4 kilomètres dont il avait été dit et répété qu'elle reviendrait forcément à un grimpeur, tellement son tracé était pentu.

Oscar Freire, natif de Torrelavega, dans la région de Santander, comme le légendaire Vicente Trueba, réapparait au plus haut niveau après un début de saison perturbé. « J'ai été victime d'une chute en Allemagne et il m'a fallu attendre la Vuelta [le Tour d'Espagne, disputé au mois de septembre] pour vérifier que j'avais bien récupéré tous mes moyens et que je pourrais figurer dans la sélection pour ces championnats dumonde », a-t-il déclaré. Lors de sa première consécration, Oscar Freire s'était présenté au départ de l'épreuve après avoir subi une intervention chirurgicale au genou. Il n'avait que deux mois de compétition et seulement douze courses à son actif.

« Il y a deux ans, personne ne savait qui j'étais. Ici, ce n'était plus tout à fait pareil, d'autant que j'avais pris la troisième place en 2000. Tout le monde se doutait qu'en cas d'une arrivée au sprint, il faudrait compter sur moi. J'avais prévenu mes équipiers que je serais capable de m'imposer », a-t-il souligné. De fait, Oscar Freire a tiré son épingle d'un jeu que les principaux favoris, l'Allemand Jan Ullrich, les Italiens Paolo Bettini 2^e, Francesco Casagrande, 27^e, ou le Français Richard Virenque, 31^e, n'ont pas maîtrisé.

Longtemps cette course menée sur une boucle de 12 km devant un public clairsemé dans le parc de Monsanto, est demeurée monotone.

ne. « Jusqu'au 10^e tour, [l'épreuve en totalisait 21] c'était une véritable promenade, affirmera le Français Jean-Cyril Robin. On se croyait sur une épreuve de patinette. Je voyais les Freire, Zabel ou Musew qui restaient accrochés à chaque montée. Il aurait fallu attaquer plus tôt, durcir davantage la course, mais tout le monde avait peur. » La moyenne – plus de 41 km/h – n'incitait pourtant pas à la rêverie.

LE GRAND PERDANT DE LA COURSE

Richard Virenque, qui n'avait pas dissimulé ses ambitions, partageait l'impression de son équipier : « C'est vrai que c'était bien tranquille. A trois tours de la fin, tous le monde réussissait encore à s'accrocher. Ça veut tout dire. La course n'était pas assez rapide. Au douzième tour, je n'avais pas encore eu mal aux jambes. » « Evidemment je suis un peu déçu, mais je n'ai aucun regret. Je me suis battu. J'ai essayé d'attaquer, mais cela n'a pas marché », a-t-il ajouté. Lui qui avait tout misé sur la rivalité entre le principal favori Jan Ullrich et ses adversaires italiens rêvait d'une course emmenée tambour battant par la formation allemande.

Las. Une fois de plus, malgré une tentative quasi désespérée à deux tours de l'arrivée, l'Allemand fraîchement couronné champion du monde du contre la montre, le 11 octobre, n'a révélé que l'étendue de son incapacité à imposer sa domination. S'il est un grand perdant au soir de ce mondial, c'est sûrement lui. Privé de victoire sur le Tour de France en raison de la suprématie de l'inaccessibles Américain Lance Armstrong (US Postals), il s'était concentré sur cet objectif. Rompant avec ses habitudes, il s'était entouré d'un expert nutritionniste afin de conserver sa forme de juillet. Mais ces précautions n'ont pas suffi. Une fois de plus, Jan Ullrich achève une saison vierge de victoires marquantes.

La course en ligne des hommes marquait la fin des championnats du monde de cyclisme démarrés trois semaines plus tôt sur la piste à Anvers. Si cette discipline a réussi aux Français, le bilan sur route se révèle plus faible. Jeannie Longo, médaille d'or du contre-la-montre, le 10 octobre, et médaille de bronze de l'épreuve en ligne, emportée, le 14 octobre, par la Lituanienne Rasa Polikeviciute devant sa compatriote Edita Pucinskaitė, et le junior Mathieu Claude, médaille de bronze de l'épreuve en ligne, ont épargné aux routiers tricolores une réelle déception.

Yves Bordenave

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Beauvais, auteur d'un match nul à Nancy (2-2), est resté à une longueur derrière Ajaccio, surpris sur sa pelouse par Gueugnon (1-1), samedi 13 octobre lors de la 12^e journée du championnat de France de Division 2. Saint-Etienne, battu par Le Havre (0-1), se classe 18^e.

■ **Gérard Houllier**, le manager de Liverpool, a été victime d'un malaise cardiaque à la mi-temps du match opposant son club à Leeds, samedi 13 octobre. L'état de santé de l'ancien sélectionneur de l'équipe de France était stable, au lendemain de son opération à cœur ouvert.

■ **Leeds**, qui a signé un match nul à Liverpool (1-1) lors de la 9^e journée du championnat d'Angleterre, a conservé la tête du classement, avec un point d'avance sur Manchester United et Arsenal, vainqueurs respectivement à Sunderland (1-3) et à Southampton (0-2).

■ **Le Deportivo La Corogne** s'est hissé en tête du championnat d'Espagne à l'issue de la 8^e journée, après sa victoire à Saragosse (1-2), samedi 13 octobre.

■ **L'Inter Milan**, grâce à son match nul (1-1) à Udinese, a pris seul la tête du classement du Championnat d'Italie à l'issue de la 6^e journée, dimanche 14 octobre.

■ **MOTOCYCLISME** : l'Italien Valentino Rossi a été sacré champion du monde (500 cc), après sa victoire au Grand Prix d'Australie, dimanche 14 octobre.

■ **RUGBY** : le Stade toulousain et le Stade français ont signé leur première victoire dans le Top 16, respectivement à Montauban (29-16) et à La Rochelle (8-3), samedi 13 octobre.

■ **L'Irlande** s'est imposée à Cardiff, face au pays de Galles (36-6) en match en retard du Tournoi des six nations, samedi 13 octobre.

■ LOTO : résultats des tirages

n° 82 effectués samedi 13 octobre. Premier tirage : 1, 12, 20, 30, 48 ; numéro complémentaire : 10. Rapports pour 6 numéros : 6 375 060 F (971 956 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 37 295 F (5 686 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 250 F (38,11 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 2 numéros : 13 F (1,98 €). Second tirage : 2, 6, 28, 33, 36, 37 ; numéro complémentaire : 49. Rapports pour 6 numéros : 13 756 745 F (2 209 738 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 110 540 F (16 853 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 344 F (52,44 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 2 numéros : 16 F (2,43 €).

**Camarades,
rendez-vous
le 16 octobre
Grande
manifestation
unitaire
contre
cette émission.**

>> "POUR EN FINIR
AVEC LE COMMUNISME."
"DE QUOI J'ME MÊLE"

Mardi 16 octobre à 20.45

avec deux documentaires
"La faute à Lénine"
et "Marx attaque !"

Une soirée-débat animée
par Daniel Leconte.

arte
www.arte-tv.com

Belle journée

MARDI. L'anticyclone se renforce sur l'est de la France et maintient les perturbations atlantiques au large. Des phénomènes brumeux vont à nouveau se produire en matinée.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Quelques brumes se produisent en matinée sur l'est de la Normandie mais c'est le soleil qui domine pour cette journée. Le ciel se montre par moments plus nuageux sur les côtes sud de la Bretagne où souffle un vent de sud modéré. Il fait de 19 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Des brouillards peuvent fortement réduire la visibilité en matinée. Ils laissent place à un temps bien ensoleillé et doux, les températures s'échelonnant de 18 à 21 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est souvent nuageux en matinée avec des nappes de brouillard dans les vallées. Elles doivent se dissiper à la mi-journée, autorisant un

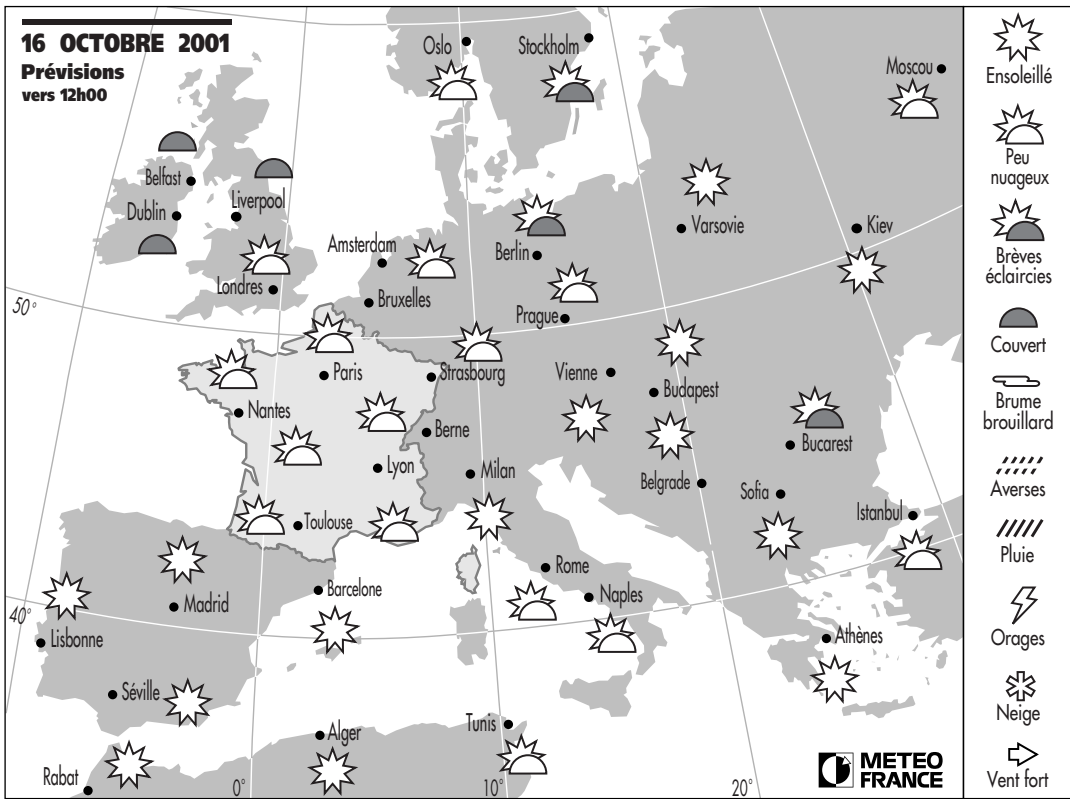
après-midi agréable avec des températures au-dessus des moyennes saisonnières, de 18 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les brouillards dans le Sud-Ouest ne s'éternissent pas et le soleil prend vite le relais avec des températures toujours élevées, de 22 à 25 degrés au plus chaud de l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Il fait très beau même si quelques bancs de brouillard peuvent retarder l'apparition du soleil dans certaines vallées. La chaleur se maintient avec 20 à 23 degrés en milieu d'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques brouillards dans certaines vallées ne contrarient pas le soleil qui brille généreusement dès leur dissipation. En l'absence de vent, les 22 à 26 degrés de l'après-midi apparaissent bien agréables.

La grève de certains syndicats de Météo France nous empêche de publier les prévisions météorologiques habituelles.



LE CARNET DU VOYAGEUR

NEW YORK. Afin de relancer une destination très affectée par les attentats du 11 septembre, la vingtaine de voyageurs membres du Visit Usa Committee propose, à l'occasion des fêtes de Thanksgiving, un forfait « spécial week-end », du 21 au 25 novembre, vendu sans marge, à 2 500 F (381 €) par personne pour 3 nuits en chambre double dans un hôtel « 2 étoiles », avec le vol aller-retour, les taxes d'aéroport, les transferts et l'assistance. Compter 2 990 F (456 €), pour un « 3 étoiles » et 3 490 F (532 €), pour un « 4 étoiles ». Tous les hôtels sont situés dans Manhattan. Départs de Paris et de quelques grandes villes de province dont Nice. Renseignements dans les agences de voyages. A noter que toutes les compagnies aériennes desservant New York se sont associées à l'opération, à l'exception d'Air France.

ASTRONOMIE

Nous autres, banlieusards galactiques

ADMIREZ l'image ci-contre, car le spectacle qu'elle livre se fait de plus en plus rare dans la vie réelle. Il y a quelque temps, une charmante lectrice nonagénénaire nous appelait pour signaler un fait curieux : « Je me souviens, disait-elle, qu'avant la guerre [la seconde guerre mondiale, doit-on préciser], on voyait très bien la Voie lactée la nuit, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. » Les yeux n'étaient pas en cause, la dame ayant une très bonne vue. Restait à savoir d'où notre correspondante observait le ciel. La réponse (« En région parisienne ») résolut l'énigme. La pollution lumineuse sévissant en Ile-de-France suffit

largement à effacer le ténu ruban blanchâtre de notre galaxie...

A qui le contemple, le ciel semble n'avoir aucune limite. Pourtant, il ne s'agit là que d'une petite lucarne sur l'Univers. Toutes les étoiles que nous voyons, sans exception, appartiennent à la Voie lactée. Plus précisément à notre coin de la Voie lactée. Cette galaxie spirale - dont certains pensent depuis peu qu'elle est barrée en son centre - s'avère un immense conglomérat d'au moins 200 milliards d'étoiles. Son diamètre est estimé à environ 100 000 années-lumière.

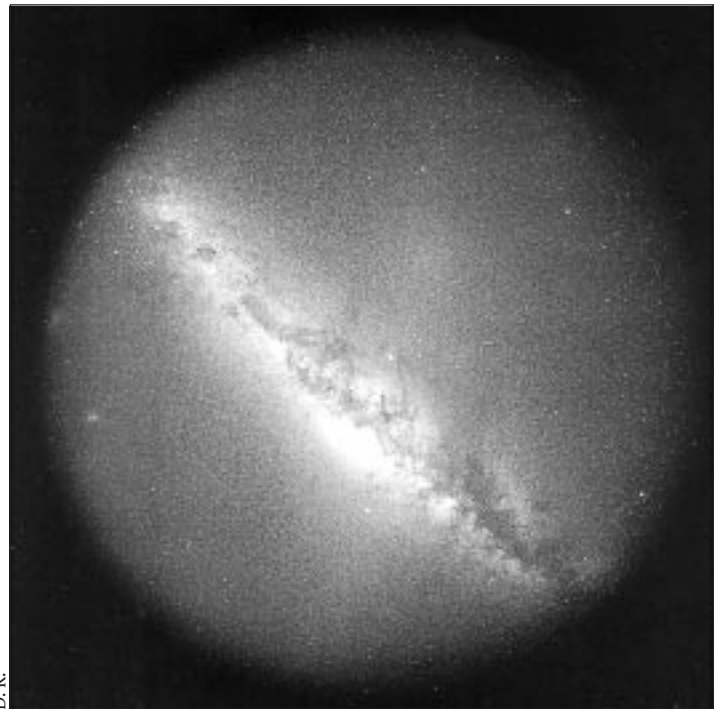
EFFETS DE MARÉES

Notre galaxie n'est qu'une parmi plusieurs dizaines de milliards et notre Soleil qu'une étoile banale parmi sa myriade de luminaires. En quelques siècles, la Terre - et ses hommes - est donc passée de statut flatteur de centre du monde à celui, nettement anodin, de caillou perdu dans l'immensité de l'espace, tournant autour d'une étoile quelconque, elle-même située dans la banlieue de sa galaxie. Les astronomes estiment que notre système solaire se trouve à environ 28 000 années-lumière du centre

mais que, pour la survie des planètes qui le composent, cette position périphérique est préférable.

En effet, le renflement central de la Voie lactée contient ce que les spécialistes nomment les amas globulaires, sortes de boules compactes rassemblant parfois des centaines de milliers d'étoiles de première génération, nées il y a environ 15 milliards d'années, au moment de la formation de notre galaxie. Une étude réalisée en 2000 à l'aide du télescope spatial Hubble, sur 35 000 étoiles d'un amas globulaire situé dans la constellation du Toucan, n'est parvenue à détecter aucune de ces planètes géantes que l'on trouve désormais fréquemment autour des étoiles analogues à notre Soleil. Une des raisons invoquées pour expliquer ce déficit est la pauvreté en éléments lourds des astres primitifs. Par ailleurs, dans les amas globulaires - où les étoiles sont tellement concentrées que leur écart moyen est cent fois moindre que celui séparant le Soleil de sa plus proche voisine, Proxima du Centaure -, les effets de marée peuvent contrecarrer toute implantation de planète sur une orbite stable ou suffisamment proche de l'étoile pour être détectée.

Contentons-nous donc de notre installation en banlieue, même si celle-ci ne convient pas tout à fait aux astronomes : la masse d'étoiles agglomérée dans notre galaxie leur bouche la vue. La Voie lactée « bloque la lumière en provenance de 20 % du cosmos, une portion du ciel pourtant particulièrement intéressante », écrivaient Renée Kraan-Korteweg et Ofer Lahav dans le magazine *Pour la science* de janvier 1999. En effet, quelque part derrière le disque se trouvent des parties importantes des deux plus grandes structures de l'espace proche : la super-amas de galaxies des constellations de Persée et des Poissons, et le « Grand Attracteur », une gigantesque concentration de matière dont l'existence a été déduite des mouvements de milliers de galaxies à travers l'espace. Mais que les astronomes patientent ! Notre système solaire tournant autour du centre de la Voie lactée, nous allons bientôt passer de l'autre côté du disque galactique et ils pourront profiter d'un nouveau point de vue. Il suffit d'attendre quelques dizaines de millions d'années...



A condition de se trouver sur un site d'observation préservé de toute pollution lumineuse, on peut facilement voir le centre de notre galaxie en regardant dans la direction de la constellation du Sagittaire.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 243

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Son nid est un dangereux repaire. Pas folle mais dangereuse tout de même. - II. Rend l'informatique peu sérieuse. Le bon compte pour aller au trou. - III. Ceint la Nipponne. Vit en communauté. - IV. Fait le coq dans les bruyères. S'ouvrent à chaque tour. - V. Grosses moules. Grande partie du monde. - VI. Fais disparaître. Supporte le soc. - VII. Compagnon de la nana. Fleuve et montagnes russes. Démonstratif. - VIII. Trois points.

VERTICALEMENT

1. Présente les plus belles pièces. - IX. Drame en jaune. Sa place est à la cuisine. - X. Fait court. Pour ceux qui préfèrent le liquide. 1. Léger temps mort. - 2. Pas grave pour l'enfant, beaucoup plus pour la maman. Eaux pyrénéennes. - 3. Apprécie les gros tirages à condition qu'il n'y ait pas de retour. - 4. Mesure au pied de la Muraille. Mesure d'irradiation. Orientation. - 5. Si elles sont belles, sautez dessus. - 6.

Rejetés. Académie. Droit sur la planche. - 7. Préposition. Bien déçagées. - 8. Fit la poule. Le neptunium. - 9. Sigle bancaire. Précède la majesté de façon criminelle. - 10. Défenses naturelles. Mauvaise habitude. - 11. Jeu de plage, pas sur la page. Protège l'amande. - 12. Font voir rouge.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 242

Horizontalement

I. Blonde. Brune. - II. Libertine. Ex. - III. Ame. Han. Drop. - IV. Nuls. Légue. - V. Clipper. Pe. - VI. Ses. Lettrées. - VII. Qui. Iae. DS. - VIII. Eau. Abel. Pat. - IX. Clergé. Mollo. - X. Sustentation.

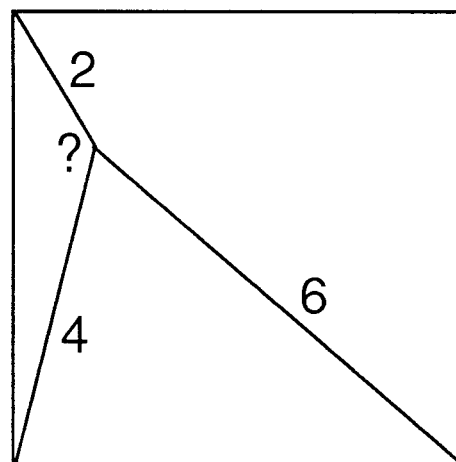
Verticalement

1. Blancs-becs. - 2. Limule. Alu. - 3. Obélisques. - 4. Ne. Sp. Rt. - 5. DRH. Pliage. - 6. Etalée. Ben. - 7. Inertie. - 8. BN. Talma. - 9. Réduire. Ot. - 10. Ré. Pli. - 11. Néo. Pédalo. - 12. Expression.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 244

Un carré à la six-quatre-deux



Solution du jeu n°243 paru dans *Le Monde* du 9 octobre.

Le premier joueur l'emportera si N est un nombre impair. Sa stratégie consistera alors à toujours annoncer un nombre impair. En effet, les nombres impairs n'ayant que des diviseurs impairs, le deuxième joueur sera contraint d'annoncer un nombre pair. Il sera toujours possible au premier joueur d'en ôter un diviseur impair (1 au besoin) pour annoncer un nombre impair.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 23 octobre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex. Président-directeur général : Dominique Alduy. Directeur général : Stéphane Corre. 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05. Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26. PRINTED IN FRANCE

LE MONDE INTERACTIF

avec **Le Monde** DATÉ MERCREDI

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire du numéro d'octobre

Torture et mémoire française

Après des années de silence sur les exactions de l'armée en Algérie, les Français revisitent enfin cette partie dramatique de leur histoire.

Notre héritage antique

Référence pour les uns, objet de manipulation pour les autres, le monde antique nous offre un intérêt qui ne s'est jamais démenti.

Plus les Clés de l'info : **L'Amérique attaquée**

Chez votre marchand de journaux **18 F-274€**

COMMÉMORATION Le mardi 17 octobre 1961 à Paris, alors que la guerre d'Algérie va vers sa fin, des milliers d'Algériens manifestent contre le couvre-feu qu'on leur impose. Une

raffle est organisée par le préfet de police de la ville, Maurice Papon. Des dizaines de manifestants sont tués. ● LE TERRIBLE silence sur ces événements sanglants aura duré trente ans.

● LA DERNIÈRE DÉCENNIE a consacré la redécouverte de cet épisode, dont le souvenir enfoui nourrit encore les cauchemars des immigrés algériens et le malaise de leurs descendants

français. ● SIGNES TANGIBLES de ce travail de mémoire, plusieurs ouvrages – comme le témoignage sans égal du photographe Elie Kagan –, pièces de théâtre et films seront là pour

célébrer le quarantième anniversaire de cette tragédie. ● MERCREDI 17 OCTOBRE, une plaque commémorative devrait être posée par le maire de Paris au pont Saint-Michel.

Le 17 octobre 1961, la réalité d'un massacre face à un mensonge d'Etat

Après trente ans de silence, la dernière décennie a consacré un travail de mémoire afin de rétablir la vérité concernant les dizaines de manifestants algériens tués par des policiers à Paris. Publications, expositions et pièces de théâtre sont prévues pour le quarantième anniversaire de cet événement meurtrier

LONGTEMPS, le 17 octobre 1961 a été une sorte de trou noir dans l'histoire de nos années collectives. Refoulé, ce sanglant épisode de la guerre d'Algérie finissante se mêlait confusément au souvenir des huit morts du métro Charonne, en février 1962, et de l'immense cortège qui a accompagné leurs funérailles. Les dizaines, voire les centaines d'Algériens massacrés par la police de Maurice Papon lors d'une manifestation de protestation contre le couvre-feu imposé aux seuls musulmans, étaient ainsi éclipsés.

L'incroyable silence sur le 17 octobre 1961 a duré trente ans. La dernière décennie a consacré la redécouverte de cet épisode terrible, dont le souvenir enfoui nourrit encore les cauchemars des immigrés algériens et le malaise de leurs descendants français. Signes tangibles de cet intense travail de mémoire, une demi-douzaine de livres sont publiés à la veille du quarantième anniversaire de cette tragédie, qui doit être notamment marqué, mercredi 17 octobre, par la pose d'une plaque commémorative par le maire de Paris au pont Saint-Michel, l'un des endroits où des corps furent jetés à la Seine.

« PROPRESMENT STUPÉFIANT »

Si l'occultation a pu durer si longtemps, c'est que l'événement a été « proprement stupéfiant », selon Pierre Vidal-Naquet, qui préface la réédition des deux livres de la journaliste Paulette Péju censurés à l'époque. Qu'en plein Paris, moins de vingt ans après la rafle du Vel'd'Hiv, des autobus aient été réquisitionnés pour emmener dans des stades une partie de la population désignée par ses origines raciales sinon religieuses, que nombre des 11 500 « Français musulmans d'Algérie » arrêtés aient été tabassés parfois à mort par des policiers parisiens qui voulaient venger les dizaines de leurs collègues assassinés par le FLN... l'opinion française, lasse d'une guerre meurtrière de sept ans, a voulu l'oublier. D'autant que cette Saint-Barthélemy des musulmans, transposition à Paris des ratonnades d'Algérie, intervient alors que la perspective de l'indépendance algérienne a été tracée par le général de Gaulle et que des négociations avec le FLN vont aboutir cinq mois plus tard.

Alors pourquoi cette décision du FLN de manifester en masse, pourquoi cette répression atroce ? Les livres de 2001 apportent des réponses. *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, de Jean-Luc Einaudi, véritable militant-défricheur du 17 octobre depuis plus d'une décennie, dresse un panorama étourdissant de la vague d'agressions anti-algériennes dans les semaines précédant le paroxysme d'octobre. Le constat a la froideur d'un interminable aligne-



PHOTO ELIE KAGAN / COLL. MUSÉE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE - BDC

Elie Kagan voit un jeune homme – resté anonyme, dont il saura cependant qu'il est militant du PSU – qui a acheté un carnet de tickets de métro et les distribue au fur et à mesure aux Algériens qui arrivent, fuyant les policiers. Ce sera l'un des rares gestes de solidarité dont il sera témoin.

ment de procès-verbaux, litanie de tabassages, d'humiliations, de cadavres jetés à la Seine et de non-lieux judiciaires. « Pour un coup rendu, nous en porterons dix », prévient le préfet de police, Maurice Papon, le 2 octobre. L'exaspération des Algériens est à son comble, et lorsque le

préfet les soumet à un couvre-feu (à 20 h 30) afin d'empêcher les réunions de militants, le FLN décide d'appeler à une manifestation pacifique et nocturne. Les documents interceptés par la préfecture de police et enfin sortis des archives témoignent des consignes de l'organisa-

tion : pas d'armes, pas de provocation. D'autres contributions, comme celle de la fille de Mohameddi Sadek, principal organisateur du défilé, publiée par l'association 17 octobre 1961 contre l'oubli, témoignent de l'enjeu interne au FLN que constitue la riposte parisienne. Côté policier, le

déferlement de haine attisé par les attentats et l'assimilation de chaque Nord-Africain à un terroriste sourd de toutes les archives.

Si le bilan chiffré de la répression est sujet à débat – 265 morts selon Jean-Luc Einaudi, là où Jean-Paul Brunet n'en admet qu'entre 30 et 50 –, d'autres enjeux surgissent : la monstrueuse stratégie de dissimulation de l'Etat et l'importance des dix dernières années de combat pour la mémoire. Page après page, s'évalent les mensonges policiers et administratifs : publication de bilans truqués, réponses fallacieuses aux interpellations des élus et de la presse, obstruction à la mise en place d'une commission parlementaire, interdiction de livres et de films, poursuites systématiques en diffamation, jusqu'à la prohibition de l'emploi du terme « arrestation »... A l'hallucinante construction d'un mensonge d'Etat répondra l'édification d'une autre mémoire par les partis de gauche autour de « Charonne », dont les martyrs feront oublier le soutien primitif à la guerre coloniale. Sans oublier l'amnistie et la disparition des archives sensibles. Côté algérien, le régime n'aura de cesse de gommer le rôle, notamment financier, des émigrés dans la lutte pour l'indépendance.

Pendant des années, une poignée de militants du MRAP ont maintenu la flamme en jetant des fleurs du haut du pont Saint-Michel à chaque anniversaire. La mémoire n'allait jaillir qu'en 1991, sous l'impulsion de jeunes beurs dont les parents avaient défilé en 1961, et grâce au premier livre de Jean-Luc Einaudi, *La Bataille de Paris*, qui publia la première liste des victimes et mit en pièces la version de Maurice Papon d'un affrontement armé entre FLN et police.

L'histoire s'est faite ensuite presque facétieuse : l'ancien préfet de police va indirectement contribuer à dévoiler la vérité. Jean-Luc Einaudi rappelle comment sa propre déposition comme témoin, en 1997, au procès de Maurice Papon pour son rôle

dans la déportation des juifs à Bordeaux sous l'Occupation a réouvert le débat et conduit l'Etat à amorcer un timide déverrouillage des archives. Et surtout comment l'ancien préfet a commis l'erreur de poursuivre l'écrivain en diffamation pour une tribune publiée dans *Le Monde*, où il mettait en cause sa responsabilité dans la nuit sanglante de 1961. Perdu par l'ancien préfet de police en 1999, ce procès s'est transformé en tribune de dénonciation du mensonge d'Etat. Pour la première fois, un magistrat a alors qualifié de « massacre » les événements de 1961, ouvrant la voie au geste de reconnaissance officielle de Bertrand Delanoë.

Il aura fallu dix ans de mobilisation et beaucoup d'encre pour que se lèzarde la chape de plomb. Voilà tout juste dix ans, le préfet du Val-d'Oise avait encore cru bon d'envoyer la police esceller la plaque commémorative apposée au pont de Bezons, l'un des lieux du massacre, par l'association Au nom de la mémoire.

Philippe Bernard

★ *A propos d'octobre 1961. Etat des connaissances*, sous la direction de David Assouline et Mehdi Lallaoui, éd. Au nom de la mémoire, 160 p., 12,20 € (80 F).

Police contre FLN. Le drame d'octobre 1961, de Jean-Paul Brunet, Flammarion 1999, 348 p., 18,29 € (120 F).

Octobre 1961. Un massacre à Paris, de Jean-Luc Einaudi, Fayard, 388 p., 20,43 € (134,80 F).

Les Silences de la police. 16 juillet 1942, 17 octobre 1961, de Jean-Luc Einaudi et Maurice Rajfus, éd. L'Esprit frappeur, 86 p., 3,05 € (20 F).

Le 17 octobre 1961. Un crime d'Etat à Paris, sous la direction d'Olivier Le Cour Grandmaison, éd. La Dispute, 284 p., 19 € (124,63 F).

Ratonnades à Paris, précédé de *Les Harkis à Paris*, de Paulette Péju, éd. La Découverte, 206 p., 8,99 € (59 F).

Le témoignage sans égal d'Elie Kagan, un photographe au cœur de la bataille

ON SAVAIT le témoignage extraordinaire et précieux. Le photographe Elie Kagan est le seul à avoir pris des images de la nuit sanglante du 17 octobre 1961. Ou plutôt « le seul dont les photos expriment la souffrance des Algériens », corrige l'historien Jean-Luc Einaudi. Un livre, sobriement intitulé *17 octobre 1961*, regroupe dans leur ordre et dans leur intégralité les images réalisées par Kagan cette nuit-là.

Certaines photos sont célèbres, d'autres inédites. Ensemble, elles

contribuent à cerner ce qui s'est passé réellement, à écrire l'histoire. Se succèdent des visages ensanglantés, des regards effrayés, des corps matraqués. Morts aussi. Des dizaines d'Algériens sont regroupés au métro Concorde ou dans un bus de la RATP. Un homme se tient l'épaule, touché par une balle. Il y a des corps allongés à côté de flaques de sang ou disloqués sur un muret à Nanterre.

Ce livre donne leur ampleur aux images mais dit aussi dans quelles

conditions Kagan les a prises. Le récit d'Einaudi, « Elie Kagan le témoin », restitue, pas à pas, minute après minute, le témoignage de Kagan, que l'historien a recueilli et recoupé avec d'autres sources. Enfourchant son scooter Vespa dans ce début de soirée pluvieuse du 17 octobre, le photographe se rend sur le boulevard Bonne-Nouvelle, où la manifestation se forme. Il assiste aux premiers matraquages, voit des Algériens qui cherchent à se protéger en voulant entrer dans le journal *L'Humanité*, tout proche. « Le rideau de fer est aussitôt abaissé devant eux pour les empêcher. Son écoulement restera indélébile », écrit Einaudi. Kagan se rend ensuite à la Concorde et descend dans le métro. Il y réalise « sa première photo », des manifestants regroupés par la police. Le récit d'Einaudi est ponctué par la formule : « Il photographie », qui signifie que chaque image est une pièce au dossier, un document sur une réalité que l'Etat et la police nieront.

« ET UN RATON, UN »

Le récit se termine avec la photo la plus connue, publiée en couverture du livre de Kagan, mais aussi de celle du livre de Jean-Luc Einaudi, *La Bataille de Paris*. Elle est prise à Nanterre, rue des Pâquerettes. On voit un homme, le visage et la veste recouverts de sang, choqué et assis à l'arrière d'une voiture. Il est amené par Kagan et par un journaliste américain à l'hôpital de Nanterre, qui relève alors de la préfecture de police. « Et un raton, un », dit l'infirmier, qui pousse le blessé sur une chaise roulante.

Près de quarante ans après, en février 2001, un Algérien a révélé à Jean-Luc Einaudi, en visite à Oran, que la personne de la photo est son oncle. Il s'appelle Abdelkader Ben-

nehar. Ce nom figure bien sur une liste de victimes à la morgue de Nanterre. « Il aurait été découvert blessé, après la dispersion d'une autre manifestation à Colombes, le 18 octobre. Il était mort de fractures multiples du crâne », raconte Einaudi. Que s'est-il réellement passé après que Kagan a déposé cet homme à l'hôpital ? « On ne le saura sans doute jamais », répond Einaudi. Mais ce dernier affirme que des policiers sont venus chercher des Algériens blessés au sein même de l'hôpital.

A voir, à lire

● Au Forum des images, Paris.

Toute la semaine, films, débats, lectures et, jusqu'au 28 octobre, exposition des photos d'Elie Kagan. Parmi les films récents : *17 octobre 1961 : dissimulation d'un massacre*, de Daniel Kupferstein ; *Enfants d'octobre*, d'Ali Akika ; *La Guerre sans nom dans Paris*, d'Aude Touly. *Les Sacrifiés*, d'Okacha Touita (1982). Lecture-concert avec Sapho, proposée par Nabile Farès, sur les témoignages recueillis par Paulette Péju, *Déni de justice, témoignage contre l'oubli*. Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. Tél. : 01-44-76-62-00. www.forumdesimages.net

● Revue Chimères.

Dossier spécial, avec Jean-François Lyotard, Nabile Farès et des témoignages d'Algériens de 1961. *Chimères* n° 44, automne 2001, 192 p., 15,24 € (100 F).

● Pour les émissions programmées à la radio et à la télévision, lire « Le Monde Télévision » daté 14-15 octobre.

Elie Kagan n'a pas connu l'identité de l'homme qui a secouru. Cette figure d'un photojournalisme écorché vif, « tiers-mondiste sentimental, gauchiste de cœur » (Patrick Rotman) est mort dans l'oubli et le dénuement en 1999, à l'âge de soixante-dix ans. Ses archives sont entrées au Musée d'histoire contemporaine, où Thérèse Blondet-Bisch a entrepris de les classer et de les étudier. Trois cent mille négatifs constituent les archives Kagan, ainsi que des tirages, retirages, planches-contacts commentées.

LA PEUR AU VENTRE

Thérèse Blondet-Bisch a cerné deux points forts dans ces archives : Mai 1968 et le 17 octobre 1961. Mais elle ajoute qu'une quarantaine d'images à peine relatent cette nuit sanglante, les clichés de Nanterre étant « exceptionnels et uniques » – Kagan conservait l'ensemble dans une pochette intitulée « Ratonnades du 17 oct. 61 ».

Le très faible nombre d'images s'explique par les conditions extrêmes de prises de vues : c'est la peur au ventre, se cachant au maximum, pouvant se faire matraquer et saisir son matériel à tout moment que Kagan a dû opérer. Le témoignage sans égal est à la hauteur de l'indignation ressentie par Kagan, un juif qui a échappé par miracle à la déportation et qui comparait cette nuit à la rafle du Vel'd'Hiv : « L'homme que je suis a ressenti ces brutalités, d'un côté, et l'indifférence, de l'autre, comme un affront et m'a rappelé le 16 juillet 42. »

Michel Guerrin

★ *17 octobre 1961*, de Jean-Luc Einaudi et Elie Kagan, postface de Thérèse Blondet-Bisch. Ed. Actes Sud/Solin (80 p., 17 € [111,51 F]).

CHATELET

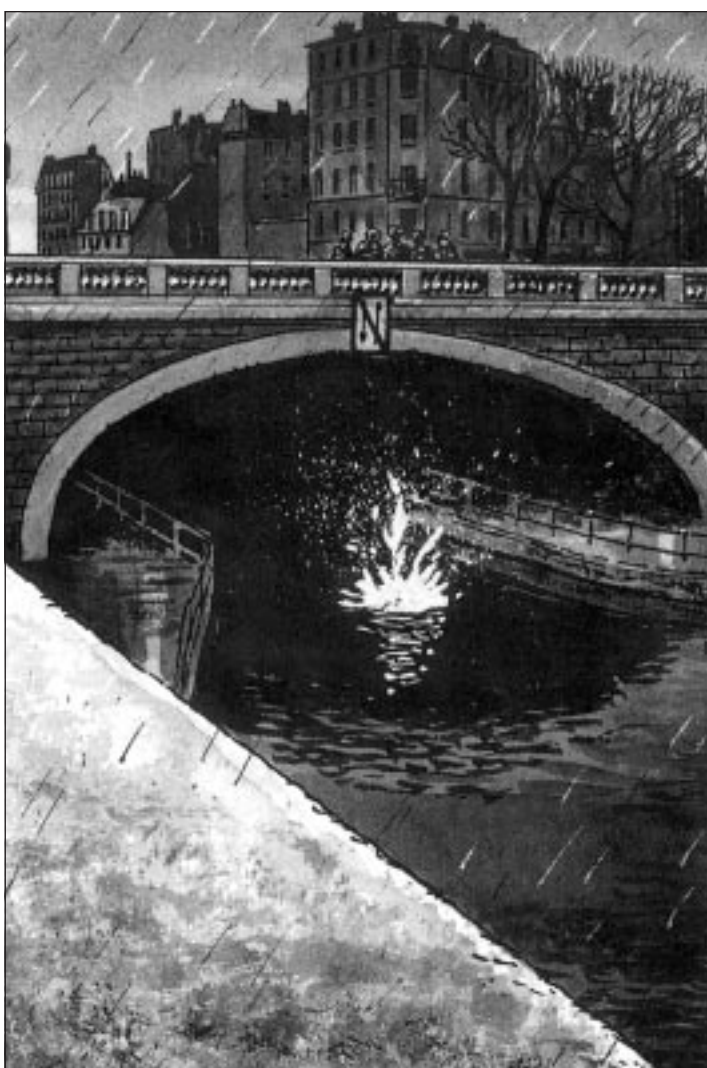
Nouveau Festival International de Danse de Paris

The Tokyo Ballet
Kabuki | La légende des 47 samouraïs
Maurice Béjart

16, 17, 18, 19 & 20 octobre à 20 h
21 octobre à 16 h

Réervations : 0140282840
www.chatelet-theatre.com

Mairie de Paris



AU NOM DE LA MÉMOIRE, OCTOBRE 2001

Deux dessins de Puchol extraits d'un album collectif, « 17 octobre 1961, 17 illustrateurs » (éd. Au nom de la mémoire), qui paraît à l'occasion de la commémoration de la manifestation.

Devoir de mémoire, travaux d'auteurs

ENFANT, le metteur en scène et auteur Mohammed Rouabhi a été imprégné des histoires de la guerre d'Algérie. Sa mère avait combattu dans l'Armée de libération nationale et avait été torturée pendant six mois. « Les Algériens de France en parlaient souvent, et j'ai passé des soirées à écouter les souvenirs des gens qui vivaient dans les hôtels de Ménilmontant et de Barbès. » Parmi les amis que son père invitait à boire l'apéritif à la maison et qui parlaient arabe, certains étaient des juifs algériens, comme il l'a compris plus tard. « J'ai commencé à me poser les questions qui dominent aujourd'hui : qui sommes-nous ? Quelles sont nos origines ? Qu'est-ce qu'un peuple, une frontière, et chaque peuple doit-il avoir son Etat ? »

Aujourd'hui, cet homme de théâtre de trente-sept ans, auteur de nombreuses pièces (Les Acharnés, Les Fragments de Kaposi..., publiées chez Actes Sud Papiers), crée Requiem opus 61, une pièce pour « parler de cette nuit qui ressemble à toutes les nuits qui ont couvert tous les massacres ; parler du fleuve qui traverse Paris et qui ressemble à tous les fleuves qui ont noyé toutes les révoltes et tous les crimes ; parler de cette police qui ressemble à celle de tous les pouvoirs qui ont opprimé tous les peuples ».

Pour convoquer l'Histoire, Mohammed Rouabhi a choisi de faire entendre des histoires individuelles, en les mêlant à des documents – flashes d'information radio de l'époque, archives de la télévision, comme cette interview hallucinante de Maurice Papon niant, en 1991, les massacres et les détentions au stade de Coubertin (« [Ces Français musulmans arrêtés] n'ont pas eu à se plaindre, et j'aime mieux vous dire qu'ils étaient bien contents »).

Comme pour sa belle pièce récente, Malcolm X, Mohammed Rouabhi a invité la chanteuse haïtienne Inès et le rappeur Spike à composer leurs propres paroles. Dans Chasse, pêche et exactions, Spike martèle son requiem : « Les souvenirs sortent de leur cache et s'assemblent par flashes restitués. Tout me revient, requiescat in pace. » Avec Requiem opus 61, Rouabhi poursuit son chemin sin-

gulier, un pied dans la réalité du monde – il mène des ateliers d'écriture en prison, de théâtre avec des jeunes Palestiniens –, un pied dans la fiction, approfondissant d'œuvre en œuvre une écriture épurée, poétique.

C'est l'une des créations artistiques inspirées par la commémoration du 17 octobre 1961. Les massacres avaient certes suscité à chaud des œuvres de témoignage comme le film de Jacques Panijel, Octobre à Paris, ou le livre de Paulette Péju, Ratonnades à Paris, longtemps interdits, puis des romans écrits par des enfants d'immigrés dans les années 1980 (Les Beurs de Seine, de Mehdi Lallaoui ; Le Sourire de Brahim, de Nacer Kettane). Mais l'accès récent aux informations sur le drame, grâce aux travaux d'historiens tel Jean-Luc Einaudi, a ouvert grand la porte aux créateurs. « En demandant à une dizaine d'auteurs d'écrire sur les disparus du 17 octobre, j'ai voulu faire émerger, au-delà du témoignage, les sensibilités d'aujourd'hui », explique le metteur en scène Mustapha Aouar, directeur de Gare au Théâtre (Vitry-sur-Seine), qui produit 1961, un ensemble de manifestations, avec les écrivains Nabile Farès et Gérard Lépinos.

OBJETS DE L'ÉPOQUE

Ensemble, ils ont placé les auteurs à une table sur laquelle ils avaient disposé des ouvrages d'historiens ainsi que des objets de l'époque – chausseuse de femme, cravate, pavé, autobus miniature... « Chacun a choisi un objet et nous lui avons remis l'enveloppe correspondante. Dedans, il y avait une photo d'Elie Kagan sur laquelle nous avions entouré un objet : ainsi la chausseuse de femme provenait d'un cliché montrant un groupe de femmes devant une bouche de métro, en route pour la manifestation. »

Avec 1961, Mustapha Aouar, dont les parents algériens « faisaient silence » autour de la guerre d'Algérie, a voulu apporter « un élément dans le combat pour une juste réparation ». Il a fait appel à des écrivains directement touchés par les événements, comme Mony Grego, dont les parents, militants communistes,

étaient des porteurs de valise, ainsi qu'à des jeunes tels Amans Gausse ou Laurent Colomb. Michaël Glück, très marqué par la Shoah, « a tout de suite fait le lien, à travers le personnage de Maurice Papon », estime Mustapha Aouar. Son texte, écrit pour un chœur, est une ode poétique qui dénonce le silence : « Ça fait de l'oubli sur de l'oubli/ des bouches murées sur la folie/ ça fait des légions d'horreur à la boutonnière. » L'ensemble des textes sont lus, dansés ou mis en scène par l'équipe de Mustapha Aouar, à Vitry et, à Paris, au Forum des images.

Demander à des auteurs d'aujourd'hui d'écrire un court texte sur le 17 octobre, c'est aussi ce qu'a fait Nadine Varoutsikos, metteuse en scène et directrice de la Maison du théâtre et de la danse à Epinay-sur-Seine. François Bon, Jean-Marie Piemme, Xavier Durringer, Eduardo Manet, Jean-Paul Wentzel, entre autres, participent à ce Manifeste des 61.

Les textes doivent être lus cette semaine à Epinay, dans le cadre d'une manifestation qui mêle lectures, création de la pièce de Mohammed Rouabhi, exposition de photos d'Elie Kagan. François Bon y relate ce silence faux qui entourait, dans son enfance, la guerre d'Algérie et les conflits précédents : « La guerre, c'est des paroles, d'une génération à l'autre génération, et celles d'avant pareil : on ne le sait plus, mais c'était la continuité, c'était une face négative et sans cesse présente. »

La réédition du roman La Guerre des gusses (en poche aux Editions de l'Aube), écrit par Georges M. Mattéi, grande figure de la résistance à la guerre d'Algérie, a inspiré le metteur en scène Gérard S. Cherqui. A l'Odéon - Théâtre de l'Europe, il dirige une lecture adaptée du roman, intitulée Alger-Alger, avec les comédiens Mathieu Amalric et Sami Bouajila. « Il faut entendre Jo et Mehdi [les deux protagonistes du récit, l'un français, l'autre algérien, NDLR], se laisser toucher par ce qu'ils ont à nous dire et ne jamais oublier que la guerre ne produit que des victimes », estime Gérard S. Cherqui.

Le metteur en scène espère par la suite transformer cette lecture en un

véritable spectacle, peut-être à l'occasion de la saison algérienne en France, prévue pour 2003. Après le quarantième anniversaire du 17 octobre 1961, cette année de l'Algérie pourrait bien être la prochaine étape pour de nouvelles créations en France, autour de la mémoire enfouie du drame franco-algérien.

Catherine Bédarida

Engagements littéraires sur terrain miné

« LE 17 OCTOBRE 1961, c'est un jour noir pour la police française. On peut dire : Octobre noir... Parce que la brigade fluviale, elle en a repêché des cadavres d'Algériens, et pas seulement à Paris. Combien ? On le saura un jour. Pas trois ou quatre, j'en suis sûr, des dizaines. On saura. C'est pas possible autrement. On saura. Dans quelques années, peut-être dix, vingt, trente ans... on saura. On finit toujours par savoir. »

Cette prophétie floue, d'un « flic de Clichy » qui témoigne à chaud de ce qu'il a vu un mardi soir sanglant, au final du beau roman de Leïla Sebbar, *La Seine était rouge* (éd. Thierry Magnier, 1999), est peut-être sur le point d'être accomplie. Et l'engagement littéraire n'est pas étranger à ce retour de mémoire si longtemps improbable.

C'est à Didier Daeninckx et à son formidable *Meurtres pour mémoire* (1984) que l'on doit le premier parcours sur le terrain miné d'une histoire interdite. Aujourd'hui ses personnages, Saïd, Lounès, Aounit, Kaïra ou Roger Thiraud, ont droit de cité à l'école de la République, la « Bibliothèque Gallimard » ayant inscrit en 2000 ce texte nécessaire à son catalogue « Collège », entre *Le Cid* et les *Lettres de mon moulin*. C'est d'ailleurs à Daeninckx, ainsi qu'aux « victimes algériennes d'octobre 1961 à Paris », que Leïla Sebbar dédie son propre roman ; c'est sous son patronage encore que Gérard Streiff place *Les Caves de la Goutte-d'Or*, roman efficace par lequel il inaugure cet automne une nouvelle série des éditions Baleine, « Polarchives », où les citations, textuellement reprises de documents et de pièces d'archives – irruption du matériau de l'historien dans la matière de l'écrivain –, accréditent le sérieux d'un devoir de mémoire plus facile à partager sur le registre du policier (196 p., 6,40 € [41,98F]).

Comme chez Sebbar, où Amel veut percer le mur d'opacité qui l'isole de la mémoire des siens, comme chez Streiff, où l'énergie

conjuguée de Chloé, une jeune étudiante en histoire, et de son ami Antoine, pornographe érudit, vient à bout d'une course d'obstacles compromettant le rétablissement de la vérité des faits, Mehdi Lallaoui choisit, avec *Une nuit d'octobre* (éd. Alternatives, 208 p., 12,20 € [80F]), le cadre d'une chasse au témoin de la nuit fatale, pour les besoins d'un procès en dif-

« ... La brigade fluviale, elle en a repêché des cadavres d'Algériens, et pas seulement à Paris. Combien ? »

famation intenté par l'ancien préfet de police de la Seine contre un écrivain célèbre. Mehdi Lallaoui est aussi coauteur, avec Anne Tristan et Benjamin Stora, des textes de *17 octobre 1961, 17 illustrateurs*, album qui paraît à l'occasion de la commémoration de la manifestation sanglante (éd. Au nom de la mémoire, BP 82, 95870 Bezons, 76 p., 18 € [120 F]).

Si la fiction se démarque si peu du réel que les clés semblent superflues, romanciers et paroliers contribuent désormais pleinement à récuser le douteux slogan imaginé pour la chanson de La Tordue, *Paris, oct. 61*, par Benoît Morel (CD *Les Choses de rien*, Moby Dick MDCD 701, 1995) : « *Vivent les boules Quiès et la France !* » Chanson dont la chute résonne particulièrement bien quarante ans après le massacre sans nom : « *O bon peuple français/ Dors sur tes deux oreilles/ Mais je ne jurerais pas/ Loin s'en faut aujourd'hui/ Que l'histoire ne s'enraye/ Sous le ciel de Paris.* »

Philippe-Jean Catinchi



MAGAZINE MENSUEL
20F

Théâtre, lectures

● « Le temps de l'oubli et de la mémoire », Epinay-sur-Seine. Création de la pièce de Mohammed Rouabhi, *Requiem opus 61*, les 16, 17 et 18 octobre, à 21 heures. Bus au départ de Paris, place du Châtelet, à 19 h 45. Tél. : 01-48-26-45-00. Lecture du *Manifeste des 61* (textes de dramaturges, poètes, romanciers, historiens...), le 20 octobre, à 21 heures. Exposition des photos d'Elie Kagan. Maison du théâtre et de la danse, 75-81, avenue

de la Marne, 93 Epinay-sur-Seine. RER Epinay-Villetaneuse.

● 1961, Vitry-sur-Seine et le pont des Arts, Paris. Lectures mises en scène *Pour une juste réparation*, textes de Mony Grego, Michaël Glück, Amans Gausse... Intégrale le 14 octobre, à 17 heures, à la Gare au Théâtre ; Extraits chaque jour à 15 heures, du 16 au 20 octobre, au Forum des images. Lecture et performances le 17 octobre, à partir de 20 heures, sur le pont des Arts, Paris. Textes à paraître dans la collection de Gare au

Théâtre. *Déni de justice, témoignage contre l'oubli*, par Nabile Farès, avec Sapho, le 18 octobre à 20 h 30. Gare au Théâtre, fret SNCF, 13, rue Pierre-Sémard, 94 Vitry-sur-Seine. Tél. : 01-46-82-62-86. RER C Vitry. ● *Alger-Alger*, Paris. Lecture dirigée par Gérard S. Cherqui, d'après le roman *La Guerre des gusses*, de Georges Mattéi, avec Mathieu Amalric et Sami Bouajila. Les 16 et 17 octobre, à 18 heures. Petit-Odéon, 1, place Paul-Claudé, Paris-6°. Tél. : 01-44-41-36-68. M° Odéon. Entrée libre.

La FIAC et la Bourse

Wall Street, vente aux enchères...
Quand les artistes s'inspirent du marché de l'art

FIAC. Hall 4, Paris Expo, porte de Versailles, Paris-15^e. Dernier jour, lundi 15 octobre de 12 heures à 18 heures. Accès : M^o ligne 12, station Porte-de-Versailles ; ligne 8, station Balard. Bus : Lignes PC, 39, 49. Parking : porte de Versailles. Entrée : 90 F (13,72 €). Catalogue : 580 p., 200 F (30,49 €). Site Internet : www.fiac-online.com

Entre l'auto tamponneuse de Pierre Ardouin, qui fait des bonds de puce sur le stand de Chez Valentin, et l'autoprotret de Russe Oleg Kulik qui, à force de se prendre pour un chien, finit en louve nourrissant les enfants perdus de ses mamelles distributrices de vodka, entre les vidéos trash et les tableaux sages, entre les gentilles demoiselles roses de Courrèges, celles plus adultes qu'adulte Jean-Jacques Lebel chez 1900-2000 et les jeunes artistes britanniques déjantés que montre Jay Jopling à la galerie White Cube, le visiteur de cette FIAC a de quoi oublier ses soucis.

S'il a des sous, il peut les dépenser sans vergogne pour un Indiana (Guy Pieters), un Miro (Larock-Granoff), un Villon rare (Louis Carré) et, surtout, en s'offrant un des exceptionnels assemblages de Louise Nevelson que Marwan Hoss a déniché chez les héritiers de cette grande artiste américaine. On connaît ses grands assemblages de bois peint en noir, dont l'un ornait jusqu'au 11 septembre le hall d'une des tours du World Trade Center. Mais ses collages des années 1950 et ses dessins figuratifs, réalisés dans

les années 1930, après qu'elle eut été l'assistante du peintre muraliste mexicain Diego Rivera, sont une découverte.

Si le visiteur a vu sa fortune s'élever avec la chute du Nasdaq, il peut toujours se payer une pinte de bon sang en allant voir Erro chez la Genevoise Sonia Zannettacci, et méditer devant *Les Pleureuses de Wall Street*, qui chantent la déconfiture des start-up. S'il est tout à fait fauché, il ne lui reste plus qu'à surfer sur les grands thèmes de l'art d'aujourd'hui. Chez Thaddaeus Ropac, par exemple, qui, ne désespérant pas de rendre le public français moins routinier, remonte les rideaux de chaînes de Philippe Bradshaw, exposés dans sa galerie parisienne en avril 2001. Bradshaw puise ses sujets dans l'histoire de la peinture et de ses chefs-d'œuvre. On reconnaîtra ici *L'Origine du monde* de Courbet, là le détail d'un Picasso, projetés en vidéo ou reconstitués par tramage sur les maillons. Une manière de sadomasochisme pictural, assez fascinante.

REGARD IRONIQUE

Clin d'œil à l'histoire de l'art plus récente, chez le New-Yorkais Metro Picture, qui expose, entre autres, les dernières photographies de Louise Lawler : à mi-chemin entre le reportage et le pastiche, un regard ironique sur le monde des ventes aux enchères de New York et ses prix faramineux. Celles présentées ici ont été prises lors des ventes de mai 2001. On reconnaîtra *Michael Jackson and Bubbles*, une sculpture de Jeff Koons, le dos de *Woman in Tub*, du même, ou celui de *Henry*



JEAN-LOUIS LOSI

« Sans titre », de Louise Nevelson, 1957, collage, technique mixte, 102 x 76 cm.

Moore Bound to Fail (Back View), de Bruce Nauman. Jadis, les artistes puisaient leurs sujets dans l'histoire religieuse ou les aventures militaires des grands de ce monde : aujourd'hui, c'est le marché de l'art et ses records tout aussi épiques qui les attirent.

Vanités des vanités... Oui, répond Jérôme de Noirmont en consacrant un stand entier à ce thème. Des crânes, des crânes, encore des crânes, peints, sculptés en assemblages d'alumettes ou de portemanteaux, ou mêlant sculpture, vidéo et bande-

son entêtante. Comme dans cette œuvre dérangeante de Tony Oursler où, aux mâchoires osseuses, se superposent des lèvres attirantes. Une pièce exceptionnelle qui n'a pas échappé à l'œil sagace d'Antoine de Galbert. Sa fortune à lui est à l'abri des aléas de la Bourse, puisqu'il l'investit dans l'art et parcourt le monde, et la FIAC, toujours à la recherche de l'objet rare pour la fondation qu'il entend ouvrir à la Bastille.

Harry Bellet

Versailles réveille une musique « endormie » depuis plus de trois siècles

MOTETS DE LALANDE. Avec Salomé Haller (dessus), Damien Guillon (contre-ténor), Howard Crook (haute-contre), Hervé Lamy (taille), Alain Buet (basse), Les Paves et les Chantres de la Chapelle, Frédéric Desenclos (orgue), La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Olivier Schneebeli (direction). Journées Lalonde au Centre de Musique Baroque de Versailles, Chapelle Royale du Château, le 12 octobre à 21 heures.

Une atmosphère particulière flotte sur les jardins du château en ce doux soir d'octobre. Dans les ors et blancs de la Chapelle royale, on s'apprête à réveiller une belle endormie. Une musique qui repose depuis plus de trois siècles dans un mausolée de dix volumes conservés à la bibliothèque de Versailles – quatre motets de jeunesse de Lalonde (1657-1726) dans la version res-

taurée et éditée par l'équipe scientifique du centre. Un rendez-vous avec l'histoire que la maison de disques Virgin Classics entend bien consigner avec la complexité du public, ému et ravi de participer à l'événement en respectant les règles liées à la prise de son (ne pas applaudir avant la fin de la résonance, réfréner toute source sonore personnelle...).

Dès l'entrée du *Beati quorum*, motet du concours de 1683 qui vit la nomination de Lalonde à la cour, on sait que l'acoustique ne fera pas de cadeau. Il faut donc ajuster l'audition pour percevoir toute la maîtrise du jeune maître, les subtilités d'une instrumentation que défend avec conviction le violon de Florence Malgoire, la recherche d'une combinatoire vocale qui met en valeur chaque inclination du texte. Ne seraient quelques attaques un rien hasardeuses, l'ensemble sonne rond et plein, chœurs et solistes unis dans une même ferveur.

Rien d'austère dans cette musique qui chante la félicité des heureux, contrepointe les frasques des récalcitrants, pour glorifier les justes et leur Créateur. Du motet *Quam dilecta*, Olivier Schneebeli fera entendre la version remaniée de 1704 avant de donner l'original. C'est à une dynamique très proche du mode opératique que renvoie cette évocation du « Seigneur des armées » (nombreux contrastes d'effectifs et de mouvements). Quant au troisième motet, *Audite Caeli quae loquor*, il fait partie des œuvres dont la notoriété a dépassé la prime destination. Le travail scénique de la musique et du texte évoquant le Dieu vengeur de l'Ancien Testament (superbe scène de fureur) est remarquablement développé. Enfin, avec le *Deitatis majestatem*, s'élèveront avec bonheur les encens du chant d'adoration. Une magnifique péroraison en forme d'oraison.

Marie-Aude Roux

NOUVEAUX FILMS

LET IT SNOW

■ Pris entre des prétentions d'auteur et un ton sirupeux et niais, *Let it Snow* représente la part la plus médiocre du cinéma indépendant américain. James apprend dès l'âge de quatre ans qu'une étrange malédiction pèse sur sa famille et empêche les hommes d'être des amoureux heureux. Lorsque James rencontre Sarah, puis apprend quelques années plus tard qu'elle doit se marier avec quelqu'un d'autre, il tente l'impossible pour briser cette malédiction. La dimension conte de fées du film est renforcée par un symbolisme pesant où il faut qu'il neige pour que le personnage principal soit heureux en amour. Tourné à Manhattan, ce film se distingue aussi par son incapacité à filmer de manière originale une ville qui ne se démarque jamais d'un univers de carte postale.

Samuel Blumenfeld

Film américain d'Adam Marcus. Avec Kipp Marcus, Alice Dylan, Bernadette Peters. (1 h 30.)

DANNY BALINT

■ Danny Balint trouve son origine dans un fait divers relaté par le *New York Times*. Un jeune néonazi s'était suicidé à la suite d'une enquête parue dans le quotidien américain où étaient révélées ses origines juives. Henry Bean s'en est inspiré pour replacer cet épisode dans la triste généalogie des juifs antisémites. Si l'histoire de Danny Balint prend ses racines dans le réel, elle sombre rapidement dans l'invraisemblable. Après avoir reçu une éducation juive orthodoxe, Danny Balint rejoint un groupe

d'extrême droite où sa haine des juifs et sa violence font merveille. Seulement, Danny Balint est différent. Il continue d'observer, à sa manière, sa foi. Le paradoxe d'un juif à la fois observant et néonazi ne repose à ce jour sur aucun modèle identifié. Cela donne dans le film des épisodes aberrants : la fille d'un leader d'extrême droite devient juive observante au contact de Danny Balint ; des flash-back en noir et blanc d'un mauvais goût extrême où le jeune homme s'imagine, durant la deuxième guerre mondiale, à la fois en juif et en nazi. Soucieux de frapper les esprits, Danny Balint verse dans le sensationnalisme. Celui-ci repose sur une construction intellectuelle, jamais sur des faits. Il est, comme tel, déplorable.

S. Bd

Film américain d'Henry Bean. Avec Ryan Gosling, Summer Phoenix, Billy Zane, Teresa Russell. (1 h 35.)

ANGEL EYES

■ Une femme flic de Chicago, dynamique, battante et célibataire rencontre un jeune homme, sorte de bon samaritain aux airs de chien battu qui lui sauve la vie. Et c'est parti pour une heure quarante de romance où l'héroïne devra tout autant se réconcilier avec un père brutal et une famille qui la rejette, et découvrir le lourd et indicible secret que cache le mystérieux inconnu. *Angel Eyes* a été visiblement et essentiellement fabriqué pour un public féminin, comme on pourrait dire une telle chose des romans de la collection Harlequin. Le travail de deuil, l'atavisme de la violence conjugale

et quelques autres brouilleries sont traités avec la subtilité d'une psychologie au bulldozer. Et le récit progresse vers une fin attendue selon des cheminements totalement prévisibles, habillés d'un

doucereux nappage musical et d'émollients fondus enchaînés.

Jean-François Rauger

Film américain de Luis Mandoki. Avec Jennifer Lopez, Jim Caviezel, Sonia Braga. (1 h 43.)

CONCERTS

Auditorium du Louvre
CYCLE « 3 PHILOSOPHES »

Lundi 22 octobre à 20h

Allison Cook, mezzo-soprano
Robert Melling, piano
ADORNO, WEBERN
SCHOENBERG

LOC : 01 40 20 84 00

Récital Piano
ALEXANDER GHINDIN



Prokofiev, Rachmaninov, Chopin
SALLE GAVEAU
45 Rue la Boétie 75008 PARIS (Métro Miromesnil)
Mardi 23 octobre 2001 à 20h30
Réservations : 01 49 53 05 07
Une Production NIGEL BOEKER en partenariat avec
AEROFLOT
Ressort Airlines

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Paavo Berglund, dir
Chamber Orchestra of Europe

Mendelssohn, Sibelius
25 octobre > 20h

un automne baroque
William Christie, dir
Les Arts Florissants

Charpentier, Campra, Pignolet de Montclair, Gluck, Rameau
26 et 27 octobre > 20h

un automne baroque
Béatrice Martin,
clavecin

Rameau, Forqueray et Duply
27 octobre > 16h30
28 octobre > 20h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

SORTIR

PARIS

Conte de la neige noire

Michel Dibilio, metteur en scène de la compagnie Takiya, Tokaya ! Théâtre, s'est vu proposer en 1995, à l'occasion du cinquantième anniversaire des comités d'entreprise, de participer à une réflexion réunissant « artistes, salariés, syndicalistes, sociologues » autour de la « mutation du monde du travail ». Ainsi est né *Conte de la neige noire*, de Jean-Yves Picq, « fable sur la mondialisation de l'économie » et ses « conséquences sur des personnes privées » et « travailleuses ». Coproduit par des théâtres et des comités d'entreprise, ce spectacle mis en scène par le fondateur de Takiya, Tokaya ! Théâtre n'a pas cessé de tourner en France depuis sa création. Cette reprise, au Centre culturel de la Clef, est à nouveau due au soutien de comités d'entreprise (EDF, CCAS et CMAS région parisienne, SNCF Paris Sud-Est et Paris Nord, Crédit agricole, RATP, Caisse d'épargne, CNAV). Certaines représentations seront suivies de débats (le 20 et le 27) avec des artistes, des

sociologues, mais aussi des représentants des associations Attac et Droits devant !!
Centre culturel de la Clef, 21, rue de la Clef, Paris-5^e. M^o Censier-Daubenton. 20 h 30, du 16 au 28 ; 17 heures, le dimanche ; relâche lundi. Tél. : 01-48-78-37-06. 60 F et 100 F.

BREST

Kenneth Weiss

C'est l'un des plus discrets clavecinistes de sa génération, qui ne manque pas de brillants sujets. L'Américain Kenneth Weiss, installé à Paris, a fait ses classes comme continuiste, comme chambriste et comme professeur. Le voici enfin qui sort du bois, et c'est tant mieux : nul doute qu'il saura jouer ces *Partitas* au concert aussi bien qu'il le fait sur l'intégrale discographique qu'il vient de consacrer au cycle pour le discret label Satirino Records. Et les six *Partitas* de Bach en une soirée, ce n'est pas rien...
Brest (Finistère). Quartz, 2-4, boulevard Clemenceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 02-98-33-70-70. De 63 F à 124 F.

(Publicité)

Du 19 septembre au 20 octobre 2001
Petit Théâtre

ASSERVISSEMENT SEXUEL VOLONTAIRE (Fantaisie)

dernière le 20 octobre

Pascal Rambert

Liberation Culture Imrockuptibles

Théâtre National de la Colline. 01 44 62 52 52
15 rue Malte Brun 75020 Paris - www.colline.fr

GUIDE

LE CINÉ-CLUB LE MONDE

Jours de colère, de Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1943). Film présenté par Jacques Rivette et Jeanne Balibar, à l'occasion d'une séance animée par Jean-Michel Frodon, journaliste au Monde.
Le Cinéma du Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, Paris-5^e. M^o Luxembourg. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-40-46-01-21. De 25 F à 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Voyage en Orient, photographies : 1840-1880

Bibliothèque nationale de France - François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 16 octobre au 13 janvier 2002. 35 F (billet groupé avec l'exposition « Al-Idrisi ») ; 24 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Des fausses confidences de l'Ensemble Leporello, d'après Les Fausses Confidences de Marivaux, mise en scène de Dirk Opstacle.

Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil (Val-de-Marne). 20 h 30, du 16 au 20. Tél. : 01-45-13-19-19. De 59,04 F à 118,07 F.

Les Hommes dégringolés de Christophe Huysman, mise en scène d'Olivier Werner.

Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (Hauts-de-Seine). A partir du 16. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-46-14-70-00. De 52,48 F à 150,87 F. Jusqu'au 11 novembre.

Malavika Sarukkai Danse classique d'Inde bhārata nātyam.

Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^o Abbesses. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19, 20. Tél. : 01-42-74-22-77. 98,39 F et 144,31 F.

Billy Budd de Britten. Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 h 30, les 16, 19. Tél. : 08-36-69-78-68. De 66 F à 577 F.

Defunkt New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 21 heures, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉGIONS

Tableau d'une exécution de Howard Baker, mise en scène de Hélène Vincent.

Brest (Finistère). Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau. 20 h 30, du 17 au 19. Tél. : 02-98-33-70-70. 63 F et 124 F.

Kremereta Baltica Chamber Orchestra Œuvres de Kancheli, Schumann, Part, Schubert. Gidon Kremer, Ula Ulijona (violin).

Bourges (Cher). Maison de la culture, place André-Malraux. 20 h 30, le 17. Tél. : 02-48-67-74-70. 190 F.

général drouot productions sa

PAOLO CONTE

LUNDI 17 DÉCEMBRE 2001
PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

www.gdp.fr

CERRUTI

Alitalia L'EXPRESS

Locations : Palais des Congrès (01 40 68 00 05), Fnac, Virgin Mégastore, France Billet (0 892 68 3622 - 2,21 Frs/min), Ticketnet (0 825 346 346 - 0,98 Frs/min), www.palaisdescongres-paris.com, www.ticketnet.fr, www.fnac.com.

DISPARITION

■ **PIERRE MAILLARD**, ancien journaliste à l'AFP, est mort, vendredi 12 octobre, à son domicile d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) d'un accident cardiaque, à l'âge de soixante-cinq ans. Né le 7 décembre 1935, licencié en lettres, Pierre Maillard était entré à l'Agence France-Presse en 1961. Il a notamment été en poste à Londres de 1963 à 1966, puis au service politique et au service économique. Nommé chef du service social en 1979, il est ensuite directeur du bureau de Lisbonne, fonction qu'il assumera pendant trois ans avant d'être chargé de la rubrique « médias - presse écrite » au service des informations générales. Pierre Maillard avait pris sa retraite en 1997.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Jean-Claude ISORÉ,
Mme Suzanne TISE-ISORÉ
et **Joséphine**
sont heureux d'annoncer la naissance de

William,

le 11 octobre 2001.

Décès

– Mme Anne-Laurence Denis, M. et Mme Jacques Denis, M^{lle} Ariane Denis, ses enfants, Juliette et Stéphane, Vladimir, Victor et Rockia, Etienne, Clémence, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Et Faten, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel-Georges DENIS,
ancien inspecteur des finances,

survenu le 11 octobre 2001.

Une pensée à

Denise,

son épouse, (†) 1998.

Le service religieux aura lieu le mercredi 17 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chailly, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière de Noards (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Bosc Giard,
27560 Noards.

– Mme Victorine Krol, André, Paule, Jérémie, Aurélie Krol font part du décès, le 9 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Abram KROL,
artiste-peintre graveur.

L'inhumation aura lieu le jeudi 18 octobre, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue des Beaux-Arts,
75006 Paris.
7, rue de Nancy,
75010 Paris.

– Paris. Rennes.

Robert,
son épouse,
Anne, Lucile et Viviane,
ses filles,
Leurs maris et ami,
Ses petits-enfants,
Yves et Alain,
ses frères,
Et leurs épouses,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Christiane MOGUELET,
née **BOUËR**,

survenu dans sa soixante-huitième année.

La crémation a eu lieu dans l'intimité familiale.

30, rue du Général-Leclerc,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondedepub.fr

– Hubert Salmon,
son épouse,
Daniel Astruc,
son frère,
Catherine, Sophie et Carole,
ses enfants,
Camille, Guillaume et Tess,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michèle SALMON.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 octobre 2001, à 14 heures, en la chapelle haute de Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 1, boulevard Jean-Mermoz.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de La Genevraye (Seine-et-Marne).

31, rue Pauline-Borghese,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Le 14 octobre 1991 disparaissait

Philippe BOEGNER,
journaliste et écrivain.

Nous rappelons sa mémoire à ceux qui furent ses amis et ses collaborateurs dans les journaux qu'il dirigea, *Paris-Match*, *Paris-Jour*, *Science et Vie* et *Le Nouveau Candide*.

– Il y a un an,

Paul RUFF

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu se souviennent.

Messés anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi 20 octobre 2001, à 18 h 30, à l'intention de

Paul-Louis BEAUMONT,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, croix de guerre avec palme, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques,

en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}.

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

Le Monde et **LE ROBERT**

Grand jeu concours de la langue française

un **Grand Robert**, dix **Robert Historique** et dix **Petit Robert** à gagner chaque jour, jusqu'au 19 octobre (*Le Monde* daté 20)

1 En six lettres, quel mot d'origine latine, de la famille de deux mots de six et sept lettres en rapport respectivement avec les idées de tumeur et de bubon, désigne depuis le XVII^e siècle un personnage dont l'un des caractères typiques est d'aimer la chaleur ?

2 Pour désigner les voyageurs professionnels de l'espace, trois mots au moins se font concurrence : « astronaute » apparut en 1928, bien avant les explorations spatiales, « spatonaute », attesté en 1962, et un mot de dix lettres attesté en 1934, utilisé pour les expériences soviétiques. Quel est ce mot ?

3 Quel médecin donne son nom à un instrument destiné à remplacer la hache et dont l'usage est proscrit en France depuis 20 ans ?

Envoyez vos réponses sur carte postale à :
Jeu-concours Dictionnaires Le Robert, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 21 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* daté 4-5. Le règlement complet du jeu est déposé et disponible gratuitement chez M^r Dubois huissier de justice à Paris, 35, rue Vineuse, 75116 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Nouvelle édition revue et augmentée
LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Souscription en librairie à 2 100 F
jusqu'au 15 novembre 2001, au lieu de 2 600 F



– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Jean MÜLLER,
née **Anne-Clary GALLAND**,

une messe sera célébrée le samedi 20 octobre 2001, à 15 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, avenue du Maréchal-Joffre, Paris-7^e.

Nous y associerons le souvenir de son épouse,

le **colonel Jean MÜLLER**,

décédé le 30 septembre 1980.

Isabelle DELFAU

nous a quittés il y a un an.

Ses proches et amis se réuniront le vendredi 19 octobre 2001, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés (chapelle Saint-Symphorien), Paris-6^e.

Colloques

L'Essca et l'université des sciences économiques de Budapest organisent un colloque de management international :

« **Les pays en transition ou en intégration** », dans les locaux de l'Essca, à Angers, le jeudi 29 et le vendredi 30 novembre 2001.

Janos Kornai, professeur à l'université Harvard, Wladimir Andreff, professeur à l'université Paris-I -Sorbonne, John Child, professeur à l'université de Birmingham, Marie Lavigne, professeur émérite à l'université de Pau, Xavier Richet, professeur à l'UMLV, Bruce Kogut, professeur à Wharton, interviendront à cette occasion. Informations et inscriptions : www.essca.asso.fr/Colloque_transition_2001/

Formations

DEA sciences de gestion du CNAM
Régulation et management des services en réseaux : **eau et énergie** janvier-décembre 2002.

Formation professionnalisée par la recherche. Public ayant si possible une expérience professionnelle, cours le vendredi soir et le samedi matin. Information et inscriptions auprès de : Sébastien Cancel e-mail : cancel@cnam.fr Tél : 01-40-27-21-09.

Le Collège des hautes études en sciences médico-sociales et médico-judiciaires propose :

– un diplôme interuniversitaire de deuxième cycle, « Prévention et traitement des conduites de violences privées et institutionnelles » sur 100 heures, du premier trimestre 2002 à octobre 2002 ;
– des modules de formation continue non universitaire de 3 à 5 jours.

Public visé : étudiants et professionnels issus des champs médico-sanitaire, social et juridique.

Renseignements :
Corinne Ducottet,
Fédération française de santé mentale,
29, avenue Rapp,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-51-42-96.
Fax : 01-45-51-83-32.
E-mail : ffsm@libertysurf.fr

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Judith Balso : « **Le poème, part de la chose même, et non à son propos** »
23 octobre, 20 novembre, 18 décembre, 15 janvier, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Marie-Christine Lala : « **Georges Bataille : le mouvement de la transgression aux limites de la communication** ».

25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 décembre, 10 et 24 janvier, amphi B, 18 heures-20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Boyan Manchev : « **Le fantôme, le sujet et le sens** ».

18 octobre, 1^{er}, 15 et 29 novembre, 13 décembre, 17 janvier, 18 heures-20 heures, Centre for Advanced Study in Sofia, 4, rue A.-Batenberg, Sofia (Bulgarie).

Eric Lecerf, Sergio Perez-Cortes, Patrick Vauday et Susana Villavicencio : « **Les dialogues philosophiques** ».

23 octobre : R. Arcos Palma : « Fernando Pessoa et le nomadisme de l'esprit ».
13 novembre : S. Villavicencio : « Les personnages philosophiques du citoyen, du barbare et de l'étranger : figures de l'autre et stratégies d'exclusion dans la constitution de la citoyenneté argentine ».
11 décembre : F. Lagos Donde : « Le corps chez Nietzsche ».
15 janvier : G. Frigerio : « Critique de la raison pédagogique ».
29 janvier : H. Gonzalez : « La chrysalide ou le néant des fondements philosophiques de l'argentinité ».
18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Conférences

Centre culturel Calouste-Gulbenkian
mercredi 17 octobre 2001, à 18 heures : conférence

« **La neurochirurgie et l'intervention sur le corps** »
par **João Lobo Antunes**
(neurochirurgien).

Entrée libre.
51, avenue d'Iéna, 75116 Paris.
Tél. : 01-53-23-93-93
Fax : 01-53-23-93-99.

Les Mardis de la philo
deux nouveaux cycles
débutent le 16 octobre 2001 :
- 18 heures : « Le judaïsme face à la modernité »,
- 20 heures : « Les pensées fondatrices du XX^e siècle ».
Renseignements au : 01-47-22-13-00.

Vendredi 19 octobre 2001
Centre André-Malraux
112, rue de Rennes, Paris-6^e.
Journée d'étude
Lavelle et Fichte
organisée par :
Association Louis-Lavelle,
BP 85, 75261 Paris Cedex 06

Entrée libre

10 h 30 : « **L'interprétation française de Fichte et l'influence de sa pensée en France au vingtième siècle** », par Jean-Louis Vieillard-Baron.

11 h 15 : « **Le thème et la perspective de l'Acte chez Lavelle** », par Cornéliu Mircea.

15 heures : « **Le concept de réflexion chez Fichte et Lavelle** », par Jean-Christophe Goddard.

16 h 30 : « **Le vouloir et la conscience de soi ; spiritualisme et idéalisme** », par Maël Lemoine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Catastrophes industrielles, santé, alimentation : Dangers d'aujourd'hui

Fléaux du XXI^e siècle, par Ignacio Ramonet. ■ Le désastre climatique mondial, par Christophe Dalle. ■ Le climat, otage des lobbies industriels, par Agnès Sinai. ■ Comment lutter contre la désertification, par Pierre Rognon. ■ Tchernobyl, apocalypse nucléaire, par Yves Marignac. ■ Les experts, la science et la loi, par Jacques Testart. ■ L'ADN n'est pas une marchandise, par Pedro Lima. ■ L'affaire de la « vache folle », par Denis Duclos. ■ Un autre modèle pour l'agriculture, par Jacques Berthelot. ■ Un vieux fléau : l'alcoolisme, par Patrick Fouilland. ■ Le biopiratage de l'Afrique, par Franck Seuret et Robert Ali Brac de la Perrière. ■ Mobilisation contre le sida, par Dominique Frommel. ■ L'archipel de la criminalité financière, par Christian de Brie. ■ Dans l'enfer des paradis fiscaux, par Christian de Brie. ■ Apartheid sanitaire, par Martine Bulard. ■ Loi du silence sur l'uranium appauvri, par Robert James Parsons. ■ Le crime des industriels de l'amiante, par Patrick Herman et Annie Thébaud-Mony. ■ Vers une secte globale ?, par Denis Duclos. ■ Les sondés ne veulent plus parler, par Alain Garrigou. ■ Reconquérir les clients perdus, par Michel Raffoul. ■ De la soumission dans les têtes, par François Brune. ■ Consommateurs sous influence, par Frank Mazoyer. ■ Des marques au fer rouge dans nos consciences, par Marie Bénilde. ■ Un humanisme à refonder, par Patrick Viveret.

Bibliographie, sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

EN VUE

■ Une bombe destinée au père, le mollah Omar, aurait tué le fils âgé de 10 ans.

■ Une bombe de 900 kilos manquant un hélicoptère militaire, objectif minuscule, n'en a pas moins touché un quartier de Kaboul.

■ Mick Jagger, victime de l'ordre alphabétique – son nom sur l'affiche arrivait en second –, ne participera pas au concert de bienfaisance organisé par Michael Jackson, dimanche 21 octobre à Washington, en faveur des victimes des attentats.

■ Une lettre d'injures de John Lennon à Paul McCartney, mise aux enchères par Christie's à Londres, n'a pas trouvé preneur.

■ Le groupe de rock trash metal Anthrax, auteur de *Spreading the Disease* (Répandre la maladie) ou *The Threat is Real* (La menace est réelle), gardera son nom choisi dans les années 1980 pour sa connotation « cool et agressive ».

■ Le 25 avril 1990, Michael Neupert, secrétaire d'Etat à la défense, venait retirer le dernier panneau de quarantaine sur Gruinard, petite île inhabitée d'Ecosse, où, près d'un demi-siècle auparavant, lors d'un test de diffusion de la maladie du charbon, les Britanniques avaient anéanti un troupeau de moutons. « *Je n'irai toujours pas me promener à Gruinard* », confiait le lendemain au quotidien *Glasgow Herald* le chercheur Brian Moffat qui venait de retrouver des spores de la bactérie résistant depuis des centaines d'années.

■ Lidove Noviny, quotidien pragoïse, dénonçait, samedi 13 octobre, après l'attribution du Nobel de la paix à Kofi Annan la « logique absurde » d'un jury récompensant des fonctionnaires de l'ONU qui « ont la création de la paix et de la sécurité inscrite dans leurs contrats de travail, et qui sont bien payés pour cela par près de deux cents pays membres ».

■ « Nous nous sommes fixé un objectif ambitieux », reconnaît le patron des chemins de fer allemands, Harmut Mehdorn, en interdisant l'entrée dans les gares aux œuvres de charité dont les soupes chaudes attirent les clochards, « surtout l'hiver quand dehors il pleut ».

■ Avec la mise au jour d'une mandibule édentée où les cavités laissées par la chute des dents ont eu le temps de se refermer, les préhistoriens du Bau de l'Aubésier, un abri rocheux du Vaucluse, apportent la preuve que les ancêtres de l'homme de Néandertal étaient « altruistes, secourables », capables de nourrir leurs malades à la becquée.

Christian Colombani

Des « soviets » dans l'armée de terre française

Depuis le début octobre, on vote, dans les régiments, pour élire des représentants de chaque catégorie de militaires et instaurer, selon la revue officielle « Terre magazine », une « concertation de proximité »



se sentir bien dans son travail, comme en famille, est [pour un soldat] une condition essentielle pour rem-

plir sa mission », est-il écrit dans l'éditorial, pour qui « il n'est de richesse que d'hommes ».

« L'armée de terre, explique le général Thierry de Bouteiller, chargé des ressources humaines à l'état-major, amorce un virage. » Allusion à la professionnalisation d'une armée où le service national, institution quasi centenaire, aura disparu en novembre. « Pour la période à venir, dit le général de Bouteiller, l'enjeu majeur me paraît être de définir le "comment vivre" de cette armée nouvelle, pour que le personnel puisse s'épanouir dans l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle. »

Tout devrait, en principe, contribuer à cet épanouissement du soldat. « L'allègement de la charge de travail qui pèse sur le militaire pour

lui permettre de mieux vivre avec sa famille et être davantage présent dans la cité, l'accroissement de la concertation, la mise en place de relais d'assistances maternelles ou l'amélioration des conditions de vie en opérations extérieures sont quelques-unes de ces réalisations », constate l'homologue, pour l'armée de terre, d'un « DRH » (directeur des relations humaines) dans une entreprise.

Mais, ces jours-ci, l'armée de terre est en train de franchir une autre étape avec, dans les unités, l'élection de ce qu'elle appelle « les présidents de catégorie » et la création d'une « commission participative » pour « une concertation de proximité ». L'élection des « présidents de catégorie » – il y en a un dans le corps des

officiers, un autre chez les sous-officiers et un troisième pour les engagés volontaires – se fait, à partir d'une liste de candidats agréés par le colonel, à la tête de son régiment, par vote à bulletin secret, uninominal, à un tour. Les absents peuvent voter par procuration.

INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Ces élus deviennent les interlocuteurs privilégiés du commandement pour tout ce qui est vie quotidienne du régiment, et ils conseillent leurs camarades, voire les familles, pour mieux les intégrer dans la garnison. A un niveau moindre, celui de la compagnie, de l'escadron ou de la batterie, dans un régiment, « une commission participative » est créée. Ses membres, désignés par tirage au sort, donnent leur sentiment sur l'amélioration des conditions de travail dans ladite unité élémentaire.

C'est une instruction ministérielle qui, le 6 septembre, a fixé les modalités pratiques de cet agglomément. Elle était très attendue d'une armée de terre qui vient de subir de plein fouet la révolution de sa professionnalisation et dont « le moral a été affecté », comme le chef de l'Etat lui-même, chef des armées, s'en est fait récemment l'écho. Des colonels, à la tête de leur régiment, craignant l'apparition d'une forme de syndicalisme rampant, mais confiants dans la « maturité » des subordonnés, avaient anticipé l'instruction ministérielle en faisant élire sans attendre certains de leurs « présidents de catégorie ».

Jacques Isnard

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jean-Michel Thénard

■ On n'a pas tant l'occasion de rire depuis le 11 septembre qu'il ne faille remercier les Verts de leurs efforts pour égayer la vie publique. Un parti dont les militants votent en juin pour désigner un candidat à la présidentielle, retournent aux urnes quatre mois après pour s'en défaire, avant de sortir une troisième fois leurs bulletins pour adouber celui qu'ils avaient rejeté lors du premier scrutin, c'est du Raymond Devos : délicieusement absurde. Un Mamère, ensuite, qui passe son temps à annoncer par voie de presse des décisions « irrévocables » sur lesquelles il ne cesse de revenir, c'est du Bedos : caricatural mais telle-

ment à l'image du comportement détestable de certains politiciens pour qui les mots ne sont rien. Enfin, que le même Mamère, paré de sa belle inconstance, soit candidat à la présidentielle, c'est du Bigard. Colossale finesse pour un mouvement qui prétend faire de la politique que de recourir, pour le représenter à la présidentielle, à un piètre héritier d'Edgar Faure dont la parole s'est déréglée.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Censés incarner depuis quatre ans, au sein de la majorité plurielle, des aspirations nouvelles des Français, les Verts, du moins leurs dirigeants, ont accompli en quatre mois une étonnante prouesse : ceux-ci ont réussi à succomber, sans excep-

tion, à tous les vieux tropismes qui déréglent la vie politique et dont beaucoup de Français ne voient plus en elle au mieux que folklore drolatique, au pire que cuisine peu ragoûtante. (...) Tout est bien néanmoins qui finit mieux que prévu pour Lionel Jospin. Certes ! Le premier ministre peut espérer qu'au premier tour de la présidentielle le maire de Bègles rassemblera un peu mieux que ne l'aurait fait Alain Lipietz cet électeur écologiste dont il aura besoin au second tour.

THE WASHINGTON TIMES (Etats-Unis)

■ Dans l'ère post-guerre froide, peu de régions du monde ont été plus fertiles à la propagation de gros mensonges que le Proche-Orient. Le plus gros de tous est celui qui lie les

conflits qui balayent depuis des décennies le Proche-Orient au conflit israélo-palestinien. (...) Il est absurde de croire que résoudre le différend entre Israéliens et Palestiniens pourrait produire une « solution globale » au Proche-Orient. En réalité, la guerre, le terrorisme et l'intimidation sont des constantes dans les relations entre Etats arabes et entre nations arabes et non arabes ; une analyse rapide de l'histoire récente de la région suffit à le prouver. (...) La liste des conflits qui se sont succédés entre nations islamiques et entre factions au sein de ces Etats islamiques est à peu près infinie. L'idée que l'existence d'Israël soit à l'origine de ces guerres inter-arabes et inter-islamiques est absurde. Et pourtant ce gros mensonge persiste à travers le Proche-Orient.

www.lindqvist.com, www.j-roen.net

Bert, « muppet » de l'émission pour enfants « Sesame Street », est-il un proche de Ben Laden ? Enquête



ses partisans ? Les premiers éléments de réponse apparaissent sur Internet. Un groupe d'internautes suédois se souvient qu'un graphiste américain s'est amusé à publier sur son site une série de photos truquées montrant Bert en compagnie d'OJ Simpson, de Hitler, de chefs du

Ku Klux Klan ou de Pamela Anderson. Le responsable d'un webmagazine suédois, Nikke Lindqvist, décide d'en avoir le cœur net et se lance dans une enquête minutieuse. Contacté, l'artiste américain assure qu'il n'a pas fabriqué la fameuse photo, mais il la connaît, car des

internautes lui en ont envoyé des copies pour qu'il les ajoute à sa collection... Aussitôt, la traque s'organise sur le Net pour découvrir sa provenance exacte. En quelques jours, les Suédois découvrent qu'elle est l'œuvre d'un graphiste indépendant habitant une petite ville des Pays-Bas. Il avait publié l'image sur son site personnel, en l'accompagnant d'un texte technique expliquant comment il l'avait réalisée...

Entre-temps, un autre enquêteur s'aperçoit qu'en tapant la requête « photo + Ben Laden » sur le moteur de recherche Google on obtient en tête de liste quatre des photos utilisées pour fabriquer l'affiche islamiste. Seule explication plausible à ce jour : le concepteur de l'affiche est lui-même internaute. Pressé par le temps, il a récupéré des images de Ben Laden sur le Web sans se soucier de leur provenance et n'a pas remarqué la présence de Bert, qui n'évoque rien pour lui, car il ne regarde pas la télévision américaine...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

TRAFIC

■ Selon une étude du bureau Nielsen/Netratings, le trafic des grands portails américains a légèrement baissé en septembre par rapport à août. Seuls les sites d'information ont une fréquentation qui a augmenté. Des baisses notables ont affecté les sites d'enchères et de commerce électronique. – (Reuters.)

JEUX EN LIGNE

■ La société Real Networks, spécialisée dans les logiciels de diffusion audio et vidéo en direct sur Internet, a lancé un service de location en ligne de jeux vidéo baptisé Real-Arcade. L'abonnement coûtera 15 dollars par mois. – (Reuters.)
www.realguide.real.com/games

RADIO-AFGHANISTAN

■ Le site américain Clandestine Radio retransmet des enregistrements d'émissions diffusées par la radio officielle des talibans, ainsi que par celle de l'Alliance du Nord. Il publie en outre des articles sur les projets de création en Afghanistan de nouvelles radios dans le cadre de l'effort de guerre des différents protagonistes, dont les Etats-Unis.
www.clandestineradio.com
www.denfenselink.mil/news

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

101MQP AE

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° :rue :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° :rue :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year. *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Bayrou l'imprécateur par Dominique Dhombres

LES PROPOS tenus hier soir par François Bayrou chez Christine Ockrent, sur France 3, ont toutes les chances de passer inaperçus, comme le reste de sa campagne présidentielle d'ailleurs. C'est dommage, parce que le président de l'UDF a rappelé une évidence fort peu glorieuse pour la démocratie française : l'Assemblée nationale a été mise délibérément hors circuit, aux abonnés absents en quelque sorte, alors que se joue peut-être l'avenir de la planète. Le Monde le relevait dans son éditorial du 11 octobre : Lionel Jospin avait promis de consulter le Parlement. En clair, cela voulait dire que les députés seraient appelés à voter. Se cachant derrière des arguties et derrière son petit doigt, Jospin n'a pas tenu sa promesse. Il ne veut pas, en réalité, faire éclater sa majorité plurielle à quelques mois du scrutin présidentiel. Pour des motifs qui augurent

mal de ses capacités éventuelles de futur chef d'Etat, pour des raisons basement politiques en fait, Jospin préfère ne pas donner aux députés la possibilité de voter sur l'engagement militaire de la France dans le conflit. L'implication française est donc floue, confuse et sans mandat de la représentation nationale. Vague, et presque honteuse. C'est peu de dire que l'on s'engage sans conviction dans cette aventure. On le fait dans le brouillard le plus total en se cachant de tous, y compris de nous-mêmes.

L'affaire méritait plus de hauteur de vue et de courage politique. Evidemment, c'est plus facile pour Jean-Pierre Chevènement ou François Bayrou de l'affirmer. Ils ne sont ni à Matignon ni à l'Elysée. « Si la notion de Parlement a un sens, celui-ci devrait être consulté et pouvoir voter », a déclaré Bayrou hier soir sur le plateau de « France Europe Express ». Dans

une situation de ce genre, cela devrait être un réflexe. C'est même, selon lui, « le minimum » que le gouvernement devrait faire. En Grande-Bretagne, il y a eu un grand débat aux Communes et le chef de l'opposition conservatrice, et même celui du tiers parti démocrate-libéral, ont quotidiennement accès aux informations militaires les plus secrètes...

C'était certainement cocasse de voir Bayrou se débattre hier soir avec une Arlette Laguiller remontée comme une horloge qui débitait par tranches des propos déjà rodés à la fête annuelle de Lutte ouvrière sans tenir compte, à aucun moment, de ce que pouvait dire son interlocuteur, diabolisé d'emblée comme un horrible pantin capitaliste agité par le ténébreux baron Seillière. Le côté lapin mécanique d'Arlette fait partie de son charme. Mais le véritable imprécateur, hier soir sur France 3, c'était Bayrou.

Conte de Mamère...

par Pierre Georges

IL EUT L'IRRÉPRESSIBLE, l'incoercible, l'irrésistible envie de commettre l'irréparable, l'irréparable, l'irréversible. Sa résolution était féroce. Sa détermination entière. Son choix sans appel. Et son billet sans retour.

Restait à le faire savoir. Haut et fort. Noir, ou vert, sur blanc. Il décida donc d'en appeler à la presse, son douar d'origine. Allô, *Le Monde*, ce serait pour une décision et annonce d'une irrévocabilité irrévocablement irrévocable. J'ai bien réfléchi. Je fus candidat. Je ne le serai plus jamais. C'est ferme et définitif. A prendre et à laisser ! Inscrivez, greffier, puisque, aussi bien, tout cela peut être dorénavant gravé dans le marbre.

Dans une rédaction où, l'habitude et l'expérience aidant, on ne saurait raisonnablement croire, en politique, au père Irrévocable, fût-il Mamère, cette annonce ne provoqua pas une émotion considérable, ni une stupéfaction désolée. Elle fut accueillie comme il convient, avec une certaine circonspection. Et même, disons-le, lors de la conférence de rédaction du midi, vendredi, par quelques ricanements déplorables, mais irrépressibles eux, de quelques vieux routiers ayant, selon une nécessaire métaphore autoroutière, vu de l'irrévocable couler sous les ponts.

Mais enfin, puisqu'il le disait. Irrévocable ! On n'allait pas en cette affaire être plus vert que les Verts et réfuter l'irréfutable, réduire l'irréductible, récupérer l'irrécupérable. Irrévocable, l'on vous dit, croix de bois, croix de Mamère ! Quand un homme de cette trempe, en pur acier radical, vous fait l'honneur, l'avantage et le plaisir de vous choisir pour annoncer aux

foules, qui assez probablement n'en ont rien à faire et assez peu à cirer, qu'en ce simili Waterloo vert on attendait Lipietz et n'allait point voir arriver Mamère, on ne fait point son difficile, ni son bégueule. On prend. Comme le disait un grand ancien, Pierre Lazareff peut-être, « une information plus un démenti, de toute façon cela fait deux informations ».

Donc, souvent Mamère varie... Et dès dimanche matin l'irrévocable vérité de samedi se trouva contredite par les faits et les dires. Il nous souvient, car les moments d'histoire méritent quand même d'être chroniqués pour la postérité, que cet historique revirement nous surprit au volant entre Ivry-Nord et Paris-Bercy, sur une radio d'info en continu déversant son continuum d'infos. Nous y apprîmes en un instant que les Verts avaient fait deux choses : révoquer Lipietz, dérévoquer, si l'on ose dire, Mamère. Dans cet aimable parti où l'on semble avoir une double aptitude foncière pour le tutoiement d'usage et le flinguage d'habitude, tout avait ainsi basculé. Et même, rapportait la radio, on pouvait situer ce miracle de l'irrévocabilité révoquant et circonstancielle à un instant précis : dimanche matin, 10 heures, lorsque Dominique Voynet et Noël Mamère prirent un café ensemble !

Avec ou sans sucre ? Lait bio écrémé de nos vertes campagnes ? Ah ! Verts, Verts, vertes grenouilles qui vous choisissez un roi, on vous moque, on vous charrie. Mais si vous saviez comme votre revue, vos pantalonnades, votre petit théâtre de verdure nous font rire en ces temps de bacilles, de terrorisme et de bombes.

Bruno Mégret (MNR) estime que « Jospin est pire que Chirac »

Le départ de Pierre Vial lui permet de désigner son ennemi principal

LE DIVORCE a été prononcé. Après un bref entretien en privé, dimanche 14 au matin, Bruno Mégret, le président du MNR (Mouvement national républicain), et Pierre Vial, le président de Terre et peuple, président du groupe MNR au conseil régional Rhône-Alpes et membre du bureau national, ont décidé de se séparer par consentement mutuel (*Le Monde* du 13 octobre). M. Vial a été autorisé à venir expliquer les raisons de la rupture devant le comité national du parti, réuni à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) : une divergence profonde sur la stratégie à suivre. Il a ainsi répété qu'il n'était pas question pour lui de soutenir les Américains dans leurs représailles, de même qu'il n'accepterait jamais de voter Chirac au second tour de l'élection présidentielle, « même pour faire barrage à la gauche ».

M. Vial n'étant plus là, Bruno Mégret a pu soumettre, sans problème, au vote du comité une motion entérinant les prises de position adoptées par le bureau national du 17 septembre. Un tex-

te qui distingue clairement ce que le MNR appelle l'ennemi principal des adversaires secondaires. Sur le plan international, « l'islamisme » y est désigné comme « l'adversaire principal des peuples européens ». En politique intérieure, ce rôle échoit au « socialo-mondialisme représenté aujourd'hui par M. Jospin ». Quant aux adversaires secondaires, il s'agit d'un côté des Américains « responsables de la montée des dangers » et du « développement du mondialisme », de l'autre de « la fausse droite RPR-UDF-DL et M. Chirac ».

NOSTALGIQUE DU PAGANISME

Ainsi rédigée, la motion a recueilli l'approbation de 82 des 85 membres du comité présents (sur 120). Une personne a voté contre et quatre se sont abstenues. Une victoire, du moins à court terme, pour Bruno Mégret, qui lors d'un déjeuner de presse, dimanche, prenait le contre-pied du président du Front national, Jean-Marie Le Pen, son adversaire politique au sein de l'extrême droite, et déclarait que pour lui « Jospin est pire que Chirac ».

Si tout le monde au MNR se félicitait d'avoir évité une crise majeure, dimanche, chacun pouvait toutefois percevoir un malaise. Le parti aurait préféré ne pas avoir à se séparer de Pierre Vial, figure importante de la scission d'avec le Front national. Les amis de ce dernier se partageaient entre ceux qui, faisant la part entre idéologie et politique, approuvaient la ligne du MNR et ceux qui, critiques, auraient préféré régler les comptes après la présidentielle et les législatives.

Beaucoup de responsables soulignaient toutefois qu'il était devenu difficile de vivre avec le bouillant et bruyant président de Terre et peuple, un ethno-identitaire, nostalgique du paganisme. Ils faisaient remarquer qu'ainsi débarrassés de ce dernier le parti ferait moins peur à la droite. Ils espéraient, notamment, que le recueil des signatures pour la candidature de M. Mégret à l'élection présidentielle en serait facilité.

Christiane Chombeau

Les personnels de la culture durcissent leur grève

L'INTERSYNDICALE des personnels du ministère de la culture, en grève pour « une vraie réduction du temps de travail », appelle « tous les agents de droit privé comme de droit public à poursuivre, renforcer et durcir la grève, ainsi que les actions sous toutes leurs formes, y compris l'occupation, comme c'est le cas notamment aux château et domaine de Pau ».

Les grévistes défilèrent le 16 octobre, lors de la journée nationale d'action dans la fonction publique, puis le 17 octobre à la faveur d'une « grande manifestation culturelle » à Paris qui rejoindra l'hôtel Matignon.

Une nouvelle assemblée des personnels était prévue le lundi 15 octobre pour décider des suites à donner à un mouvement qui a provoqué, le 14 octobre, la fermeture de nombreux établissements publics, comme le Centre Pompidou, les Musées d'Orsay, Rodin et de l'Histoire de France, le Panthéon, les Archives nationales et la basilique de Saint-Denis. Le Louvre est resté ouvert.

M. Jospin invite la jeunesse à lutter contre la violence

LE PREMIER MINISTRE, LIONEL JOSPIN, a clôturé les deuxièmes rencontres du Conseil national de la jeunesse avec le gouvernement, samedi 13 octobre, à la Maison de Radio France, à Paris. Après avoir dialogué avec plusieurs ministres dont Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, les membres du conseil ont été invités par M. Jospin à lui adresser des propositions pour lutter « contre la violence de certains jeunes (...). Nier ou édulcorer des phénomènes réels de violence chez les jeunes par idéalisme, par conformisme de la pensée ou par solidarité générationnelle est peu sage », a estimé le premier ministre.

M. Jospin a, ensuite, évoqué les attentats du 11 septembre et déclaré, après avoir exprimé son « incompréhension » d'une telle « horreur », que « les désordres du monde ne sauraient justifier l'horreur des actes ». « Entre nous, a enfin lancé le premier ministre aux jeunes présents, il n'y aura jamais de simulacre mais toujours un engagement sérieux et sincère. »

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : onze gardes communaux ont été tués, dimanche 14 octobre, dans une embuscade tendue par un groupe islamiste armé près de Bir el-Ater, dans la région de Tébessa (630 km à l'est d'Alger), ont rapporté lundi plusieurs journaux algériens. - (AFP.)

■ **POLOGNE** : Bronislaw Geremek a démissionné, dimanche 14 octobre, de la présidence de l'Union pour la liberté. L'ancien ministre des affaires étrangères avait obtenu la présidence du parti l'automne dernier, à la suite d'un âpre combat qui avait provoqué une crise et de nombreux départs. L'Union de la liberté, qui regroupait désormais avant tout d'anciens responsables de Solidarité, a obtenu un résultat calamiteux aux dernières élections législatives (3,1 %). Le successeur de M. Geremek est Wladyslaw Frasyniuk, qui avait été dans les années 1980 l'un des principaux dirigeants de l'opposition clandestine.

■ **POLITIQUE** : le ministre de la ville, Claude Bartolone, a trouvé « insupportable sur la forme » l'annonce de la candidature aux élections législatives, dans ce département, de sa collègue au gouvernement Elisabeth Guigou. « J'aurais aimé qu'on me prévienne », a expliqué l'adjoint au maire du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), dimanche 14 octobre, sur BFM, ajoutant, toutefois, qu'il serait « aux côtés » de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

■ **CPIAJ** : la Ligue de défense juive « dément » « toute implication dans le site Internet CPIAJ », un site incitant à la haine contre les Arabes (*Le Monde* du 11 octobre). Dans un communiqué, la Ligue de défense juive se présente « comme un mouvement représentatif qui lutte pour les droits des juifs en Israël et en diaspora » et affirme qu'« elle n'a aucune relation avec le groupuscule incriminé ».

■ **ÉCOLOGIE** : Antoine Waechter a été réélu, dimanche 14 octobre, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI) et a annoncé, officiellement, sa candidature à l'élection présidentielle.

■ **BIOLOGIE** : le premier veau cloné chinois est mort, samedi 13 octobre, moins de deux heures après sa naissance. Conçu dans le centre de reproduction génétique de Shenzhen, dans la province de Guangdong, il s'est étouffé en tétant du lait. « Bien que l'animal soit mort, la technologie de clonage employée s'est révélée un succès », ont déclaré les responsables du projet.

CHaque jour, défendez un organe vital : votre peau.

MAG-C
Magnésium + Vitamine C pure

1^{er} hydratant-fortifiant au magnésium et à la vitamine C pure qui renforce la résistance de la peau.

NOUVEAU

VICHY LABORATOIRES HOMME

MAG-C
MAGNÉSIE HYDRATANT FORTIFIANT

L'innovation soin a appliqué après le rasage. Résultats : une peau hydratée pendant 24 h. Et une tonicité stimulée. Texture non grasse. Hypoallergénique.

VICHY. LA SANTÉ PASSE AUSSI PAR LA PEAU

Le diagnostic personnalisé de votre peau sur www.vichyhomme.com

CONJONCTURE

100 millions

C'est le nombre d'habitants des dix pays de l'est de l'Europe candidats à l'élargissement, soit près du quart de la population des Quinze. Mais leur PIB ne représente que 4 % de celui de l'Union. Ce retard est un handicap à leur intégration dans la zone euro (page V)



TRIBUNES

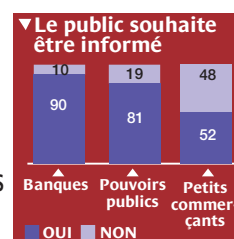
Joseph Stiglitz, ancien conseiller de Bill Clinton, est l'un des trois lauréats du prix Nobel d'économie.

Les travaux récompensés mettent en lumière le fonctionnement des marchés et leurs défaillances (page VI)

EMPLOI

● Les entreprises se mobilisent dans l'urgence pour le passage à l'euro. Outre le recours aux heures supplémentaires, elles recrutent des renforts en contrats précaires. Des bénévoles sont formés afin d'aider les populations fragiles telles que les personnes âgées (page VII)

● A Annecy, l'intégration de l'institut universitaire professionnalisé (IUP) dans le tissu économique régional témoigne du succès de la formule créée il y a dix ans (page VIII)

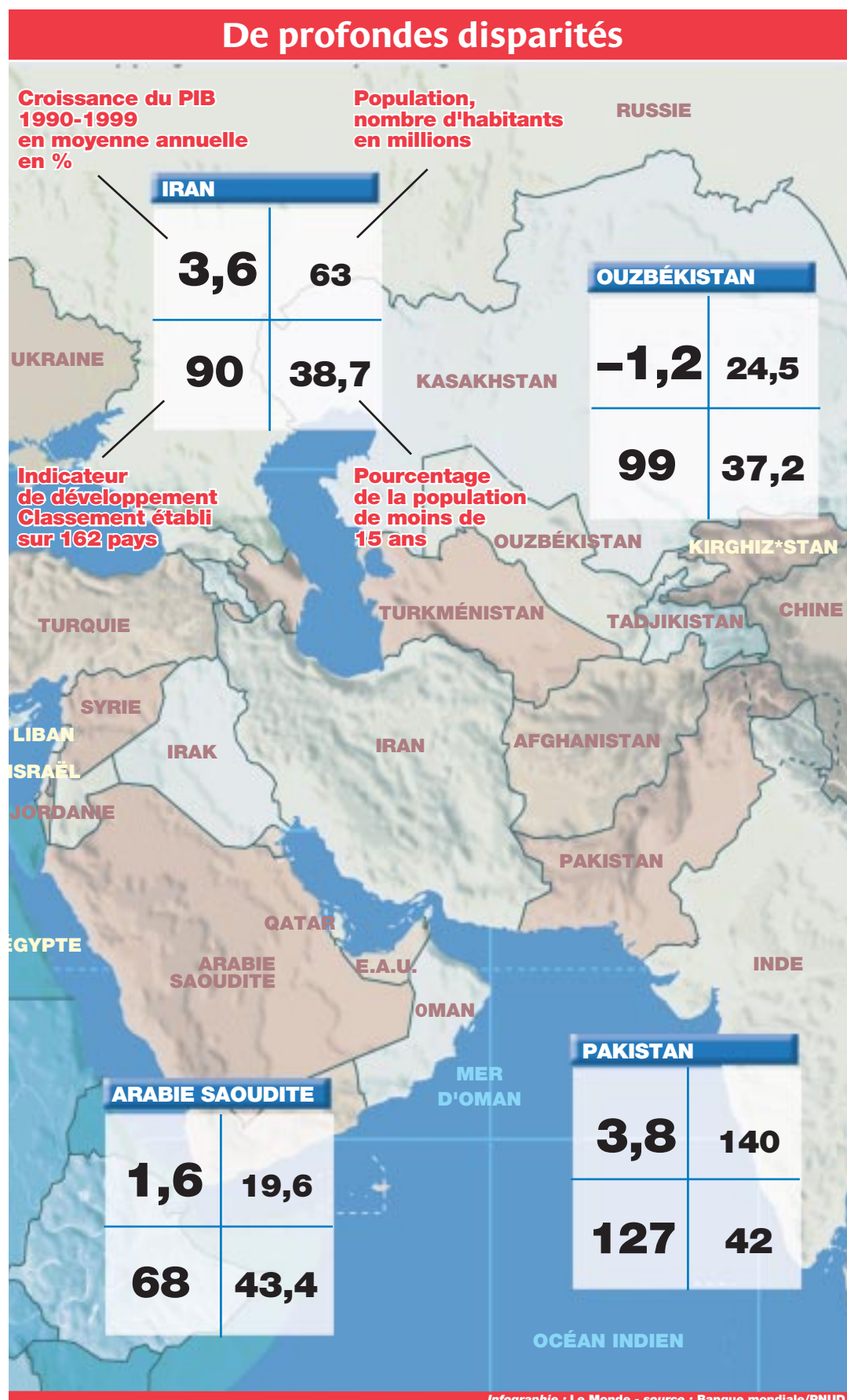


OFFRES D'EMPLOI

- Ingénieurs p. IX et X
- Gestion et administration p. XI à XIII
- Carrières internationales p. XIV
- Collectivités territoriales p. XV et XVI

La guerre s'installe dans une région fragile. La situation économique des pays musulmans voisins influence les alliances

L'emprise éclatée des Etats-Unis autour de l'Afghanistan



Avec les Etats-Unis ou contre eux. Pour le président américain George W. Bush, qui avait lancé cet ultimatum à l'ensemble de la planète au lendemain des attentats du 11 septembre, il n'existe pas d'alternative. Pourtant entre la condamnation morale des actes terroristes et l'approbation du scénario de la riposte contre le régime taliban d'Afghanistan et les réseaux d'Oussama Ben Laden, l'unanimité, qui avait semblé dans un premier temps devoir prévaloir, a volé en éclats. A commencer par les voisins de l'Afghanistan. Pris en tenaille entre les Américains qui exigent une implication totale dans leur coalition et leurs opinions publiques hostiles à toute attaque contre un pays musulman, les dirigeants de la zone dosent prudemment leur position. Témoin de cet embarras : la déclaration finale de l'Organisation de la conférence islamique réunie au Qatar le 10 octobre. Les 57 pays membres n'ont pas condamné les frappes américaines en Afghanistan, ignorant ainsi un appel des talibans. Mais ils ont dans le même temps appelé les Nations unies à porter le flambeau de la lutte contre le terrorisme. Devant les Etats-Unis.

La proximité du champ des opérations militaires et la situation économique de chacun détermine un jeu d'alliances très variable avec les Etats-Unis. Qui, pour faire tomber les réticences, n'ont pas hésité depuis le début du conflit à sortir leur chèque. Sur cet échiquier, Washington doit composer avec trois catégories d'acteurs. D'abord, les monarchies pétrolières. A priori, leur soutien pose le moins de problèmes. Depuis la guerre du Golfe, elles sont plus que jamais sous le parapluie américain et leur premier objectif est désormais la stabilité des prix du baril autour de 25 dollars. Le recours à l'arme pétrolière n'est pas à l'ordre du jour. Ce consensus entre les Etats du Golfe est discret compte tenu de l'hostilité des populations à la présence persistante de 20 000 Américains sur les lieux saints de l'Islam, en Arabie saoudite.

La partie est plus délicate – mais monnayable – avec le Pakistan, le géant musulman de la zone avec 140 millions d'habitants, et les nouvelles républiques d'Asie centrale comme l'Ouzbékistan. Les voisins les plus proches de l'Afghanistan sont aussi les plus pauvres. La crise économique et sociale qu'ils traversent est paradoxalement un atout pour Washington qui peut tirer de sa manche des cartes qu'Islamabad,

notamment, aurait mauvaise grâce de refuser. Le président pakistanais, Pervez Musharraf, a d'ailleurs saisi très vite cette opportunité. Son ministre des finances a fait la semaine dernière la tournée des bailleurs de fonds à Washington. La Banque mondiale a promis d'apporter son aide après le Fonds monétaire international qui a d'ores et déjà débloqué un prêt de 149 millions d'euros et les Etats-Unis qui ont accordé 55 millions d'euros. Le tout sur fonds de levée des sanctions économiques, inespérée pour un régime, au ban de la communauté internationale, il y a quelques semaines encore. Cette mise sous perfusion financière suffira-t-elle à apaiser les tensions internes ? Pour l'instant, à voir s'amplifier les manifestations antiaméricaines, la réponse est non.

Enfin, la partie est perdue avec l'Irak et l'Iran. Si l'attitude de Bagdad n'a pas surpris, le durcissement de Téhéran, engagé dans un processus de normalisation de ces relations internationales, était moins attendu. L'aisance financière

du régime, qui depuis 1999 profite de la remontée des prix du pétrole, lui donne les moyens d'assumer son isolement. Avec le soutien de sa population qui acceptera probablement d'oublier ses difficultés quotidiennes pour une croisade antiaméricaine.

Pour amortir le choc d'un conflit – dont ni le contour régional ni la durée ne sont prévisibles –, les pays les plus exposés ne peuvent de toute façon guère compter sur la solidarité financière des plus riches d'entre eux. Affichée dans les discours, la solidarité au sein de cet espace musulman est plus émotionnelle que financière. « Depuis le contre-choc pétrolier de 1986, la solidarité économique entre les monarchies pétrolières et leurs voisins plus pauvres n'est plus d'actualité », rappelle Michel Chatelus, professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Ce qui n'a pas échappé à la diplomatie américaine.

Laurence Caramel et Dominique Gallois

Le CENTRE SAINT-GOBAIN
pour la recherche en économie

sous la présidence de **Robert Solow**
organise sa troisième conférence

Les Transformations de la Finance en Europe

les 8 et 9 novembre 2001
aux Mirrors: 18, avenue d'Alsace 92096 La Défense 3
métro ligne 1, station esplanade

Judi 8, 9h 30 :
La transformation des marchés financiers en Europe
Contributeurs : Joseph BISIGNANO (B.R.I.), Christian DE BOISSEU (Paris I)
Discutants : Jean PEYRELEVADE (Crédit Lyonnais), Michel PRADA (C.O.B.)

Judi 8, 14h 30 :
La détermination des prix sur les marchés financiers
Contributeurs : André ORLEAN (C.N.R.S.), Patrick ARTUS (C.D.C.)
Discutants : Jacques HAMON (Paris IX), John LLEWELLYN (Lehman Brothers)

Vendredi 9, 9h 30 :
Les problèmes spécifiques du financement des entreprises en Europe
Contributeurs : H. GUILLAUME (Département des Finances), H.-H. KOTZ (Banque Centrale d'Espagne)
Discutants : Giampaolo GALLI (Confindustria), Ariane OBOLINSKY (B.D.P.M.E.)

Vendredi 9, 14h 30 :
Les autorités de réglementation et la régulation monétaire
Contributeurs : Charles GOODHART (London School of Economics), Michel AGLIETTA (Paris X)
Discutants : Robert SOLOW (M.I.T.), Neil SOSS (Crédit Suisse)

www.centresaint-gobain.org
pour assister à la conférence, veuillez contacter le Centre avant le 26 octobre par courriel électronique centre@saint-gobain.com ou téléphones au 01 49 04 11 00

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

A onze semaines de l'introduction de la monnaie unique, les banques, la distribution et La Poste vont renforcer leurs équipes en faisant appel à des CDD, des contrats d'intérim ou... à des heures supplémentaires. En Grèce, les campagnes d'information ont été lancées dès 1998 : la drachme devrait laisser la place en douceur

Les entreprises recrutent dans l'urgence leurs renforts pour l'euro

Manpower vient d'annoncer le 17 octobre le lancement d'une opération de recrutement de 10 000 intérimaires pour le passage à l'euro. Presque au même moment, Adecco, autre grande entreprise de travail temporaire, faisait savoir qu'elle aussi offrait « plus de 10 000 postes ». La concurrence fait rage...

A onze semaines de l'introduction de la monnaie unique, les entreprises en contact direct avec le consommateur prennent conscience de la nécessité de renforcer leurs équipes. Tandis que les bénévoles sont mobilisés dans le cadre d'un plan de soutien aux populations fragiles, telles que les personnes âgées.

Les employeurs ont adopté des stratégies variées : embauches en contrats temporaires, heures supplémentaires, rappel des retraités... Ainsi, la Fédération des entreprises de commerce et de distribution, qui représente environ 10 000 magasins, de la supérette à l'hypermarché, estime que « 50 000 personnes supplémentaires seront nécessaires », en intérim ou en contrat à durée déterminée (CDD), indique son président Jérôme Bédier, sachant que « la période la plus active sera la première quinzaine de janvier ». Différentes

enseignes ont également prévu « de faire descendre dans le magasin du personnel administratif » pendant ces deux semaines. En revanche, les petits commerçants ne semblent pas décidés à recruter. Par manque de moyens, sans doute, mais peut-être aussi « parce que le boulanger, le boucher... a déjà beaucoup de mal à embaucher en temps normal », souligne-t-on à l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), qui semble toutefois confiante. « Les commerçants se préparent, grâce à la formation et au convertisseur de rendu de monnaie, à gérer leur double caisse... » Une grosse partie du bataillon

des recrutements sera donc pour les banques et La Poste. L'établissement public a besoin de 3 000 intérimaires, dont près de la moitié iront dans des bureaux situés en zones urbaines sensibles, où, entre le 1^{er} décembre et le 28 février, ils secondent les agents d'accueil. « C'est dans ces bureaux qu'est versée la plus grande partie des prestations sociales comme le RMI », indique-t-on à La Poste.

Le 5 janvier, 60 millions d'euros sont ainsi attendus pour ces allocations qu'une grande partie des bénéficiaires viendra retirer en argent liquide le jour même. La Poste compte aussi recruter temporairement 1 000 jeunes retraités dont l'expérience sera utile « pour venir en appui aux caissiers ». Enfin, La Poste mise sur 1 000 équivalents temps plein de plus, sous forme de CDD et d'heures supplémentaires. Un accord est en discussion actuellement avec les syndicats, « l'idée étant d'utiliser le moins possible les dépassements d'horaires », insiste-t-on à La Poste.

AUCUN CHIFFRAGE GLOBAL

Dans la banque, où un accord a été signé pour le dépassement de la durée maximale hebdomadaire du travail, moyennant des contreparties, aucun chiffre global des besoins n'a été réalisé. Chaque entreprise s'organise en fonction de l'afflux de clientèle qu'elle anticipe. La Société générale a pour sa part estimé son besoin à 95 000 journées de travail supplémentaires. Elle recourra d'une part à 1 700 « auxiliaires de vacances », en fait les enfants du personnel qui traditionnellement viennent travailler pendant les congés ; d'autre part, elle fera appel au volontariat des agents des services centraux - 700 personnes prévues - qui viendront prêter main-forte dans les agences pour un jour ou plus, par exemple le samedi. En outre, elle recrutera entre 1 600 et 2 600 personnes en inté-

rim ou en CDD. Ici, ni dans aucune autre banque, on n'emploiera de (pré)retraités. Les syndicats l'ont refusé dans l'accord de branche, préférant privilégier « ceux qui ont besoin de travailler », indique Michel Marchet, secrétaire fédéral CGT des secteurs financiers chargé de la banque, et l'un des signataires de l'accord.

Ces contrats précaires ont-ils des chances de déboucher sur des embauches définitives ? « Pour certains, ce sera le cas. Nous avons recruté 30 000 personnes l'an passé », fait valoir Jérôme Bédier. Dans la banque, les syndicats ont pris la précaution d'inscrire dans l'accord que « les renforts temporaires de personnel (...) ne font pas obstacle à ce que, si cela constitue une solution adaptée, certains recrutements en contrat à durée indéterminée soient anticipés. » Une formule un peu alambiquée et peu contraignante. « Il a fallu discuter des heures pour obtenir ce point », observe Michel Marchet.

Reste que, en s'y prenant toutes au même moment, les entreprises et les sociétés de travail temporaire créent une forte concurrence, qui pourrait provoquer une pénurie de candidats et déboucher sur une surenchère des salaires...

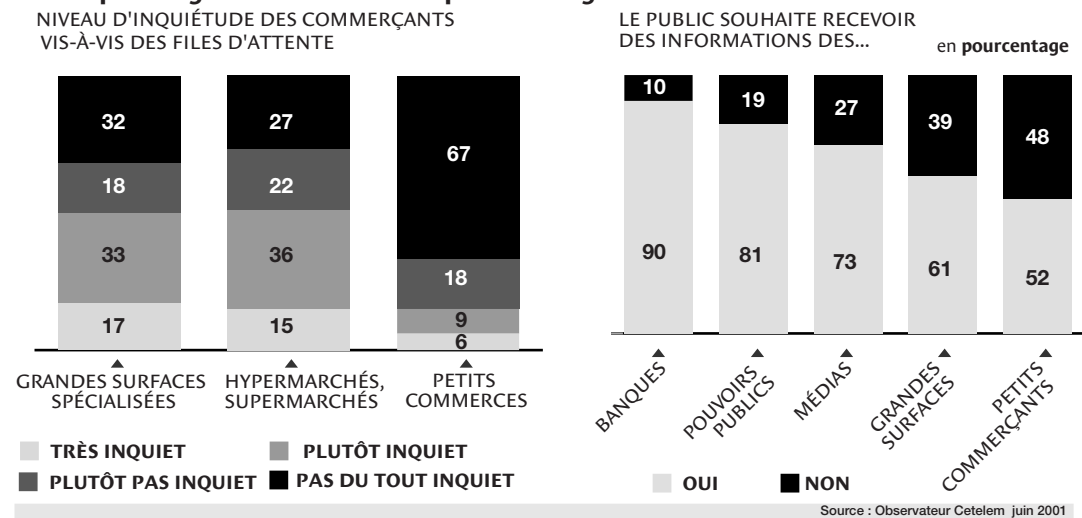
Francine Aizicovici

Dérogations au temps de travail

Le ministère de l'emploi a accordé, pour une durée limitée, diverses dérogations relatives au temps de travail, pour permettre aux entreprises de faire face à l'introduction des pièces et des billets en euros. Il a ainsi autorisé les convoyeurs de fonds à allonger la durée maximale hebdomadaire à 46 heures entre le 1^{er} octobre et le 28 février (48 heures entre le 17 décembre et le 20 janvier). Quant aux experts-comptables, qui n'ont pas trouvé d'accord avec les syndicats, le ministère devrait leur accorder 48 heures hebdomadaires en moyenne jusqu'au 31 mars.

D'autres dispositions, qui permettent de simplifier les procédures de demande d'autorisation de dépassements d'horaires, ont été accordées aux banques, aux établissements de crédit, aux convoyeurs de fonds et devraient intervenir prochainement pour le Syntec informatique et les experts-comptables. Les assurances et le Medef n'ont, quant à eux, obtenu aucun assouplissement.

▼ Banques et grandes surfaces en première ligne



En Grèce, « tout devrait bien se passer »

ATHÈNES
de notre correspondant
Les Grecs attendent nonchalamment l'entrée de l'euro, qui mettra pourtant fin à la drachme, la plus ancienne devise du monde, née au VII^e siècle av. J.-C. en Asie mineure. L'arrivée de la monnaie unique signifie pour ce petit pays, isolé au fond de la péninsule balkanique, un bond en avant dans le club européen. La Grèce a été admise le 1^{er} janvier dernier dans la zone euro après des progrès économiques fulgurants. Que de chemin parcouru depuis vingt ans quand la Grèce, encore sous-développée à maints égards, adhérait à la Communauté économique européenne !

L'état de préparation du pays est jugé satisfaisant et le gouvernement s'apprête à lancer sa dernière campagne nationale jusqu'au début 2002 pour que les gens aient en tête « des idées fraîches » quand les billets et les pièces circuleront. Un effort particulier a été fait dans les écoles, les jeunes étant considérés comme les plus aptes à aider les personnes âgées.

La forte motivation de la population a impressionné Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen

d'adaptation des différents systèmes bancaires et informatiques. Les banques ont publié de multiples brochures disponibles aux guichets. Pour autant, les établissements ne prévoient pas, pour le moment, d'embaucher de personnel supplémentaire pour aider leurs clients.

Pour les consommateurs, le double affichage a été mis en place sans problème au début de l'année et les étiquettes affichent le prix, d'abord en euros et ensuite en drachmes. Un mémorandum a été signé dans ce sens avec les représentants des commerçants, artisans, supermarchés, grands magasins et restaurants.

Les chaînes grecques de distribution comme Sklaventis ou Xinos estiment que « tout devrait bien se passer » avec les moyens du bord, et n'envisagent pas de recourir à

du personnel supplémentaire. « On verra bien à ce moment-là », assurent les professionnels.

Yannis Biris, le « M. Euro » du ministère de l'économie, résume assez bien la situation : « Nous sommes en Grèce et comme d'habitude les choses se feront au dernier moment, mais on s'en sortira. » Confiant, il estime que « la situation va plutôt bien ». Selon un récent sondage de la Confédération nationale du commerce grecque ESEE, 91 % des commerçants connaissent la parité de la drachme et de l'euro, 93,6 % sont au courant de la date d'introduction de l'euro, 83,6 % sont informés des différentes phases du calendrier et 65 % s'estiment bien informés.

En visite à Athènes fin septembre, la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, a été impressionnée par l'état de préparation du pays, faisant part d'« une grande tonicité et d'une forte motivation ». « J'ai apprécié la façon dont la Grèce se prépare très activement et avec enthousiasme à l'entrée de l'euro », a-t-elle ainsi déclaré. « Les PME ont l'air prêtes. Je ne suis pas sûre que les autres Etats membres soient dans le même cas. Les Grecs ont la volonté d'anticiper alors que d'autres pays se contentent d'attendre. »

Didier Kunz

Des bénévoles pour épauler les populations fragiles

France Audubert est une jeune retraitée de 57 ans très active. Depuis juin 2000, elle consacre une bonne partie de son énergie à faire en sorte que les personnes âgées ne soient pas totalement déboissonnées avec le passage à l'euro. Le sujet lui est familier. Ancienne directrice d'école primaire à Avalon (Yonne), elle avait déjà approfondi cette question avec ses élèves. Aujourd'hui, elle fait partie des quelque 4 400 retraités bénévoles qui dispensent leurs explications aux personnes âgées. Comme tous les « euroformateurs », elle a reçu une formation préalable de trois jours. Premier jour : historique et approche citoyenne ; deuxième jour : approche consommateur avec les règles de l'arrondi, les méthodes de conversion, l'élaboration d'un budget, etc. ; troisième jour : approche bénévole ou comment s'organiser sur le terrain pour contacter les intéressés, trouver une salle...

CAHIER DE COMPTES

Chaque canton dispose d'un euroformateur qui a pour mission d'organiser une séance de formation par commune. Ces réunions durent en moyenne deux heures. Après un petit historique et des informations concrètes, les intéressés reçoivent fausses pièces et faux billets et sont mis en situation. « On joue à la marchande. On aide les gens à se reconstruire une échelle de valeur dans la future monnaie », explique France Audubert, qui assure désormais un rôle de coordinatrice entre les euroformateurs. A la fin de la réunion, les participants reçoivent leur « cahier de comptes en euros ». A finalité pratique, il est composé de rubriques (alimentation, habillement, hygiène...) avec des colonnes où l'on peut inscrire, selon son choix, le prix des produits de la vie quotidienne en francs et en euros.

Initié par l'Institut national pour une retraite active (Inrac), ce pro-

35 000 intervenants vont initier à l'euro quelque 7 millions de personnes, selon Bercy

gramme implique de nombreux acteurs de la vie locale et associative ainsi que les trésoreries générales. Il a reçu plus de 13 millions de francs (2 millions d'euros) de la part du ministère de l'économie et des finances. Au total, il doit toucher environ un million de personnes âgées, soit de l'ordre de 250 par euroformateur. Ce projet s'appuie sur une étude réalisée par l'Inrac et qui a permis d'identifier trois attitudes des personnes âgées face à l'euro. « La grande masse d'entre elles ne semblaient pas présenter de difficultés spécifiques », explique Pascale Favier, directrice de l'Inrac. Une plus petite catégorie exprimait un grand besoin de soutien de proximité. Enfin, une petite part présentait une attitude de refus pensant notamment que ça ne se ferait jamais ou qu'ils seraient morts avant. Mais au fur et à mesure qu'on avance, le besoin de soutien grandit. »

En dehors des personnes âgées, il existe plusieurs programmes

pour aider les publics les plus fragiles à passer le cap de l'euro que coordonne ou pilote Bercy. Un des programmes les plus importants dans son ampleur, qui associe notamment la Caisse des dépôts, est destiné aux populations en situation de précarité économique et sociale. Plus de 20 000 intervenants devraient être formés avec comme objectif de familiariser avec le passage à l'euro de l'ordre de cinq millions de personnes. Il ne s'agit pas de créer des emplois, mais de former les bénévoles ou des permanents d'associations humanitaires, caritatives, travailleurs sociaux des collectivités locales. L'objectif est, à travers ce programme, de toucher ceux qui sont les plus éloignés des circuits classiques d'information qu'ils soient chômeurs de longue durée, sans-domicile-fixe, analphabètes, immigrés.

Si l'on considère l'ensemble des programmes coordonnés par le ministère de l'économie, ce sont quelque 35 000 intervenants - bénévoles inclus - qui auront reçu une formation. Ils devraient toucher, selon Bercy, de l'ordre de 7 millions de personnes en France et dans les DOM-TOM (personnes âgées et public en situation de précarité, mais aussi, aveugles, sourds, handicapés physiques et mentaux...).

M. L.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

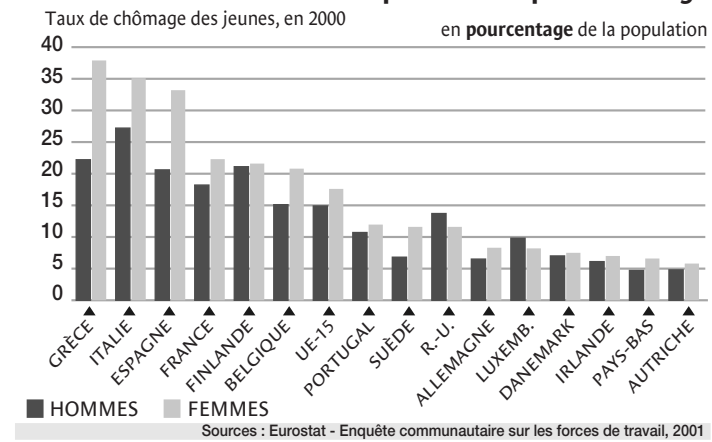
- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

EUROPE

Les moins de 25 ans deux fois plus touchés par le chômage



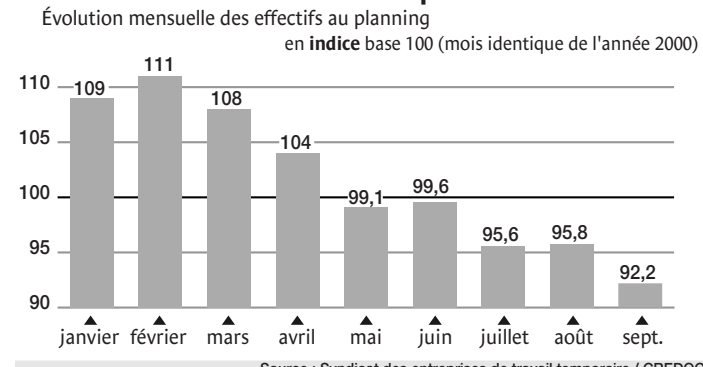
■ **LES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS** courent au minimum deux fois plus de risques d'être au chômage que leurs aînés, dans la majorité des Etats membres de l'Union. En Grèce et en Italie, ce rapport va du simple au triple.

■ **L'IMPORTANCE DE CET ÉCART** s'explique, en partie, par le calcul du taux de chômage, sur la base de la population active. Or les moins de 25 ans, encore scolarisés, ont un taux d'activité faible. Seule exception : l'Allemagne, où, notamment en raison du système d'apprentissage, le taux de chômage des jeunes dépasse légèrement celui des personnes plus âgées.

■ **LE RISQUE D'ÊTRE SANS EMPLOI EST PLUS ÉLEVÉ**, en moyenne, pour les jeunes femmes (17,6 %) que pour les jeunes hommes (14,9 %). En Grèce, en Espagne, en Italie, le taux de chômage des jeunes femmes est proche de 35 %.

FLASH SETT/« LE MONDE »

L'intérim accuse une baisse importante



■ **L'INTÉRIM** subit de plein fouet la baisse de l'activité économique. Pour les neuf premiers mois de l'année, le travail temporaire, mesuré en termes d'effectifs au planning, a enregistré une croissance de 1 %, contre + 19 % pour la même période de l'année précédente.

■ **LE TASSEMENT DE LA CROISSANCE** apparaît dès le mois de mars, pour se poursuivre et se confirmer en juin. Le mois de mai est en effet considéré comme atypique en raison des jours fériés qui se combinent fréquemment à ceux liés à la réduction du temps de travail.

■ **CES RÉSULTATS STATISTIQUES** confirment que l'intérim et les autres outils de flexibilité comme les contrats à durée déterminée sont les premières variables d'ajustement utilisées par les entreprises en cas de crise.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
EVOLUTION DE L'EMPLOI AU 1^{er} TRIMESTRE 2001 (en % sur un an)											
	1,7	2	0,6	1,9	3,0	3,4	2,8	2,3	0,3***	1,5**	-0,6**
STRUCTURE DE L'EMPLOI 2000											
part de l'emploi salarié.....	72	70	77	76	54	73	65	75	81	ND	ND
part de l'emploi à temps partiel.....	18	17	19	21	8	17	9	41	25	ND	ND
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans).....	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans).....	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
DURÉE DU TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h / semaine)											
	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	ND	ND
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1^{er} trim 2001											
	3,6	3,1	2,7*	3	3,3	3,5	2,3	4,9	4,6*	4*	ND
TAUX DE CHÔMAGE août 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	7,6**	8,3**	7,9	6,8	13	8,5**	9,5 (avr. 01)	2,3 (juin 01)	5,1 (juin 01)	4,9	5**
Moins de 25 ans.....	15,1**	16,4**	9,5	17,1	25,2	18,5**	28,3	4,1	12	11,3	9,8**
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

N. D. : non disponible / * 4^e trim. 2000 / ** juillet 2001

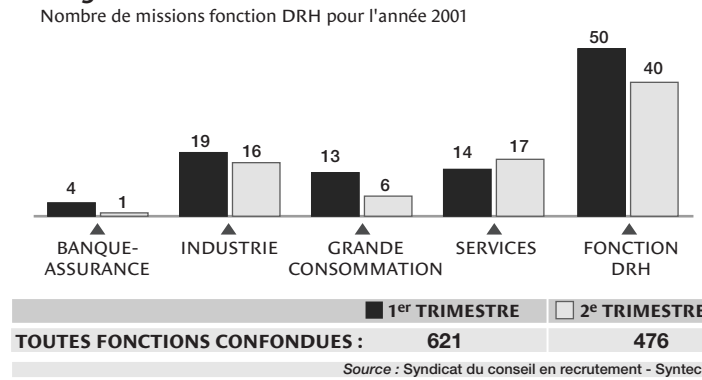
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,8 % (août)	- 0,1
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	31 % (août)	- 3,9*
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	929*	+ 4,7 %
INTÉRIM.....	260*	- 8,7 %
APPRENTIS.....	605*	+ 10 %
CONTRATS AIDÉS.....	407*	- 11,9 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 116*	+ 1,6 %
Hommes.....	9 000*	+ 3,8 %
SMIC (en francs)		
Horaire.....	43,7 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel.....	7 388 (juillet)	+ 4 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)		
	1 072 258***	- 4,2 %

* en points ** chiffres mars 2001 *** (déc. 2000) Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

La grande consommation recherche des DRH



■ **AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2001**, 8 % des missions de recrutement de dirigeants ont concerné la fonction de direction des ressources humaines, cette proportion est équivalente à celle du trimestre précédent.

■ **L'ESSENTIEL DES RECRUTEMENTS**, dans cette fonction, l'ont été dans les secteurs de l'industrie et des services, qui représentent à eux deux 66 % du total des missions.

■ **LES SOCIÉTÉS DU SECTEUR DE LA GRANDE CONSOMMATION** effectuent une percée remarquable : elles représentent 26 % des recrutements, contre 15 % au premier trimestre. Les sociétés de services, en revanche, voient leur part diminuer de 42 % à 28 %. Un résultat à relier aux difficultés économiques du secteur.

AGENDA

- **DROIT DU TRAVAIL.** Comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) affectent-elles le rapport entre salariés et entreprises et l'exercice des droits syndicaux ? La revue *Droit social* organise, le 18 octobre à Paris, un colloque « Droit du travail et NTIC ». Renseignements : 01-55-42-61-30 ; <http://www.editecom.com>
- **ÉCONOMIE SOCIALE.** En cinq ateliers thématiques, depuis « le temps libéré » jusqu'aux « nouvelles relations de travail », le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale s'efforcera de définir ses « chantiers du futur » les 18 et 19 octobre à Saint-Jorioz (Haute-Savoie). Renseignements : 01-42-93-55-65.
- **RECRUTEMENT.** L'APEC, l'ESCP-EAP et Euroforum proposent, du 23 au 25 octobre à Paris, un cycle d'ateliers et de conférences sur « Internet et marketing au service du recrutement ». Renseignements : www.euroforum.fr

A Annecy, les entreprises s'appuient sur l'université

ANNECY
de notre correspondant
Annecy-le-Vieux, dans la banlieue chic de la capitale de la Haute-Savoie, on affiche fièrement la couleur : les panneaux indicateurs vous guident à chaque carrefour vers le « domaine universitaire », l'un des deux pôles départementaux, avec Chambéry, de l'enseignement supérieur savoyard. Sur le site en perpétuels travaux trône depuis 1995 le bâtiment en bois et

acier de l'institut universitaire professionnalisé (IUP), déjà trop exigü pour accueillir les 300 candidats qui se pressent à chaque rentrée scolaire devant ses portes. « C'est frustrant de ne pouvoir en accueillir qu'une centaine, mais avec nos infrastructures actuelles on ne peut pas faire mieux », déplore le directeur, Stéphane Ganassali. Il faut dire que l'attrait de cet IUP consacré à l'ingénierie commerciale ne semble pas se démentir depuis sa création en 1991, l'année même où Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, et son conseiller de l'époque, Claude Allègre, ont officiellement donné le jour à cette nouvelle formule de formation professionnelle, en trois années à partir de bac + 1. Dénoncés à l'époque comme des « grandes écoles au rabais », les IUP, aujourd'hui au nombre de 277, reconnus tant par les étudiants que par les entreprises, fêtent dans la sérénité leurs dix ans d'existence.

L'intégration de l'institut universitaire professionnalisé (IUP) dans le tissu économique régional témoigne du succès de la formule, créée il y a dix ans

à 5 336 euros) par an sur trois ans, contre 6 000 francs (915 euros) pour l'IUP d'Annecy. Pour sa part, la chambre de commerce n'a pas eu à supporter les frais de la construction et du fonctionnement d'une école : c'est l'université qui en a la charge...

« Nous bousculons les repères de la formation supérieure française en plaçant les étudiants non pas face à l'entreprise mais dans l'entreprise, sans jouer sur l'aspect élitiste comme certains de nos concurrents », estime Stéphane Ganassali. Concrètement, l'enseignement de l'IUP se situe à mi-chemin entre formation universitaire et apprentissage sur le terrain : « On retrouve l'architecture type d'une formation commerciale, poursuit le directeur de l'IUP, avec du droit, de l'économie, du marketing, des langues, de l'informatique. Mais nous avons aussi innové en créant un module de « découverte de soi », que nous avons appelé "l'autoportrait". L'étudiant apprend à mieux se connaître, à se présenter, à se positionner par rapport à l'autre. Nous favorisons aussi le travail en groupe. Et surtout nous développons les projets concrets, menés par les étudiants en faveur des entreprises à la demande de ces dernières. Les cours servent, dans ce contexte, de soutien à la réalisation des projets, et non l'inverse. » Un « projet de filière », comme celui élaboré pour Mobalpa l'an passé, est complété par les multiples stages en entreprise et représente au total un an de formation sur les trois prévus à l'IUP.

propre encadrement supérieur, les éventuels candidats reclinant à s'implanter en Haute-Savoie du simple fait qu'il n'existait pas de formation universitaire tertiaire pour leurs enfants. »

« Ces entreprises, ainsi que la chambre de commerce et d'industrie, voulaient s'impliquer directement dans l'enseignement commercial que nous allions délivrer, poursuit Jacqueline Laura. Elles ont collaboré à la définition de la maquette pédagogique et sont présentes au conseil de perfectionnement de l'IUP, qui dresse régulièrement le bilan de notre action et trace, avec les universitaires, les grandes lignes pédagogiques à mettre en œuvre. » Ce partenariat se concrétise par des aides matérielles et financières – y compris des bourses pour les séjours à l'étranger. Et surtout par l'insertion des étudiants : 98 % des sortants de l'IUP ancien trouvent un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leur cursus ; 50 % des étudiants restent dans l'entreprise qui les a accueillis en stage de fin d'études. Les salaires offerts aux ingénieurs-maîtres pour un premier emploi, de vendeur-agent commercial à ingénieur technico-commercial, varient de 100 000 à 350 000 francs (15 245 à 53 357 euros) brut annuel, « ce qui correspond à ce que peut espérer un étudiant sortant d'une école de commerce... » pour un investissement bien moindre : l'inscription à une école de commerce « classique » représente de 30 000 à 35 000 francs (4 573

Depuis deux ans maintenant, la centaine d'étudiants de l'IUP annécien a également l'obligation de mener une partie de son cursus à l'étranger. Dès cette rentrée, des intervenants d'entreprises anglophones dispenseront des cours d'anglais aux futurs commerciaux, « ce qui en a surpris quelques-uns, reconnaît Stéphane Ganassali. Mais personne ne peut nier désormais l'importance de cet apprentissage dans les relations commerciales modernes ».

Cyril Bellivier




Participez à la 1^{ère} édition du

Prix Fitch du Meilleur Etudiant Analyste-Crédit

L'agence internationale de notation Fitch a institué un prix destiné à faire connaître et promouvoir la notation auprès des futurs membres de la communauté financière.

Prix : € 5000 et un stage rémunéré de 3 à 6 mois dans un des 50 bureaux ou filiales de Fitch dans le monde (Paris, Londres, New York, Hong Kong...)
D'autres prix sous forme de stages pourront également être offerts.

Conditions d'admission : Les candidats doivent être inscrits en avant-dernière ou dernière année d'études d'une école de commerce, d'ingénieurs, de Sciences Po ou en 3^{ème} cycle Banque, Finance, Gestion... Ils doivent être capables de s'exprimer en anglais.

Règlement complet et Formulaire d'inscription sur le site Internet de l'agence www.fitchratings.com, menu « About Fitch ».

Date limite d'envoi des candidatures : 30 novembre 2001

Renseignements : Fitch France S.A. -25, rue Murillo – 75008 Paris
Tél. : 01 44 29 91 29, Fax : 01 44 29 91 49
francoise.alos@fitchratings.com